



HAL
open science

Salamieh et sa région

Mohamed Al Dbiyat

► **To cite this version:**

Mohamed Al Dbiyat. Salamieh et sa région. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 1980. Français. NNT: . tel-01075967

HAL Id: tel-01075967

<https://theses.hal.science/tel-01075967>

Submitted on 20 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

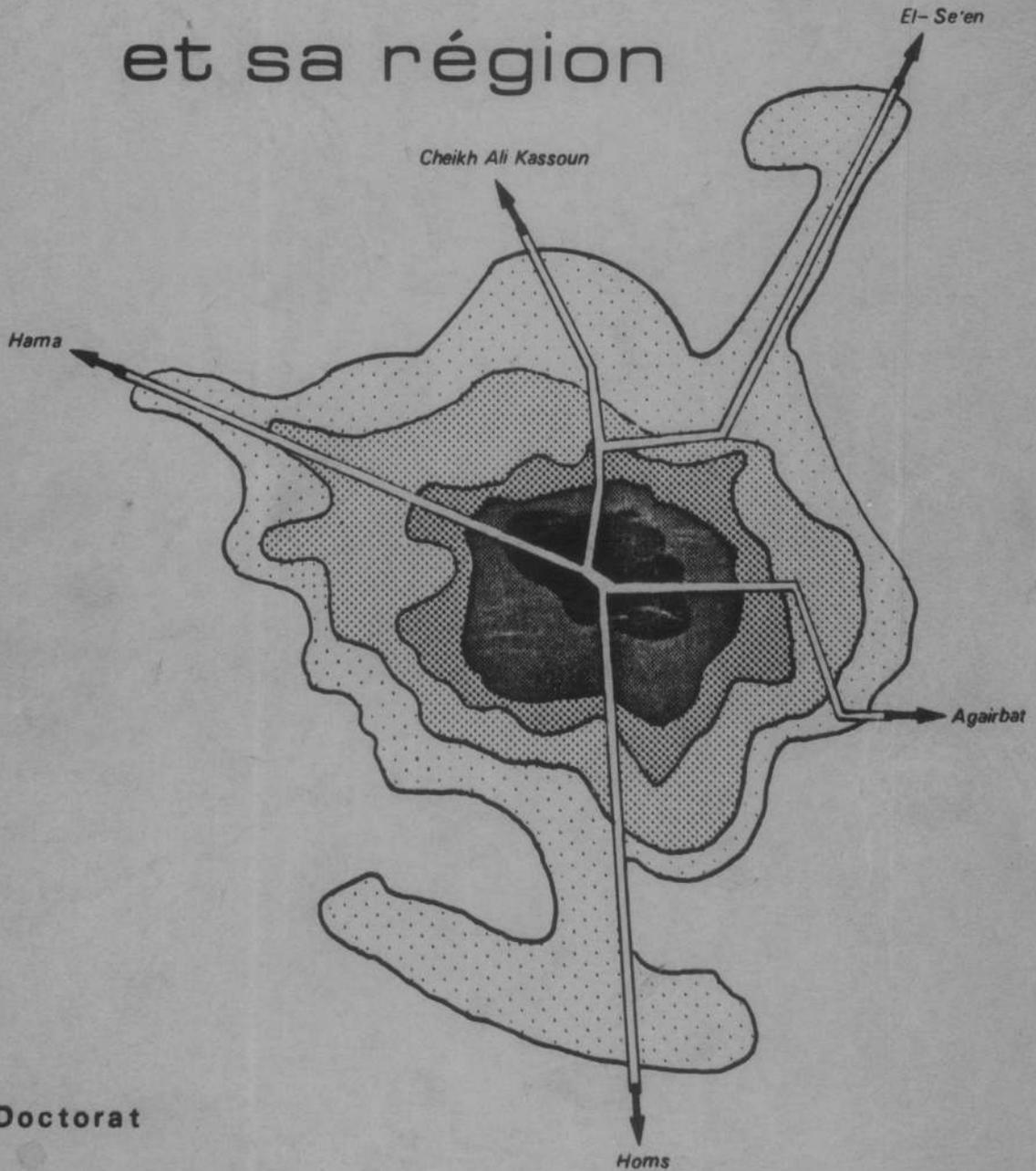
UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS - TOURS
U.E.R aménagement géographie informatique

MAG.T. 49

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

— * —

salamieh et sa région



Doctorat

de

troisième cycle

Mohamed AL DBIYAT

1980

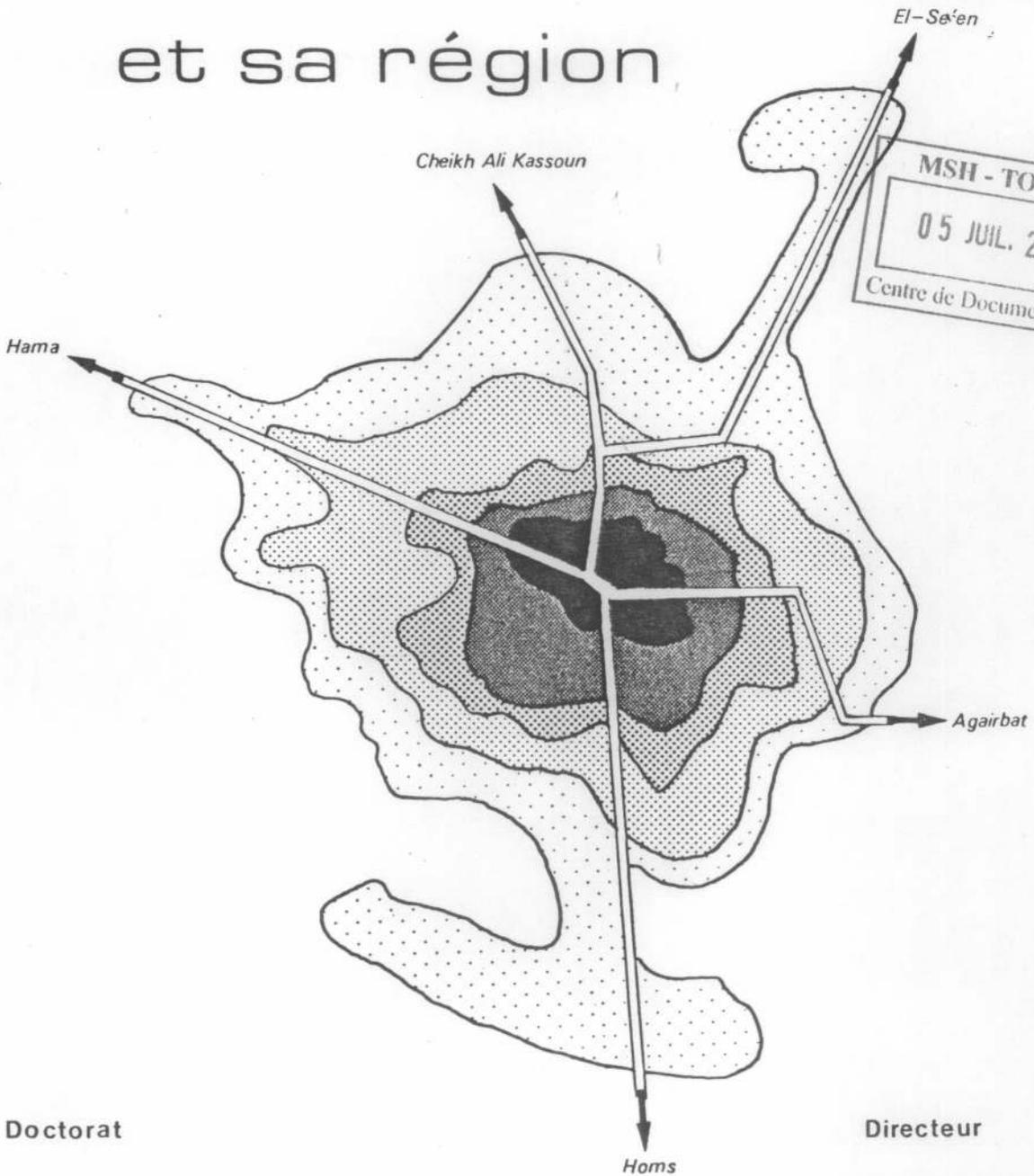


MAG.T.49

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

— * —

salamieh et sa région



MSH - TOURS
05 JUL. 2006
Centre de Documentation

Doctorat
de
troisième cycle

Mohamed AL DBIYAT

Directeur
de recherches

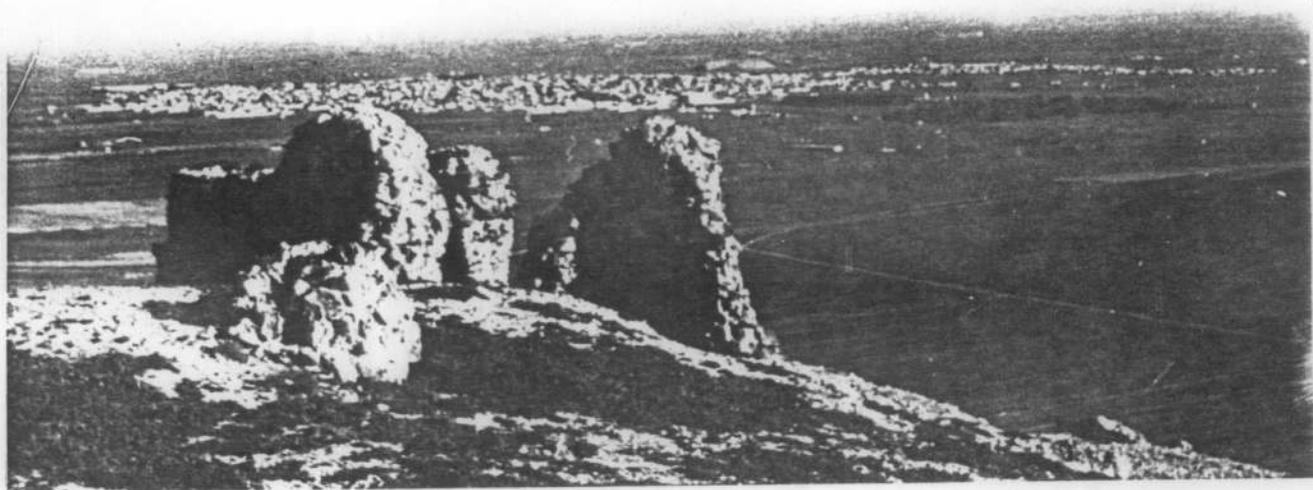
Jacques BESANÇON

professeur

MAG-T-49

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

à mes parents,



1 - Salamieh trône dans sa plaine, surveillée
par El-Chmaimis, une forteresse témoin
d'une civilisation disparue.

AVANT-PROPOS

La présente étude nous a fait nous heurter à un double obstacle : celui de la recherche appliquée à une petite ville syrienne et à sa région, d'une part, et, d'autre part, celui de la langue française.

En outre, malgré notre désir d'aborder les problèmes et d'exposer leurs solutions selon une méthodologie scientifique, la documentation nous a fait cruellement défaut. Certes, le recours à l'enquête directe est censé pallier cette absence. Mais un chercheur isolé ne peut guère espérer suffire à tous les besoins dès lors que le terrain est étendu.

Nous avons essayé d'aller aussi loin que possible. Nous ne prétendons pas que le résultat soit complet : nous le considérons comme une première approche concernant les rapports ville-campagne tels qu'ils s'établissent de nos jours en Syrie. Nous souhaitons que cet essai ouvre la voie à d'autres chercheurs dans ce domaine. Alors penserons-nous avoir fait oeuvre utile.

Nous n'avons pu mener ce travail à terme que grâce à l'encadrement scientifique et amical de Monsieur le Professeur J. BESANÇON qui n'a épargné aucun effort pour nous aider dans tous les domaines, recherches, langue française, et même encouragements moraux. Il n'a jamais hésité à nous donner de son temps et, avec patience, à soutenir notre marche trébuchante. Nous sommes profondément reconnaissant envers Monsieur BESANÇON bien que les mots soient incapables d'exprimer nos remerciements.

Et puis nous ne pouvons oublier l'encadrement offert par les Universités de TOURS et de POITIERS, où nous n'avons manqué ni d'aide et ni de conseils dans les milieux universitaires.

Notre grande gratitude va à Monsieur le Professeur G. MAURER qui a guidé dès notre arrivée en France nos premiers pas avec un grand coeur et nous a orienté dans le choix de ce sujet passionnant, une chose que nous ne regrettons pas, bien au contraire, nous l'en estimons davantage car il nous a donné les leçons de sa grande expérience.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Professeur J-F TROIN et Monsieur le Professeur P. SIGNOLES, qui, bien que spécialistes des pays maghrébins, n'ont pas été avares de leurs précieux conseils.

Si les illustrations de cette étude sont assez utiles et claires, c'est grâce à l'aide et à la bienveillance de l'équipe de cartographes de l'Institut de Géographie de Tours, où nous avons reçu toute aide et conseils aimables de Monsieur A. ANDRE, Monsieur GINDRE et Madame BRIGNON ainsi que ceux de Mademoiselle DEMONS. En outre, les portes de l'atelier de cartographie de l'Université de POITIERS nous ont été ouvertes amicalement par Madame DONNEFORT.

Ainsi, c'est bien grâce à ces deux universités que nous avons pu approfondir nos connaissances en géographie et en faire l'application à notre propre pays.

La dactylographie de cet ouvrage n'était pas facile; Madame ALLEGRE, Mademoiselle DUMONT l'ont dactylographié aimablement pendant des moments difficiles et souvent pressées par le temps.

Nous ne pouvons manquer de mentionner nos deux soeurs, Asma et Nada, qui sont l'une agronome à l'Office Agricole de Salamieh et la seconde, ingénieur civil à la Mairie de Salamieh qui nous ont soutenu sur place et quand nous étions en train de rédiger cette thèse en France.

La liste est longue des amis qui nous ont aidé tant en Syrie qu'en France : bergers, paysans, commerçants, fonctionnaires, instituteurs, professeurs des lycées, etc. et les amis qui nous ont aidé surtout à améliorer notre français toujours défaillant. Nos remerciements vont à eux tous.

Enfin, nous prions les poètes de Salamieh de nous excuser d'avoir emprunté, sans leur autorisation, quelques extraits de leurs oeuvres. Nous leur présentons tous nos remerciements pour avoir su donner une dimension poétique à cette étude!

NOTE LIMINAIRE

Transcription des mots arabes

La transcription des mots arabes, noms de personnes, ou de lieux en langue française n'est pas simple. Aucun des procédés en usage n'est satisfaisant .

Pour restituer au mieux la prononciation originale, nous avons utilisé des signes extraits de la phonétique anglaise, allemande, ou d'autres combinaisons:

W: se prononcera "we" comme en anglais.

TH: se prononcera "the" comme en anglais.

KH: se prononcera "ch" comme dans "ach" en allemand.

H: se prononcera aspiré comme "h" en anglais.

P: n'existe pas en arabe et si nous l'avons utilisé, c'était pour prononcer le "B" durement.

GH: comme le F non roulé (grasseyé).

a'a:	}	l'apostrophe est mise pour insister sur la deuxième lettre.
h'h:		
e'e:		

Q: se prononce durement, du fond de la gorge.

Enfin, toutes les consonnes par lesquelles se terminent les mots se prononcent comme si elles étaient suivies de "e".

Quelques abréviations utilisées

Pour faciliter les choses et pour que les renvois soient plus pratiques, nous avons utilisé quelques abréviations qui désignent des établissements publics en Syrie. A savoir:

B.C.S.: Bureau Central de statistiques.

D.D.A.R.A.: Direction Départementale de l'agriculture et de la réforme agraire.

O.A.: Office Agricole (souvent au niveau de la Mantiqa, comme celui de Salamieh).

D.E.: Direction météorologique de Damas.

B.A.: Banque agricole.

B.C.P.: Banque du Crédit Populaire.

Par ailleurs, nous prions le lecteur de bien vouloir se référer à la carte du découpage administratif, car les noms des communes risquent de surcharger les autres cartes - d'un format suffisamment réduit pour être incorporées au texte-. Nous n'y avons reporté que les principaux d'entre eux et en abréviation les noms des chefs-lieux des "Nahias" qui sont:

A: Agairbat.

B: Barri-Charqi.

E: El-Se'en.

S: est relatif à Sabourah, mais aussi parfois à Salamieh: dans ce dernier cas nous avons écrit le "S" de Salamieh en plus grand.

Enfin, dans l'annexe, nous avons établi la liste complète des communes.

INTRODUCTION

A la lisière du désert syrien émerge la ville de Salamieh entourée d'une région qui s'étend d'Ouest en Est de telle sorte qu'elle présente bon nombre des paysages naturels qui caractérisent la Syrie (fig. 1). Ce pays fait partie intégrante du Proche-Orient, lequel a connu, dès l'Antiquité, une des plus anciennes civilisations urbaines.

La Syrie est installée sur un carrefour, de sorte qu'en dépit d'une superficie modeste (185.185 Km²) on y rencontre une grande variété de régions géographiques, résultant de facteurs physiques mais aussi humains, compliqués par l'irruption, au cours d'une longue histoire, de différents envahisseurs (Egyptiens, Perses, Grecs, Romains ect...). En ce qui nous concerne, l'un des effets de ces drames fut l'abandon de la ville de Salamieh, qui dura plusieurs siècles. Toutefois son souvenir demeura vivant dans l'esprit de ses anciens habitants: les Ismaéliens. Dès que l'occasion se présenta, à l'époque ottomane, ils participèrent à une véritable reconquête. La longue rupture n'a pas bouleversé l'essence de Salamieh, ni du point de vue culturel, ni du point de vue socio-économique: elle est redevenue le centre de l'Ismaélisme syrien, son économie s'est trouvée à nouveau fondée sur l'agriculture, grâce à la remise en état des anciens "Qanats" (foggaras).

Le repeuplement fut progressif et ne manqua pas de créer des problèmes avec les Bédouins, occupants nomades des terres vidées de leurs occupants sédentaires. Mais les nouveaux sédentaires surent s'y prendre de telle sorte que bientôt les rapports d'hostilité entre ces deux mondes se transformèrent en une véritable solidarité économique.

On peut aujourd'hui se poser la question: la réoccupation de la région de Salamieh est-elle définitive? On décèle en effet une récente tendan-

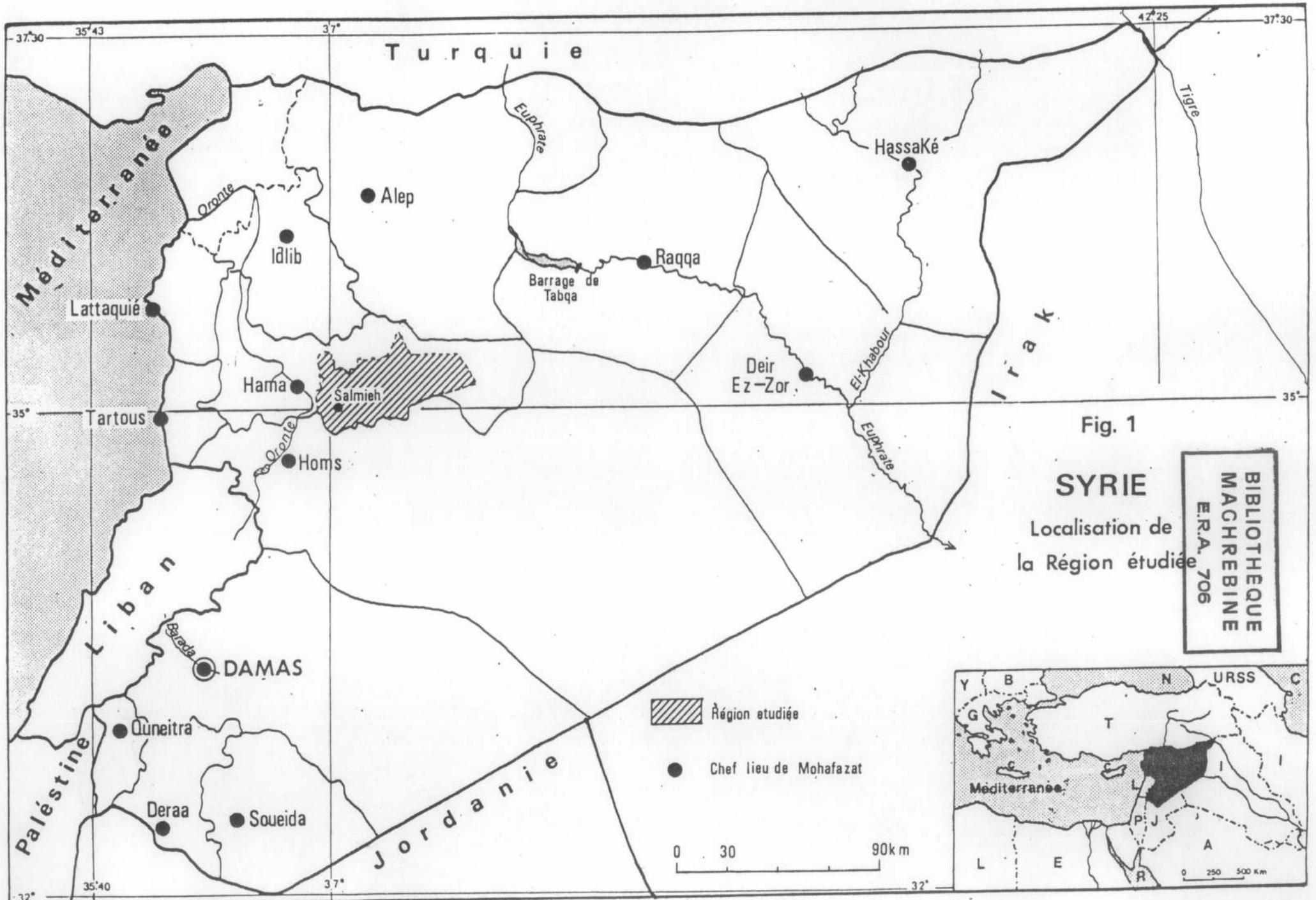


Fig. 1

SYRIE

Localisation de
la Région étudiée

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

ce à l'abandon, provoquée par la médiocrité des ressources de l'économie régionale, conjuguée à une forte croissance démographique. La ville commence à devenir un centre attractif pour les ruraux: la réalité d'un exode rural ne fait plus de doute.

Or Salamieh n'est visiblement pas en mesure d'absorber ce flux, de proposer des emplois nouveaux et de répondre aux aspirations des néo-citadins. En fait dans le même temps où elle accueille ceux-ci, elle se sépare d'un nombre non négligeable d'émigrants qui vont s'installer dans d'autres villes syriennes plus grosses ou même à l'étranger. Dès lors Salamieh tend-elle à devenir, dans ce mouvement migratoire, une sorte de ville-étape, outre que, dans une certaine mesure, elle tend à jouer le rôle de ville-dortoir pour une partie des employés qui travaillent dans les deux capitales régionales les plus proches.

Le conditionnement imposé par la nature et qui pèse de tout son poids sur les potentialités régionales, porte une grande responsabilité dans cette évolution inattendue. Nous sommes confrontés à un espace géographique qui chevauche la limite entre les domaines semi-aride et aride: limite mobile et incertaine en raison de la variabilité interannuelle des pluies. Par ailleurs, l'homme n'a pas manqué d'aggraver cette hypothèque en présumant des ressources en eau. Il a développé des cultures, certes adaptées au climat, mais dangereuses à moyen terme. Les cultures sèches (céréaliculture pluviale) ne suffisent pas à combler l'attente des cultivateurs. La vocation profonde du territoire l'orienterait plutôt vers l'économie pastorale, mais celle-ci ne convient guère à la mentalité des sédentaires, et surtout n'est pas en mesure de suivre le développement récent de la démographie.

Sans doute la ville s'efforce-t-elle de développer un actif secteur tertiaire, grâce à son centre commercial, qui accueille les migrants ruraux par exemple. Peut-elle néanmoins se substituer à une agriculture décevante? Il faudrait pour cela qu'à défaut de rayonner sur un espace régional productif, elle soit en mesure de développer des activités secondaires? Ce n'est bien évidemment pas le cas et sa fonction commerciale elle-même reste modeste.

Sans doute ne peut-on évoquer le cours des choses dans une province syrienne sans mentionner la part que l'Etat a pris dans ce processus, du moins depuis l'indépendance (1946). Celui-ci est en effet largement intervenu, s'efforçant d'accélérer le développement du pays. Toutefois cette politique est relativement récente, l'inexpérience de la routine bureaucratique en a ralenti l'application, de telle sorte que ses effets, dans le domaine socio-économique n'ont guère eu le temps de se produire. Malgré cela le secteur public joue un rôle non négligeable que nous nous efforcerons de dépeindre et de mesurer. Il s'agira notamment de peser les avantages et inconvénients d'un interventionnisme appliqué à une population de pionniers habituée à laisser libre cours à l'initiative de l'individu.

Afin de répondre à cette série de questions nous avons choisi de privilégier le thème des rapports entre ville et campagne, et donc entre Salamieh et sa région. Pour ce faire nous consacrerons le livre I à la présentation du territoire, de son cadre naturel, de l'évolution historique. Le contexte étant élucidé, il deviendra possible, dans le livre II, de s'attaquer au thème choisi: l'analyse des relations entre Salamieh et sa région, en insistant notamment sur l'esprit agricole qui constitue ici l'élément dominant de la vie économique et sociale.

En conclusion, nous évoquerons la nature des rapports qui se sont établis entre la région de Salamieh et les autres parties du territoire syrien. Les fondements de notre étude ne reposent guère sur les statistiques publiées, parce que celles-ci sont périmées, ou plus souvent, parce que les petites villes du type de Salamieh, c'est-à-dire simples chefs-lieux de "Mantiqua" (d'arrondissement), sont un peu méprisées par l'administration centrale: la publication des données ne descend pas à un niveau de détail suffisant.

En conséquence nous avons eu recours à l'enquête personnelle, souvent plus précise que les données officielles, même récentes; nous avons mené des enquêtes directes: dans plusieurs communes, dans le centre commercial ur-

bain, dans les établissements scolaires de la ville et à la campagne Nous avons effectué de nombreuses tournées dans la région en 1978 et au début de 1979. Pour compléter cette documentation de première main nous avons eu aussi recours à l'enquête indirecte par l'intermédiaire des instituteurs qui permettent de couvrir toute une région vaste et difficile à sillonner pour un enquêteur solitaire. Outre les données élaborées à partir des recensements généraux, surtout ceux de 1960 et 1970, en ce qui concerne les aspects démographiques, nous avons aussi utilisé les statistiques officielles fournies par les différents établissements publics et que nous avons consultées nous-mêmes à leurs sièges: office agricole, registres de l'Etat Civil, établissements scolaires etc...

Nous nous sommes efforcés, en dépit de toutes sortes de difficultés, de mener une enquête aussi complète que possible. Nous n'avons pu éviter des lacunes, des imprécisions, des incertitudes même: le territoire est étendu, la population méfiante et la situation instable. Nous espérons néanmoins répondre, au moins partiellement, à la question posée et, ce faisant, contribuer à mettre en évidence la personnalité et l'originalité de la région de Salamieh.

LIVRE 1

**PRÉSENTATION DE
SALAMIEH ET SA RÉGION**

Salamieh

"Salamieh, larme versée par les Romains
sur le premier captif qui s'est détaché
avec ses dents et mourut en rêvant
aux oiseaux.

Salamieh, la fillette qui a trébuché
sur la bordure de l'Europe en jouant
avec ses boucles "fatimides" et ses
cheveux dorés et, tombée à genoux,
elle a longtemps pleuré et depuis lors
sa poupée git dans la mer et ses mains
étalées dans le désert.

Agressée au Nord par la frayeur,
par la tristesse au Sud, par la
poussière à l'Est et à l'Ouest par
les larmes et les guitares.

Ses fleurs ne s'ouvrent pas dans le
sable car les "voiles" sont repliées
dans ses boutons.
Ses arbres n'arrivent pas au ciel
car ils n'aiment pas la solitude,
même céleste.

A chaque lanterne, un papillon, à
chaque agneau, une clochette et à
chaque vieille femme, une chaufferette
et une "abayé". (1)
Mais Salamieh est toujours triste car
ses oiseaux sont sans abri."

M. Al-Maghout

(1) grande cape de laine brute.

I - LA LOCALISATION de SALAMIEH et de son ENVIRONNEMENT

L'implantation d'une région joue un rôle très important sur l'évolution des différents caractères, soit positivement, soit négativement .

1 - la situation

La région de Salamieh se trouve près du centre de la Syrie, un peu décalée vers le Nord et suffisamment éloignée de la Méditerranée (environ 100 km) pour qu'elle n'en subisse pratiquement pas l'influence . Elle occupe une superficie de 4 025,5 km² (1), soit 2,1 % de la superficie totale de la Syrie .

Elle mord sur diverses unités administratives : le Mohafazat de Hama de l'ouest, avec les Mohafazats d'Alep et aussi de Hama du Nord, avec le Mohafazat de Raqqa de l'est et enfin avec le Mohafazat de Homs de l'Est et du Sud (fig. 2) .

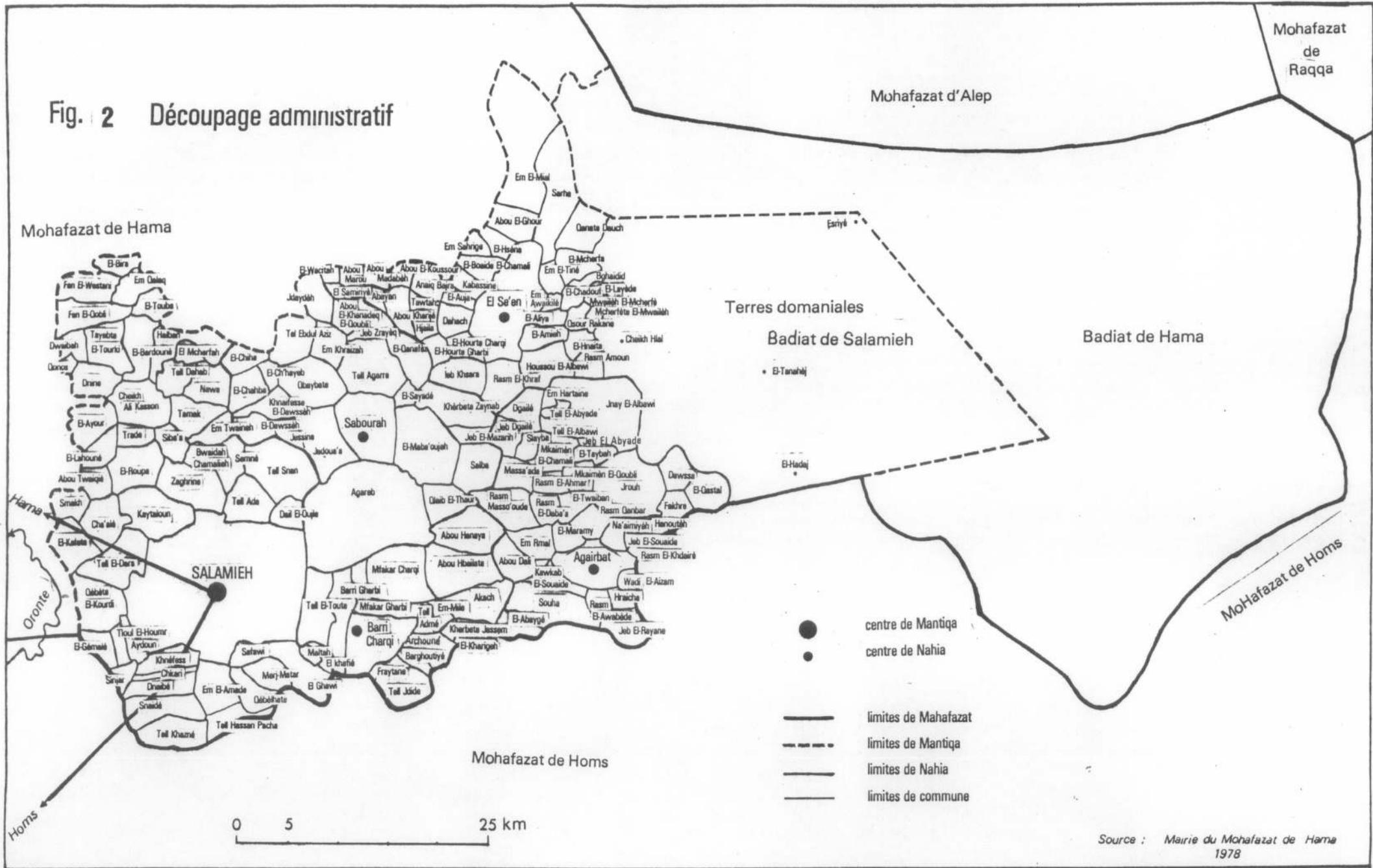
Quant à la ville de Salamieh, elle se situe à 33 km au S.-E. de Hama et 48 km au N.-E. de Homs . Elle est installée approximativement à 35° de latitude Nord et 37° de longitude Est, dans la moitié occidentale de la région qu'elle commande .

Ces données géométriques sont insuffisantes pour caractériser un territoire qui, fondamentalement, tire parti de sa position à la lisière du désert depuis des millénaires, domaine des éleveurs de moutons (Bédouins nomades ou semi-sédentaires) et à proximité de deux grandes villes (Hama et Homs) . Il intercède entre ces deux mondes, localement appelés "Ma' amourah" et "Badia" ; la première appellation désigne la région habitée par les sédentaires, dont la limite orientale suit approximativement l'Oronte, la deuxième correspond au désert sillonné par les nomades .

(1) : Office Agricole de Salamieh (O. A.)

pour la signification des sigles abrégés, voir : notes au lecteur page.

Fig. 2 Découpage administratif



Source : Mairie du Mohafazat de Hama 1978

Salamieh favorise leurs échanges et fut à l'époque romaine un des points d'appui du "limès" (cf. le Passé) . Ultérieurement, elle s'originalisa en tant que centre de la philosophie ismaélienne après avoir joué, semble-t-il, un rôle important dans le domaine religieux à l'époque byzantine (une vingtaine de diocèses) .

2 - l'origine du toponyme

Le toponyme d'une localité recèle souvent une signification géographique ou historique .

Dans les textes anciens, le nom de la ville s'écrivait "Salamyah" . On ne connaît pas exactement l'origine de ce nom, mais les historiens émettent plusieurs hypothèses :

- à l'époque hellénistique, après la victoire décisive sur les Perses qui aurait eu lieu en 480 avant J.C. près de l'actuelle Salamieh, les Grecs auraient donné à cet endroit le nom d'une ville de Grèce (1) : Salamis (2) .

- D'autres, supposent qu'elle fut le refuge des cent personnes rescapées d'un massacre . Or, les mots "cent" et "sauvés" se traduisent en arabe par "sélém miyah" .

- La ville se trouve dans une vallée qui connaît presque tous les ans des inondations appelées, en arabe, "sail miyah" .

Nous accordons notre préférence à une dernière hypothèse, fondée sur la présence de sources abondantes à quoi peut également correspondre l'expression "sail miyah" .

Enfin il faut signaler que Salamieh a été temporairement rebaptisée "Oum al-Qahira" c'est-à-dire "la mère du Caire" (3) . Car le Caire fut construit vers l'an 1 000 par les Fatimides qui étaient des Ismaéliens, or le fondateur de cette dynastie : Al-mahdi, était originaire de Salamieh .

(1) Comme Alexandrie, après la conquête de l'Égypte en 332 avant Jésus-Christ.

(2) Salamis est une figure de la mythologie associée à l'île de Salamis dont la ville principale est Salamine. Il y a aussi Salamine à Chypre appelée en Grèce : Salamis qui subit l'influence égyptienne et phénicienne.

(3) Al-Qàhira veut dire en arabe "la dominatrice ou la victorieuse".

3 - la situation administrative et les limites de la région étudiée

Actuellement, dans le cadre de l'administration syrienne, la ville de Salamieh est le chef-lieu de la "Mantiqa" (1), qui est incluse dans le Mohafazat de Hama.

Cette circonscription contient 5 Nahias, soit 162 communes réparties comme suit :

Nahia de Salamieh avec	52 communes
Nahia de Sabourah avec	26 communes
Nahia d'El-Se'en avec	34 communes
Nahia d'Agairbat avec	34 communes
Nahia de Barri Charqi avec	16 communes

Les deux dernières Nahias ont été créées récemment : Sabourah en 1975 et Barri Charqi en 1978. D'autre part, la Nahia d'El-Se'en inclut d'autres territoires appartenant au domaine de l'Etat, soit dans la "Badia" de Salamieh, soit dans la "Badia" de Hama (fig. 2). Ce sont des territoires sans limites précises, simplement dénommées "Localités", car sur les terres domaniales, les habitants n'ont pas le droit de posséder le sol, bien que l'on y trouve des villages importants : Cheikh Hlal, Esriyé, El-Tanahège, El-Hadaj, etc... (fig. 2). Enfin, dans l'ensemble des communes, on recense 183 hameaux qui se trouvent essentiellement dans la moitié occidentale de la région.

La délimitation de la région étudiée soulève des problèmes car son tracé a subi des modifications, surtout dans la partie orientale : le domaine de l'Etat y est considéré comme zone protégée de pâturages.

(1) L'organisation administrative syrienne se présente comme suit : le Mohafazat est l'équivalent d'un département en France, la Mantiqa d'un arrondissement, Nahia d'un canton et la Qarya ou le belda, la commune.

Faute de cadastre, c'est un territoire que se disputent les Mohafazats de Hama, de Homs et de Raqqa . Par exemple, la superficie de notre région atteignait $4\,513\text{ km}^2$ en 1969 et seulement $4\,025\text{ km}^2$ en 1973 (1) . Par contre, la carte que nous présentons (fig. 2) donne à la région de Salamieh une superficie d'environ $5\,500\text{ km}^2$, et même si l'on enlève la superficie concernant la "Badia" de Hama, qui est d'environ $2\,200\text{ km}^2$, on n'arrive pas à la superficie officielle de notre région : $4\,025\text{ km}^2$. Cela tient à ce que nous avons adopté les tracés, pour parties géométriques, qui apparaissent sur la plupart des cartes administratives, utilisées par les établissements publics ; bien qu'ils accordent à la Mantiqa une superficie inférieure à celle qui apparaît sur les registres de l'Etat .

De cette manière au moins, toutes les localités existantes dans l'Est sont incluses dans les limites adoptées . N'en demeure exclue que la "Badia" de Hama, où ne se pratique que l'élevage . Dans le chapitre consacré à cette activité, nous élargirons la carte (cf. chap. IV, p.173) .

(1) source: *annuaire statistique de Mohafazat de Hama de 1974, tableau 34.*

II - LE MILIEU NATUREL

Pour comprendre toute activité humaine spatialisée, il faut connaître d'abord le cadre dans lequel elle s'exerce, surtout pour une région comme la nôtre qui s'allonge d'Ouest en Est, de telle sorte qu'elle se trouve à cheval sur les domaines semi-aride et aride . Mais dans cette présentation du milieu naturel, nous ne prétendons pas procéder à une analyse intégrale de géographie physique . Nous nous bornerons à évoquer les différents éléments de ce milieu, dans la mesure où ils permettent de mieux comprendre ses aptitudes et ses contraintes .

1 - le relief

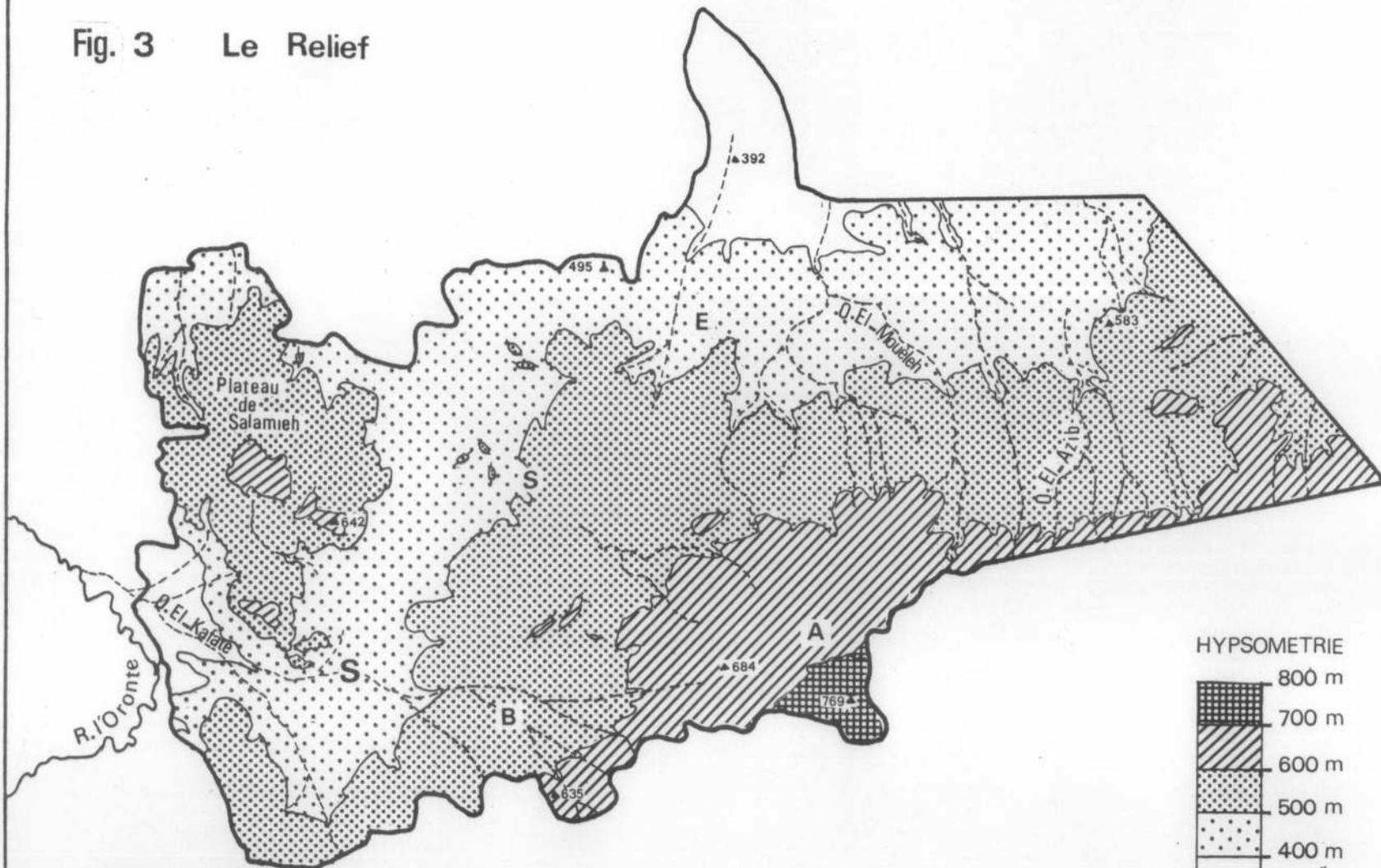
La région de Salamieh n'est pas une unité de terrain en soi . Elle se situe sur la partie Sud du plateau d'Alep, lequel est borné : au Nord, par la frontière syro-turque (1), à l'Ouest par le massif occidental, à l'Est par la vallée de l'Euphrate, et au Sud par la chaîne palmyrénne septentrionale . La localisation de notre région lui confère des aspects propres :

- elle occupe le piémont, à faible pente, de la chaîne palmyrénne septentrionale, sur lequel sont installées des vallées qui se dirigent vers les dépressions du Nord . Par exception, celle de Salamieh aboutit à l'Oued El-Kafate, affluent de l'Oronte . Ce dispositif divise la région en deux : une partie qui appartient au domaine endorique, et une autre qui appartient au domaine exoréique .

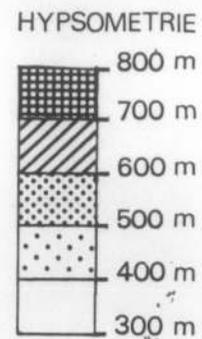
(1) au-delà de laquelle, il se poursuit jusqu'au pied des Taurus.

(2) certains géographes tendent actuellement à donner à cette chaîne une certaine originalité et à la différencier de la chaîne palmyrénne méridionale : d'où la dénomination de "Montagnes Centrales". Ils justifient cette distinction par des arguments morphologiques et structuraux. Voir à ce sujet, en particulier : A. A. Al-Salam ; "La Géographie de la Syrie", Damas 1973 (en arabe).

Fig. 3 Le Relief



Source: D'après la carte géologique de la Syrie (1/500.000); établie par l'expédition géologique soviétique en Syrie en 1964.



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

- la majeure partie de la région se tient entre 500 et 700 m . Seul, un petit secteur est plus élevé, au contact de la montagne El-Balaas .

- on note l'existence d'un plateau tabulaire dans la partie occidentale (fig. 3) qui s'élève de 150 à 200 m au-dessus des plaines environnantes : le plateau de Salamieh entouré d'une corniche . Au Sud de ce plateau, on trouve quelques buttes, comme par exemple le "Djebel Chemaimisse" (550 m) à l'Ouest de la ville, buttes qui témoignent de l'ancienne extension du plateau de Salamieh .

- au Nord, une dépression (392 m) attire les cours d'eau . D'autres se terminent plus loin, hors de notre région, dans plusieurs petits sebkhas .

- enfin, sur ces horizons plats s'élèvent un certain nombre de "tells" qui manifestent de l'ancienneté du peuplement .

Dans l'ensemble, la région ne présente guère de contrastes . Le paysage dominant associe un plateau régulier à des vallées peu marquées et des dépressions larges . Les vallées, nettes mais peu incisées, ont des versants doux . Elles ne connaissent d'écoulement que durant la saison des pluies qu'elles conduisent vers les dépressions du Nord ou l'Oronte . L'eau n'y reste guère dans les bas-fonds . Ces organismes débiles sont appelés "Se'en", d'où le nom de l'un des villages .

2 - aspects de la géologie

Du point de vue structural, la région correspond au contact entre la plate-forme paléogène, relativement stable, d'Alep, et la marge du plateau arabique accidenté au Miocène par la surrection des modestes chaînes palmyréennes .

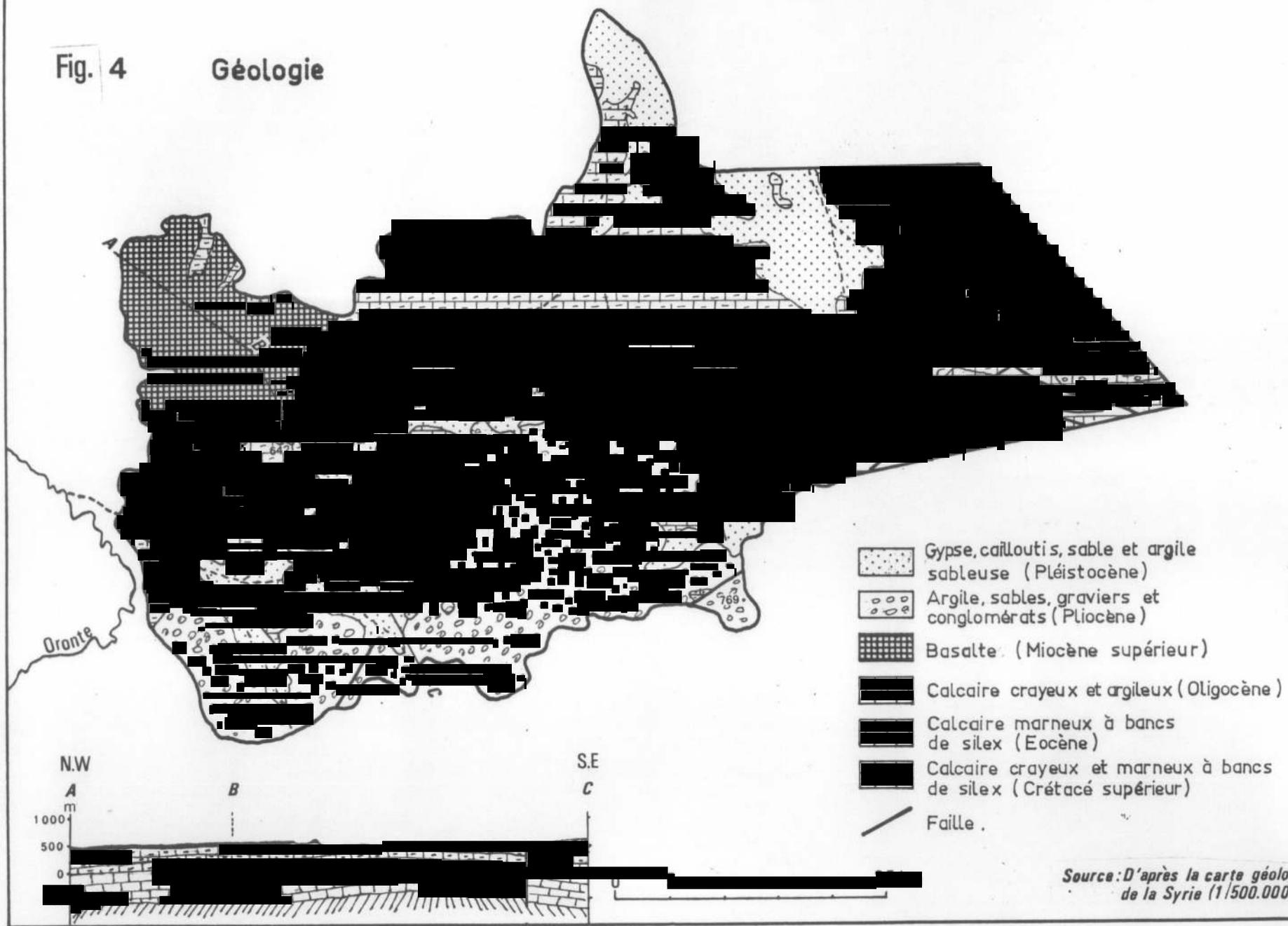
La structure est essentiellement tabulaire (fig. 4 coupe géologique) sauf à l'Est où l'on trouve des failles .

La majeure partie des affleurements est constituée de calcaires : calcaire marneux, calcaire crayeux, avec des bancs de silex attribués au Crétacé supérieur et au Paléogène . Ces formations ont subi des déformations tectoniques qui ont contribué à un plongement des couches vers le N.E. où le Néogène supérieur (Pliocène) s'est déposé . Les matériaux néogènes sont composés essentiellement d'argiles, de sables, de graviers et de conglomérats grossiers . Leur nature continentale prouve que tout le secteur était définitivement émergé .

Dans l'Ouest, il existe une couverture basaltique formée par des laves basiques étalées sur une grande partie du plateau d'Alep ; dans notre région, il y en a 300 km² . Elles témoignent d'émissions fissurales datées du Miocène supérieur .

Les formations pléistocènes sont localisées dans les basses vallées du Nord et le réseau d'El-Kafate . Il s'agit essentiellement de gypse (surtout dans le Nord), de cailloutis, de sables et d'argiles sableuses. Il en existe, d'autre part, attribuées au Quaternaire inférieur, sur le haut du piémont montagneux, au S.E. de la région : ce sont des brèches parfois recouvertes par des éléments plus fins ou d'une couche très mince, "voile", de croûte calcaire .

Fig. 4 Géologie



-  Gypse, cailloutis, sable et argile sableuse (Pléistocène)
-  Argile, sables, graviers et conglomérats (Pliocène)
-  Basalte (Miocène supérieur)
-  Calcaire crayeux et argileux (Oligocène)
-  Calcaire marneux à bancs de silex (Eocène)
-  Calcaire crayeux et marneux à bancs de silex (Crétacé supérieur)
-  Faille

Source: D'après la carte géologique de la Syrie (1/500.000)

3 - climat

"Salamieh, promets-moi un nuage qui passe un matin dans mon esprit.

Comme un oisillon qui enlève sa peine avec son joli bec et qui vivifie la "sécheresse" de mon exil."

F. Khadour

La position de la Syrie, entre 37,30° et 32,30° de latitude, lui confère des caractéristiques de transition entre les climats, subtropical au Sud et tempéré au Nord . D'autre part, la façade qu'elle possède sur la Méditerranée orientale place le pays sous l'influence maritime, caractérisée par des dépressions cycloniques venant du Nord et du N.W déjà affaiblies, mais renforcées grâce au centre de Chypre, avant qu'elles n'arrivent sur la côte syrienne . Mais cette influence est très limitée à cause de la barrière montagneuse (Alaouites et Mont Liban) . Aussi, dans l'arrière-pays, c'est le climat continental qui domine . On assiste à une dégradation spectaculaire . La moyenne annuelle des précipitations diminue progressivement : de plus de 1 000 mm sur la côte, elle descend à 300 mm à 100 km à l'Est, rarement plus de 200 mm à 150 km de la mer .

De ce point de vue, notre région est mal placée : à cheval sur la limite entre le climat semi-aride et le climat aride (1) . Mais grâce à la trouée du Homs qui sépare le massif alaouite du Mont Liban, elle n'est pas absolument inaccessible aux ultimes effets des vents de la mer (2) .

(1) ce climat fut appelé dans les années cinquante : le climat "syrien".

(2) la région de Homs en tire en bien meilleur parti.

La région de Salamieh possède sept stations météorologiques : de seconde classe (stations climatiques) et de troisième classe (postes pluviométriques), selon la classification syrienne . Ce sont, de l'Ouest vers l'Est, (fig. 6) :

<u>Site des stations</u>	<u>catégorie</u>	<u>Altitude en mètres</u>
El-Kafate	3	370
Cheikh Ali Kassoun	3	628
Salamieh	2	480
El-Se'en	3	450
Agairbat (Ukairébat)	2	685
Wadi El-Azib	2	540
Esryé	3	580

En fait, nous ne pouvons guère compter sur ces stations, car leurs enregistrements ont souffert de plusieurs interruptions . D'autre part, les stations de troisième catégorie (ou ordre) ne mesurent que les précipitations . Nous allons essayer d'utiliser les chiffres de deux de ces stations qui sont soumises, l'une au climat semi-aride (station de Salamieh), et l'autre au climat aride (station de Wadi El-Azib) . La distance entre les deux est d'environ 90 km .

a) - les températures

Notre région connaît des taux élevés d'ensoleillement ; entre 2 700 et 3 200 heures par an (1) . D'où le sens de beau temps, qui signifie un jour solié, n'existe pas ici . Pour un cultivateur, le beau temps, c'est un jour pluvieux .

(1) La moyenne nationale est entre 2700 et 3400 heures par an. Pour la période 1955-1971, source : A. A. Salam, *op. cit.* p. 236.

Nous insisterons sur les deux saisons principales, étant entendu que les deux autres saisons ne sont que des phases brèves de transition entre l'été et l'hiver .

En hiver, la région tombe sous l'influence des différents Anticyclones que la Syrie connaît pendant cette saison : l'Anticyclone Russe, les hautes pressions des Açores "qui se soudent à celles de l'Asie centrale" (1) . Pendant cette saison, on connaît les basses températures, et le mois de Janvier, c'est le mois qui présente la moyenne mensuelle la plus basse, comme le montre le tableau suivant :

TABEAU (1)

Les moyennes des températures annuelles des mois de Janvier, et d'Août (1961-1972)

Station météo.	moyenne de Janvier	moyenne d'Août	moyenne annuelle
Salamieh	6,7°	26,3°	16,8°
W.El-Azib	6,8°	29°	17,8°

Source: Direction météorologique (D.M.) de Damas

D'autre part, en hiver, la région tombe parfois sous l'influence de l'Anticyclone arabo-saharien qui dirige un flux synoptique de secteur Est et Sud-Est modéré, et fait régner un beau temps général à l'instar des autres types anticycloniques, fréquents au Proche-Orient" (2) .

Dans le tableau précédent, on constate que la moyenne annuelle est élevée, et entre les températures de l'hiver et de l'été, remarquable . D'autre part, on remarque qu'en Janvier règne une évidente uniformité, car dans la région les altitudes ne représentent pas assez de contrastes pour que les températures subissent des valeurs variables . Par contre, cette uniformité est absente en été entre partie occidentale et partie orientale dans notre région (tableau 1) .

(1) J. Kerbe : "climat, hydrologie et aménagements hydro-agricoles de Syrie (thèse es-lettres) Université de Bordeaux III - 1979, A, p. 59.

(2) J. Kerbe : *idem*, p. 60

Quant aux extrêmes absolus, la région connaît des températures très élevées en Juillet : $42,3^{\circ}\text{C}$ en 1973, ou très basses en hiver, surtout au mois de Janvier : -8°C en 1971 et $-4,9^{\circ}\text{C}$ en 1975 (1) .

Globalement, on peut émettre les remarques suivantes :

- les basses températures se produisent durant la saison des pluies . Le gel est fréquent entre Décembre et Mars . Il handicape les cultures et est favorisé par l'existence d'un ciel clair en plein hiver . C'est l'une des caractéristiques des zones tombant sous l'influence de l'Anticyclone Russe .

- l'été est la saison des températures élevées, lesquelles croissent encore vers l'intérieur .

- l'amplitude diurne est considérable dans l'intérieur syrien (climat continental) . Cela joue un rôle important sur les processus biologiques et physiques . Cette amplitude atteint 15°C et plus pendant l'été, aussi bien que l'hiver .

- Faute de contrastes du relief, la région ne connaît pas d'inversion de températures .

b) - les vents

En général, la Syrie est offerte à deux types de vents . Le premier correspond aux vents de l'été qui viennent du Nord et du Nord-Ouest à cause des mouvements autour de la dépression indienne qui s'allonge sur le golfe arabe . L'autre type rassemble les vents d'Ouest et de Sud-Ouest associés aux passages des cyclones méditerranéens .

Toutefois en hiver les dépressions venant de l'Ouest attirent temporairement des vents du Nord et du Nord-Est, surtout ceux issus des Anticyclones de l'Asie . En revanche, en été, ce sont les vents occidentaux qui dominent la situation, même les vents secs venant de l'Asie n'arrivent pas directement en Syrie comme en hiver, ils tournent autour de la zone dépressionnaire qui s'étend jusqu'à Chypre (2) .

(1) Le minimum record enregistré en Syrie fut de -23°C à ALEP et -21°C à Salamieh en 1950. Source : A. Moussa "Le climat de la Syrie" Damas 1979 (en arabe).

(2) A. Moussa : idem, page 76.

Pendant cette saison chaude on connaît de fréquentes périodes de calme résultant d'une dorsale appartenant à l'Anticyclone Indien qui pousse les cyclones venant de l'Ouest vers le Nord du pays . D'où, l'été est la saison du calme, des températures élevées et du ciel clair .

Dans l'ensemble, les vents occidentaux sont dominants dans la région (taux de fréquence des vents d'Ouest et de Sud-Ouest : 80 %) : les arbres inclinés vers l'Est, que l'on voit partout dans la région, en sont les témoins . Quant à la vitesse des vents, la moyenne quotidienne est de 4,6 m/s en Juillet et de 2,9 m/s en Janvier (1) . Néanmoins l'hiver connaît des vents éventuellement plus vifs que l'été : 13 m/s au mois de Janvier en 1973 à Salamieh . D'autre part, il arrive que s'élèvent des vents forts chargés de poussière, venant du Sud-Ouest, du Sud et du Sud-Est soit le vent "Khamasine" (2) (Sud-Ouest) soit d'autres vents appelés par les fronts chauds produits par le "Khamasine", venant d'Arabie ou du Sahara .

Mais ces vents ne sont pas aussi fréquents dans notre région que dans les autres secteurs orientaux de la Syrie (à Abou Kamal : 22 jours pendant l'année, Hama : 4 jours seulement) . Ils soufflent essentiellement en Avril et Mai . D'autre part, des vents régionaux se produisent à cause des amplitudes thermiques pendant l'été (le réchauffement du sol qui forme des "Colonnes de Sables" (3)) . Mais ces vents ne jouent pas un rôle important et ne durent pas longtemps .

En définitive, les vents de l'Est ou du Sud-Est sont secs (chauds en été, froids en hivers) tandis que les vents occidentaux sont humides et apportent les pluies pendant l'hiver et la fraîcheur pendant l'été . C'est ce qu'exprime le proverbe populaire : "l'air occidental a réjoui mon coeur, et l'air oriental a séché mes artères" .

-
- (1) ces chiffres concernent la station de Hama car à Salamieh, nous n'avons pas obtenu de bonnes données qui peuvent nous autoriser de réaliser la "rose des vents" mais nous pouvons compter sur les données de la station de Hama qui n'est pas loin de Salamieh et que ses chiffres sont assez proches de ceux de Salamieh en ce qui concerne les vents.
- (2) Ce sont des vents forts qui prennent naissance en Afrique du Nord. Ils arrivent en Syrie du S. W. pendant le printemps.
- (3) Ils sont appelés ainsi par J. Kerbe op. cit., p. 173. On les appelle localement "zamoua'a".

c - les précipitations

L'eau représente l'élément primordial pour la vie, dans notre région comme partout . Là où l'eau n'existe pas, l'homme aussi est absent, surtout quand on sait que 95 % des terres cultivées dans la région sont en cultures sèches . La nappe phréatique dépend essentiellement des précipitations annuelles .

Parmi les différentes formes de précipitations, la pluie occupe la place la plus importante . Elle est fournie par les cyclones et leurs vents occidentaux qui absorbent l'humidité en passant au-dessus de la Méditerranée . Mais le phénomène de condensation étant régi par la température, les pluies ne tombent qu'en hiver, et épisodiquement dans les saisons de transition . En outre, l'humidité relative atteint ces taux les plus élevés pendant l'hiver (fig. 5) .

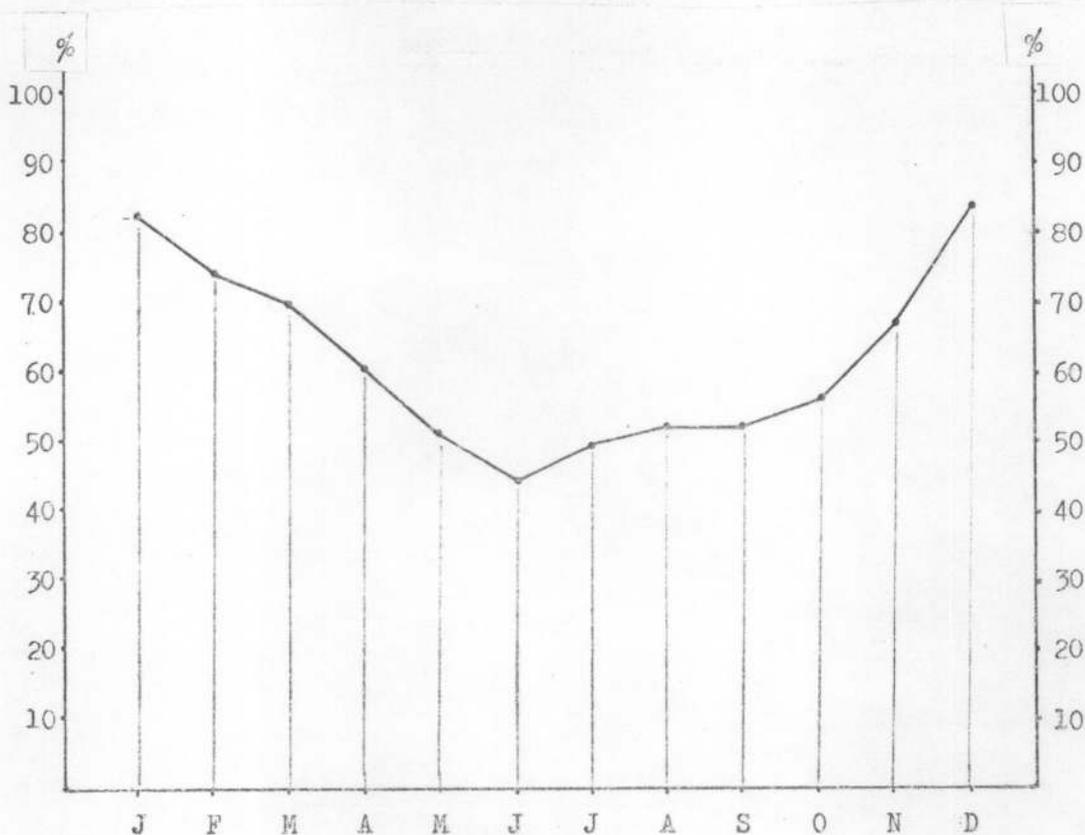
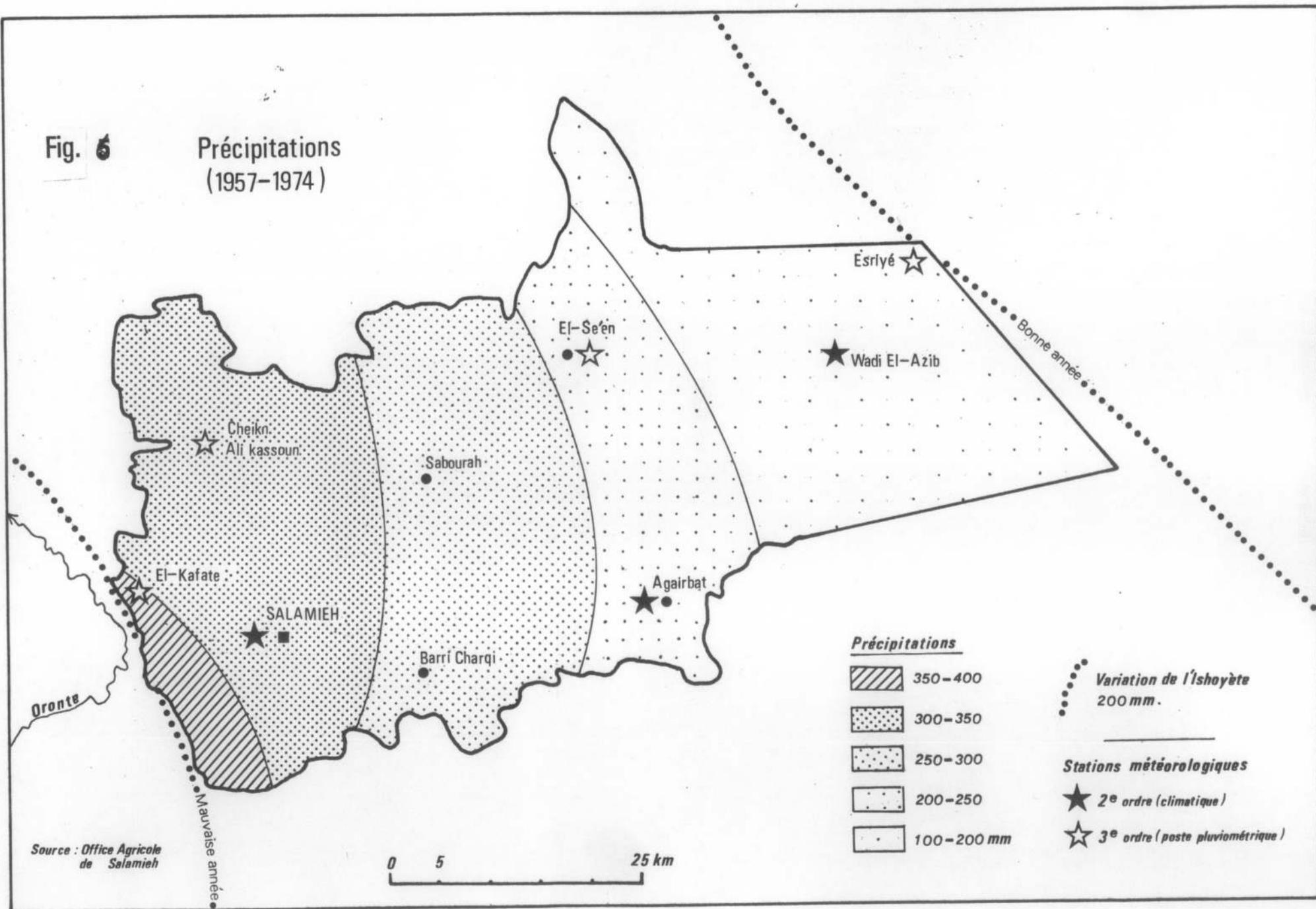


Fig. 5 L'humidité relative (1957-1974)
à Salanieh

Fig. 6

Précipitations (1957-1974)



Pour une période de 18 ans (1957 -1974) on a constaté que la moitié des pluies tombe en hiver et le reste au printemps et en automne, comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU (2)

Répartition saisonnière des pluies : en % des précipitations annuelles (1957-1974)

station	Automne	Hiver	Printemps	Eté
Salamieh	16,9'	55,1	26,8	0,8
El-Azib	15,5	44,8	38,8	0,9

Les pluies se manifestent dès le mois de Septembre, mais souvent, à ce moment-là, elles sont de type orageux, du fait de la chaleur qui règne encore pendant ce mois . Durant la période considérée, Septembre n'a connu des pluies que six années .

Le phénomène qui caractérise la région est l'irrégularité annuelle, saisonnière et même mensuelle des pluies, et ce, d'autant plus qu'on va plus à l'Est . Prenons à titre d'exemple les années 1960 et 1967 ; la première était une mauvaise année, et la deuxième une bonne :

TABLEAU (3)

Précipitations comparées entre bonne année (1967) et mauvaise année (1960) dans deux stations météorologiques de la région de Salamieh.

station	la bonne année 1967	la mauvaise année 1960
Salamieh	539,6 mm	131,5 mm
El-Azib	333,5 mm	69 mm

La différence est considérable et pèse lourdement sur l'activité économique .

La région a connu plusieurs périodes pauvres en pluies: 1922-1925, 1930-1934, 1939-1942, 1945-1947, 1954-1960, 1963-1966, 1969-1971 (1) .

La mauvaise distribution intra-annuelle des pluies est évidente dans le tableau 2 : 82 % du total tombent pendant l'hiver et le printemps . Il en résulte une longue période de sécheresse qui s'étend souvent du mois de Mai au mois d'Octobre compris . Ainsi, en 1974, pendant 7 mois (Avril à Octobre) il ne tomba que 20 mm .

De même, on constate une irrégularité mensuelle remarquable : en 1961, 30 % des pluies sont tombées durant le seul mois de Janvier (88,5 mm) .

Ces précipitations d'origine cyclonique prennent à l'intérieur, et surtout pendant les saisons transitoires, un caractère orageux et causent des inondations qui sont néfastes pour l'agriculture . Les torrents secs se remplissent d'eau pendant quelques jours : par exemple, en 1961, au mois de Novembre, 37,5 mm sont tombés en un seul jour (12 % des précipitations de cette année), cause d'une inondation qui ravagea la ville de Salamieh et détruisit plusieurs maisons .

On constate bien la rapide diminution des précipitations de l'Ouest vers l'Est (fig. 6) comme partout en Syrie . D'autre part, à cause de la fluctuation des hauteurs annuelles, on constate sur la carte des précipitations (fig. 6) que l'isohyète de 200 mm se déplace : elle recule vers l'Ouest pendant les mauvaises années, et même au-delà de notre région, et elle avance vers les steppes désertiques pendant les bonnes années . Dans ce dernier cas, les éleveurs de mouton en tirent bénéfice .

(1) source : A. A. Al-Salam, *op. cit.*, p. 256

La répartition mensuelle des pluies montre bien la différence entre la partie occidentale et la partie orientale de la région (fig. 7).

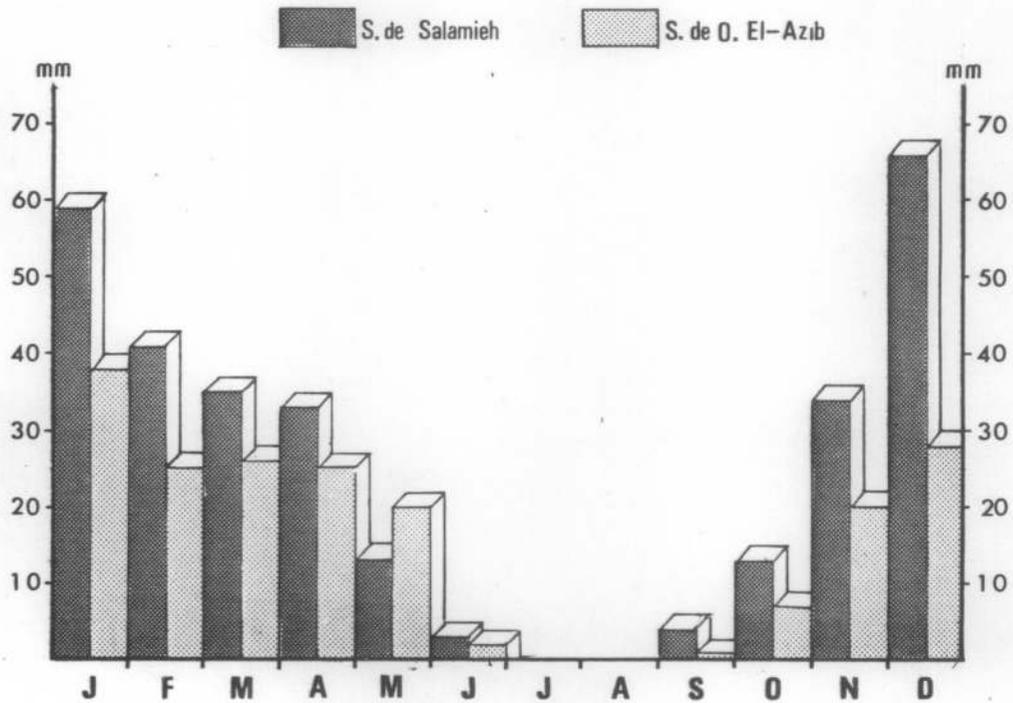


Fig. 7 : Répartition des précipitations mensuelles (1957-1974) entre deux stations météorologiques de la région de Salamieh.

La combinaison des régimes pluviométrique et thermique que tend à atténuer ces différences régionales . C'est ce qui apparaît (fig. 8) Toutefois, la partie occidentale bénéficie d'un capital hydrique moins limité grâce à ces pluies un peu plus abondantes .

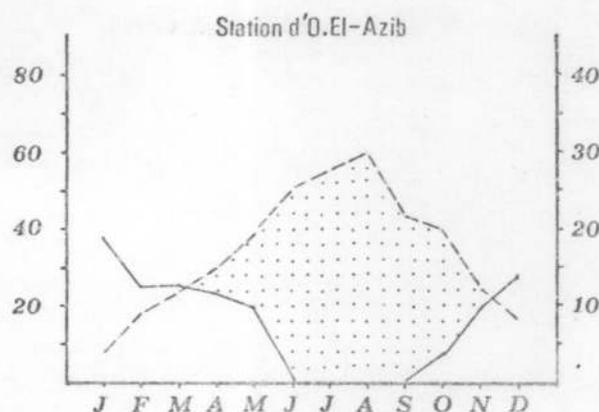
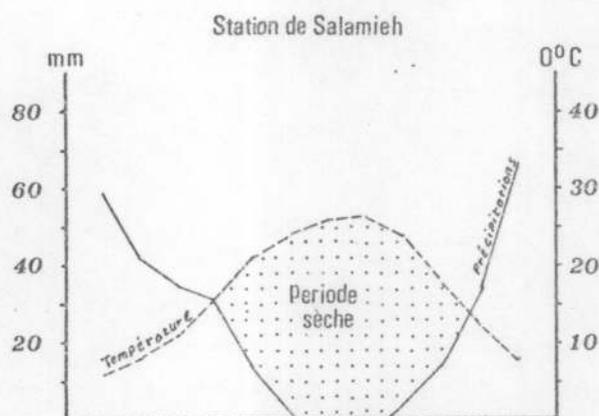


Fig. 8

courbes thermiques et pluviométriques des deux stations .
(1957 - 1974)

Si la pluie est la forme normale des précipitations, la neige n'est pas inconnue : une fois par an, il arrive qu'elle tombe par l'intervention des masses d'air froid venant du Nord-Est (Anticyclone Sibérien); en 1968, en 1972 et en 1978, la région était couverte pendant plusieurs jours d'un blanc manteau, d'ailleurs mince (5 cm en moyenne) .

Les régimes pluviométriques et thermiques sont caractéristiques d'un type de climat marqué simultanément par l'influence méditerranéenne et celle de l'Asie centrale et du Sud-Ouest asiatique (anticyclone indien). Or, notre région, dans toutes les classifications de types de climat, paraît comme une région à cheval entre les deux types : semi-aride et aride, mais au profit de ce dernier (fig. 9) ; on constate que presque toute la région appartient au domaine aride selon la classification d' Emberger (1) .

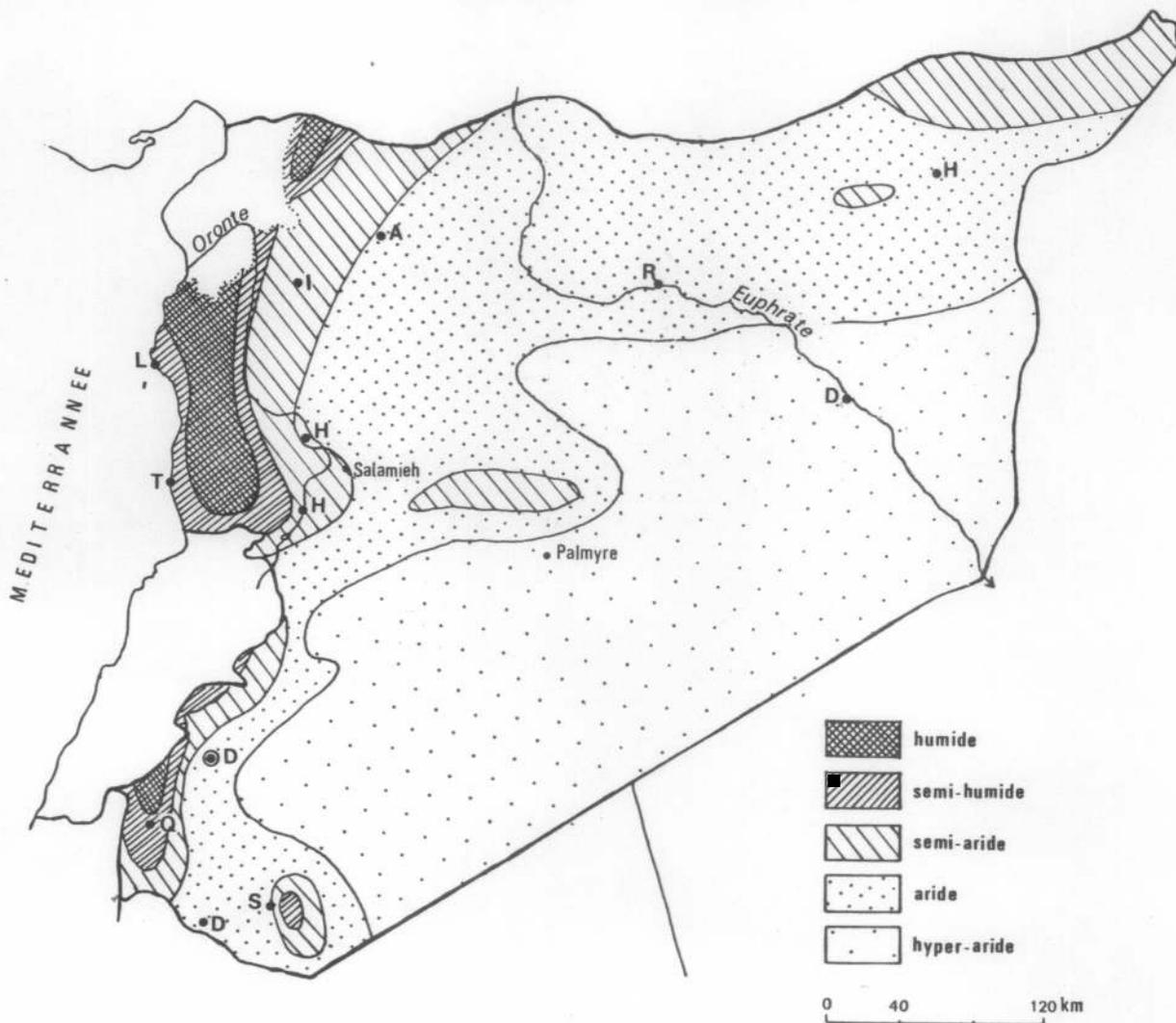


Fig. 9 Type de climat de la syrie
(classification d'Emberger)

(1) L. Emberger : "une classification biogéographique des climats"
Montpellier 1955. Cité par A. Moussa, op. cit., p.180

Cette classification qui relie plusieurs facteurs (températures et précipitations), paraît assez convenable à la Syrie ; surtout, on remarque l'existence d'une zone qui appartient au domaine semi-aride à l'intérieur syrien : il s'agit de la chaîne palmyrénne septentrionale qui grâce à son altitude élevée reçoit plus de précipitations que les zones environnantes . D'autres classifications donnent à la région un indice d'aridité de valeur 13,2 : Lattaquié, sur la côte (27,5) et Palmyre, à l'intérieur (4) (1) .

Enfin, le rôle des précipitations est si déterminant que l'Etat syrien a fondé sur la répartition des isohyètes, la distribution entre secteurs à économie agricole stable et instable . Dans notre région, cette distinction correspond aux zones suivantes (2) :

- zone 2-A : 400-350 mm qui est favorable à la culture sèche du blé, de l'orge et des légumineuses .

- zone 2-B : 350-300 mm ; ici, les légumineuses ne sont pas conseillées .

- zone 3 : 300-250 mm ; seule la culture de l'orge est conseillée .

- zone 4 : entre 250 et 200 mm ; c'est la zone marginale qui est utilisable pour la culture sèche de l'orge, mais la récolte risque de ne pas être assurée . Par contre, les pâturages sont convenables .

- zone 5 : moins de 200 mm ; c'est la zone des pâturages . Aucune culture n'y est autorisée .

La planification agricole, décidée au niveau administratif de la Mohafazat, est fondée sur ces bases . Elle guide l'action de l'Office agricole de Salamieh . Malheureusement, la variabilité inter-annuelle, qui entraîne la translation des isohyètes critiques, est difficile à prendre en compte par les planificateurs .

(1) D'après la formule utilisée par l'U. N. E. S. C. O. : $I = \frac{P}{T + 10}$ ou

$I =$ l'indice de l'aridité, $P =$ précipitation en mm, $T =$ température moyenne en C. Cité par Hamida : "La région d'Alep" (thèse es lettres) Paris 1959.

(2) source : Annuaire statistique de la Syrie 1977, p. 50 et l'Office Agricole de Salamieh.

4 - quelques aperçus hydrologiques

Salamieh et sa région se situent dans une partie de la Syrie où l'eau pose des problèmes : une faible moyenne des précipitations et absence de rivières ou de ruisseaux sous un soleil brûlant.

a) - l'eau de surface

Nous avons vu que la région est divisée en deux parties : une, occidentale, qui appartient au domaine exoréique et l'autre qui appartient au domaine endoréique. L'eau qui circule, pendant la saison des pluies, dans les vallées du premier domaine, rejoint l'Oronte par l'Oued El-Kafate (fig. 3). Jadis, ce cours d'eau contribuait en permanence au gonflement du débit de l'Oronte, mais actuellement, cela n'arrive que pendant les bonnes années de précipitations.

Quant au domaine endoréique, il ne possède bien sûr que des vallées à écoulement temporaire. Celles-ci sont assez nombreuses, parallèles, d'une direction dominante vers le Nord et se terminent dans des dépressions locales ou situées hors de la région. Le réseau hydrographique est relativement dense, à structure dendritique. La plupart des vallées naissent dans la chaîne palmyrénne du Nord et elles sont peu longues (longueur moyenne de 30 km). Les principales vallées de ce type sont : l'Oued El-Azib, Oued El-Mouèlèh. La plus grande partie des eaux que rassemblent temporairement ces organismes disparaît par évaporation : 18 % seulement alimentent la nappe phréatique. Elle se rassemble derrière des barrages, ou dans des dépressions qui deviennent des sebkhas.

b) - l'eau souterraine

La proximité de la surface joue le rôle le plus important dans l'exploitation des eaux souterraines, mais il faut évoquer rapidement les eaux profondes. Ce sont essentiellement les eaux des formations tertiaires : les roches de l'Eocène constituent un bon aquifère, et elles affleurent dans la partie orientale de la région (fig. 4). Les calcaires marneux imperméables supportent la nappe qui peut prendre des caractères artésiens : à Esriyé, la profondeur d'un puits artésien est de 70 m. Ces eaux sont moins profondes ailleurs.

ailleurs : 10-20 m à Oued El-Azib . Quant à leur salinité, elle est de 1,1 à 1,3 g/L (1), en majorité de chlorures .

Les autres sédiments, qui contiennent de l'eau, sont du Pliocène : dans des bancs de conglomérat et les roches sableuses en contact avec l'argile et le calcaire attribués au Paléogène . La profondeur de ces eaux varie entre 5 et 80 m . Elles contiennent moins de sel que les premières : 0,3 à 0,6 g/L, essentiellement des carbonates . Ainsi sont-elles particulièrement exploitées .

En ce qui concerne les formations quaternaires, qui se trouvent dans la plaine de Salamieh et Agairbat (fig. 4), elles contiennent une nappe phréatique reposant sur une base imperméable d'âge pliocène . Dans la plaine de Salamieh, la profondeur se tient entre 15 et 30 m et diminue vers les bordures des bassins synclinaux .

Enfin, les formations basaltiques qui se trouvent au Nord-Ouest de la région ne contiennent pas d'eau sauf au-dessous, dans l'Oligocène à des profondeurs qui dépendent de l'épaisseur de la lave (entre 10 et 50 m). Les puits sont donc rares . D'autre part, les matériaux oligocènes ne recèlent pas de quantités importantes d'eaux qui contiennent un pourcentage assez élevé de sels (0,3 à 1,4 g/L) (2) . Voici la description stratigraphique d'un puits qui a été creusé par l'Etat à 7 km au Nord de Salamieh (3) :

<u>Profondeur</u>	<u>Description lithologique</u>
0 - 20 m	Alluvions (sables, argile sableuse, cailloutis...
20 - 40	Roche calcaire tendre
40 - 160	Alternance de calcaire crayeux et calcaire argileux
160 - 246	Calcaire argileux
246 - 265	Conglomérat
265 - 292	Calcaire crayeux et argileux
292 - 421	Calcaire argileux (à 321 m, le Crétacé commence)
421 - 504	Dolomite peu fissuré

(1) Ab. Galaktionov et autres : "The Geologie of Syria"- URSS 1967, p. 53.

(2) A. A. Al-Salam, op. cit. p. 273

(3) source : Direction de Travaux Publics de Homs, 1978.

Foré dans le cadre de la recherche hydrologique, le résultat n'a pas été satisfaisant : l'eau relativement exploitable n'existant qu'entre 40 et 160 m, c'est-à-dire dans des bancs du calcaire crayeux, conservée grâce à l'existence des couches imperméables des calcaires argileux. Mais à 18 m on a trouvé une nappe phréatique dans le pléistocène. La capacité de production (3 L/s) est insuffisante pour rentabiliser son exploitation.

c) - les Qanats

Cette technique hydrologique destinée à recueillir les eaux souterraines, n'est pas particulière à la Syrie. Elle caractérise les pays arides : on la trouve en Iran (Kanats), en Irak (Kirijs) et en Afrique du Nord (Foggarats).

Une qanat est une galerie souterraine qui relie plusieurs puits et qui commence dans la partie élevée pour se terminer dans les vallées cultivées ; la distance entre les puits est d'environ 25 m. Mais on trouve quelques fois des Qanats de type ouvert (il s'agit d'un drain profond) ou des qanats composées des deux types. Souvent la qanat se termine par un canal.

Ce système de drainage des eaux souterraines est attribué aux Romains par la population locale qui parle de "qanat romaine". En fait, il remonte à une plus haute antiquité. A ce propos Moussly a dit (1) "les premières canalisations de ce type remonteraient à la période babylonienne. Pour d'autres, les Perses en seraient les premiers créateurs". Quant à Wolfart (2), "il semble que les Romains ont découvert les qanats chez les peuples qu'ils ont contrôlés, ainsi les rapports assyriens, au 12ème siècle avant J.C., citent des qanats à Palmyre". Toutefois les Romains ont développé ce système, car les qanats construites à leur époque sont bien construites. (3)

(1) N. Moussly : "Le problème de l'eau en Syrie" thèse es-lettres - Lyon 1951, p. 146.

(2) R. Wolfart : "Zur geologie und hydrogeologie von Syrien" Hanovre 1966, p. 13.

(3) ce qui prouve aussi que les Romains ne sont pas les créateurs de ce système. C'est qu'ils sont issus d'un pays humide et les qanats existent dans des régions beaucoup plus sèches : les foggarats du Sahara, par exemple.

Il y avait dans la région de Salamieh 365 qanats, 120 d'elles se trouvaient dans les parties proches de la ville ; le type dominant dans notre région, c'est le type de qanat à puits (fig. 10) . Ces accès sont soit fermés, soit ouverts . Le qanat se termine par un canal quelques fois assez long (quelques kilomètres) qui sert à l'irrigation : Dans la région, ils étaient capables d'irriguer environ 4 510 ha . 40 % d'entre elles étaient autour de la ville vers 1910 (1). Actuellement, par suite de la surexploitation de la nappe phréatique par pompage, les qanats qui avaient fait jadis de Salamieh une oasis, ne coulent plus (2) .

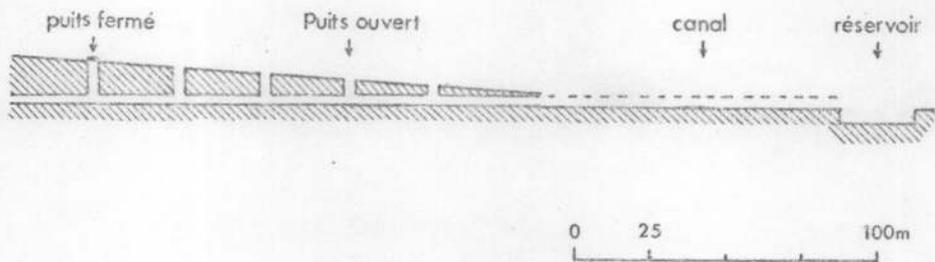


Fig. 10 : Type de qanat à puits, exemple de la qanat El-Mcherfèh (région d'El-Se'en) :
70 puits pour une longueur de 2 km environ

(1) R. Jara'atly : "Etude de l'eau dans la région de Salamieh" mémoire de licence, Université de Damas, 1968, P. 17.

(2) nous reviendrons, plus loin, sur ce point en étudiant l'agriculture (cf. p.159).

5 - géomorphologie relativement diversifiée

La région de Salamieh est découpée dans un ensemble tabulaire, mi-plaines, mi-plateaux, qui nous l'avons vu ne représentent pas de grosse différence d'altitudes. Mais le secteur Sud-Est fait partie des piémonts de la chaîne palmyrénne septentrionale (ou montagnes centrales). Celui qui est important parmi ces piémonts, c'est celui de Djebel EL-Bala'as qui est à l'origine de la plupart des vallées de la région. Cette montagne d'altitude moyenne (1 000 m), issue d'une structure plissée et faillée, ne possède guère de pentes fortes, sauf dans les endroits qui ont connu des mouvements tectoniques violents : escarpements de failles. Les interfluves sont vastes et couverts d'une couverture locale peu transportée, composée de sols sableux et argileux en graviers. Parfois cette couverture dépasse 1 m au milieu de l'interfluve. Bien que la montagne ne soit pas incluse dans la région administrative, il nous semble utile d'y faire allusion pour mieux comprendre le phénomène des vallées.

Le réseau endoréique est originaire des montagnes du Sud et se dirige vers le Nord. Toutes les vallées de ce groupe sont similaires. Relativement nombreuses, elles se rejoignent avec des angles aigus, ou, pour les principales, demeurent parallèles. Sur les piémonts, les cours supérieurs présentent une pente forte de même que leurs versants ; parfois, le profil longitudinal est irrégulier (jeune) quand la vallée traverse une alternance de roches dures et de roches tendres (calcaire, calcaire marneux et calcaire argileux), surtout au niveau du Crétacé supérieur. Ceci caractérise les cours supérieurs et une partie des cours moyens. Quant aux cours inférieurs, inscrits sur les dépôts du piémont, la pente est moins forte (9 à 15°), de sorte que les fonds deviennent plus larges, les versants plus doux (5-6° en moyenne), la largeur arrive à 500 m. Dans les resserrments des cours inférieurs, l'Etat a construit des barrages, essentiellement pour servir à l'élevage ovin (barrage El-Sib, El-Albawi, etc...) (fig. 31).

Ce modelé des vallées mûr, contraste avec les caractéristiques de jeunesse de réseaux qui ne sont pas encore hiérarchisés et unifiés.



2 - La plaine alluviale de Salamieh, au fond :
les buttes-témoins du plateau de Salamieh.

L'évolution précoce du modelé sur les cours inférieurs s'explique par l'existence des roches tendres (calcaire crayeux ou argileux de l'Oligocène) qui s'accompagne d'une topographie calme.

Les vallées orientées vers le Nord se terminent dans de vastes dépressions, tantôt fermées, tantôt ouvertes. Dans le premier cas, les dépôts donnent des sols salés. Seule l'Analasis y pousse (plante des zones arides à sols salés, appelée localement "Chnan") comme dans la dépression de Hessayé, au Sud-Est d'Esriyé (1). Par contre, dans le deuxième cas, les sols alluviaux sont fort convenables pour la culture et on y trouve des pâturages excellents, ex. : dépression d'Em El-Mial et celle de Ouadi El-Azib.

Parmi les vallées du domaine endoréique, on peut mettre à part celles qui sont les plus occidentales car les précipitations y sont plus abondantes. Dans leurs lits, il existe parfois des mares qui stockent une certaine quantité d'eau et dont l'assèchement est plus ou moins rapide en raison de la durée de la pluie. Par ailleurs, c'est le domaine de la croûte, dont la genèse exige à la fois pluie et sécheresse. Ces interfluves dans l'Ouest sont couverts de regs de croûte anguleux, produits de la thermoclastie.

Dans l'ensemble, le domaine endoréique de la région est une plaine ondulée ou un bas plateau, relativement à sa place dans l'ensemble syrien. Les bassins qui y ont été creusés sont les seuls terroirs propices à la culture, et les zones à croûtes ne constituent que des pâturages.

Quant au domaine exoréique, ses vallées sont aussi fréquemment à sec, hors la saison des pluies. Elles ne sont pas longues (entre 10 et 15 km). La principale d'entre elles est la vallée de Salamieh qui rejoint dans la plaine de Salamieh une autre vallée importante venant de l'Est. Ce réseau constitue l'Oued El-Kafate, affluent de l'Oronte (fig. 3).

Les principales artères dans cet ensemble sont celles de Salamieh et son affluent venant de l'Est qui modèlent au voisinage de la ville (d'où l'expression : "plaine de Salamieh") une surface unie couverte d'alluviums

(1) ces dépressions sont appelées localement "faydah" ex : faydah de Hessayeh, faydah de Kdaime, etc....

attribuées au Quaternaire (Pléistocène). A l'Ouest de la ville, on y trouve en stratigraphie, à 20 m de profondeur, des cailloux émoussés qui témoignent d'un ancien cycle d'érosion. Le profil de la vallée montre que son versant de droite est plus long et plus raide que celui de gauche. La dissymétrie s'explique par l'existence d'une nappe basaltique, et par l'action des vents dominants (du Sud-Ouest). Ce second facteur n'est pas essentiel puisqu'en l'absence de basalte les deux versants sont similaires. Peu avant sa confluence avec l'autre oued venant de l'Est, au Nord-Ouest de la ville, la vallée de Salamieh s'évase en petite sebkha causée par l'existence d'un seuil sur le piémont du plateau basaltique. Cette mini-sebkha (qui porte cette appellation), garde de l'eau salée pendant toute l'année. Une auréole démontre qu'elle a été plus étendue, pendant une période de pluviosité forte.

On constate une certaine différence de nature entre les alluvions qui tapissent les vallées venant du Nord-Ouest et celles venant de l'Est, du Sud-Est, et du Sud. Dans ce dernier cas, elles sont constituées essentiellement de sable.

Dans la partie Nord-Ouest de notre région, un plateau basaltique tabulaire occupe 300 km². L'altitude relative élevée de ce plateau est due au basalte qui a protégé cette zone de l'érosion. L'épaisseur de ce basalte varie entre 10 et 50 m. La surface, qui fut uniforme, a été découpée en tables, avec diminution de l'altitude (Djebel Cheikh Ali Kassoun, 628 m), un certain nombre de vallées et de buttes-témoins avec chapeaux basaltiques visibles depuis la ville (fig. 4). Les versants sont de deux types : versant raide dans la couche basaltique (corniche) suivi d'une pente moins forte correspondant aux couches tendres, principalement des calcaires crayeux de l'Oligocène. L'altération du basalte a donné de bons sols (vertiques rouges) qui justifient un certain peuplement.

Au terme de cette brève revue de la géomorphologie de notre région, on retiendra que :

- La surface de la plaine inclinée vers le Nord-Ouest, est caractérisée par de faibles ondulations. Les parties en relief sont affectées par l'érosion mécanique (physique) plus que par l'érosion hydrologique ou chimique. Cela est conforme au climat semi-aride à aride de la région, qui exclut à peu près complètement les modelés karstiques.

- La présence d'une croûte calcaire qui couvre une vaste partie du territoire, principalement dans la partie occidentale, semi-aride. Parfois, cette croûte présente une épaisseur de 1 m .

- Les secteurs les plus intéressants correspondent aux vallées, surtout dans leurs cours inférieurs dont le modelé est caractérisé par une faible incision, une grande largeur et des versants doux. Dans ces vallées, et depuis l'Antiquité, se concentrent toutes les activités humaines ; sur ces dépôts quaternaires sont édifiés la grande majorité des centres habités.

Parmi ces espaces plans, les plus importants sont : la plaine de Salamieh, la plaine de Sabourah qui la prolonge vers le Nord, et la plaine d'Agairbat. D'autre part, ces formations quaternaires contiennent une nappe d'eau retenue par les assises imperméables du Tertiaire. C'est pourquoi ce sont les principales zones des cultures irriguées par pompage. Dans la partie orientale de notre région, les oueds ont aidé aussi à la formation des bassins qui, cette fois, sont consacrés à l'élevage ovin.

6 - variété des sols et pauvreté de la végétation

La Syrie ne dispose jusqu'à maintenant d'études valables sur ses sols et leur classification. Le rapport de Van Liere, réalisé en 1952 (1), sert de référence. Bien que des travaux plus récents aient eu lieu, ils ne couvrent que les zones d'aménagement (vallée de l'Euphrate, Ghabe, etc...). Nous allons essayer de faire une description générale des sols de notre région à partir de la carte établie par Van Liere (fig. 11) et les modifications dont elle a bénéficié.

a) - les sols vertiques rouges

Ce type n'a qu'une extension réduite, essentiellement dans l'extrémité Ouest, là où les précipitations sont les plus élevées notamment sur le plateau basaltique. Leur profondeur dépend de la topographie. Ils sont profonds sur les surfaces horizontales et minces sur les surfaces ondulées, avec des cailloux (basaltiques ou de silex selon la roche-mère). Leur P.H est de 7 à 8. Si on les compare avec les sols similaires des autres régions comme celles de Hama et de Homs(2), ils ne contiennent que peu de matières organiques: taux inférieurs à 1 %. Il nous semble que ces sols sont plus proches de sols brun-rouge que de sols méditerranéens.

b) - les sols bruns (grumusol)

On ne les trouve aussi que dans l'Ouest, là où la moyenne annuelle des précipitations oscille entre 300 et 600 mm. Ils sont lourds et profonds, en outre ils contiennent une bonne proportion de carbonates de calcium, peu de matières organiques (moins de 1 %), leurs qualités agronomiques sont bonnes, à conditions de fournir de l'eau.

c) - les sols bruns-jaunes (cinnamonic)

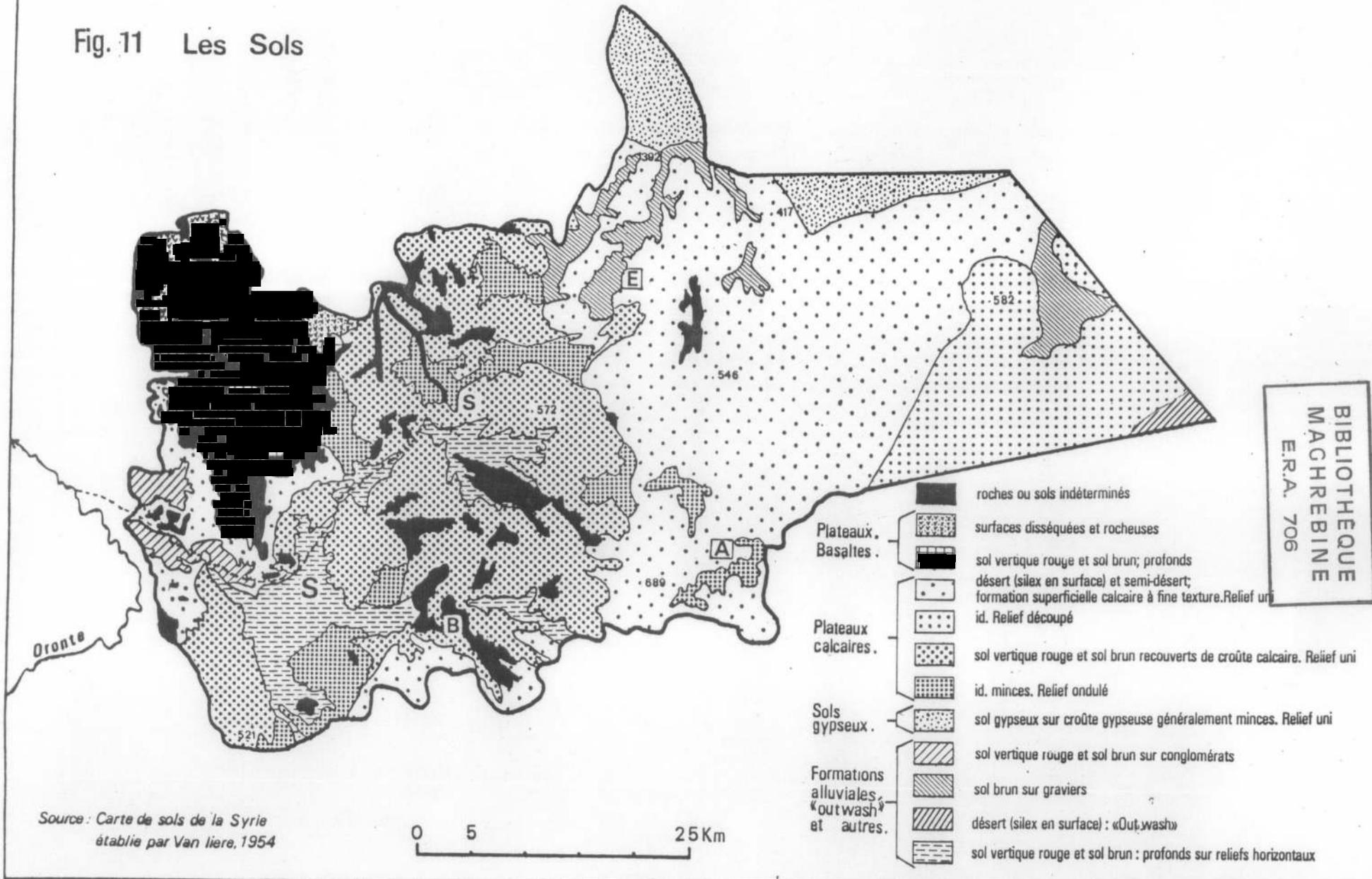
De couleur brun-clair, châtain ou jaune, ils correspondent à des conditions plus arides que les précédents : entre 150 et 300 mm de moyenne annuelle, et parfois jusqu'à 350 mm. Ils dominent par conséquent dans la région. Les taux de calcium sont élevés, parfois 50 % (3),

(1) Van Liere "L'évolution des sols Syriens" - rapport au Ministère de l'Agriculture - Damas 1954 (traduction arabe)

(2) J. Kerbe *op. cit.* p. 18.

(3) J. Abdul Karim "Remarques sur les sols du désert syrien et les conditions de leur formation" février 1979 (en arabe), p. 6.

Fig. 11 Les Sols



d'où la présence d'une croûte calcaire, soit sur la surface, soit peu au-dessous, qui entrave l'agriculture. Quelquefois ils contiennent de l'argile qui leur donne des caractères gonflants. Il s'agit d'attapulгите (1). Le P.H. de ces sols varie entre 8 et 8,5, la structure est bonne mais instable ; la proportion de matières organiques demeure inférieure à 1 %.

Vers l'Est la teinte s'eclaircit (jaune), avec une texture en mottes dans les creux ou sur les interfluves. Sinon, c'est-à-dire sur les topographies disséquées de piémont, ils sont plus minces et plus caillouteux (fig. 11

d) - les sols désertiques

Ils concernent les terres domaniales de l'intérieur syrien, là où il tombe moins de 150 mm/an. La plupart d'entre eux recouvrent des surfaces horizontales faiblement découpées. Ils ne contiennent pas une proportion élevée de sable, comme les sols désertiques d'autres régions : environ 50 % (en Egypte : 95 %). Ainsi sont-ils cultivables là où l'eau est disponible : à El-Qastal par exemple. Ils conservent mal l'humidité. La couleur dominante est la grise. Ils ne contiennent qu'une faible proportion de matières organiques (inférieure à 1%) et leur P.H. atteint 8,5.

e) - les sols gypseux

Ces sols se constituent dans les mêmes conditions climatiques que les sols désertiques, mais ils se caractérisent par un taux élevé de gypse. Ils se localisent dans les dépressions fermées du Nord (3). La couleur est jaune ou brun-clair et quelquefois blanche quand une couche gypseuse mince se concentre en surface. Ce qui caractérise ces sols, c'est la formation d'une croûte gypseuse saisonnière qui se dissout pendant la saison des pluies, ceci donne une structure destructive. Ils ne conviennent qu'à des plantes halophytes, comme l'Analaris. Enfin, ils sont aussi pauvres en matières organiques (inférieur à 1 %) et leur P.H. est autour de 7.

(1) M. Sankary : "Milieux et végétation des zones arides et hyper-arides de la Syrie" - Université d'Alep 1977, p. 190 (en arabe).

(2) la cartographie et la classification de Van Liere sont insuffisantes parce qu'une bonne partie du territoire n'a été étudiée que sur photos aériennes.

(3) une comparaison entre les trois cartes, géologiques, topographique et pédologique, montre bien les influences de la lithologie et du relief dans la formation de ces sols.



3 - Les sols : cailloux de basalte, dans les larges vallées du plateau de Salamieh.

f) - les sols alluviaux

Ces sols parmi les meilleurs quoique variables dans leur composition : limon, argile et sable. On les trouve essentiellement dans la plaine de Salamieh et au Sud de Sabourah où ils forment les sols les plus aptes à l'agriculture de la région. Les taux en matières organiques sont plus élevés (jusqu'à 5 %) ce qui leur confère parfois des couleurs foncées proches du noir. Ils ne souffrent pas de salinisation comme ceux de l'Euphrate et du Ghab.

Dans l'ensemble les sols de la région de Salamieh sont bruns et châtain, riches en carbonate de calcium et très pauvres en matières organiques. Les horizons ne sont pas différenciés. Selon une récente description : " le pourcentage d'azote assimilable est faible, les caractères physiques bons, et le pourcentage d'aération de l'ordre de 21-22 %. Ces sols sont convenables à la culture sauf à celles des agrumes à cause du pourcentage élevé de carbonate de calcium. Enfin, pour les améliorer il faut utiliser les engrais chimiques et organiques d'une manière régulière "(1).

En somme, il ne faut pas négliger l'action destructrice de l'homme, surtout dans la zone des pâturages où l'emblavement des terres peu propices à l'agriculture, expose les sols, déjà minces, à l'érosion éolienne.

g) - pauvreté de la végétation

La végétation naturelle, dans notre région, ne représente pas grande chose et continue de se détériorer. La couverture végétale était jadis plus étendue vers l'Est. Les responsables sont l'homme et ses animaux, beaucoup plus que l'aridité du climat. On sait que sur le Djebel El-Bala'as, les arbres atteignaient Agairbat. Ils ont été abattus par l'homme. L'utilisation abusive des pâturages et leur conversion éventuelle en terres labourées contribuent à réduire la qualité et l'extension des formations steppiques.

(1) recherches en cours actuellement en Syrie sur les végétations et les sols qui s'effectuent par une expédition soviétique.

Les espèces dominantes sont du type herbacé comme dans toutes les zones arides et semi-arides, exception faite de restes de la forêt ancienne qui colonisait la montagne d'El-Bala'as (en grande partie hors de notre région). Les arbres n'appartiennent qu'à deux espèces : le Pistachier sauvage (*Pistacia atlantica*) et le nerprun (*Rhamnus palestina*) (1), ce dernier étant plutôt un arbuste qu'un arbre.

Quant aux herbacées, ce sont essentiellement :

- des espèces palatables : *Astragalus*, *Atriplex* local, *Stipa arabica*, *Chenopodium*, *Anthemis*, *Salsala lancifolia*, etc...

- des espèces sans utilité pour les troupeaux : *Calendula*, *Analasis*, *Adonis*, etc...

Quelques unes deviennent néanmoins utilisables comme fourrages après dessiccation : *Pegonum harmala*, *Haloxylon*, etc...

Telles sont les plantes qui existent essentiellement dans la zone aride orientale. Quant au secteur semi-aride, on y trouve d'autres espèces, dont : *Poneratium*, *Scilla*, *Drujzopsis miliacea*, etc... A la transition des deux secteurs, les mélanges sont variés. D'autre part, on trouve dans la région des espèces qui appartiennent aux zones humides, et qui poussent aussitôt après les premières pluies, mais leur vie est courte (quelques jours et pour certaines d'entre elles quelques semaines), comme le "Ouahouah". En tous les cas, les plantes citées sont xérophiles.

(1) M. Sankary, *op. cit.* p. 250.

III - LE PASSE

"Une ville s'endort à la lisière du désert L'homme y créa une civilisation qui a étendu ses doigts jusqu'au bleu de la mer. Ses monuments s'endorment pour toujours sous les sables assoiffés."

A. TAMER

Pour bien comprendre l'état actuel de la région qui constitue le cadre de notre étude, il faut demander au passé des éléments d'explication . Mais son histoire reste assez obscure, car les historiens l'ont peu étudiée . Elle est toutefois citée dans les études concernant les Ismaéliens, comme le centre de cette secte en Syrie . Par contre, aucune recherche archéologique sérieuse n'a été menée à bien en dépit de la richesse en monuments : ruines, "tells"... Mais puisque notre région est une partie de la Syrie, on ne peut pas séparer son histoire de celle du pays dans son ensemble . Nous possédons donc les moyens de brosser à grands traits l'évolution du territoire qui nous intéresse (1).

(1) notre reconnaissance va à M. I. FADEL, écrivain, professeur de philosophie dans les lycées de Salamieh, pour l'aide considérable qu'il nous a apportée dans cette étude historique.

1 - Les temps anciens

Les nombreux tells (34) qui se trouvent dans la région de Salamieh renferment les traces d'installations remontant à l'Antiquité et même au-delà . Mais ils n'ont pas été fouillés (1) . Toutefois elle a certainement connu les brillantes civilisations et les périodes de décadence successives qui ont marqué l'histoire des grandes cités voisines : Homs et Hama, capitales de royaumes ou de principautés .

Entre 4000 et 3000 ans avant J.C., la région était habitée par les Soumarites, peuple non sémitique (2), ultérieurement vaincus par les Amorites, premiers sémites venus de l'Arabie . C'est alors que Salamieh fut annexée au royaume de Catna (3), vers 2400-2000 avant J.C. . Puis déferla une autre vague de Sémites : les Araméens, venus du Nord de l'Arabie et qui ont occupé vers le premier millénaire la partie occidentale de l'Euphrate (4) . L'expansion des Araméens fut rapide et s'accompagna de la création de nouveaux centres urbains et du développement des centres anciens . Le plus important des royaumes araméens fut celui de Damas . Hama en gouvernait un autre, dont Salamieh faisait partie, bénéficiant d'une agriculture développée et prospère . Le déclin des Araméens a commencé avec la chute de Babylone, en 539 avant J.C., à la suite de quoi toute la Syrie devint une province persane : épisodes de courte durée qui se termina par la victoire d'Alexandre sur les Perses . Après la mort de ce conquérant (328 av. J.C.) et le partage de son empire, la Syrie revint aux Séleucides (Selucos et ses successeurs) qui y laissèrent une forte empreinte hellénistique, notamment grâce à la fondation de nombreuses cités : telles qu'Antioche, Apamée et Lattaquié . Antioche fut même élevée au rang de

-
- (1) *les régions qui ont attiré l'attention des chercheurs étrangers, en Syrie, sont localisées sur la côte, dans le bassin de l'Oronte et la Djezireh.*
- (2) A. TAMER, "Salamieh, une étude historique". *Revue syrienne* : "L'urbanisme" (en arabe), juin 1969, p. 223.
- (3) Actuellement, El-Mécherfeh situé à 20 kms au sud-ouest de Salamieh dans le Mohafazat de Homs.
- (4) *le plus célèbre royaume aramien en Syrie fut celui de Tell Mari, étudié par C. SCHAEFFER et A. PARROT.*

capitale tandis que les autres villes (Damas et Palmyre, par exemple) s'imposaient comme grands centres des régions de l'intérieur .

Certains historiens estiment que Salamieh était alors reliée à Apamée par une route pavée (1) : on parle même d'un "Qanat" (2) . En tout cas elle représentait une station commerciale importante à la lisière du désert .

La période syro-hellénistique se termine en 64 av. J.C. après la victoire des Romains sur les Grecs . Le pays devint donc une province romaine . Selon P. Rondot "malgré quelques incursions parthes qui se poursuivirent, la Syrie, partagée en cinq provinces, devint une riche contrée agricole dont le blé et l'olivier assurent l'extension du commerce en direction de la Méditerranée" (3) . Les Romains n'ont pas créé de nouvelles cités et n'ont exercé sur celles qui préexistaient, qu'une influence limitée à la construction d'édifices militaires pour bien contrôler la population indigène . Ce qui est nouveau, c'est la construction de plusieurs forteresses et casernes sur une ligne qui sépare le désert de la "Ma'amourah" : c'est le "limes" protecteur destiné à contenir les nomades belliqueux (4) . Ces implantations n'atteignirent jamais au développement qu'avaient connu les agglomérations araméennes . On connaît plusieurs ruines romaines dans la région de Salamieh, parfois à 100 km à l'est de la ville, comme à Esriyé .

La division en deux de l'empire romain, entre un empire occidental et un autre oriental (Byzance), eut lieu en 395 . La période byzantine a laissé une empreinte notable dans la région de Salamieh, dont plusieurs églises situées en ville et dans les environs .

(1) A. TAMER, art., cit. p. 223.

(2) voir le chapitre consacré aux problèmes de l'eau. Ce qanat est connu sous le nom de "Qanat Al-àcheq", c'est-à-dire "Qanat de l'amoureux". Il aurait été mis en place par un prince de Salamieh pour faire arriver l'eau potable à Apamée, dans l'espoir d'obtenir la main d'une de ses princesses, légende dont la véracité historique reste à démontrer.

(3) P. RONDOT "La Syrie", collection "Que sais-je ?" 1978, p. 18.

(4) Sur ce sujet, voir en particulier : Le Révérend Père Poidebards, "Les traces du limes romain dans le désert de Syrie"

C'est alors que les Qanats furent remises en activité et que l'on en creusa d'autres . Aujourd'hui encore, ces aménagements sont qualifiés de "Qanats romaines" . L'empire byzantin finit par se désagréger, soit à cause des attaques des Perses qui envahirent la Syrie et détruisirent Alep et Antioche, soit du fait des difficultés internes . La victoire des Arabes sur les Byzantins, à la bataille du Yarmouk (1), en 636, ouvrit une page nouvelle de l'histoire .

2 - Salamieh à l'époque islamique

On ne sait rien du destin de Salamieh durant la première période de l'empire arabe (celle des Omeyyades) . Par contre la bataille décisive qui mit fin à cette dynastie et inaugura le règne des Abbassides, (2) en 750, aurait eu lieu tout près de Salamieh, selon Tabari (3) .

Il apparaît qu'à cette époque notre ville est déjà suffisamment importante pour qu'il y soit fait allusion dans les chroniques :

- selon Y. AL-HAMMI (4) : "Salamieh est une petite ville qui se situe à la limite du désert; elle est rattachée à Hama, il y a deux jours de route entre les deux . Auparavant elle était rattachée à Homs . Elle fut la résidence de Saleh, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, qui avec ses descendants a construit beaucoup d'édifices . Dans la ville se trouve "la Mosquée des sept Mèhrabes" (5) .

- Pour AL-YAAKOUBI (6) : "Salamieh est une ville du désert . Elle a été reconstruite par Abdallah, fils de Saleh ... Il y a fait circuler des rivières et cultiver la terre pour produire du safran . Sa population

-
- (1) nom d'une rivière au sud de la Syrie, affluent du Jourdain.
 (2) Les Abbassides sont les descendants d'Abbas, oncle du Prophète, qui vivaient en Irak. Après leur victoire sur les Omeyyades, ils ont déplacé la capitale du Califat : de Damas à Bagdad. La Syrie tombe au rang de simple province.
 (3) TABARI : auteur de "Histoire des Prophètes et des Rois" Est mort en 894 (voir A. TAMER, art., cit., p.223
 (4) YAQUOUTE Al-Hamwi ou AL-RUMI, auteur du "Dictionnaire des Pays" (en arabe). On ne connaît pas la date de cet ouvrage mais bien celle de la mort de l'auteur : 1228. (traduction française Mu'djame Al-Bulqan, Beyrouth, date inconnue).
 (5) cette mosquée en cours de restauration occupe une partie d'une église byzantine.
 (6) Al-Yaàkoubi - "Al-Beldans" (Les pays) ; mort en 871.

est constituée par les descendants d'Abdallah, fils de Saleh Al-Hachimi, et d'un mélange de commerçants et d'agriculteurs" Il y a encore d'autres historiens comme Ibn Al-Athir, Abou Al-Fédaa, Ibn Al-Fakih, Al-Hamazani, Ibn Hamkal, ... qui s'accordent pour considérer que la population de Salamieh descend de la famille Hachémite, et que la région était un beau "Boustan" (un riche jardin).

Sous les Abbassides, Salamieh devint le centre de la secte des Ismaéliens lorsque vint s'y cacher Abdallah, fils de Maymoun Al-Kadah, originaire de Perse, car cette secte était poursuivie par les Abbassides. Les chefs ismaéliens, les Imams, firent de Salamieh le centre de la propagation de leur foi. C'est de là qu'ils envoyaient des missionnaires vers tous les pays musulmans. A cette époque de clandestinité, le rôle d'Abdullah fut décisif (1).

Parallèlement, Salamieh devint un centre culturel où fut rédigé l'ouvrage célèbre intitulé "Ikhwan Al-Safa" (la première encyclopédie arabe) écrit par Abdallah, descendant de Ali Ibn Talèb (cousin de Mahomet). C'est encore de Salamieh que s'élancèrent les Qarmates (une secte dérivée de l'Ismaélisme (2) qui fonda un état à Bahrain entre 890 et 903) qui menacèrent les califes abbassides jusque dans leur capitale, Bagdad. Ils occupèrent temporairement une partie de la Syrie.

(1) Michel LABADE "Les Ismaéliens et l'Etat ismaélien de Messiaf, entre 535 et 670 de l'hégire (1140 - 1271)" Hama, 1977, p. 12 (en arabe).

(2) Mouvement chiite, issu des Ismaéliens et fondé par Hamadan, fils de Qarmote. L'état institué dans le golfe arabe était en somme de type socialiste. Hamadan a proclamé "j'ai l'ordre d'irriguer ce village, d'enrichir son peuple et de remettre à celui-ci la richesse de ses maîtres". (M. Labade, op. cit. p. 19).

3 - *la décadence de Salamieh*

Les Qarmates n'ayant pas accepté les idées de Mohamed Al-Mahdi, attaquèrent la ville en 874 . Ils massacrèrent ses habitants (les Hachémites) mais Al-Mahdi put s'échapper, fuir en Afrique du Nord où il fonda la dynastie fatimide (909-1171) (1) qui gouverna l'Égypte à partir de laquelle elle étendit son autorité sur une partie de la Syrie, de 977 à 1098 . Salamieh, tombée en ruine à la suite de l'attaque des Qarmates, a alors perdu toute importance comme centre culturel . Sa possession en est disputée par les gouverneurs des principautés de Homs et de Hama . Ainsi, c'est en 1230 qu'un gouverneur de Homs construisit la forteresse qui est à côté de la ville sur une butte, et qui porte le nom de Chmainis . Les annales deviennent muettes, sauf en ce qui concerne un tremblement de terre dont Salamieh souffrit, au début du XIIIe siècle (2) .

Après 1260 les invasions de la Syrie par Timour-Leng, puis les Mongols, puis les Tartars ont été aggravées par des épidémies de peste. La ville est définitivement détruite et abandonnée pour cinq siècles . Ce n'est plus qu'un objet de contestation entre les différentes tribus bédouines qui parcouraient la région, surtout les tribus "Al-Maouali" et "Améza", et ce, jusqu'à sa réoccupation, en 1845, par des Ismaéliens .

Ainsi Salamieh, située en lisière du désert, a-t-elle connu les effets des énormes remues de l'Est (celles des Assyriens, des Perses, des Tartares, etc...) et même une invasion égyptienne . Mais son rôle n'a pas été uniquement militaire . Il convient de souligner ses rôles de centre commercial, de centre agricole (les qanats et les nombreux pressoirs romains d'olives ou de raisin, qui se trouvent dans la région) et enfin son rôle culturel comme centre de propagation de la foi ismaélienne .

(1) Michel LABADE, *op. cit.* p. 22.

(2) A. TAMER, *art. cit.*, p. 227.

4 - La phase contemporaine

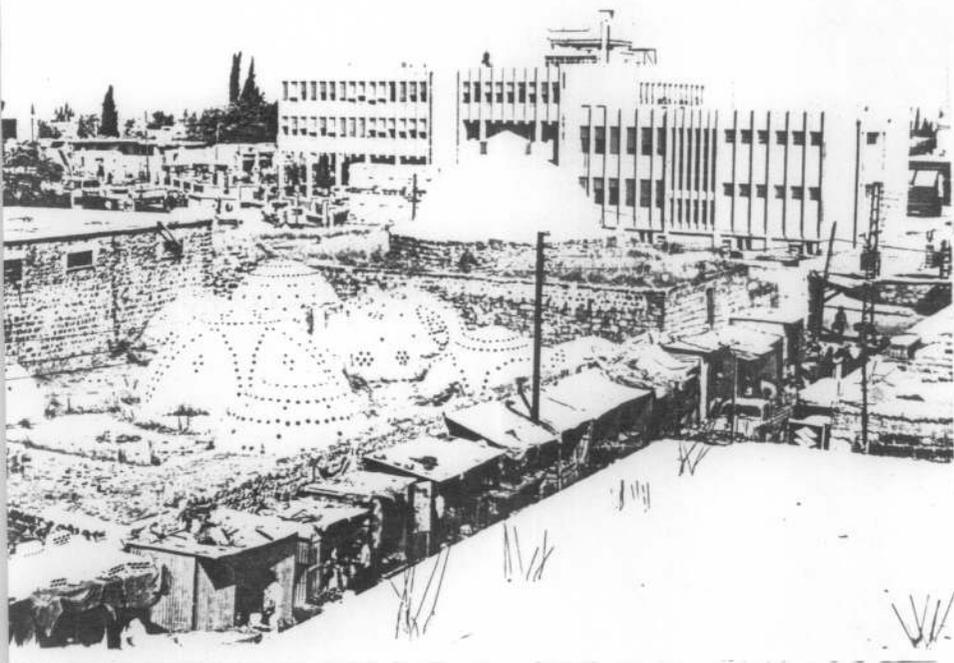
La faiblesse de la Syrie, divisée en plusieurs principautés rivales, a profité à l'invasion ottomane, en 1516 .

Quand Abdul Magid II devint sultan de l'empire ottoman en 1839, après avoir réussi à reprendre la Syrie à Mohamed Ali (avec l'aide des Russes et des Anglais), il dut se préoccuper de la protection de la "Maamourah" soumise aux incursions des Bédouins soutenus par Ibrahim Pacha (le fils de Mohamed Ali) . Le Sultan promulga un firman (loi) qui exempta du service militaire et des impôts tous ceux qui s'installeraient à l'Est de l'Oronte et y construiraient des villages (1) . Les Ismaéliens qui résidaient dans le massif Alaouite, dans l'arrière-pays de Tartous, ont profité de l'occasion, d'autant plus qu'ils étaient en conflit avec les Alaouites, conflit d'ordre confessionnel et aussi économique, à propos des terres arables .

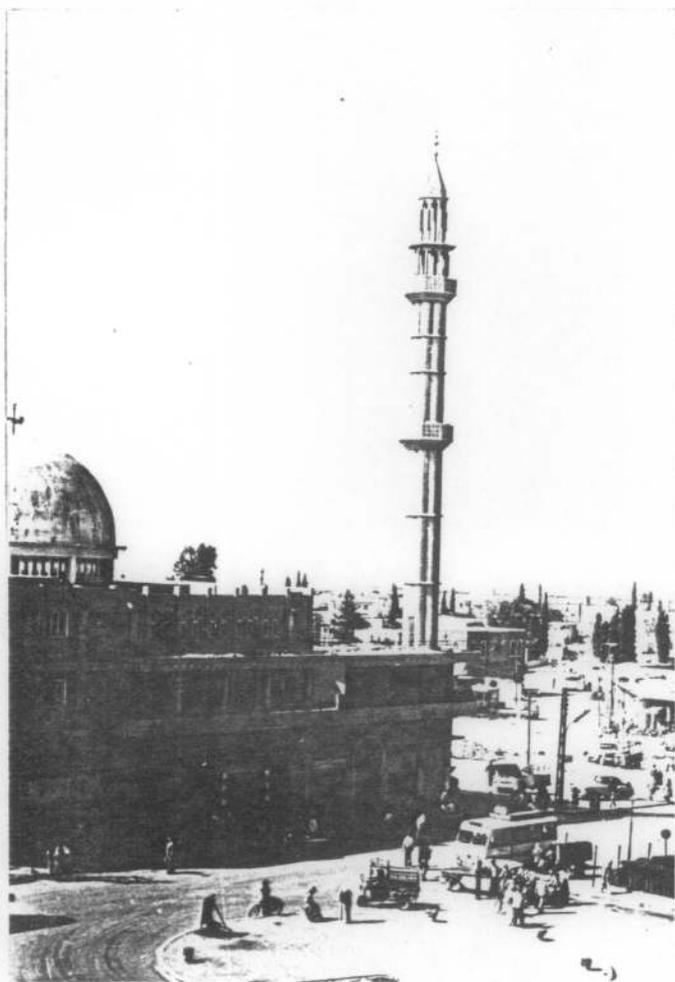
Or les Ismaéliens demeuraient une minorité dans la région des Alaouites . Ils ont donc commencé à émigrer vers Salamieh en 1845 . Du début, les réfugiés furent peu nombreux (50 hommes) principalement des déserteurs, des condamnés à mort ou à la prison . Ils surent habilement établir de bonnes relations avec les tribus nomades qui dominaient la région, afin de vivre dans une région où l'insécurité régnait . Une fois obtenue la paix avec les Bédouins, soit par la force, soit par la générosité, les vagues d'immigrants se sont succédées et la ville a grandi, d'autres villages sont nés, tandis que les Qarats étaient remises en état .

Jusqu'en 1900 Salamieh resta un centre militaire, administré selon le mode tribal par un Bair (prince), appuyé par les autorités

(1) il voulait ressusciter le "limes" romain. Paris.1934.



4 - Monde moderne et monde ancien se cotoient
(la Mairie et le Hammam ancien)



5 - La Grande mosquée au
centre de Salamieh.

turques . Au début du siècle et avant la lère guerre mondiale, la ville étant devenue assez grande, l'autorité turque y envoya un officier chargé d'effectuer un recensement (1) pour établir le service militaire, percevoir l'impôt, etc... Elle retrouva son vrai nom et fut incluse dans la Circonscription de Hama dont elle constituait un "Caza" . Les terres des nouveaux villages furent incorporées au domaine du Sultan . La région continuait à se repeupler par les vagues successives d'immigrants venus de la Syrie occidentale : Ismaéliens et même Alaouites .

5 - la réoccupation et la mosaïque de population

Avant sa reconquête récente, notre région est donc demeurée cinq siècles ruinée et abandonnée aux Bédouins . Ceux-ci n'ont utilisé les anciens centres urbains que comme résidence temporaire pour leurs notables: ainsi la Tour de Salamieh était réservée au cheikh des Maoualis . En 1845, les premiers pionniers ismaéliens réapparurent . Par la suite vinrent non seulement d'autres Ismaéliens, mais des Alaouites, des Métoualis ... Les Bédouins ont commencé à se replier vers l'Est . Plus tard, certains s'installèrent et devinrent des semi-sédentaires dont une partie assez importante est restée dans la partie occidentale : celle-ci est totalement sédentarisée et convertie à l'agriculture, soit comme propriétaires, soit comme métayers des grands propriétaires citadins (2) . Les Tcherkesses, non arabes, ont fondé trois villages au Nord de Salamieh; de même des Arméniens qui se sont installés en ville, jouant un rôle très important dans la création de différents métiers artisanaux . Enfin des Libyens sont arrivés au cours de la lère guerre mondiale, qui peuplent le village de Tlou AL-HOURR .

Nous allons étudier rapidement les principaux caractères de ces différents groupes .

(1) nous n'avons pu obtenir les données de ce recensement. Le chiffre de la population de Salamieh est estimé à 3 000 habitants.

(2) cf. la structure agraire.

Le peuplement de la région s'est donc principalement réalisé à l'aide de Syriens, c'est-à-dire que la population est essentiellement constituée d'Arabes mais qui appartiennent à différentes communautés religieuses. Cette particularité a eu des conséquences sur la structure agraire et sur les problèmes démographiques et économiques que nous aborderons dans les prochains paragraphes. Nous sommes donc amenés à étudier le repeuplement de la région dans ses dimensions confessionnelles et ethniques.

a) - les communautés et les groupes confessionnels

a.1) - Ismaéliens et sunnites

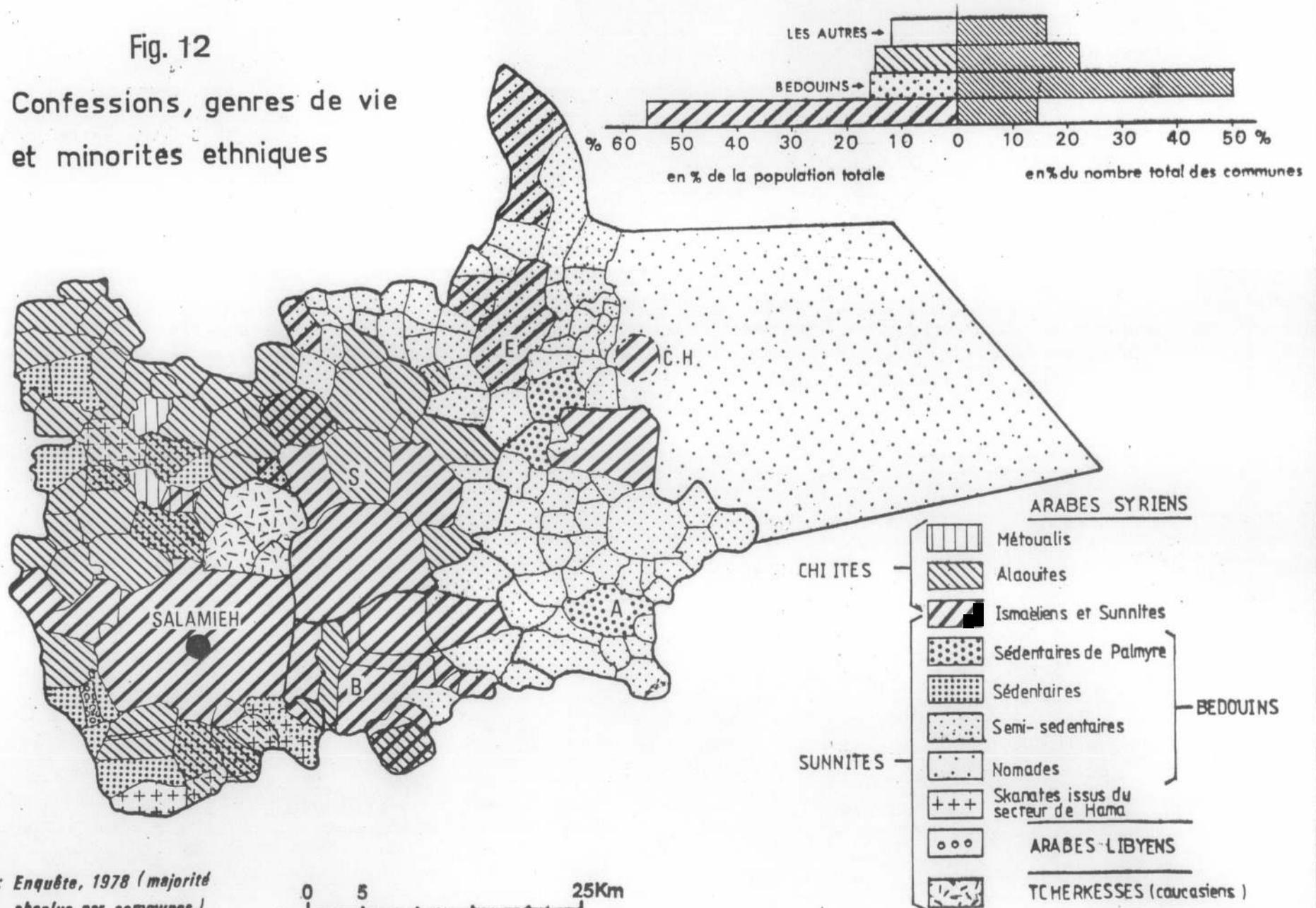
En général, on ne peut pas séparer les Sunnites des Ismaéliens car la plupart des Sunnites sont d'origine ismaélienne. Lorsqu'ils habitent dans un même village, on ne peut pas distinguer les quartiers qu'habitent les uns ou les autres. Dans le langage courant, ce type de village est qualifié de village "Salammès", ce qui le distingue des villages "alaouite" ou "bédouin".

A l'origine, les Ismaéliens s'étaient réfugiés dans la montagne occidentale, après de longues luttes contre les autorités qui s'exercèrent successivement sur la Syrie. "Ce peuple maintenant dispersé dans les régions du Moyen-Orient, a beaucoup lutté mais sans succès, pour se constituer en Etat indépendant" (1). Plus tard, ils ont profité des dispenses prononcées par le Sultan Abdul Magid (1823-1861) en vue de rétablir la sécurité dans les plaines de la Syrie intérieure sillonnées par les Bédouins. Les pionniers ismaéliens furent ainsi dispensés du service militaire. Or, dans la montagne occidentale, les conflits entre Alaouites et Ismaéliens minoritaires éclataient fréquemment. A chaque fois une nouvelle vague de réfugiés arrivait à Salamieh : en 1900, 1910 et en 1920. Cette dernière fut liée à la perte de Kadmous,

(1) S. Hichi - "La communauté des Ismaéliens de l'époque des Manaliques à nos jours" - Beyrouth 1972, p. 15. Toutefois, il faut signaler que les Ismaéliens ont réussi à constituer leur propre Etat, celui sur lequel régna la dynastie Fatimides (de 909 à 1171) d'abord en Afrique du Nord puis en Egypte.

Fig. 12

Confessions, genres de vie et minorites ethniques



jadis une grande forteresse ismaélite. Ces arrivées ont accru le nombre des villages édifiés sur les meilleurs sols et souvent à proximité des "Qanats" .

La secte (1) est une branche du chiisme qui ne reconnaît que les sept premiers Imams dont Ismaïl qui lui donna son nom . Plusieurs historiens ont assimilé les Hachachins aux Ismaéliens, ce qui est une erreur : les Hachachins faisaient parti de la secte, mais ne la constituaient pas toute entière . Après l'installation des Ismaéliens à Salamieh, leur chef : Ahmed AL-Mohamed alla au Pakistan où il contacta l'Agha Khan . Il en revint avec des instructions nouvelles . Une scission intervint parmi les Ismaéliens de Salamieh, certains d'entre eux n'ayant pas accepté les modifications imposées par l'Agha Khan . Ils ont cessé d'être chiites pour redevenir sunnites, comme les Bédouins et un petit groupe de colons venus de Hama . Toutefois plus de la moitié de la population est demeurée ismaélienne (56%) (fig.12) et dans beaucoup de villages, comme en ville, on note le dédoublement des mosquées, les unes fréquentées par les Ismaéliens, les autres par les Sunnites .

a.2) - les Alaouites

Jadis appelés "Nosaïrié", sans doute du nom de Ibn Nosaïr, le premier théologien de la secte (2), ils constituent une autre branche du chiisme qui ne reconnaît que onze Imams . Ils se sont installés dans la région de Salamieh comme ouvriers agricoles saisonniers ou métayers, chez les grands propriétaires absentéistes, surtout dans la partie Sud et Nord-Ouest de la région (fig. 12). Plus tard, ils sont devenus des propriétaires, soit en achetant des terres, soit en bénéficiant de la réforme agraire . Les principaux villages "alaouites" sont Saboura, Khnaïfesse, Barri Charbi, etc... Dans l'ensemble, ils représentent 15 % de la population totale de la région .

(1) nous ne cherchons pas à analyser chaque secte mais de donner une idée au lecteur. Sur ce sujet, voir en particulier les ouvrages de Henry Corbin : "Trilogie ismaélienne" Paris 1961 et "Histoire de la Philosophie islamique" Gallimard, Paris 1964.

(2) J. Weulersse : "Le Pays des Alaouites" Tours 1940, p. 52.

a.3) - les Bédouins

Les tribus de Bédouins sont connues dans la région depuis l'Antiquité . La plus ancienne est celle des Maoualis, nomades moutonniers (1) qui occupent la région depuis le XIIème siècle . Ultérieurement sont apparus : les Hadidin, les Fedaan, les Turki, les Sbaa, les Bani Khaled et les Naaim . La grande majorité de Bédouins s'est partiellement sédentarisée dans la partie orientale de la région (fig. 12) où ils s'occupent d'élevage et de céréaliculture . Ils continuent à nomadiser (2) pendant une partie de l'année .

Un nombre important de Bédouins s'est complètement sédentarisé, surtout dans le secteur Sud : (des Naaims) et dans le secteur Nord-Ouest (des Turki) (fig. 12). Les Bédouins s'associent avec des citadins de Salamieh ou d'autres villes syriennes pour élever des ovins. Ils constituent 14 % de la population totale de la région , (fig. 12)

b) - les minorités ethniques

b.1) - les Lybiens

On les appelle aussi dans la région des "Maghrebins" . Réfugiés à la suite de l'intervention italienne, ils se sont dispersés en Syrie. Les autorités ottomanes, désirant protéger la "Maamourah", les a installés notamment dans la région de Salamieh d'où le village de Tlou El-Houmr (fig. 12). Ils ne représentent qu'une minime partie de la population puisqu'ils ne sont que 300 environ .

b.2) - les Tcherkesses

Originaires du Caucase, ils sont venus entre 1872 et 1882, à cause de l'expansion coloniale des Russes . Ils peuplent trois villages:

(1) Les grands nomades chameliers ont pratiquement disparu de la Syrie.

(2) cf. l'élevage p.

Tell Snan, Tell Ada et Deil El-Ejle . De confession sunnite et totalement intégrés à la population locale dont ils forment 1,6 % du total .

b.3) - les Arméniens

A la suite de terribles massacres opérés en Turquie en 1896, 1897, 1909, 1914 et 1915, Salamieh a reçu un petit nombre de réfugiés, 200 en tout en 1945, tous citoyens . Les Arméniens jouèrent un rôle important dans l'économie car ils se sont intéressés à l'artisanat (1) . A l'exception d'une seule famille, ils ont quitté Salamieh soit pour s'installer dans d'autres villes syriennes, soit pour retourner en Arménie soviétique .

Enfin il faut signaler des immigrants originellement métayers dans les environs de Hama : on les appelle les "Skarates" . Ils ne représentent qu'un pourcentage minimum et n'ont même pas créé de villages propres (fig. 12) . D'autre part il y a une dernière communauté : ce sont les "Métoualis", autre branche du chiisme, dont le nombre n'atteint qu'1 % de la population totale de la région.

(1) A eux revient le mérite d'avoir fait dans la ville d'Alep un centre industriel et surtout artisanal.

c) - les rapports entre les différents groupes confessionnels

Il y a 40 ans, J. Weulersse, en parlant des différentes communautés, qui se trouvent dans le massif occidental, disait : "les liens sociaux sont inexistantes et les conversions sont inconnues, les mariages mixtes de même" (1) . Heureusement on est assez loin de cette situation, grâce au développement de l'éducation et à l'évolution des mentalités politiques des générations récentes .

À Salamieh, en 1956, une grande manifestation et une grève générale éclatèrent à la suite des tentatives faites, à l'instigation de Hama, pour dresser les uns contre les autres Ismaéliens et Sunnites . La foule criait : "la religion pour Dieu et la patrie pour tout le monde" . La région, depuis son repeuplement, n'a pas connu de véritables conflits entre les différents groupes qui y habitent . Par contre des mouvements progressistes assez actifs se sont organisés, dont la dernière manifestation eut lieu en 1956 .

Malheureusement, les différentes autorités qui se sont succédées à la tête de l'Etat, surtout celles qui prétendaient vouloir édifier une "Syrie moderne", n'ont pas eu le courage d'affronter les problèmes sociaux, encore que des réformes économiques ont été réalisées (réforme agraire, nationalisation, renforcement du secteur public, etc...) . On remarque l'absence des lois primordiales qui auraient pu aider à promouvoir la modernisation recherchée, telles que celles facilitant les mariages entre les différentes religions, concernant le divorce, etc ...

Par contre, la survivance de l'esprit confessionnel ou tribal demeure un moyen d'intervention dans les mains des différentes forces, qui peuvent l'utiliser pour cacher leurs véritables buts .

(1) J. Weulersse, *op. cit.*, p. 49.

Telles sont donc les particularités de notre petit territoire : une mosaïque de population campée à la lisière du vrai désert, superposée à une mosaïque de paysages naturels . C'est à quoi tient l'originalité d'une région, repeuplée récemment et qui a connu beaucoup de changements et d'évolutions, dans son économie, sa démographie, etc ...

Nous nous attacherons essentiellement à démêler la nature des différents rapports qui existent entre la ville et sa région, dans un milieu contrasté .

LIVRE 2

**LES RELATIONS ENTRE
SALAMIEH ET SA RÉGION**

PREMIERE PARTIE

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

"Oh ! Salamieh,
Que dirais-je d'eux ?

C'est toi qui les as
allaités, des mamelles du
désert, cette folie-là.

C'est toi qui leur as
donné, depuis des milliers de
siècles, le billet et tu
les as laissés partir,
dans la violence de l'orage."

N. Fahd

"Oh ! Salamieh,
Que dirais-je d'eux ?

C'est toi qui les as
allaités, des mamelles du
désert, cette folie-là.

C'est toi qui leur as
donné, depuis des milliers de
siècles, le billet et tu
les as laissés partir,
dans la violence de l'orage."

N. Fahd

Dans ce chapitre, nous allons étudier les relations démographiques qui se sont nouées entre Salamieh et sa région, c'est-à-dire les déplacements de la population, sans prétendre procéder à une analyse détaillée et exhaustive que la pauvreté des statistiques ne saurait permettre. Il est nécessaire, tout d'abord, de montrer quels sont les sources et documents sur lesquels reposera notre analyse.

Ces statistiques et les chiffres concernant la population sont un élément essentiel à l'étude de toute population. De la qualité de ces données dépend la valeur de l'analyse démographique.

Or la Syrie n'a acquis son indépendance effective qu'en 1946, et elle demeure classée parmi les pays du Tiers-Monde. Dans ces conditions, on devine que les recensements réalisés avant l'indépendance et, dans une certaine mesure, après, ne présentent pas toutes les garanties de précision et de sûreté. Le premier d'entre eux fut tenté en 1859, à l'époque ottomane, dans le souci de dénombrer les jeunes gens en âge de servir dans l'armée. Il fut donc limité aux seuls hommes. Celui de 1885 s'intéresse à la totalité des habitants, de même que celui de 1905. Sous le Mandat français, c'est en 1922 qu'on réalisa un recensement général pour donner une base aux registres de l'état-civil. En 1947, l'indépendance proclamée, un autre recensement général eut lieu, dont les résultats n'ont pas été publiés ; toutes ces tentatives n'étaient pas précises, ou conduites de manière peu scientifique. En 1960, enfin la Syrie a procédé à un recensement complet et précis par rapport aux autres, le premier, dont on peut utiliser les résultats avec confiance. L'opération fut répétée 10 ans

plus tard, en 1970. Durant la présente année (1980), à la fin de l'été il y aura encore un recensement général. En conséquence, nous allons utiliser les chiffres de 1960 et 1970, déjà vieillis, car nous ne pouvons pas compter sur ceux extraits des registres de l'état-civil qui sont douteux. Il s'ensuit que nous sommes dans l'obligation de trouver différents moyens pour étudier l'aspect démographique des rapports ville-campagne. Parmi eux, il conviendra de faire sa place à l'enquête directe, toujours nécessaire mais qui ne peut être exhaustive dans le cas d'un chercheur solitaire. Autrement dit, les paragraphes suivants présenteront tout au plus une approche au problème.

I - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

1 - population totale

Avec une superficie assez vaste (presque la moitié du Liban (1)) de 4 025 km², la région de Salamieh n'abrite, selon le dernier recensement (1970) que 75 371 habitants. Compte tenu des registres de l'état-civil : la population totale doit être montée à 135 970 habitants en 1978 (2). Il faut signaler ici que les données de l'état-civil diffèrent sensiblement de celles des recensements. Ces derniers ne tiennent compte que des individus habitant en un lieu donné, tandis que dans les registres de l'état-civil, on comptabilise aussi les individus qui ont changé de résidence sans procéder au transfert de leurs dossiers au chef-lieu de leur nouvelle résidence.

En ce qui concerne la croissance globale de la population de la région, depuis 1947, on remarque qu'elle n'a pas suivi une courbe régulière mais accélérée :

Tableau 4 : Evolution de la population totale de la région de Salamieh (1947-1976)

Année	hommes	femmes	total
1947	18 142	15 989	34 131
1960	24 744	23 443	48 187
1970	38 190	37 181	75 371
1976	64 764	61 908	126 672

source : Annuaire statistiques du Mohafazat de Hama.

(1) Liban = superficie 10 400 km², population estimée 3 millions en 1976.

(2) d'après une enquête auprès des mairies des différents centres administratifs.

Cela résulte de plusieurs causes :

- les modifications successives du tracé des limites administratives,
- les mouvements migratoires, sur lesquels nous reviendrons plus en détail,
- le fait qu'une proportion assez importante de la population reste encore non enregistrée, surtout des ruraux et des nomades, ou les personnes de sexe féminin.

On constate cela sur le tableau précédent, mais ce phénomène tend à diminuer.

On constate que le taux de la croissance annuelle est plus élevé à la campagne qu'en ville (tableau 5).

Tableau 5 : Taux annuel de la croissance (1960-1970)⁽¹⁾

	Population urbaine	Population rurale	Population totale
Syrie	2,15 %	4,8 %	3,2 %
Région de Salamieh	4,57 %	3,55 %	4,2 %

source : Recensements généraux de 1960 et de 1970.

Il semble que la ville de Salamieh soit plus attirante que les autres villes syriennes et que la population rurale de la région s'accroisse selon un rythme plus rapide que le taux national moyen. On peut expliquer ce dernier point par le mouvement de sédentarisation des nomades, et la régularisation de la situation des non-enregistrés qui ont saisi les occasions offertes par les amnisties de 1958, 1960 et 1964. Dans cette catégorie (enregistrement tardif) nous avons compté 435 cas en 1977, et 153 cas en 1978 pour la "Nahia" de Agairbat. C'est souvent au moment où les enfants atteignent l'âge scolaire que leurs parents se décident à les faire enregistrer.

(1) le taux annuel de la croissance est calculé selon la formule :

$$P = P_0 (1 + R)^n \text{ où}$$

P = population de l'année finale

P_0 = population de l'année de départ

R = taux de croissance annuelle

n = nombre d'années entre les deux recensements.

Enfin, on constate que ce taux élevé de croissance de la population est accompagné d'un taux faible de mortalité : en 1964, ce taux était de 0,52 % dans la région (1), tandis qu'en 1978, il était de 0,33 %. Mais le taux est moins élevé dans la population urbaine que dans la population rurale : il est de 0,19 % dans la première et 0,38 % dans la deuxième. Avec cette diminution du taux de mortalité due à l'accroissement du niveau de connaissances de la population et du développement relatif de la situation sanitaire dans la région, l'on remarque pour les mêmes causes le développement du niveau des connaissances et la situation sanitaire plus progressive en ville qu'à la campagne .

2 - autres caractères de la population

- En observant la pyramide des âges (fig. 14) on est frappé par la jeunesse de la population : 50,3 % ont moins de 15 ans, ce qui est bien supérieur au seuil des 35 %. Notons que cette proportion est particulièrement élevée à la campagne : 49 % à Salamieh, mais 51 % à la campagne.

- Les membres du sexe masculin sont plus nombreux que ceux du sexe féminin : 104 hommes pour 100 femmes en ville, et 102 hommes pour 100 femmes à la campagne. Cette relation inhabituelle est un des signes de l'exode rural dont nous parlerons plus loin.

3 - population urbaine et rurale

Dans l'ensemble de la Syrie, la population urbaine s'accroît plus rapidement que la population rurale : les villes syriennes se

(1) M. Wardé : *La campagne de Salamieh, mémoire de licence, U. de DAMAS, 1965, p. 27*).

gonflent. Dans la région de Salamieh, l'écart n'est pas très marqué, cette ville ne manifestant pas la même attraction que les autres villes syriennes (voir tableau 6).

Tableau 6 : Importance et évolution de la population urbaine en Syrie et à Salamieh (1960- 1976)

Année	Syrie	Salamieh
1960	37 %	31,7 %
1970	43,5 %	28,7 %
1976	48 %	33,8 %

source : B.C.S. de DAMAS et celui de Hama.

On remarque que Salamieh ne bénéficie pas, comme ailleurs en Syrie, des migrations de ruraux, ou bien qu'il y a une émigration de Salamieh vers les autres villes syriennes.

Tableau 7 : La population de la région de Salamieh

Année	Population urbaine		Population rurale	
	nombre	%	nombre	%
1960	15 284	31,7	32 903	68,3
1970	21 677	28,7	53 694	71,3
1976	42 774	33,8	83 898	66,2

La première chose qui apparaisse lorsque l'on compare ce tableau au tableau précédent, c'est que la population urbaine ne s'accroît pas avec la même vigueur à Salamieh. Ce n'est pas le cas de cette seule ville ; car la grande majorité des villes secondaires syriennes ne s'accroissent pas au même rythme que les grandes, c'est surtout vrai des petites villes. De fait, le taux annuel de la croissance de la population urbaine (entre 1960 et 1970)

est de 2,5 % pour les petites villes, 4,41 % pour les moyennes, et 4,6 % pour Damas. Soit une moyenne nationale de 4,3 % contre 3,5 % pour Salamieh. Cela montre la position de Salamieh dans le schéma urbain syrien : une ville assez équilibrée, compte tenu du taux de croissance général de la population syrienne, qui est de 3,3 % (1960-1970). Cela signifie donc qu'elle ne paraît pas réellement attirante aux yeux des migrants.

Une autre chose que l'on relève sur le tableau n°4, ce sont les chiffres de l'année 1970 : la population rurale a augmenté, tandis que la population urbaine a diminué. Cette contradiction peut être expliquée par un mouvement migratoire des citadins, mais sûrement pas vers sa campagne. Donc, l'augmentation de la population rurale peut être aussi le résultat de la sédentarisation qui fut assez importante après le recensement de 1960. (Nous parlerons de ce phénomène plus loin). Dernière hypothèse : un problème de statistiques. On remarque en effet que l'augmentation et la diminution des deux pourcentages est de 3 % par rapport à l'année 1960. Mais le rôle de la sédentarisation mérite d'être privilégié.

L'étude de la population urbaine est très difficile à cause des différentes méthodes utilisées lors des deux recensements ; le recensement de 1960 a séparé la ville dans toutes les analyses concernant la population, tandis que celui de 1970 compte la ville avec les communes qui dépendent d'elle.

4 - activité de la population

Malgré le nombre relativement élevé de ses habitants, Salamieh est encore un vrai centre rural où le secteur primaire domine (1):

(1) dans ce "secteur", les nomades et les semi-nomades sont inclus, c'est-à-dire éleveurs et bergers moutonniers.

Tableau 8 : Répartition de la population ^{active} selon les ^{branches} d'activités, pour les actifs de plus de 10 ans, en 1970 (1).

	Salamieh	Agairbat	El-Se'en
Secteur primaire	68,7 %	92,4 %	90,4 %
,, secondaire	6,4 %	0,7 %	1,1 %
,, tertiaire	24,9 %	6,9 %	8,5 %

Nous constatons le faible pourcentage du secteur secondaire dans toute la région, même en ville. On remarque aussi les transferts au profit du secteur tertiaire ; cela ne résulte pas de l'industrialisation ou des développements économiques (2). Les progrès de l'équipement public, de l'enseignement et des moyens de la santé exigent la croissance du secteur tertiaire. Encore faudrait-il qu'ils ne donnent pas lieu à un recul des secteurs productifs, comme le secteur agricole. Il faut signaler que, malgré la prééminence du secteur primaire, il y a eu des mouvements de transferts internes par transformation de l'activité des nomades qui pratiquent simultanément l'élevage et l'agriculture dans la partie orientale de la région. A notre avis, on doit en tenir compte pour mesurer la marche du développement.

On remarque sur le tableau 5, la vraiment très faible place du secteur tertiaire dans les deux autres centres administratifs. Le secteur secondaire est presque absent même à Salamieh. Cela montre la faiblesse des investissements publics en zone rurale et l'absence des établissements productifs autres qu'agricoles.

L'obtention d'un équilibre optimum dans la relation entre les trois secteurs, est indispensable pour sortir du sous-développement et accroître la production économique globale.

-
- (1) Le recensement de 1960 analysa la population active à partir de l'âge de 6 ans ; toute comparaison est donc impossible.
- (2) selon A. M. Bachir ("La main-d'œuvre agricole et son importance dans la planification des pays en voie de développement") Rev. l'Economie n° 50, Damas, 1969, p. 50. : le transfert de population du secteur agricole vers les autres secteurs est un des caractères qui accompagnent le développement économique et social des pays développés comme l'Europe, les Etats-Unis, ... Ces pays ont connu une diminution rapide du taux de leur population agricole qui est tombé maintenant entre 5 et 15 % de la population totale.

Quant au chômage, il y avait 865 chômeurs dans toute la région en 1970 ; 691 d'entre eux résidaient à Salamieh. Le taux de chômage dans la région n'était pas très élevé par rapport aux autres régions ou pays : à Hama 4,2 % et 7,04 % pour toute la Syrie. En Inde il était de 7,4 % en 1960 (1). La cause principale du chômage est l'incapacité où se trouve le pays d'absorber la main-d'oeuvre d'une population qui s'accroît à un rythme très élevé (3,3 % pour toute la Syrie entre 1960 et 1970). Mais il ne faut pas négliger le chômage déguisé qui est assez élevé, ni le chômage saisonnier qui résulte de la monoculture. Il est presque impossible d'évaluer la part de ce type de chômage. Selon la définition du Bureau International du Travail: le chômage déguisé correspond au pourcentage de la main-d'oeuvre qui travaille sans salaire, soit pour elle-même, soit dans la famille (2). Ce type de chômage est très développé dans la région surtout dans les villages où on pratique la culture sèche. Les agriculteurs passent la plupart du temps sans travail. Nous estimons que le chômage déguisé concerne les 2/3 de la population active. Pour bien absorber le chômage et exploiter la force de travail perdue à cause du chômage vrai, et du chômage déguisé, il est nécessaire d'appliquer des mesures différentes sur les plans économique et social : par exemple d'encourager la polyculture . Toute fois, il y a eu assez de transformations après 1970 soit en ce qui concerne le chômage, soit les différents secteurs de l'activité de la population surtout dans le secteur secondaire . Il faudra attendre la publication du recensement de 1980 pour juger de l'impact de l'industrialisation et des autres actions.

(1) M. Al-Wany "Demographic factors and labour force in Hama Governorate (Syrie)" Thèse, Le Caire, 1978, p. 161.

(2) cité par M. Al-Wany "Le chômage déguisé dans le Mohafazat de Hama" quotidien "Al-Fédaa" de Hama, n° du 1er février 1979.

5.- densité et répartition de la population

a) - densité

Cette région est considérée comme l'une des moins peuplées de la Syrie :

Tableau 9 : Densité régionale et nationale (h/km²)

	1960	1970
Moyenne nationale	24,6	34
,, régionale	12	18,9

Dans les deux cas, il ne s'agit que de densité arithmétique et non de densités réelles, car la totalité des territoires n'est pas cultivée. La relation population-superficie cultivée atteint 241 habitants/km² (1) en 1970 pour l'ensemble de la Syrie et 35 habitants/km² (2) pour la région de Salamieh. Ces résultats sont eux-mêmes discutables puisque de vastes terrains sont dévolus aux cultures sèches et donc pour partie en jachère, et que l'on ne travaille que deux fois par an, au moment des labours et à celui de la moisson, tout comme en Djézireh.

En observant la carte des densités (fig.13), on remarque que :

- elle n'est pas uniforme dans toute la région : plus élevée dans la partie Sud-Ouest que dans la partie orientale. La comparaison avec la carte de la pluviométrie (fig. 6) permet d'en comprendre immédiatement les raisons.

- la densité dans la "Nahia" d'El-Se'en a évolué entre les deux recensements, du fait que les Bédouins , nomades ou semi-nomades, sont enregistrés dans le village où habite leurs "cheikhs". Par exemple Ksour-Rakin où la densité est passée de 5 habitants/km² en 1960 à 90 habitants/km² en 1970. Ce village est habité par un clan de la tribu Anezé. Cela ne prouve évidemment pas que toutes les personnes recensées dans un village y résident réellement.

(1) A. A. AL-Salam "Géographie de la Syrie" (en arabe) Damas, 1973, p. 419.

(2) en tablant sur une superficie cultivée de 212 335 ha en 1970.

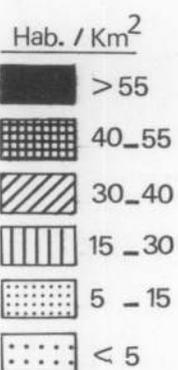
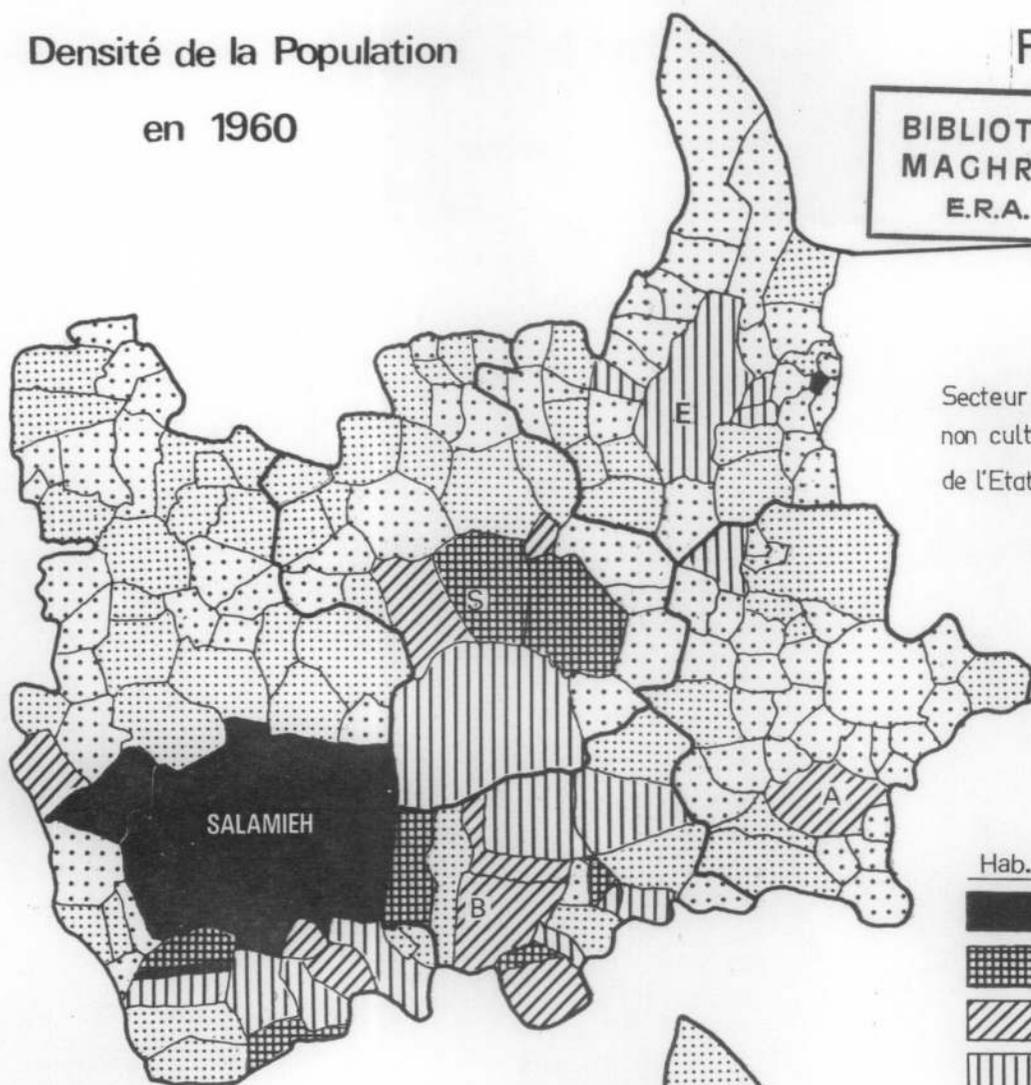
Densité de la Population

en 1960

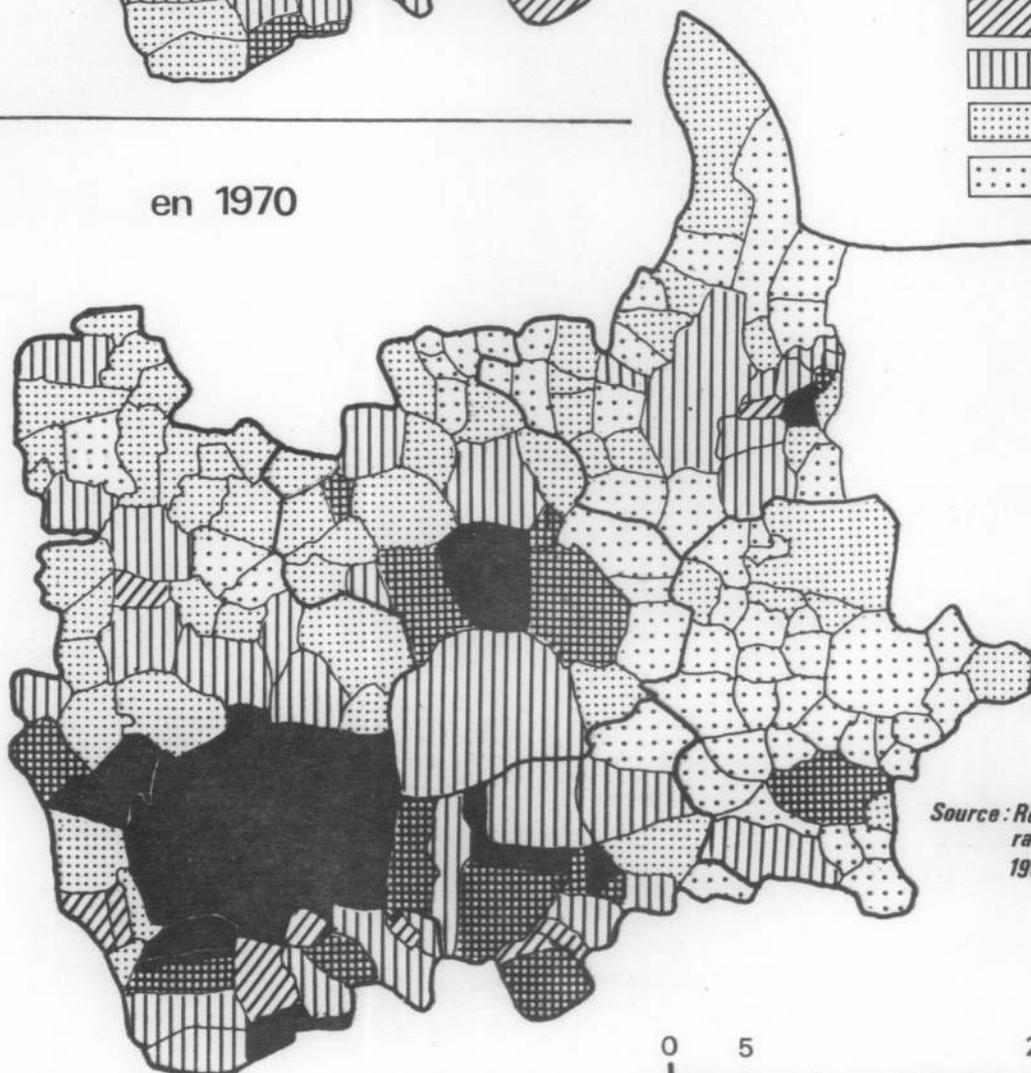
Fig. 13

BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706

Secteur officiellement
non cultivé (domaine
de l'Etat, cf. fig. 20)



en 1970



Source: Recensements gé-
né-
raux en Syrie de
1960 et 1970 .

0 5 25 Km

En revanche, il est d'autres villages qui ont connu une diminution, comme Qanat Doche (dans la "Nahia" d'El-Se'en). Cette réduction s'explique par l'assèchement de la qanat dont le village porte le nom. Par ailleurs, la grande majorité des villages ont gardé leur densité, c'est le signe d'une stabilité apparente correspondant à un recul relatif puisque la population de la région a continué à s'accroître.

Un autre phénomène concernant la densité, ce sont les villages vides de leurs habitants au moment des recensements de 1960 et 1970 ou qui avaient moins de 10 habitants.

Tableau 10 : Les villages non ou peu habités en 1960 et 1970

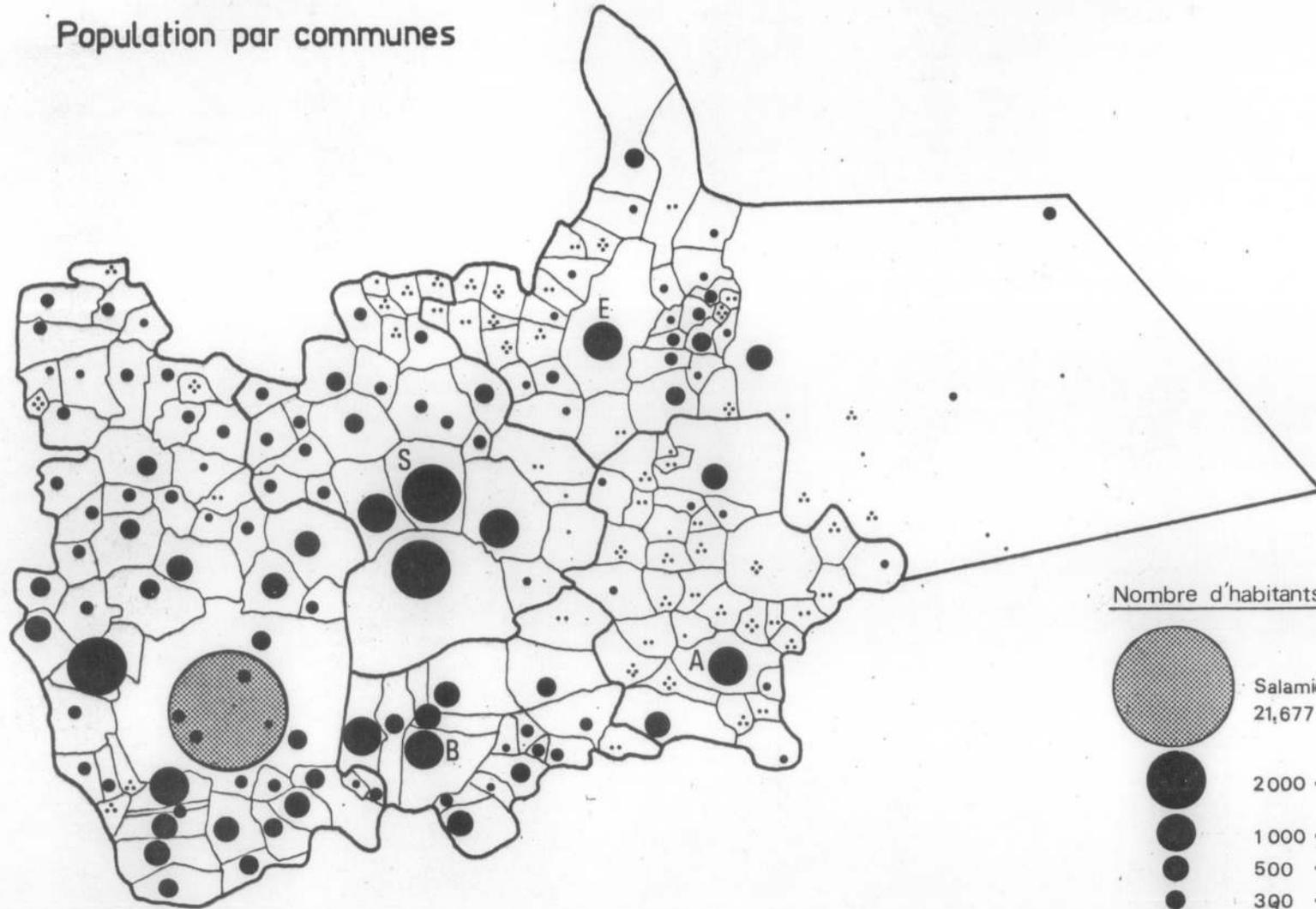
Nahia	nombre des villages, 1960		nombre des villages, 1970	
	non habités	moins de 10 h	non habités	moins de 10 h
Salamieh	9	5	0	1
Agairbat	39	8	24	19
El-Se'en	25	3	27	9
total	73	16	51	29

Ces villages non habités ne sont pas tous abandonnés mais tous sont habités par des Bédouins semi-sédentarisés qui pratiquent à la fois l'élevage du mouton et l'agriculture. Les deux recensements ont été réalisés au mois de Septembre, époque où les Bédouins étaient absents, soit en totalité, soit en majorité ; car l'été, ils se déplacent vers l'Ouest (Salamieh, le Ghab, le Liban, ...) à la recherche d'eau et de nourriture pour leurs troupeaux, et travaillent comme main-d'oeuvre agricole dans les périmètres irrigués.

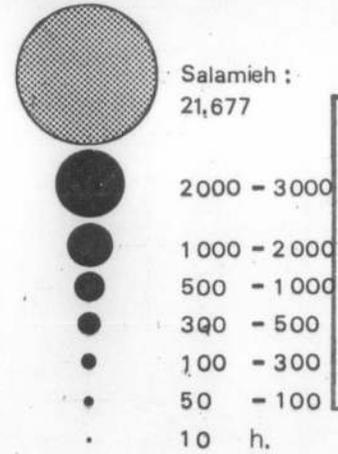
Enfin il faut signaler le secteur où nous n'avons pas pu indiquer de densité ; c'est une partie située hors de la zone agricole (voir fig. 14) et considérée comme zone de pâturages. Il y existe pourtant des centres (Cheikh-Hlal, 530 habitants) assez importants par rapport à une région où la grande majorité des villages comptent moins de 50 habitants (fig. 14).

Fig. 14

Population par communes



Nombre d'habitants



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Source : Recensement général
de 1970.



Ce secteur ne possède pas une population stable ; les villages, dispersés, sont quasiment désertés pendant l'été (tableau 7) car ils sont habités par des semi-nomades. Cheikh-Hlal fait exception puisqu'édifié par des sédentaires venus de Salamieh ; ils pratiquent l'agriculture grâce aux modestes ressources en eau, extraite par puits, d'une médiocre nappe. Les Bédouins pratiquent la transhumance et, au printemps, on a l'impression d'un territoire en pleine prospérité : villages habités, nombreux troupeaux de moutons, et les commerçants que cette occasion attire.

b) - répartition

Les facteurs qui jouent un rôle important dans la répartition de la population sont nombreux. Parmi ceux-ci, notons :

- les facteurs géographiques :

Les conditions naturelles jouent partout un rôle déterminant. Dans notre région, ce sont d'abord les "qanats" (foggaras) qui ont attiré les nouveaux arrivants et qui avaient été mises en place par les populations antiques, pour tirer parti des nappes souterraines (cf. l'introduction historique de cette étude, p. 56). D'autre part, la comparaison entre les cartes des pluies et du peuplement est suggestive.

- les facteurs administratifs :

Souvent, quand on choisit un village comme centre administratif, ce centre commence à attirer une partie de la population des villages environnants ; par exemple, Sabourah est devenue centre de Nahia en 1975, sa densité est passée de 50 habitants/km² en 1960 à 137 habitants en 1978 (1).

- les facteurs religieux et tribal :

Ces deux facteurs ont joué et jouent encore un grand rôle dans la répartition de la population, de moins en moins pour le premier, mais toujours beaucoup pour le second, du fait du mouvement de sédentarisation qui s'accélère en Syrie depuis une vingtaine d'années.

(1) chiffres extraits du registre de l'état-civil de la Nahia de Sabourah.

L'un des effets de la mentalité tribale, ce sont les petits villages qui correspondent au fractionnement de tribus en clans (fig. 12) . On observe que les 14,3 % de la population qui sont d'origine bédouine occupent 56,5 % des villages de la région. Ils sont regroupés essentiellement dans la partie orientale en raison de leur genre de vie qui associe l'élevage à la culture . En fait, la densité tombe alors à moins de 5 habitants/km². C'est la raison de la densité moyenne relativement faible qui caractérise même la ville de Salamieh par rapport aux autres villes syriennes.

Tableau 11 : Densité de la population urbaine à Salamieh et dans quelques villes syriennes. (h/km²)

	Salamieh	Alep	Damas
densité en 1960	95	3 944	5 247
,, en 1970	137	5 734	8 566

Toutefois, on notera que le taux de la croissance de cette densité (entre 1960 et 1970) est similaire pour ces trois villes : Salamieh 3,7 %, Alep 3,8 % et Damas 3 %.

Enfin, il faut signaler que le recensement est incomplet en ce qui concerne les semi-nomades ; ils habitent les villages qui ont moins de 50 habitants. En réalité, les chiffres obtenus à partir des registres de l'état-civil sont sensiblement plus élevés. Cela s'explique par le fait que le recensement s'est déroulé en 1970 pendant l'été. Ainsi El-Hadaï a 5 habitants en 1970 mais, selon les registres, il rassemble en réalité 127 personnes. Autre exemple : El-Tanahèj 64 habitants en 1970 contre 986 habitants en 1978. Le cas des villages vides est un cas-limite de ce phénomène propre aux semi-nomades qui étaient tout simplement absents lors du recensement. Souhaitons que cette particularité soit prise en compte pour le choix de la date du recensement de 1980...

II - LES MOUVEMENTS de la POPULATION

Les émigration ou immigration, ou mouvements de la population, jouent un rôle très important dans la croissance de celle-ci, notamment en considération de la force de travail, et par suite influent sur l'économie régionale et nationale.

Pour étudier le mouvement migratoire dans ses différents aspects, il faut disposer de statistiques fiables. Malheureusement les deux derniers recensements n'ont pas utilisé les mêmes méthodes ; le recensement de 1960 a pris en compte le lieu de recensement et le lieu de naissance, tandis que celui de 1970 n'a pris en compte que la résidence au moment du recensement. Encore ces deux types de recensement n'ont-ils pas été étudiés dans le cadre de chacun des Mohafazats (1).

Par ailleurs, les changements de résidence ne donnent pas lieu à un contrôle administratif. Nous avons donc été obligés de recourir à d'autres procédés pour étudier ce phénomène important, procédés qui ne fournissent pas de chiffres précis, mais qui nous permettent d'approcher la réalité de ces mouvements. Nous espérons que le prochain recensement général permettra d'y voir plus clair.

1 - migrations temporaires

Salamieh a toujours connu des mouvements temporaires (journaliers ou saisonniers).

a) - migrations quotidiennes

De la campagne vers la ville, les déplacements demeurent peu nombreux, car celle-ci est peu fournie en usines ou autres établissements susceptibles d'offrir des emplois aux habitants des villages voisins, exception faite pour des instituteurs et des ouvriers qui viennent travailler dans les deux usines (déshydratation des oignons et égrenage du coton). Nous n'avons pas pu

(1) M. L. Samman a bien parlé de cela dans son article : "Aperçu sur les mouvements migratoires récents de la population en Syrie" *Revue de Géographie de Lyon* n° 3, 1978, p. 217.

Lors du recensement de 1970, on a appelé migrant tout individu qui ne résidait pas d'une façon habituelle dans le même mohafazat avant et pendant l'opération de recensement... Une personne qui a changé de résidence, puis est revenue dans le même mohafazat, n'est pas dénombrée comme migrant.

chiffrer ces déplacements ni pour le secteur privé, ni pour le secteur public. Il n'existe pas de réseau de communication qui puisse nous aider à faire des enquêtes.

On peut également citer les lycéens qui viennent étudier à Salamieh utilisant une bicyclette ou une moto (1). Mais la création de lycées et de C.E.S. dans les principaux villages durant les dix dernières années a affaibli ce mouvement, qui ne concerne plus maintenant que quelques dizaines de lycéens (surtout des lycéennes) pour qui les déplacements au village où se trouve le lycée posent des problèmes dans une société traditionnelle. Dans la grande majorité, il s'agit de lycéens qui préfèrent la section littéraire du Bac laquelle n'existe pas dans les lycées de la campagne. Au total, les migrations journalières au profit de Salamieh ne sont pas considérables contrairement à celles qui ont lieu à partir de Salamieh vers Hama et Homs (fonctionnaires, ouvriers, etc.

b) - migrations saisonnières

L'activité agricole est dominante, même parmi les citadins. Le périmètre irrigué qui entoure Salamieh et qui lui appartient administrativement (territoire communal) attire les ouvriers agricoles de la région, soit qu'ils deviennent des métayers à l'année ou pour une seule saison culturale (labour, récoltes, etc...), soit qu'il s'agisse de semi-nomades qui accompagnent leurs moutons en été lorsque les terroirs de leurs villages ne peuvent plus offrir de pâturages suffisants ; ils viennent à Salamieh chercher la nourriture pour leurs troupeaux et en même temps, ils travaillent à la récolte du coton et des oignons. Ce mouvement n'est pas plus chiffrable que les déplacements quotidiens :

- certes les métayers doivent être déclarés, de même que les locataires de terres agricoles, mais on trouve qu'une partie notable de ces cas demeure clandestine malgré toutes les mesures prises par l'Etat.

(1) nous reviendrons sur ce phénomène, plus loin, à propos de l'étude de l'influence culturelle de la ville sur sa région.

- en ce qui concerne les semi-nomades, il paraît impossible de contrôler leurs mouvements.

Nous nous trouvons donc dans l'incapacité de mesurer ou même d'apprécier ces types de déplacement, plus encore de les cartographier.

2 - *l'exode rural*

a) - l'exode rural et méthodes d'analyse

Ce phénomène est récent dans notre région réoccupée récemment (cf. introduction historique).

Salamieh accueillait des immigrants venus des autres régions, surtout des Ismaéliens. A mesure que la ville se gonflait par ces apports, une partie la quittait pour exploiter des terres agricoles et fonder des villages plus loin vers l'Est et le Nord-Est. C'est ainsi qu'El-Se'en, aujourd'hui chef-lieu de Nahia, n'a été fondée qu'il y a environ 50 ans. Ce déversement de la ville au profit de sa région s'est accéléré au moment du "boom" cotonnier dans les années cinquante.

Mais la décadence agricole a commencé avec l'assèchement des "qanats" et la baisse du niveau de la nappe d'eau souterraine. En conséquence des ruraux ont cherché d'autres moyens de subsister tout d'abord en se repliant sur Salamieh, où les deux sociétés se ressemblent. Mais la ville ne pouvait pas répondre aux besoins de tous ces immigrants, de sorte qu'elle-même a vu s'échapper une partie de sa population en direction des autres régions ou villes syriennes.

Cet exode est donc caractérisé par une première étape, par laquelle des ruraux s'installent à Salamieh, les uns temporairement, les autres de façon permanente. On peut dire que Salamieh a joué le rôle d'une ville-étape pour les migrants.

Nous avons utilisé les moyens indirects et l'enquête pour arriver à mesurer l'exode rural dans la région, mais cela manque évidemment de précisions.

a.1. - analyse d'après la période active de la vie

Si l'on compare la pyramide des âges de Salamieh à celles de sa région, (fig. 15), on constate que :

- la tranche correspondant à la période active de la vie (15 à 44 ans) est plus développée pour la ville que pour l'ensemble régional :

Tableau 12 : La part de la période active de la vie (15-44 ans)

	Salamieh		Agairbat		El-Se'en	
	M %	F %	M %	F %	M %	F %
1960	35,56	38,45	34,09	37,59	35,14	38,15
1970	36,49	39,19	33,19	37,83	33,96	37,54

Ce pourcentage a augmenté à Salamieh. Par contre, il a diminué dans les deux autres centres.

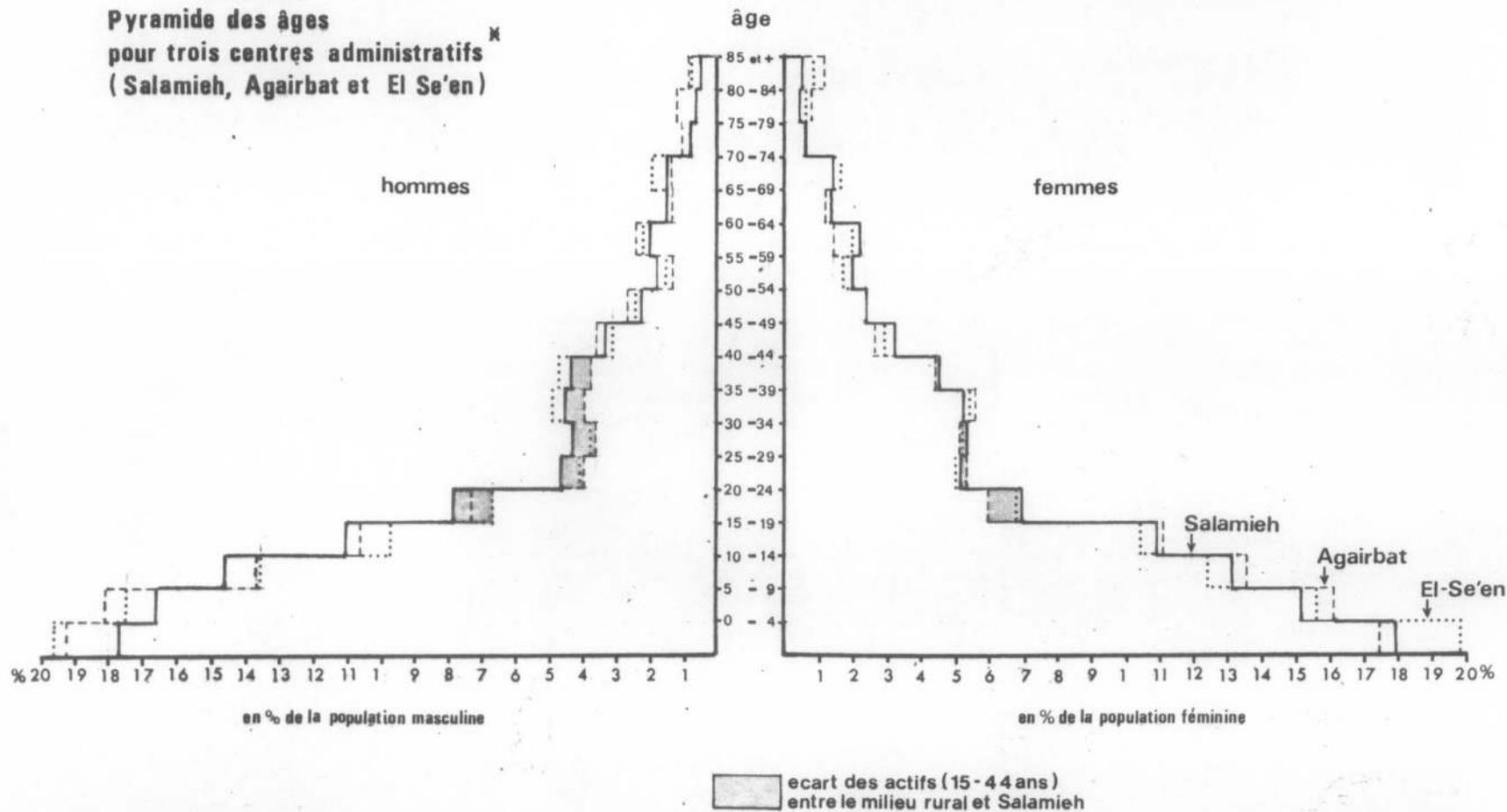
- la différence est minime en ce qui concerne les femmes, beaucoup plus nette pour les hommes.

- sur les pyramides d'âge, il apparaît au contraire que les autres groupes d'âge (enfants et personnes âgées) la campagne conserve des pourcentages élevés.

- l'évolution est donc perceptible, et cela en dépit du fait que le recensement de 1970 ne distinguait pas entre les habitants de la cité et ceux des villages inclus dans son territoire administratif (Nahia de Salamieh).

Fig. 15

**Pyramide des âges
pour trois centres administratifs
(Salamieh, Agairbat et El Se'en)**



* en 1970 les deux autres centres
n'étaient pas encore créés

Source : B.C.S. Damas, recensement 1970

- la moyenne régionale de la population active est de 35,43 % pour les hommes et 37,2 % chez les femmes. La différence avec celle de Salamieh correspond à 390 hommes et 760 femmes ; valeur moins élevée pour les hommes, qui confirme l'existence d'une émigration des habitants de Salamieh hors de la région.

a.2. - analyse d'après le transfert de résidence

Nous avons utilisé une autre approche pour mettre en évidence l'exode rural : l'analyse des transferts des résidences enregistrés par l'état-civil. Les informations ne sont pas précises car elles ne fournissent pas la date exacte de l'arrivée de l'immigrant à Salamieh. Celui-ci a pu y résider plusieurs années avant de demander un transfert légal. On peut néanmoins en tirer quelques remarques :

- le mouvement s'est accéléré depuis 1970 (fig. 16), peut-être en raison des facilités offertes pour les opérations légales à l'occasion des élections présidentielles ou parlementaires.

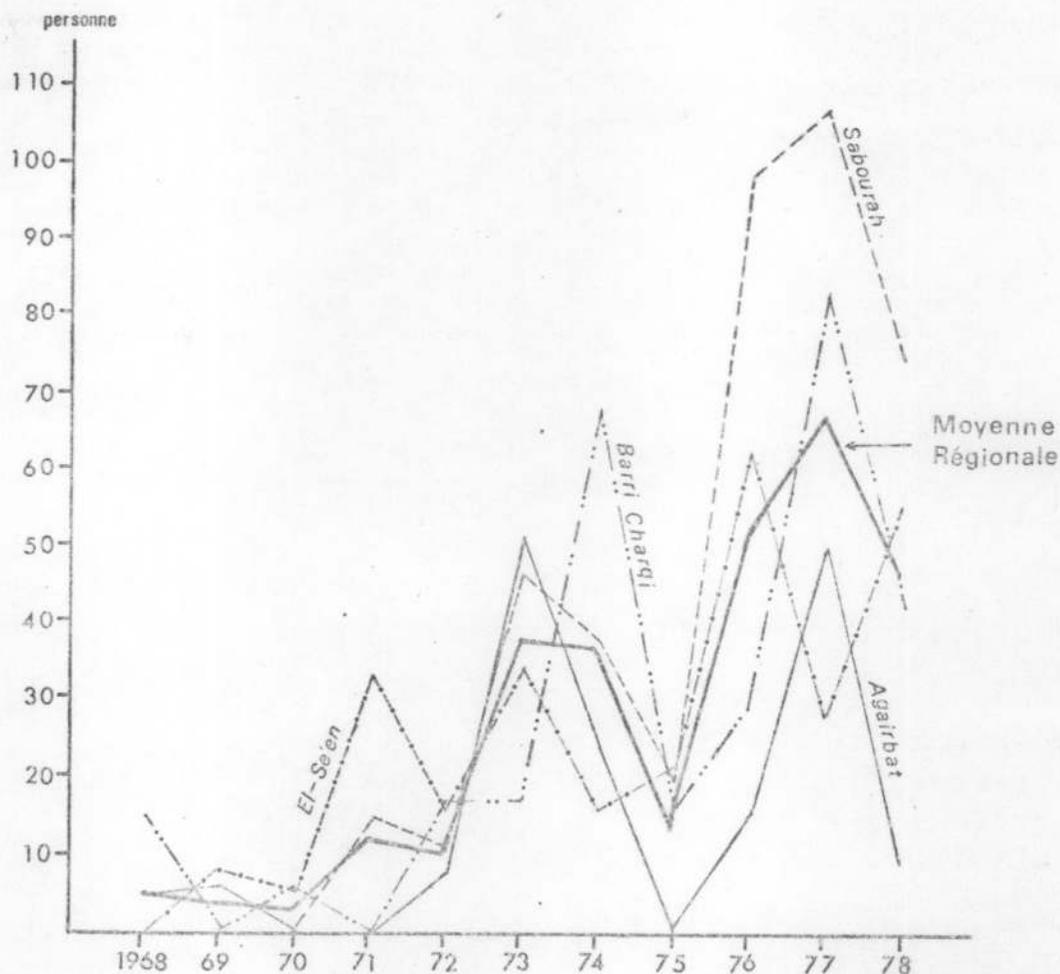
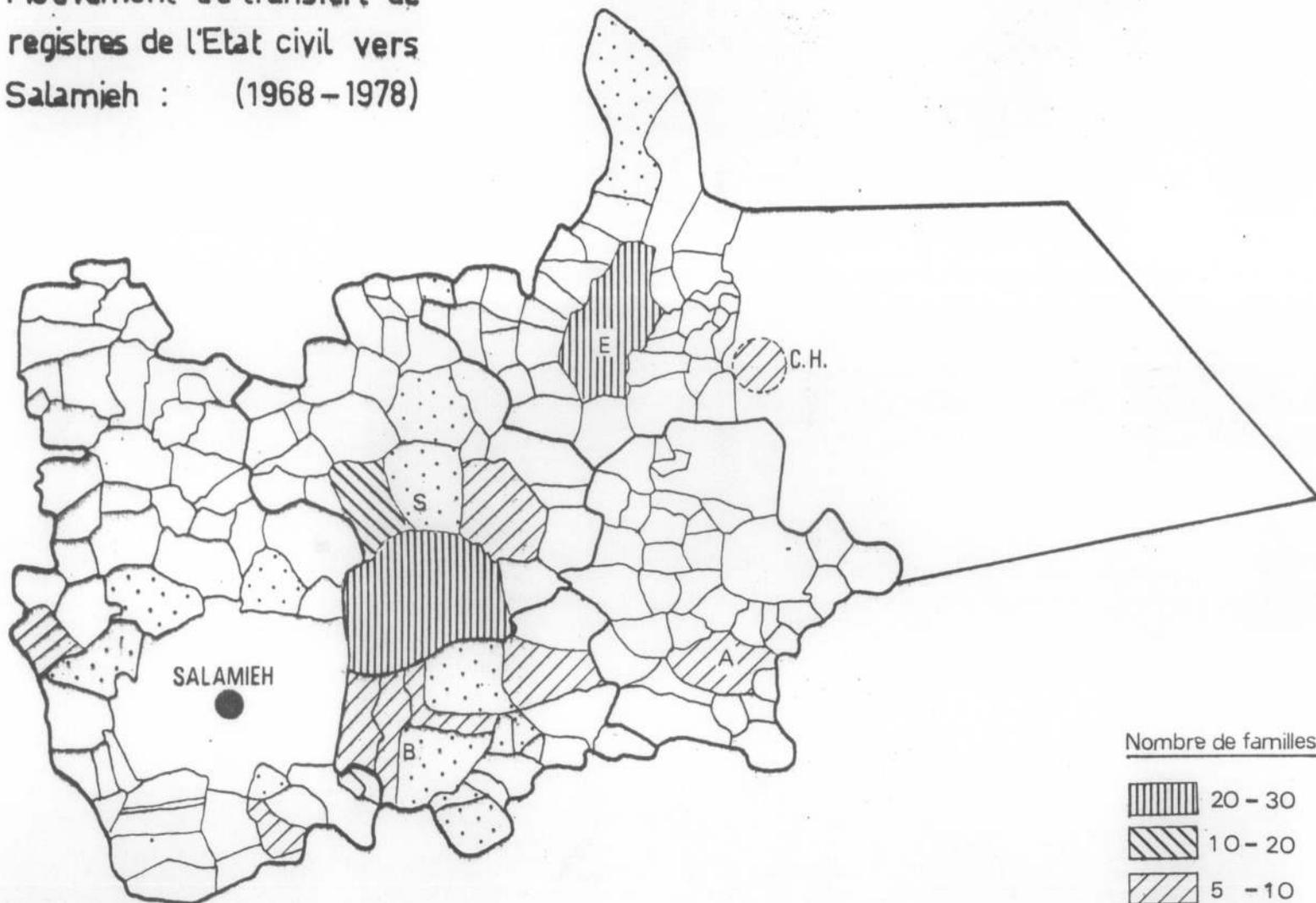


Fig. 16 : Opérations de transferts registres de l'Etat civil vers Salamieh de sa région (1968-1978)

Fig. 17

Mouvement de transfert de
registres de l'Etat civil vers
Salamieh : (1968-1978)



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Nombre de familles

-  20 - 30
-  10 - 20
-  5 - 10
-  Moins de 5

Source : Registres de l'Etat
civil à Salamieh.

0 5 25Km

- le mouvement issu de la Nahia de Sabourah est le plus marqué ; la grande majorité provient des trois villages ismaéliens (El-Maba'oujeh, Jadoua'a et Agareb) (fig. 17).

- le nombre total des familles qui ont transféré leurs dossiers d'état-civil entre 1968 et 1978 est de 162, comprenant 1 155 personnes. Toutefois, cela ne signifie pas que la ville se soit accrue d'autant, car on peut faire transférer son dossier en un lieu et habiter un autre endroit ; cela se pratique souvent parce qu'il est plus facile d'obtenir divers papiers indispensables (carte d'identité, passeport, etc...) en ville que dans les centres de Nahia.

a.3. - analyse d'après les origines des familles des élèves de Salamieh

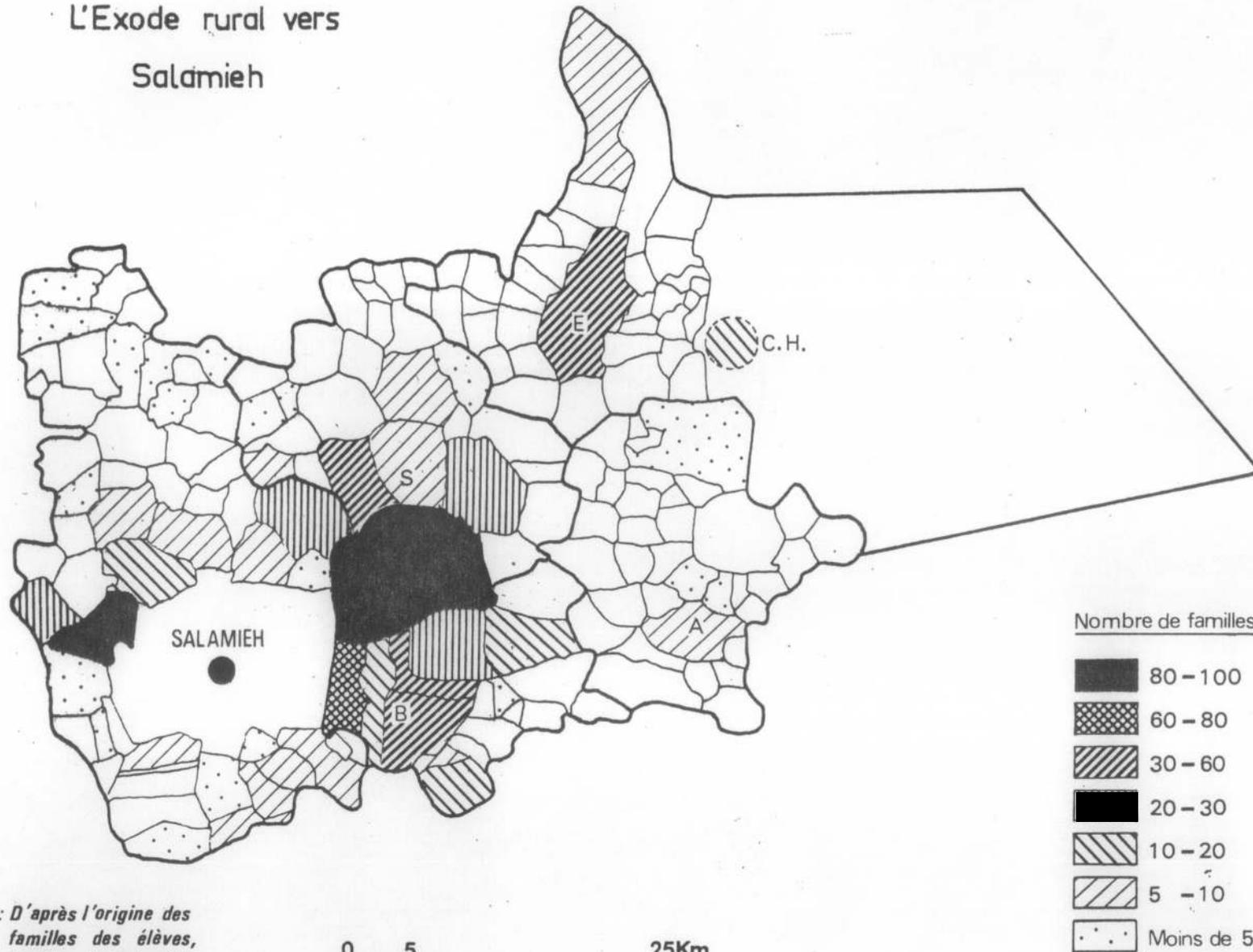
Nous avons mené une enquête auprès de tous les établissements scolaires de la ville pour sélectionner l'origine des élèves à partir de leur lieu de naissance ou de résidence précédente (fig. 18). Les chiffres ne sont pas précis, mais nous donnent une approche assez bonne. Si l'on considère que chaque élève vient d'une famille, on trouve qu'il y a 1 021 familles (1) (63 élèves nés dans d'autres villes syriennes, 158 à Salamieh, 800 nés dans des villages de la région de Salamieh. Mais les familles, pour tous les élèves, sont d'origine rurale de la région de Salamieh). La date et le lieu de naissance nous indiquent l'époque de la migration. De là, nous remarquons que la grande majorité des immigrants s'est déplacée récemment (lés 800 élèves). Si l'on utilise la moyenne de la famille dans la région, qui est de 6 personnes, nous pouvons dire, mais avec beaucoup d'hésitation, qu'il y aurait environ 6 000 immigrants.

En comparant la carte tirée de cette enquête (fig. 18) à la carte faite d'après le transfert des dossiers de l'état-civil (fig. 17), on observe une grande ressemblance, ce qui nous a encouragé à utiliser les renseignements tirés de l'enquête sur l'origine des élèves. Cette ressemblance ne

(1) nous avons tenu compte de l'existence d'un frère ou soeur à l'élève dans un autre établissement scolaire à partir du nom de famille, de quartier, de village d'origine, de notre connaissance de la région, etc.

Fig. 18

L'Exode rural vers
Salamieh



Source : D'après l'origine des
familles des élèves,
établies à Salamieh.
Enquête 1979.

0 5 25Km

subit d'exception qu'à Tell El-Dara où les déplacements des élèves sont très nombreux. Il s'agit d'une ville proche de Salamieh, et située sur la route Hama-Salamieh. Il en va de même pour Tell Snan ; les élèves qui choisissent de faire leurs études à Salamieh au lieu de Sabourah tirent argument de la différence des niveaux scolaires et de la facilité des communications routières. Les deux derniers cas nous obligent à utiliser les chiffres sous toutes réserves car il y a parmi eux des élèves qui, soit participent au mouvement quotidien, soit viennent habiter en ville sans leur famille. Nous avons essayé le plus possible de distinguer entre ces différentes catégories.

Nous avons tenté d'utiliser une autre enquête menée auprès des employés responsables de la vaccination contre la Malaria. 5 employés (1) couvrent toute la région, qui devaient, à chaque tournée dans leur secteur, faire des statistiques des habitants sur place. Mais nous avons trouvé beaucoup de contradictions entre les chiffres fournis pour des périodes différentes. En conséquence cette enquête, qui aurait pu être très utile, s'est révélée sans objet.

Enfin, il nous semble intéressant de faire les remarques suivantes :

- l'émigration des villages pratiquant les cultures sèches est plus forte que celle des communes où se trouvent des terres irriguées.
- l'émigration individuelle est plus fréquente que l'émigration de familles entières, surtout dans les villages où la terre est irriguée.
- le nombre des migrants croît avec la taille des familles (croissance démographique élevée, division de la terre par succession,...).
- le service militaire qui donne l'occasion aux jeunes ruraux d'habiter un certain temps en ville. Or, quand ils rentrent chez eux, après avoir terminé leur service militaire, ils se trouvent en chômage et cela accélère aussi l'exode rural.

(1) ce sont les employés de l'Office Central de Hama (centre de lutte contre la malaria, fondée par l'O. M. S. en 1952), annexé depuis 1957 au Ministère de la Santé. Ceux-ci doivent avoir de bonnes informations mais malheureusement leur travail est mal organisé.

- L'émigration affecte plus les hommes que les femmes. Chez ces dernières, c'est le mariage qui, dans la plupart des cas, est cause du départ.

- Dans les villages ismaéliens les pertes sont supérieures à celles des autres confessions comme à celles des Bédouins, surtout pour l'émigration vers Salamieh, car il y a chez les autres confessions un exode rural, mais vers d'autres villes syriennes.

- Les années de faibles précipitations sont accompagnées d'une accélération du mouvement migratoire : surtout 1955-1960.

- La scolarisation semble aussi favoriser l'exode rural : les jeunes cherchent un travail qui soit en rapport avec leurs diplômes.

- La ville sert aussi de ville-dortoir aux fonctionnaires et ouvriers qui travaillent à Hama ou à Homs : facilités de logement et un bas coût de la vie par rapport aux autres villes.

- Et enfin la ville attire les jeunes grâce à ses équipements et avantages (loisirs, etc...) qui ne se trouvent pas à la campagne.

En somme, on constate clairement que l'exode rural résulte des causes économiques plutôt que sociales ou politiques. Il faut ajouter enfin un nouveau phénomène : il s'agit des retraités qui viennent habiter Salamieh au lieu de retourner au village natal, surtout s'ils sont originaires de villages ismaéliens (Agareb, El-Se'en, Tell El-Dara, Tell Jdid, etc...). Ils trouvent à Salamieh un milieu social plus proche de celui que l'on connaissait au village et les relations familiales y sont similaires. Nous avons compté, grâce à l'enquête dans les écoles, 25 retraités.

b) - conséquences de l'exode rural

Les conséquences sont néfastes dans une région dont l'agriculture est l'activité principale. En effet :

- Le manque de main-d'oeuvre agricole accélère à son tour l'émigration des agriculteurs vers la ville parce qu'ils n'arrivent plus à exploiter leurs terres de manière intensive et préfèrent pratiquer la culture sèche : il suffit d'aller labourer et semer la terre en automne et ne revenir qu'au moment de la moisson. Ce mode d'utilisation du sol tend à se généraliser maintenant ; pendant notre tournée dans la région, nous avons vu de nombreuses exploitations abandonnées.

- Le secteur tertiaire, exagérément gonflé par rapport aux besoins de la ville, ne permet pas d'assurer un niveau de vie convenable aux immigrants. En conséquence, ceux-ci, déçus, s'en vont vers une autre ville ou même à l'étranger. Ainsi la campagne continue à se vider de sa population, et d'une manière irréversible.

Il existe donc une certaine immigration dont bénéficie la ville de Salamieh qui ne suffit cependant pas à rétablir l'équilibre. Cette ville tend à s'appauvrir démographiquement parce que l'offre d'emploi dans les activités industrielles est minime et que l'agriculture marque un net déclin (1).

Le mouvement de la population est une chose naturelle mais il faut la contrôler et appliquer les mesures propres à éliminer les causes qui poussent les ruraux à quitter leurs villages et donc leurs terres.

(1) nous retrouvons cet aspect lors de l'analyse des activités économiques.

"Le courant de l'émigration est arbitraire en Syrie, il y a des phénomènes naturels que l'homme a pu contrôler : les rivières, les mers ; si l'on a construit des barrages pour bien exploiter ces phénomènes et en tirer des résultats positifs, pourquoi ne prend-on pas les mêmes mesures pour contrôler le courant de l'émigration et en exploiter la force de travail ?" (1)

III - LES BEDOUINS et la SEDENTARISATION

Les Bédouins de Syrie appartiennent à deux catégories : les nomades et les semi-nomades, qui tirent leur subsistance de la "Badia" (zone de pâturages et domaine du nomadisme). Dans l'état actuel des esprits, leur existence constitue un défi pour un pays qui cherche à se développer et à être "moderne", ce que M. L. Samman résume de la manière suivante : "ce phénomène anachronique qu'est le nomadisme, dans un état qui se veut moderne, est donc en train de disparaître en Syrie" (2).

La sédentarisation des nomades et semi-nomades a toujours été un des objectifs des autorités qui se sont succédées en Syrie. La question qui se pose est de sédentariser cette partie de la population tout en conservant la richesse animale du pays. Car le nomadisme est un genre de vie remarquablement adapté aux conditions naturelles dans cette partie de la Syrie où il est impossible de pratiquer aucune culture, même sèche. Le domaine du nomadisme est la zone naturelle des pâturages steppo-désertiques (précipitations annuelles inférieures à 150 mm).

La sédentarisation consiste à abandonner la tente, à habiter un village et à pratiquer la culture. On peut envisager, comme A. A. Al-Salam (3) de laisser une partie des nomades poursuivre une activité d'élevage, pour ne pas anéantir cette source de production animale, à condition d'en améliorer les méthodes, c'est-à-dire de transformer la mentalité des nomades pour en faire des éleveurs qui pratiquent un élevage intensif et recourent aux méthodes scientifiques.

(1) A. A. Al-Yafi "L'exode rural et la force de travail en Syrie" un exposé au cours d'un débat sur la population, la force de travail et la planification en Syrie. Bureau de recherches sociales, Damas, 1978, p. 170.

(2) art. cité, p. 216.

(3) op. cit., p. 518.

La sédentarisation a été jusqu'à maintenant presque spontanée. Les Bédouins se fixent sans être au courant de ce qui est arrivé au Congrès de Genève en 1964, sur le nomadisme et la sédentarisation. Ils ont labouré les pâturages et édifiés des villages, surtout sur les terres domaniales, malheureusement privés de tout équipement. Malgré cela, le nombre des nomades a augmenté et non diminué entre les deux derniers recensements : en 1960 on avait recensé 2 556 nomades, en 1970 il y en avait 3 020. Il est toutefois évident que le taux annuel de croissance (1,65 %) est inférieur au taux annuel moyen de la région (4,57 %) ; cela prouve que l'augmentation numérique absolue s'accompagne d'une régression du taux relatif (1).

Pour transformer l'élevage extensif en intensif, l'Etat a pris de nombreuses mesures : création d'un réseau de puits dans les steppes orientales et encouragement à remplacer les pâturages naturels par des pâturages artificiels, par la culture de plantes plus résistantes et donnant plus de verdure.

Nous considérons que ces mesures sont le meilleur moyen pour sédentariser une partie importante de la population et garder en même temps la richesse animale.

Enfin, il ne faut pas oublier que la sédentarisation fut souvent guidée par des considérations d'ordre politique et administratif : pour contrôler une partie de la population qui donnait des soucis aux autorités.

A ce propos, C. Palazzoli écrit : "mais l'objectif n'est pas facile à atteindre ; car pour les Bédouins le nomadisme est une garantie d'indépendance à laquelle ils renoncent mal ; et des erreurs ont été commises au départ, comme de laisser le chef de tribu se constituer de vastes domaines gérés par leurs clients, de sorte que le régime latifundiaire se trouvait aggravé au moment où l'on aurait voulu par ailleurs le combattre" (2).

(1) pour la Syrie, le nombre de bédouins a diminué (250 000 nomades en 1960 et 230 000 en 1970). cf. M. L. Saman, art. cit. p. 215.

(2) C. Palazzoli "La Syrie, le rêve et la rupture" Paris, 1977, p. 62.

DEUXIEME PARTIE

LE POIDS DE L'AGRICULTURE ET LES RELATIONS AGRICOLES

"L'histoire est longue, longue et amère. L'histoire de gens simples qui ont été éblouis par "l'or blanc".

Ils ont tout détruit : les forêts, les vignes..., tout..., même les joies simples.

Leurs rêves furent chatouillés par la richesse mais aussitôt trahis par les "artères" de la terre et les "mamelles" du ciel.

Mon bourg s'est dépouillé de sa robe verte et s'est couché tout nu, écrasé, en ruminant ses rêves et ses vieux souvenirs dans la souffrance et l'amertume."

A. Halaq

L'agriculture constitue l'activité principale de la région et fournit les revenus de la grande majorité de la population : 76,2 % de la population active travaille directement dans le secteur agricole . Tout dépend donc de celui-ci, même l'industrie qui transforme certains de ses produits (coton, oignons, etc...) et le commerce qui en assure la vente .

Faisons le point de la situation d'une activité essentielle pour une si vaste région (4 025 km²) dont 79 % sont cultivables et 47,4 % sont effectivement cultivés . On se souviendra, en outre, que ces terres sont soumises à un climat aride plutôt que semi-aride, que ses sols sont en général pauvres, et qu'enfin elle est divisée en zones agricoles dont l'utilisation n'est pas libre, mais dépend de la planification étatique .

Avant d'aborder les systèmes agricoles, il est nécessaire d'envisager les structures agraires et, pour cela, de commencer par un bref historique.

I - LA PROPRIETE FONCIERE et son EVOLUTION

1 - l'ancien système de répartition des terres agricoles

D'une manière générale, en Syrie, la propriété des terres agricoles appartient à l'Etat : terres "amiriés" (1) . Les cultivateurs ne sont que les usufruitiers dont les droits ne sont valables qu'autant qu'ils exploitent effectivement la terre . Il suffit d'abandonner celle-ci pendant 5 ans pour qu'elle fasse retour à l'Etat . Les terres "Mulk" (2), c'est-à-dire de pleine propriété privée, n'existent que pour les espaces bâtis et les jardins, ou terrains autour des villes (périmètres urbains) .

Le régime juridique de la terre a connu beaucoup de changements à travers l'histoire . En général, la possession des terres agricoles profitait aux notables, chefs des tribus, commerçants des villes, etc..., soit d'origine syrienne, soit appartenant à une ethnie d'occupation . De sorte que, outre les facteurs naturels et sociaux, les facteurs historiques ont joué un rôle important dans l'organisation de la propriété agricole en Syrie (3) .

Durant la période arabe, le propriétaire éminent était l'Etat, les exploitants versant un loyer appelé "Kharage" . Les travaux étaient effectués par des paysans ou des serfs, car le système du servage a été conservé . A l'époque abasside, rien de fondamental n'a changé, sauf qu'apparut la catégorie des "wakfs", c'est-à-dire des domaines appartenant à des institutions religieuses ou à des établissements d'utilité publique . "Ce mode d'appropriation

(1) *Terres du Prince, c'est-à-dire en l'occurrence du Calife.*

(2) *mot arabe qui signifie : propriété.*

(3) *sur ces points, voir en particulier A. Mourad "La propriété agricole en Syrie" Office arabe de presse et de documentations, février 1970.*

A. Bonnet "L'Etat et les systèmes économiques au Moyen-Orient" PARIS, 1950 et A. A. Abas "La terre et la réforme agraire en Syrie" (en arabe) Damas, 1962.

a été motivé par le désir de protéger les terres agricoles contre la rapacité des tyrans" (1) . Pendant cette phase, des principautés s'organisèrent de manière indépendante sauf à reverser au Calife une quote-part du "Kharage" .

Après les Croisades qui ont contribué à faire naître ces principautés de type féodal, le régime juridique de la terre s'est compliqué . On distingue :

- les terres appartenant au Sultan,
- les terres accordées en don (apanages) aux princes et aux soldats, et dont le nombre a augmenté sous la dynastie fatimide,
- les terres appartenant aux "wakfs",
- les terres appartenant à des particuliers (propriété privée),
- les terres incultes et non irriguées .

De toute façon, la faiblesse de l'autorité centrale, contrainte de se ménager des alliés parmi les notables et les chefs de tribus, fournit à ceux-ci l'occasion de mettre la main sur des grands domaines de l'Etat . Le processus se généralise durant l'occupation ottomane qui n'a pas apporté d'autres modifications au système établi . Les terres agricoles furent partagées au profit des conquérants turcs et de leurs alliés, parmi lesquels les féodaux locaux . A ce propos , il nous paraît utile de faire le point sur le problème de la "féodalité orientale" qui soulève de nombreuses discussions . Par rapport à l'Occident européen, les principales différences seraient, d'après A. Mourad les suivantes :

- en Syrie (et en Orient d'une manière plus générale), la propriété éminente de la terre reste à l'Etat, alors qu'en Occident, la propriété de la terre s'identifie au droit de l'exploiter, droit qui revient au seigneur féodal .

- l'économie des pays orientaux était basée sur les échanges monétaires alors que celle des pays occidentaux, où le féo-

(1) A. Mourad, *op. cit.*, p. 12.

dalisme dominait, était basée sur une économie fermée ou des avantages en nature .

- pour des raisons fiscales, l'Etat maintenait les bénéficiaires de ses dotations en terres dans une situation de moindre indépendance que celles des féodaux de l'Europe occidentale .

- à l'Est, les revenus de la terre reviennent à l'Etat, tandis que dans les pays occidentaux, ces revenus demeurent intégralement à la disposition du seigneur féodal .

- le féodalisme oriental n'implique pas l'existence de serfs attachés à la terre, à l'inverse du féodalisme européen médiéval .

Plus tard, et sous influence étrangère, un décret impérial supprima en 1839 le système féodal contre indemnisation partielle de ses bénéficiaires : l'Etat redevient, théoriquement, le propriétaire unique . Mais les modifications et réformes introduites par la suite dans le système fiscal et celui des terres cultivées, ont permis aux féodaux d'accroître leur pression sur les paysans, multipliant les occasions de transactions foncières bénéfiques . Il en résulta la naissance d'une classe de grands propriétaires terriens qui résidaient en ville et faisaient exploiter leurs terres par des paysans .

En 1858, une loi fut promulguée qui représente un premier effort de classification des terres agricoles. Cette loi a favorisé elle aussi la constitution de grandes propriétés en autorisant l'accession des usufruitiers à la propriété, en réglementant l'exploitation, la location, les hypothèques, les legs, la vente, etc... et en créant un service de cadastre. A ce propos, A. Naaman déclare (1) : "ce nouveau mode de conservation était précaire car il ne s'appuyait sur aucun travail technique de cadastre ; il indiquait souvent des quote-parts nominales aux ayants-droits sans aucune délimitation".

(1) A. Naaman : "Précisions sur la structure agraire dans la région de Hama-Homs (Syrie)". B. A. G. F., n° 206, 1950, p. 54.

Le système "Mouchaa" (régime communautaire qui était la base de tout régime agraire en Syrie) n'a pas connu de modification. Juridiquement, en application de la dernière loi citée, les terres furent partagées entre les familles, mais sans que les parcelles soient définies sur le terrain. Le système "Mouchaa" était appliqué aussi bien dans les communes où la propriété était effectivement aux mains des paysans, que dans celle où n'existaient que des métayers, comme par exemple dans le Nord-Ouest de la région de Salamieh. Lorsque les autorités ottomanes exigèrent l'enregistrement nominatif des propriétés agricoles, cela donna l'occasion de créer encore de nouvelles grandes propriétés, car les citadins profitèrent de l'ignorance et de la position de faiblesse des paysans. Ceux-ci cédèrent leurs droits à des notables qui utilisèrent tous les moyens dans ce but : fraude, corruption, violences, etc ... Il en résulta que les terres cultivables furent accaparées par les notables syriens, surtout ceux de la région de Hama. On remarque que parmi les grandes familles qui possédaient de vastes propriétés, il y en eut quelques unes d'origine étrangère : kurdes (les Barazi de Hama), turques (les Azem à Hama ainsi qu'à Damas) et ottomanes (le Sultan Abdul-Hamid possédait 1 100 villages rien qu'en Syrie).

Sous le mandat français, né du partage des zones d'influence entre les Alliés, de nouvelles lois furent promulguées visant à la destruction de nouvelles méthodes cadastrales. Le cadastre finit par couvrir tous les territoires cultivables dans le Mohafazat de Hama mais ne toucha que partiellement la région de Salamieh (cf. le paragraphe consacré au remembrement p. 110). Il se contentait de délimiter des grandes unités, sans rien changer à la structure agraire. L'appropriation des terres agricoles se poursuivit sur les domaines de l'Etat au profit des chefs de tribus et des notables. Dans la région de Salamieh, on constate que toute la partie Nord-Ouest appartenait à des propriétaires de Hama, 32 communes (fig. 19) . L'accaparement des terres a emprunté différentes voies ; la plus fréquente était la main-mise sur des terres domaniales qui étaient louées par l'Etat avec promesse de vente aux usagers. Jusqu'en 1926, la superficie autorisée à la location n'était pas limitée. A partir de cette date, des nouvelles lois s'efforcèrent de favoriser l'apparition de

la moyenne et petite propriétés : les terres allouées ne purent être inférieures à 5 ha ni supérieures à 50 ha . Pour exploiter ces nouveaux terrains, les grands propriétaires de Hama et de Homs firent venir des métayers des montagnes occidentales ou des nomades semi-sédentarisés . C'est bien ce qui apparaît à la comparaison de la carte de la répartition de la population selon l'origine (fig. 14) avec celle montrant les communes affectées par la Réforme agraire (fig. 19) Dans tous les villages de métayers, l'établissement des cadastres ou les travaux d'amélioration foncière ont confirmé les droits des propriétaires citadins, sans toucher au régime agraire préexistant . "Ici, le "Mouchaa" reste plus que jamais à la base de l'exploitation agricole" (1) . Ainsi s'installa un grave déséquilibre dans une société divisée, qui développa des conséquences néfastes en ce qui concerne les rapports sociaux et le développement du pays .

L'indépendance n'apporta aucune modification car le pouvoir politique tomba dans les mains des féodaux nationaux . Bien plus, la loi N° 84 de 1954 alla encore plus loin en autorisant l'enregistrement de 500 ha prélevés sur les terres domaniales au profit de chaque membre de la famille . Il a fallu attendre l'année 1958 pour que soient décrétées enfin des lois de réforme agraire destinées à faire disparaître la grande propriété .

Nous ne possédons pas de statistiques exactes sur la structure foncière dans la région de Salamieh avant la Réforme agraire, mais d'après Moussly (2), la répartition était la suivante :

Tableau 13 . Répartition de la propriété dans la région de Salamieh

Sup. en ha	petites propriétés		moyennes propriétés			grandes propriétés		
	1-5	5-10	10-25	25-50	50-100	100-500	500-1000	plus de 1000
%	0	0	11	10	7	42	18	12
total	0 %		28 %			72 %		

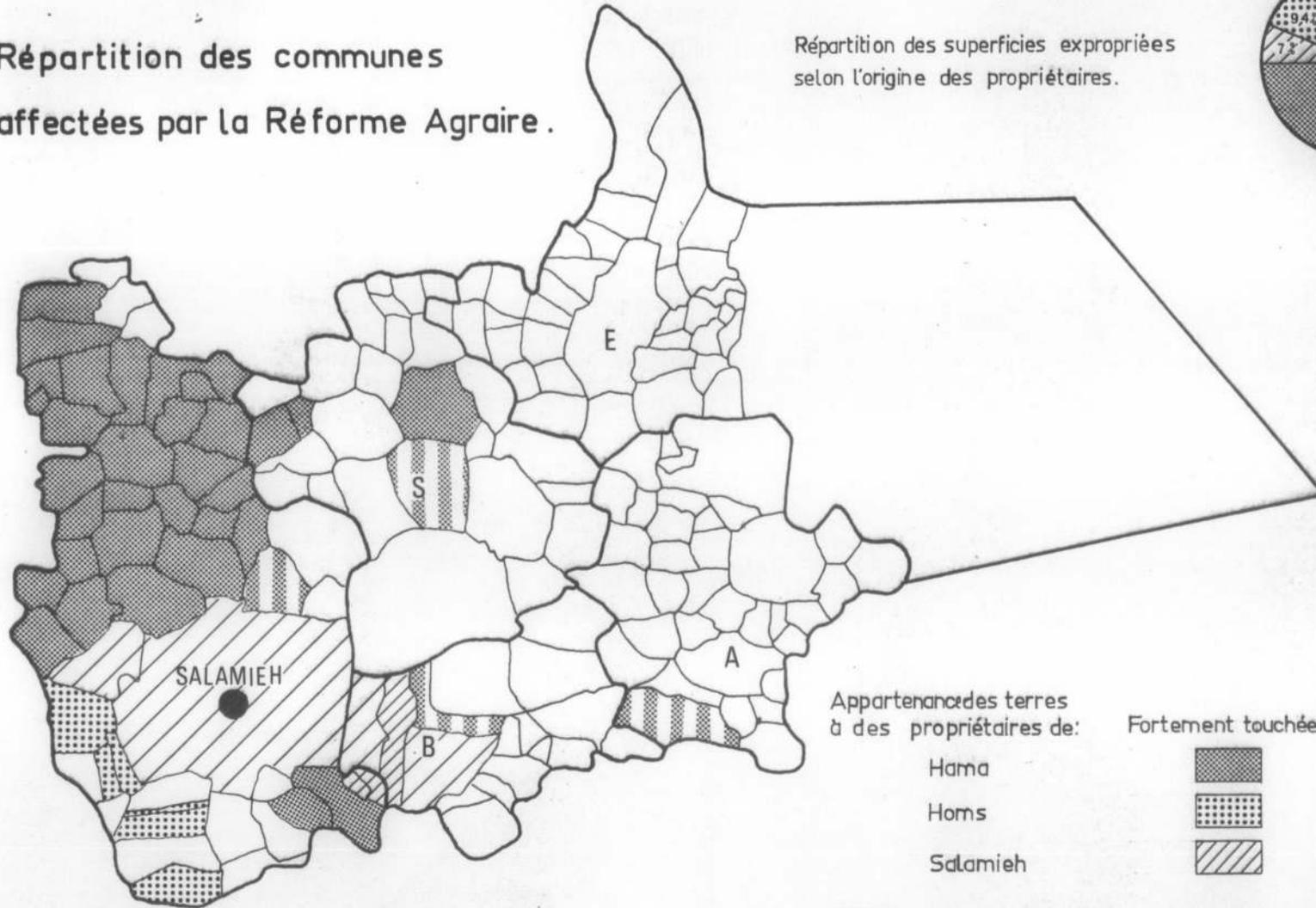
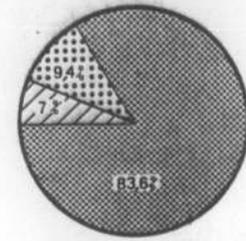
(1) A. Naaman, *op. cit.*, p. 59.

(2) N. MOUSSLY : "Le problème de l'eau en Syrie" Université de Lyon, 1951, p. 115.

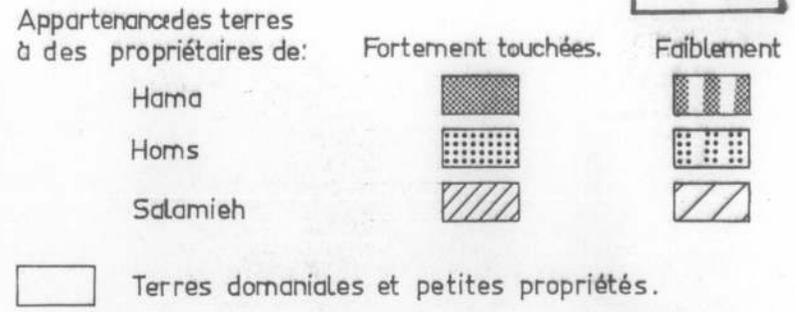
Fig.19

Répartition des communes affectées par la Réforme Agraire.

Répartition des superficies expropriées selon l'origine des propriétaires.



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706



Source - D.D.A.R.A. de Hama, 1979.



Selon ce tableau, la petite propriété n'existait même pas . La figure 19 montre que les grandes propriétés appartenaient en grande majorité à des citoyens de Hama (32 communes) ou de Homs (6 communes) . Deux communes seulement appartenaient à des habitants de Salamieh . Cela s'explique par le fait que les pionniers de la reconquête agricole s'étaient trouvés dans la nécessité d'agir dans un cadre communautaire . De la sorte, aucune différenciation sociale, née de l'exploitation des plus pauvres par les riches, n'avait eu le temps de se réaliser parmi ces immigrés de fraîche date . D'autre part, parmi les principes propres à la secte ismaélienne, il est dit que la terre ne doit pas être propriété des individus, mais distribuée gratuitement aux gens qui en ont besoin (1) .

2 - L'introduction de la réforme agraire

L'inégalité sociale résultait donc ici de l'emprise des propriétaires de Hama et de Homs . Outre l'injustice qu'elle entraînait, il en résultait une médiocre économie agricole . La nécessité d'une réforme agraire, comme en bien d'autres régions de la Syrie, ne pouvait manquer de s'imposer .

a) - le contenu de la réforme agraire

L'instauration de l'union avec l'Egypte, en 1958, fut l'occasion de prendre exemple sur celle-ci . Deux lois agricoles furent promulguées . La loi n° 134, relative aux contrats, salaires, congés ... et la loi n° 161, portant sur la réforme foncière . La première avait pour but de régler les rapports entre les propriétaires et les diverses catégories de paysans en déterminant la quote-part de chacun (usufruitiers, propriétaires et paysans): en général, les paysans et usufruitiers ont été avantagés par cette loi .

Quant à la deuxième loi, elle visait à limiter l'étendue des terres possédées à un maximum de 40 ha dans les zones irriguées et complantées, et 300 ha dans les autres cas . Chaque propriétaire était en outre autorisé à céder à sa femme et à chacun de ses enfants 10 ha (1ère catégorie) ou 40 ha (2ème catégorie) à condition que cette dotation ne dépasse pas au total

(1) A. A. Abas : *op. cit.*, p. 19.

40 ha (ou 160 ha) . Les propriétaires expropriés devaient être indemnisés en 40 ans, la somme étant accrue d'un intérêt de 1,5 % . Quant à la distribution des surfaces ainsi libérées, elle devait s'effectuer au profit des paysans sans terre, et en premier lieu à celui des anciens métayers ou fermiers, à raison de 8 ha en irrigué, et 30 ha en sec . Les bénéficiaires étaient censés rembourser la valeur de leurs lots sur 40 ans avec un intérêt . La loi n° 161 prévoyait en outre la création de coopératives de service dans les communes bénéficiaires de la Réforme agraire . Les opérations d'expropriation et de redistribution sont entrées en exécution mais d'une manière lente, entravée par la routine et l'influence des anciens grands propriétaires . Ces derniers revinrent en effet au pouvoir dès 1961 et ils réussirent à stopper les opérations . Par exemple, dans la région de Salamieh, 4 communes seulement avaient vu s'appliquer la réforme à la date de 1960 .

Après l'arrivée au pouvoir, en 1963, du parti "Baath", une nouvelle loi, plus radicale, fut promulguée . Le décret législatif n° 88, de 1963, a abaissé le plafond de la propriété : entre 15 et 50 ha dans les terres irriguées et complantées (selon la région et le mode d'irrigation) et entre 80 et 300 ha dans les terres non irriguées suivant les précipitations climatiques . Pour la région de Salamieh, la limite fut fixée à 45 ha car l'irrigation s'y fait par pompage et à 200 ha car il tombe moins de 350 mm de pluie .

Les opérations d'expropriation et de redistribution reprirent et furent menées presque jusqu'au bout. En 1969, la superficie expropriée atteignait 32 148 ha, dont 24 843 ha avaient été redistribués à 1517 familles (1) . La totalité concernait des terres non irriguées . La redistribution avait été effectuée au profit des anciens métayers et fermiers . Selon la loi n° 88, le bénéficiaire ne remboursera que 25 % du prix de la terre qui sera versé à la caisse de la coopérative de service .

Il est nécessaire de faire le bilan de ces transformations et de voir si les buts qu'elles se proposaient ont été effectivement atteints .

(1) source : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Réforme Agraire de Hama (1979) - (D. D. A. R. A.).

b) - les conséquences de la réforme agraire et ses lacunes

Nous n'allons pas analyser la Réforme agraire au niveau de la Syrie toute entière, mais noter ses résultats (négatifs et positifs) dans le seul cadre de notre région, bien que les problèmes ainsi évoqués sont apparus à peu près partout en Syrie .

Malgré tous les défauts du régime féodal précédent, il représentait un mode d'organisation du processus agricole . Tout nouveau système destiné à le remplacer se doit de prendre en compte tous les facteurs de production . Or, si on a bridé le financement par l'initiative privée, on n'a pas mis en place un mode de financement efficace par la Banque Agricole . Les bénéficiaires de la réforme se sont trouvés dans une situation difficile : disposant de la terre, ils ne possèdent pas de capitaux . "La réforme agraire est en réalité une solution d'aménagements des rapports de propriété Ceci explique le caractère modéré de la législation syrienne" (1) . Les solutions apportées au problème du financement sont partielles et insuffisantes :

- Les bénéficiaires de la réforme manquent d'expérience en ce qui concerne les opérations d'exploitation agricole .

- La fragmentation des grandes propriétés entrave les modes modernes et mécanisés de l'exploitation de la terre . Pour résoudre ce problème, on a créé des rotations des machines agricoles, à l'imitation de l'U.R.S.S. Mais en raison des taux pratiqués, qui ne sont guère moins élevés que ceux du secteur privé, elles ne sont pas arrivées à satisfaire tous les besoins des paysans .

Il avait semblé à l'Etat que la création des coopératives de service ferait disparaître tous ces problèmes . Les coopératives auraient dû remplacer les intermédiaires sur les plans du financement et de la commercialisation , et fournir un cadre propre à pallier à l'inexpérience des

(1) B. Khader "Structure et réformes agraires en Syrie"
revue Maghreb-Machrek, n° 65, 1974, p. 55.

paysans . Leur utilité a été fortement réduite par l'absence d'esprit coopératif et de la notion d'intérêt commun . En fait, la création des coopératives agricoles a répondu plus à des objectifs politiques qu'à des objectifs socio-économiques . De sorte que la coopérative représente pour le paysan le poids de l'Etat . Pour que réussisse le système coopératif, il aurait fallu privilégier les coopératives de production . En 1969, l'Etat avait prévu d'en créer 3 dans la région de Salamieh avec un capital de 2 millions de livres syriennes, mais ce plan n'a pas reçu d'application .

A ce jour, il y a 2 172 paysans sans terre, dans la région, ce qui représente 28 % du nombre total des cultivateurs, et ce, malgré le slogan toujours proclamé par les autorités selon lequel "la terre appartient à celui qui la travaille" .

Le problème agraire n'est pas seulement une question de rapports économiques et sociaux . D'autres facteurs interfèrent comme le sous-développement technique, la faible production des petites parcelles, le bas niveau de conscience des paysans . "La réforme agraire actuelle, en Syrie, est-elle capable d'opérer une refonte radicale des structures sociales et économique du village, si sa loi ne dépouille le féodal que de quelques uns des moyens de production ?" (1) . Or, la loi syrienne ne fixe pas de plafond à la superficie de l'exploitation agricole . Cette lacune favorise la naissance ou la survivance de la classe des grands exploitants qui louent les terres domaniales ou les terres expropriées et non encore distribuées aux paysans sans terre, ou encore à des bénéficiaires incapables de l'exploiter . Sur ce point B. Khader a dit (2) : "l'émiettement de la propriété terrienne et la "Koulakisation" dans les campagnes semblent être les deux principaux freins à la réussite d'une réforme agraire que l'on aurait souhaitée structurale et intégrale" .

En ce qui concerne la commercialisation, on trouve des modifications positives mais qui auraient besoin d'être développées . (3)

(1) Victoriouff : "L'économie moderne de la Syrie" (traduction en arabe du texte russe), Damas, 1970, p. 129.

(2) B. Khader, *op. cit.*, p. 52.

(3) nous reviendrons sur ce point dans l'étude des rapports commerciaux.

D'autre part, la réforme agraire a permis aux grands propriétaires de conserver une assez grande surface, qui est souvent localisée sur les meilleures terres . Ainsi à Merj-Matar, l'ancien propriétaire a pu garder 300 ha déclarés comme terres non irriguées . Or, il apparaît que 200 de ces hectares sont les meilleures terres du villages et qu'ils sont irrigués par pompage . Tous les bénéficiaires de la réforme n'ont que des petits lopins, peu fertiles et aptes à la seule céréaliculture sèche . Il en va de même à Cheikh Ali Kassoun où l'ancien féodal conserve 400 ha parmi les meilleures terres de la commune .

En ce qui concerne l'exode rural, la réforme a-t-elle pu freiner ce phénomène ? Car l'un de ses objectifs était de fixer les ruraux à la campagne en leur assurant des revenus capables de leur garantir un niveau de vie convenable . La réalité est fort différente . Le paysan qui se trouvait dans des conditions sévères n'a pas aujourd'hui une vie moins dure qu'auparavant . Il n'hésite pas à louer sa parcelle et à partir travailler quelque part ailleurs . En outre, la plupart, sinon la totalité des bénéficiaires de la réforme ne peuvent pratiquer que la culture sèche . Ces travaux ne l'occupent pas en permanence . Il ne vient que pour les labours et les semailles et revient au moment de la moisson .

Pour donner aux paysans l'envie de rester sur place, il faut améliorer concrètement leur vie quotidienne : améliorer les routes, les équipements, les services publics (électricité, eau, écoles, moyens de communication, etc...) . De cette manière on pourrait valoriser les avantages de la réforme agraire .

Dans tous les villages affectés par la réforme où nous sommes passés pendant notre tournée dans la région (1978 - 1979), les habitants nous ont entretenu du mouvement de migration de la population active . Car, avec le système d'exploitation basé sur la monoculture, on n'arrivera jamais à élever le niveau de vie, surtout dans une région qui est à la merci des conditions naturelles . Nous avons toutefois remarqué la tendance vers l'élevage du mouton, un peu moins vers l'élevage bovin . Les coopératives agricoles jouent ici un

rôle positif, Celles-ci bénéficiant de crédits à moyen terme fournissent à chacun des coopérateurs quelques brebis . Il nous semble qu'il faut encourager sérieusement cette tendance, ainsi que la plantation de la vigne et des arbres fruitiers . Sur ce dernier point, les paysans nous ont répondu que les troupeaux des Bédouins nomades qui pâturent dans la région à l'époque de la moisson (transhumance d'été), étaient un handicap . Il ne s'agit pas d'une excuse valable : les difficultés essentielles proviennent de la pauvreté des paysans, laquelle les empêche d'attendre plusieurs années avant de commencer à récolter . Ce devrait être le rôle de l'Etat de les guider .

Comme dans la plupart des pays où l'on a appliqué ou commencé d'appliquer une réforme agraire, celle-ci représente un vrai défi aux gouvernants de ces pays . Car leur capacité ne sera reconnue que par la réussite . Les projets rédigés dans des bureaux ne sont pas suffisants . Il faut la solidarité et l'esprit coopératif et l'élévation du niveau de conscience des paysans, etc... Tout cela ne s'acquiert que sur place, et l'expérience viendra en travaillant et en mobilisant tous les efforts pour un développement intégral et à tous les niveaux(sociaux, économiques, éducation, etc...) .

3 - un remembrement à peine entamé

Pour réaliser une refonte du système agraire dans un pays qui se dit "socialiste" et pour introduire des méthodes et des modes de production aptes à favoriser le développement économique du pays, il faut que la stabilité règne dans le secteur agricole ; cela suppose que soient réglés un certain nombre de problèmes . Nous avons déjà exposé le fondement de la réforme agraire, qui n'a affecté que les grands domaines . De toute évidence, d'autres aspects exigent des actions spécifiques . Ainsi les parcelles sont, dans la grande majorité des cas, directement issus du régime "Mouchaa" qui implique une redistribution périodique des terres de culture . La rationalisation des pratiques agricoles exige que l'attribution du sol au propriétaire soit fixe et définitive . Chez les petits propriétaires notamment, cette stabilisation doit encourager logiquement la production, justifier des investissements d'équipement et d'amélioration ... Où en est le remembrement dans notre région ?

Les travaux d'amélioration foncière (dans le sens d'officialiser les terres agricoles) ont commencé en Syrie dès 1926, c'est-à-dire après la promulgation de la loi 186, du 12 Mars 1926, qui a codifié les opérations . M. Drafor (1) en a guidé l'application jusqu'à sa mort, en 1942 . Depuis cette date, l'Etat l'a pris directement en charge et a poursuivi les travaux .

Mais ces travaux, qui auraient dû pour le moins couvrir une grande partie du pays, en sont encore à leur début .

Il existe, en Syrie, deux modes d'intervention foncière :

- le remembrement proprement dit

- "les améliorations foncières" (2)

(1) un entrepreneur français qui était en Syrie à l'époque du mandat.

(2) c'est un autre type de remembrement.

Le premier mode, sans entrer trop dans les détails, n'intervient qu'à la suite d'une demande émanant des propriétaires, lesquels paient une part des frais . La procédure est relativement simple, car elle dépend de l'Office du cadastre départemental (du Mohafazat) alors que dans le deuxième cas, il faut passer par l'Office central de Damas . D'autre part, la commission formée pour le remembrement est plus simple que celle chargée de l'amélioration foncière : elle est constituée du directeur de la Mantiqa, d'un délégué de l'Union des paysans et des experts agricoles de la commune . L'autre commission comprend en outre, un agronome, car les travaux doivent reposer sur des bases scientifiques, après classification des sols, selon leur fertilité et leur valeur vénale . Les parcelles seront réparties en terres irriguées, terres non irriguées et terres complantées en arbres .

Depuis le décret 166 de 1967, qui a remplacé le remembrement dans le cadre de l'organisation foncière, et selon l'Office du cadastre de Hama, les demandes de remembrement sont plus nombreuses que celles d'amélioration foncière, celle-ci devant rentrer dans le cadre des plans de l'Etat .

Les travaux d'amélioration foncière en terre cultivée, dans notre région, n'ont porté que sur une portion réduite située dans les alentours de la ville et dans quelques autres communes (fig. 20) . En ce qui concerne les surfaces bâties, elles intéressent aussi quelques villages : Barri Charqi, Tell El-Dara .

Tableau 14 . Les communes et les secteurs ayant bénéficié de l'amélioration foncière.

		duré du travail de - à	nombre des parcelles	superficie en ha
Nahia de Salamieh	El-Mzaira'a	1948 - 1965	1.700	4.423
	Cheikh Ali	1948 - 1968	1.200	3.663
	Snaidé	1956 - 1968	900	2.304
Sabourah		1952 - 1975	1.800	3.768
total			5.600	14.158

source : Office du cadastre de Hama, 1979.

Quant au remembrement, il n'a encore touché qu'une seule commune . A la suite de querelles nées entre des familles de la commune, celle-ci s'est scindée en deux (Mfakar El-Gharbi et Mfakar El-Charqi) . Les travaux de remembrement furent effectués dans la première commune en 1972 et les opérations se terminèrent en 1973, ayant touché 391 parcelles d'une superficie totale de 1735 ha.

D'après le tableau précédent et la carte (fig. 20), nous constatons que ces travaux n'ont pas couvert de grandes surfaces . La durée des opérations semble avoir été particulièrement longue, sauf dans le cas du remembrement . Selon un article de journal (1), ce serait la conséquence de difficultés techniques, d'encadrement et de condition de travail. La réforme agraire a retardé les opérations d'amélioration foncière car elle a accaparé tous les fonctionnaires (géomètre, agronomes, etc...) . Ces raisons sont certainement valables mais, à notre avis, il ne faut pas oublier une question fondamentale : l'historique de l'appropriation ; en général , les bonnes terres sont tombées dans les mains des riches familles, le parcellaire actuel résultant du système "Moucha'a" qui était en vigueur avant cette confiscation des terres collectives. La situation profitait donc à une minorité qui s'est toujours opposée au remembrement. C'est ce qui explique que dans la région de El-Mzaira'a, il ait fallu 17 ans pour réaliser une opération d'amélioration foncière ! Encore a-t-elle entraîné l'évolution de petits propriétaires qui n'avaient pas les documents prouvant leurs droits. En effet, ni le fait de mettre la terre en valeur, ni la durée de cette jouissance effective, ni l'évocation des contrats verbaux ne pourraient légalement garantir le droit à la propriété (2).

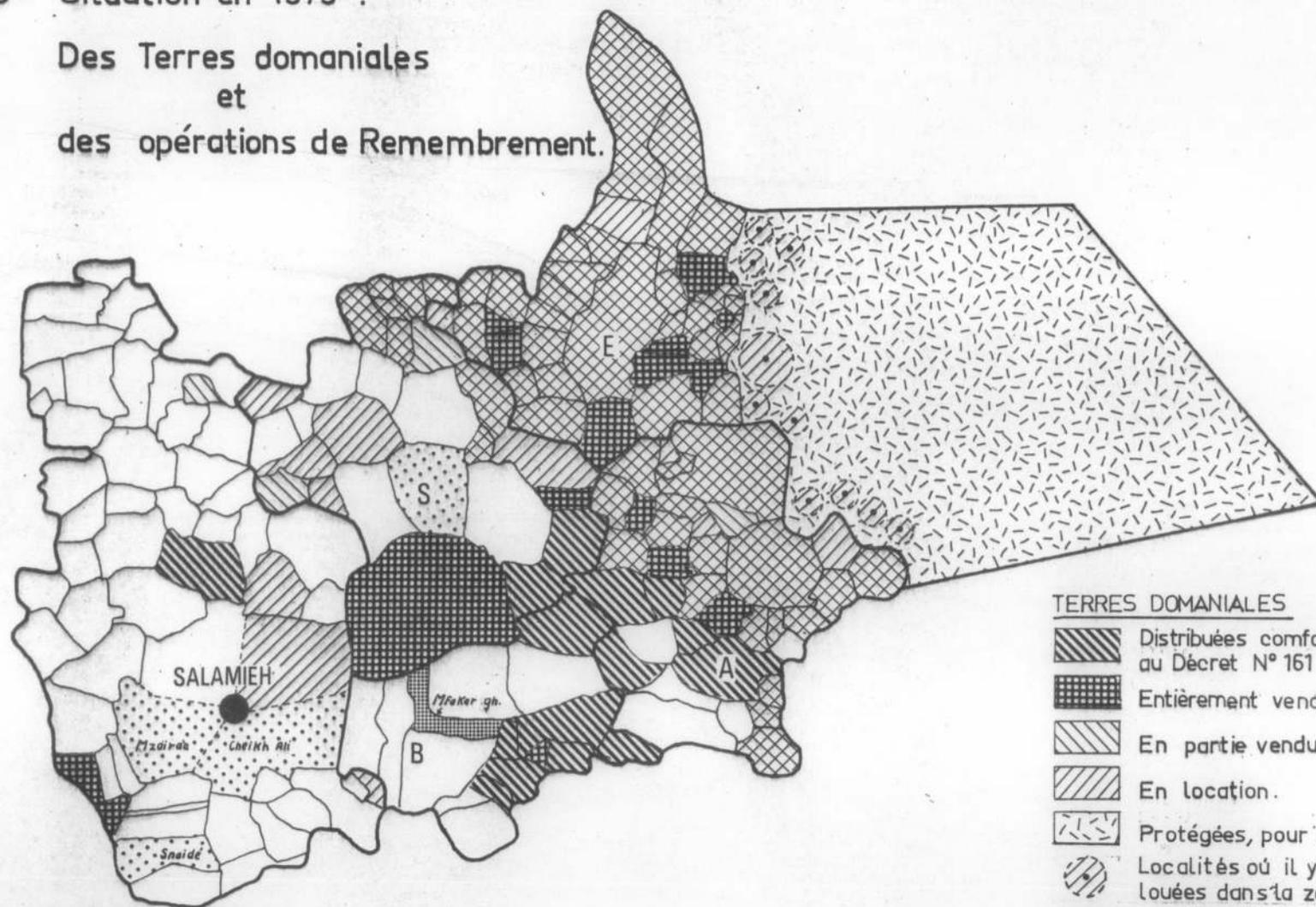
Une situation obscure et conflictuelle n'est pas propice au développement agricole, car le rural qui n'est pas assuré de ses droits de propriétaire ne songe pas à ménager la fertilité du sol, à procéder à des aménagements coûteux et encore moins à des investissements. Il lui paraît suffisant de tirer le meilleur rendement possible aux moindres frais et dans le plus court délai.

(1) S. A. Tauq "Quand la liquidation du "Mouchda" prendra-t-elle fin et où en sont les opérations de remembrement ?" Le Quotidien "Al Bâath" du 28.9.1979

(2) cela est arrivé essentiellement aux débuts des opérations d'amélioration foncière en Syrie.

Fig.20 - Situation en 1979 :

Des Terres domaniales
et
des opérations de Remembrement.



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

TERRES DOMANIALES

-  Distribuées conformément au Décret N° 161 de 1968 .
-  Entièrement vendues .
-  En partie vendues .
-  En location .
-  Protégées, pour les pâturages .
-  Localités où il ya des T.D. louées dans la zone protégée .

REMEMBREMENT

-  Normal .
-  De type d' "amélioration foncière" .

Source : Office des Terres domaniales
et Direction du Cadastre.
Hama, 1979.

0 5 25Km

4 - le point sur les domaines de l'Etat

Au cours de l'application de la réforme agraire en Syrie, de nombreuses protestations se sont élevées disant qu'au lieu d'exproprier les latifundiaires, il vaudrait bien mieux distribuer, aux paysans sans terre, les vastes terrains dont l'Etat est propriétaire (1) . Dans une certaine mesure cela est vrai mais il importait de briser la puissance politique des grands propriétaires, et en même temps introduire quelque chose de bien pour une masse non négligeable des paysans vivant dans la misère . En outre, les meilleures terres ne sont pas celles de l'Etat .

Sur l'origine des terres domaniales, sans remonter trop loin dans le passé, on peut dire que ce sont les anciennes propriétés des Sultans (2), les pâturages non cultivables de l'Est syrien, les forêts, etc... En 1959, la loi relative aux propriétés de l'Etat (n° 252, du 19. 10. 1959) a défini ce concept dans le premier article : ce sont les biens-fonds, bâtis ou non bâtis, qui appartiennent à l'Etat comme personne morale, quels que soient les actuels possesseurs .

En Syrie, c'est par la main-mise sur ces terres que se créèrent les grandes propriétés, soit au profit des notables et commerçants des villes, soit à celui des chefs de tribus . Le premier cas concerne des grands propriétaires de Homs et Hama, bénéficiaires de vastes terres dans la partie occidentale de la région de Salamieh .

(1) Il faut rappeler ici la distinction entre les terres domaniales qui sont juridiquement biens de l'Etat et l'expression de terres "Miri", c'est-à-dire toutes les terres cultivées dont les occupants, de pleine jouissance, ne sont pas légalement les véritables propriétaires. Le droit de propriété, entier et total, ne concerne que les surfaces bâties des villages ou des villes ou la périphérie urbaine.

(2) Ces terres s'appelaient "Jeftlik" à l'époque ottomane.

Dans le cadre du Mohafazat de Hama, les terres domaniales occupaient presque la moitié de la superficie totale, soit 475 418 ha (1) . La plupart de ces terres se trouvaient dans la partie orientale du Mohafazat dont notre région fait partie .

Ces terres étaient toujours la proie de main-mises arbitraires au profit de quelques uns . La situation a changé avec la promulgation de la loi 252 fixant les règles suivantes :

- l'autorisation est accordée aux occupants des terres domaniales de les louer ou les acheter .

- compte tenu des dispositions de la réforme agraire, un plafonnement est décrété : 30 ha par chef de famille et 6 ha pour la femme et chacun des enfants dans les zones où la moyenne annuelle pluviométrique dépasse 350 mm et 45 ha en région plus sèche . Le loyer fixé par l'Etat ne représente qu'une somme symbolique : 2,5 L.S. par hectare (2) dans la 4ème zone agricole (zone qui constitue la marge de la "Badia") ou entre 5 L.S. et 20 L.S. par hectare dans les autres zones .

Durant les années de sécheresse, qui ne sont pas rares en Syrie surtout dans cette région à régime continental, les paysans sont exemptés du paiement du loyer, dès lors que la commission, au vu de la situation sur place, a donné son accord

La superficie des terres domaniales en location dans la région de Salamieh atteint 15 580 ha (voir tableau 15) (3). Elles se localisent dans les secteurs où la culture sèche est autorisée, soit les 3ème et 4ème zones . 6 360 ha sont loués dans la 5ème zone, celle des pâturages où toute culture est interdite. On peut se demander comment des terres domaniales peuvent y être louées et même vendues :

-
- (1) source : Office des terres domaniales. (D. D. A. R. A. de Hama).
La superficie du Mohafazat est de 886 100 ha. Faute de connaître les chiffres se rapportant à la seule région de Salamieh, nous analyserons ce problème par le biais des terres distribuées, louées et vendues.
- (2) L. S. : la livre syrienne vaut 1.10 F au taux de change officiel.
- (3) cette superficie représente presque la moitié des terres domaniales louées dans le Mohafazat de Hama (32 622 ha).

Il y a deux raisons pour cela :

- la volonté d'encourager la culture des fourrages artificiels (1) .

- l'existence de lieux où la nappe phréatique est utilisable à l'aide de motopompes, comme à Qustal, Daoussa, Fakhre et Cheikh Hlal où se trouve un centre important de sédentaires d'origine non bédouine . La superficie louée dans ce dernier village est importante : 2 060 ha mis en valeur à l'aide de 11 motopompes .

En dehors de ces deux raisons, il y a encore l'influence des chefs de tribus qui, grâce à la clause d'exception qui se trouve dans chaque loi, arrivent à louer ou à acheter ces terres domaniales .

Il faut signaler que dans la zone des pâturages, toute culture est défendue . En cas de contravention, toute machine ou récolte doit être confisquée .

Depuis 1960, l'Etat a commencé à vendre ses domaines par lots, dans le désir d'étendre les terres cultivées et de contribuer à la sédentarisation . C'est pourquoi il existe dans notre région des territoires de communes qui ont été ainsi entièrement acquis par leurs habitants : 17 communes (fig. 20), d'une superficie totale de 7 818 ha . On compte d'autre part 34 091 ha répartis dans d'autres communes (voir tableau 15) .

L'achat des terres domaniales a cessé à partir de 1974 .

Une autre façon de venir en aide aux paysans sans terre consiste à distribuer gratuitement des terres domaniales, en application du décret n° 166 de 1968 . C'est ainsi que les terres de 16 communes, d'une superficie totale de 11 568 ha, ont été distribuées à 597 familles . Ce ne sont d'ailleurs pas uniquement des communes habitées par des sédentaires d'origine nomade . Quelques uns de ces villages sont habités par des Ismaéliens, comme Bargoutièh, En-Mil, Tell Admèh et Zagrine (2).

(1) mais ce phénomène est tout récent (1976), donc cette raison ne joue que depuis peu.

(2) ce dernier appartenait à un grand propriétaire de Hama. 18.7 % seulement des surfaces distribuées (515 ha) faisaient partie du domaine de l'Etat.

Qu'ils aient été donnés, loués ou vendus, les lots concernés ont les dimensions requises dans les stipulations de la loi de Réforme Agraire . Quant au mode de répartition par famille, au début il dépendait de la bonne volonté du maire, officiellement chef de tribu ou de clan, selon l'antique coutume "Moucha'a" . Les injustices ont contraint l'Etat à intervenir, notamment à l'occasion du remembrement (1) .

En définitive, le nombre total des bénéficiaires (locataires ou acheteurs) s'élève à 3 440 avec une moyenne de 21 ha par famille . En fait, les lots ont été plus petits pour certaines familles tandis que d'autres dépassent le plafond, notamment les chefs de tribus .

Tableau 15 . Les terres domaniales louées, vendues ou distribuées, dans la région de Salamieh.

	sup. louée, vendue, ou distribuée(en ha)	nombre des bénéficiaires	nombre des communes
commune où une partie des T.D.a été vendue	34.091	1.152	65 ⁽²⁾
commune où une partie des T.D.est en location	15.580	1.084	
commune où les T.D.vendues ont été totalité	7.818	206	17
commune où les T.D.sont distribuées conformément au décret 166 de 1968	11.568	597	16
T.D.louées dans la zone des pâturages	6.360	401	14 ⁽³⁾
total	75.417	3.440	112

source : Office des terres domaniales de Hama(ces chiffres sont donnés sous réserve, car les statistiques concernent l'ensemble du Mohafazat; il a été difficile d'évaluer celles qui reviennent à la seule région de Salamieh).

- (1) par exemple : à Em-El-Mial, une demande de remembrement de la part des habitants pour fixer les lots de chacun à la suite de querelles locales (en 1978). Enquête auprès de l'Office du Cadastre de Hama (1979).
- (2) ce chiffre représente les deux groupes des communes où il y a des terres domaniales vendues ou en location car on trouve la même forme (locative ou vendue) dans la même commune.
- (3) ce chiffre désigne le nombre des localités car là il n'y a pas de communes limitées administrativement.

II - LES STRUCTURES AGRAIRES et les MODES de FAIRE-VALOIR

Les structures agraires ont évolué en deux phases :
avant l'application de la réforme agraire et après :

1 - les structures agraires antérieures à l'application de la réforme agraire

En étudiant les types de propriété dans les chapitres précédents, nous avons remarqué qu'avant la Réforme Agraire, il en existait plusieurs d'importance différente selon les secteurs . Dans l'Ouest, c'est la grande propriété latifundiaire aux mains des propriétaires résidant à Hama et Homs qui dominait . Le mode ordinaire de faire-valoir était le métayage, les grands propriétaires et les féodaux ayant attiré sur leurs terres des locataires venus du massif occidental (1) . Le métayage ("Muzaràa" et "Musaquate" en arabe) était ainsi défini dans l'ancien code civil ottoman (art. 1431) (2) : "le colonat partiare " Muzara'at" est une espèce de société dans laquelle l'un des associés apporte le fonds, les fruits étant partagés entre les deux associés". Dans ce système caractérisé par l'absentéisme du grand propriétaire, le locataire devait pourvoir au financement et fournir le travail en échange de quoi la part du propriétaire était limitée à 25 % de la production . Ce dernier, outre la terre, offrait le logement . Le système s'appliquait dans un secteur voué à la céréaliculture sèche . A première vue, il semblerait que les conditions réservées au métayer étaient favorables . En fait, il n'en était rien . Or, le métayer (3) qui était généralement arrivé les mains vides, avait besoin d'un capital pour commencer l'exploitation de la terre . Dès le début, il tombait à la merci du féodal ou des usuriers de la ville . Ceux-ci étaient souvent des commerçants qui achetaient les récoltes à l'avance pour un prix souvent très bas, ne représentant guère plus de la moitié du prix atteint au moment de la récolte (4) .

(1) la comparaison entre la carte de répartition de la population par confession et genres de vie, etc. (fig. 14) et la carte des communes affectées par la réforme agraire (fig. 19) montre cela clairement.

(2) A. Latron "La vie rurale en Syrie et au Liban" Beyrouth 1936, p. 48 a insisté sur les différences de ce type de métayage avec celui de la France tel que consigné dans la loi du 18 juillet 1889 (art. 1 et art. 5).

(3) ce procédé permet de tourner l'interdit que la loi musulmane fait peser sur l'usure.

(4) métayer : l'équivalence de "Bustani" appellation locale.

Il convient de ne pas oublier l'instabilité des conditions naturelles dont dépendent les cultures sèches . Il suffisait d'une mauvaise année pour que le métayer soit endetté pour toujours, malheureusement, cela arrivait souvent . De plus, il faut signaler le rôle néfaste joué par le gérant, désigné par le propriétaire, qui s'efforçait de s'enrichir aux dépens du métayer comme du propriétaire . Enfin, la coutume voulait qu'outre les façons agricoles, le métayer et les membres de sa famille effectuent gratuitement divers travaux (construction, carrière, routes, entretien, etc...) au bénéfice du propriétaire et du gérant .

Dans le secteur oriental de notre région, nouvellement mis en culture, la situation était différente car, bien que consacré également à la céréaliculture, il n'y avait pas encore de grands propriétaires, au moins jusqu'en 1926 (1) . Là où les qanats permettaient l'irrigation, la moyenne propriété était dominante, en général chacun exploitait directement sa parcelle . Seuls les gens qui pratiquaient une activité non agricole (commerçants, artisans, etc...) louaient leurs terres selon différents modes :

- la "Mouraba'a" : du nom de celui qui ne reçoit que le quart de la récolte pour effectuer l'irrigation ; la culture dominante à cette époque était le maïs ; irrigué à partir des qanats .

- la "Cherkèh Halabièh" (d'Alep) : à part les travaux agricoles, effectués par le paysan et souvent toute sa famille, les mises de fonds nécessaires sont avancées, soit complètement, soit partiellement, par le propriétaire . Le partage des produits varie selon les apports de l'un et de l'autre : en général, il revenait au cultivateur entre 33 % et 50 %, ce dernier pourcentage étant atteint dans le cas de la culture des légumes, avec participation du locataire aux frais (semences, engrais, labours, etc...) . Avec le "boom" du coton, après la deuxième guerre mondiale, les commerçants de la ville et les riches ont saisi l'occasion de faire fructifier leurs capitaux . Ils ont contribué à l'expansion de cette culture par l'installation des motopompes et en

(1) date de la réactivation du cadastre et de l'enregistrement des terres sous le mandat français.

- l'introduction des contrats de travail de longue durée (maximum 5 ans) .
- le droit des ouvriers agricoles aux congés annuels et congés de maladie .
- l'établissement de salaires minimums, qui devaient être fixés dans chaque Mohafazat par une commission locale .
- la limitation de la durée de travail : 2 700 heures ou 300 jours par an (1) .
- la médecine du travail : tout exploitant agricole qui a plus de 100 ouvriers agricoles (2) doit faire venir un médecin tous les mois .
- le congédiement des ouvriers n'est plus soumis à la seule décision de l'employeur .

Relativement au faire-valoir indirect, la loi détermine la part qui doit revenir à chaque contractant en ne tenant compte que du propriétaire et du locataire. La part du métayer ne doit pas être inférieure à 25 % s'il ne fournit que son travail, et à 33 % dans le cas de terres irriguées . Quant à la part du propriétaire qui n'offre que la terre, elle ne peut pas être supérieure à 33 % pour les terres irriguées par gravité et 20 % pour les terres irriguées par pompage .

En 1963, le décret 218 a apporté quelques modifications surtout en ce qui concerne l'éviction du locataire . L'arrêté 517 de 1967 prévoit des peines de 6 mois de prison et 1 500 à 3 000 L.S. d'amende pour le propriétaire si le locataire n'est pas réintégré dans les 48 heures .

Les lois et décrets insistent sur le problème des contrats agricoles qui étaient souvent verbaux . Ceux-ci devront être enregistrés à l'Office des contrats agricoles, rattaché au Ministère des affaires sociales et du travail . Ce point est très important surtout pour les cultures exigeant un permis, comme le tabac et le coton .

(1) en France 2400, Bulgarie 2700, Italie 2750, etc. d'après A. A. Abas, *op. cit.*, p. 268.

(2) chiffre élevé surtout au moment où la grande propriété était remise en cause, d'autant que la définition de l'ouvrier agricole déjà cité élimine les membres de sa famille. Dans notre région, aucune exploitation agricole n'a été concernée.

investissant dans les travaux d'aménagement nécessaires. Dès lors, le partage se complique comme suit :

- entrepreneur 30 % (plus 10 % pour la motopompe)
- paysan 40 % pour son travail et une faible participation aux frais
- propriétaire 20 %, pour la terre.

Le nombre des entrepreneurs est inconnu et cette catégorie a presque disparu actuellement.

Tableau 16 . Les entrepreneurs capitalistes dans la région de Salamieh.

	nombre des entrepreneurs	terres cultivées (en ha)			nombre des parcelles
		irriguées	culture sèche	total	
ville de Salamieh	26	301,8	127	428,8	60
Nahia de =	15	60,5	51,5	112	45
Nahia d'El-Se'en	3	8,5	--	8,5	3
Nahia d'Agairbat	6	41,5	15	56,5	8
total	50	412,3	193,5	605,5	116

source : Resultats primaires du recensement agricole de 1970-1971 relatifs au Mohafazat de Hama.

On constate ici que la ville et les communes qui dépendent d'elle (Nahia de Salamieh) avaient une position dominante parce que c'était où la culture du coton était prospérée.

2 - l'évolution des structures agraires depuis l'application de la réforme agraire

La première loi qui s'est efforcée de clarifier les rapports sociaux dans le monde rural fut la loi n° 134 du 4 Septembre 1958, partie intégrante de la Réforme agraire. Cette loi contient plusieurs dispositions, dont :

- l'âge minimum des travailleurs est fixé à 18 ans, et non inférieur à 12 ans pour les enfants autorisés par leurs parents.

Les lois et décrets insistent sur le problème des contrats agricoles qui étaient souvent verbaux. Ceux-ci devront être enregistrés à l'Office des contrats agricoles, rattaché au Ministère des affaires sociales et du travail. Ce point est très important surtout pour les cultures exigeant un permis, comme le tabac et le coton.

Selon le dernier arrêté (517), le partage de la récolte entre métayer et propriétaire sera défini annuellement avant la saison de la culture, afin qu'ils se mettent d'accord sur les prix et les autres conditions qui influencent la production agricole, sans que la part du locataire puisse être inférieure à 40 %, s'il n'apporte que son travail. Cette part doit augmenter proportionnellement à sa participation aux frais de culture. Le type ancien de faire-valoir ("Cherkèh Halabièh") est encore dominant.

La part du métayer atteint 33 % dans le cas des céréales, du coton et des oignons (avec partage égal des frais de moisson ou de cueillette), et 50 % dans celui des légumes (idem pour les engrais, le labour et les insecticides).

Bien que la législation en fasse obligation, on remarque que très peu des contrats sont enregistrés : environ 50 pour toute la région (1) : ce chiffre est très inférieur à ce qu'il devrait être, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 17 . Les métayers dans la région de Salamieh .

	nombre des métayers	terres cultivées (en ha)			nombre des parcelles
		irriguées	culture sèche	total	
ville de Salamieh	411	2.201	449,5	2.650,5	541
Nahia de =	622	2.510	1.519,4	4.030	1.173
Nahia d'El-Se'en	321	1.430,1	1.173,6	2.603,7	476
Nahia d'Agairbat	109	548,5	147	695,5	148
total	1.463	6.690,2	3.289,5	9.979,7	2.338

source : Recensements agricoles (op. cit.) p. 23.

(1) source : Office des contrats agricoles du Mohafazat de Hama, chiffres pour 1978.

On voit que ce mode de faire-valoir est dominant dans les périmètres irrigués puisqu'il couvre 51 % des terres irriguées . Les propriétaires, résidant à Salamieh, sont souvent absentéistes, même ceux des autres Nahias: El-Séen ou Agairbat . Il faut signaler ici que le monde des métayers ne représente pas le nombre des propriétaires, car pour la plupart il y a plus d'un métayer ou "Bustani" . On le constate en comparant le tableau précédent avec celui qui concerne les propriétaires qui n'offrent que leurs terres et celui de ceux qui offrent leurs terres et assurent le financement.

Tableau 18 . Les propriétaires qui n'apportent que les terres.

	nombre des propriétaires	terres cultivées (en ha)			nombre des parcelles
		irriguées	culture sèche	total	
ville de Salamieh	103	255,4	1.210,3	1.465,7	216
Nahia de =	47	153,8	1.094,5	1.248,3	225
Nahia d'El-Se'en	14	48,3	221,3	269,6	70
Nahia d'Agairbat	9	47,4	—	47,4	14
total	173	504,9	2.526,1	3.031	525

source : Recensements agricoles (op.cit.)p, 25.

Tableau 19 . Les propriétaires non exploitants, assurant le financement de l'exploitation.

	nombre des propriétaires	terres cultivées (en ha)			nombre des parcelles
		irriguées	culture sèche	total	
ville de Salamieh	234	1.823,6	2.335,5	4.159,1	464
Nahia de =	161	943,3	1.112,7	2.056	309
Nahia d'El-Se'en	144	753	1.570,1	2.323,1	366
Nahia d'Agairbat	57	343,3	433,1	776,4	142
total	596	3.863,2	5.451,4	9.314,6	1.281

source : Recensements agricoles (op. cit.) p. 33.

Il apparaît donc que les propriétaires non exploitants et qui offrent la terre et le capital représentent une proportion plus importante, soit numériquement, soit par le nombre des parcelles, surtout dans les parties proches de la ville . Cela prouve la main-mise foncière de la ville sur sa région, mais seulement sur une partie de celle-ci . Il nous a été impossible de localiser ces propriétés commune par commune, car les statistiques agricoles n'en font pas mention . D'autre part les demandes de permis de culture que nous avons dépouillées (cf. structure agraire) ne précisent pas si le cultivateur qui présente une demande est exploitant ou non exploitant, ce qui permet de déclarer le cas échéant son métayer . Par contre, on remarque que la location des terres est encore considérable dans la région, surtout dans le secteur Nord-Ouest, ce qu'indique le tableau suivant :

Tableau 20 . Les cultivateurs locataires dans la région de Salamieh

	nombre des locataires	terres cultivées (en ha)			nombre des parcelles
		irriguées	culture sèche	total	
Ville de Salamieh	75	296,9	236,3	533,2	98
Nahia de =	557	1.537,6	5.650,1	7.187,7	2.975
Nahia d'El-Se'en	70	352,3	620,2	972,5	220
Nahia d'Agairbat	7	14,7	19	33,7	14
total	709	2.201,5	6.525,6	8.727,1	3.307

source : Recensements agricoles (op. cit.)

Parmi les métayers, on en trouve très peu qui soient originaires de la région de Salamieh, notamment dans les villages ismaélites car leurs habitants préfèrent émigrer vers d'autres régions à la recherche d'une autre activité .

On peut se demander pourquoi les propriétaires évitent l'enregistrement des contrats agricoles et pourquoi les métayers l'acceptent . Cela résulte de la position de faiblesse de ces derniers vis-à-vis des propriétaires, car les contrats verbaux ne posent pas de problèmes à ceux-ci . D'ailleurs, la plupart des propriétaires sont endettés envers la Banque agricole et les métayers préfèrent ne pas prendre de risques . Pourtant la loi a bien précisé (arrêté 517) que le métayer n'est pas responsable des dettes de son propriétaire . D'autre part, la routine qui paralyse toutes les administrations, même les offices de l'union des paysans, ralentit les travaux des commissions des contrats et fait trainer en longueur les conflits entre propriétaires et métayers, locataires ou ouvriers agricoles .

Enfin, en ce qui concerne les terres domaniales louées ou vendues , le mode de faire-valoir est en général de type direct car ici la grande majorité des terres est affectée à la culture sèche des céréales. Grâce aux tracteurs et moissonneuses-batteuses les travaux sont devenus moins compliqués.

3 - apparition des nouvelles structures socio-économiques : les coopératives agricoles

a) - quelques aperçus sur l'évolution du mouvement coopératif en Syrie

Le mouvement coopératif, dans le domaine agricole, est apparu avant la réforme agraire de 1958 . C'est en 1942 qu'est née la première coopérative agricole : à Sadad, dans la région de Qalamoun au Nord de Damas . Elle résultait de l'initiative des paysans . Huit ans plus tard, le décret n°65 du 28-02-1950 inaugurerait une série de dispositions concernant le mouvement coopératif et son organisation . "38 Coopératives agricoles furent créées avant la mise en place de la réforme agraire" (1) . Ce mouvement coopératif, malgré une réussite relative, à peut-être été lancé trop précocement, compte tenu des structures socio-économique du pays, du niveau de connaissance des paysans, du manque d'expérience et de l'absence d'un établissement capable de financer ce mouvement .

Avec la promulgation de la loi n°161 de 1958 sur la réforme agraire, le mouvement coopératif a pris un nouveau départ . L'article 28 de cette loi fait obligation aux bénéficiaires de la réforme agraire de se regrouper en coopératives agricoles .

L'application de ces dispositions n'a pas été sans arbitraire . Face à une situation peu satisfaisante, l'Etat a été contraint d'intervenir à tous les niveaux pour assurer la culture des terres, les récoltes, la commercialisation des produits, etc...(2) .

Cela a rendu la situation si confuse que les paysans en venaient à ne plus faire de différence entre l'Etat et l'ancien grand propriétaire (féodale) .

(1) A. Zouâbi "La transformation socialiste agricole en Syrie", Damas, 1966, p. 127 (en arabe).

(2) *Idem*, p. 131.

En 1963, le décret n°38 a amendé la loi 161 pour soutenir le mouvement coopératif (art. 10) en lui octroyant de nouveaux avantages : ainsi les coopératives ont été tenues quittes de leurs dettes à la suite des pertes occasionnées par la sécheresse, ou celles-ci ont été reportées à 3 ou 5 ans . D'autre part, les coopératives ont été dotées de la personnalité morale pour l'obtention de nouveaux crédits, notamment des crédits à moyen terme pour l'achat de machines agricoles, de bêtes, etc... Simultanément les bénéficiaires de la Réforme Agraire n'ont plus eu à acquitter que le quart de la valeur des terres à eux distribuées, à verser à la caisse de la coopérative . Quant à la commercialisation, il est fait obligation aux coopérateurs de passer par l'intermédiaire de la coopérative .

Pour les autorités et les responsables des syndicats de paysans comme du mouvement coopératif, le but de ces dispositions est de créer un esprit coopératif chez les paysans, de développer la production agricole et, par suite, d'élever le niveau de vie de la grande majorité de la population que forment les paysans, de réaliser une véritable révolution agricole par l'introduction de méthodes modernes . En ce qui concerne les prêts, il faut faire en sorte que ce soient bien les paysans et surtout ceux qui ont bénéficié de la réforme agraire et qui n'ont rien d'autre que la terre, qui en profitent . D'autres mesures ont été prises, telles que le renforcement de l'artisanat traditionnel . Enfin, les coopératives sont invitées à jouer un rôle essentiel dans la campagne, par le moyen de l'alphabétisation .

Il apparaît donc clairement que le mouvement coopératif demeure étroitement encadré par l'Etat, au travers de l'Union des paysans née de la fusion, en 1974, d'un organisme unique de l'Union des Coopératives et du Syndicat des Paysans . Cette mesure était devenue probablement nécessaire . Mais il en est résulté des graves inconvénients parmi lesquels la lourdeur paralysante de la routine bureaucratique . Car les coopératives sont finalement devenues un instrument pour la réalisation de plans agricoles édictés par l'Etat .

Nous allons voir la situation de ce mouvement coopératif dans la région de Salamieh, avec ses aspects négatifs et positifs .

b) - le mouvement coopératif dans la région de Salamieh

La naissance des coopératives agricoles, n'y a commencé qu'avec l'application de la réforme agraire . La première, fondée dès 1958, fut celle de Souha, commune où ont été expropriés 657 ha qui appartenaient à un propriétaire de Hama

L'évolution du mouvement coopératif n'a pas suivi une courbe régulière (fig.21) .

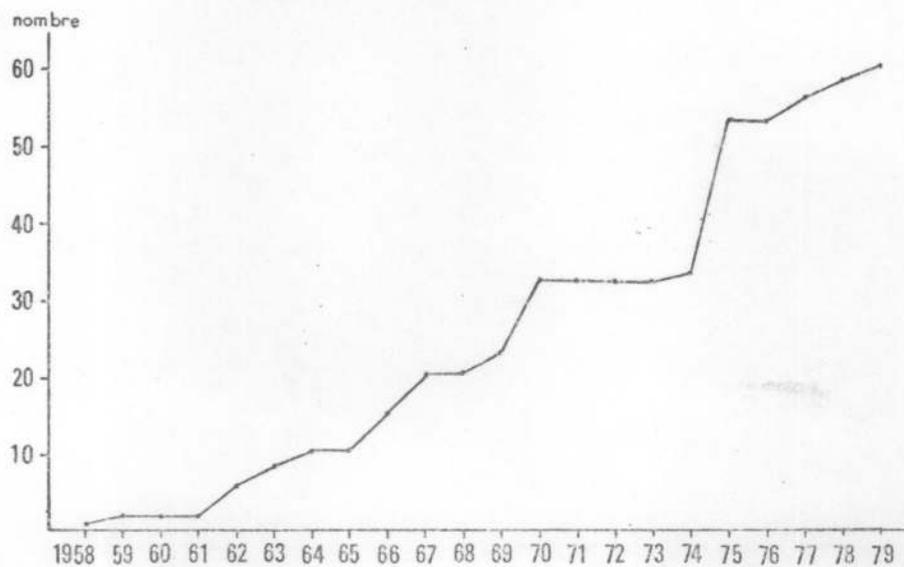


fig. 21 - Evolution du mouvement coopératif
dans la région de Salamieh (1958-1979)

On remarque deux périodes d'accélération du mouvement : après 1963 et surtout en 1975, suite à la fusion des deux organisations agraires . Cela reflète aussi des effets politiques car l'Union des Paysans est une organisation politique plutôt que syndicaliste : son but était de rassembler la classe paysanne et d'apporter son soutien massif aux dirigeants au pouvoir ...

Le nombre total des coopératives agricoles est aujourd'hui de 61, regroupant 2 854 membres et couvrant une superficie de 2 229 ha irrigués et 43 349 ha non irrigués : le total représente 23,6 % des terres cultivables (1) . La comparaison entre ces chiffres et ceux de la Réforme agraire (24 843 ha distribués à 1 517 familles) nous montre que ce ne sont pas seulement les bénéficiaires de la Réforme qui sont entrés dans des coopératives agricoles .

Il ne s'agit que de coopératives de services qui doivent répondre à tous les besoins de l'agriculture, depuis les semis jusqu'à la récolte: répartition des crédits de la Banque Agricole, fourniture de semences, engrais, insecticides, etc... (fig. 21) .

Ce qui est remarquable, dans notre région, c'est le petit nombre des machines agricoles . A elles toutes, les coopératives agricoles ne possèdent que 20 tracteurs, contrairement à l'un des buts du système, qui est de moderniser l'agriculture . Il faut signaler en outre que ces coopératives, dites "polyvalentes", englobent 15 090 moutons appartenant aux coopérateurs qui ont bénéficié de crédits à moyen terme de la part de la Banque Agricole .

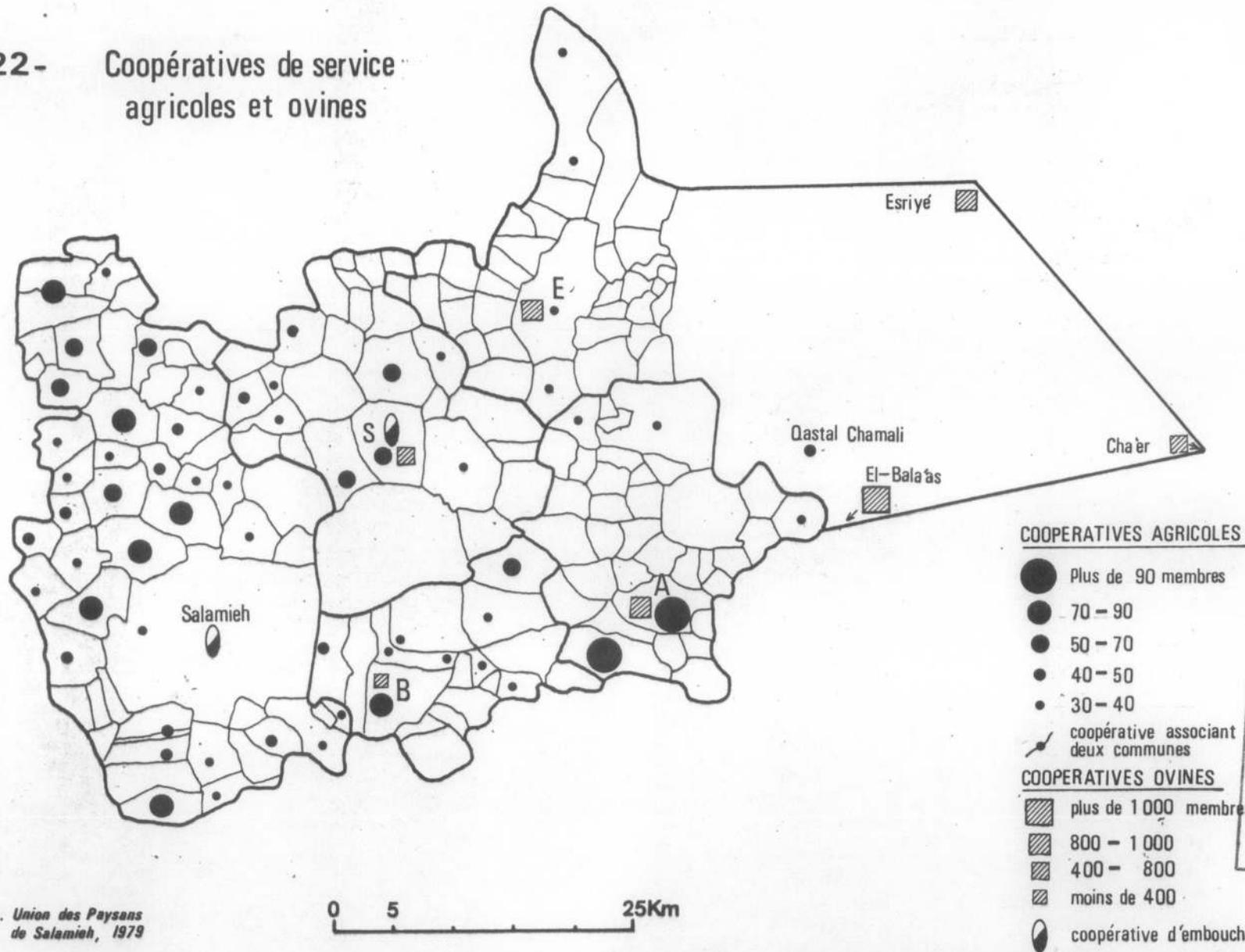
L'Union des paysans dirige les coopératives . Elle est dirigée au niveau de la Mantiqa par la "Rabitah falahia" .

Elle contrôle le mouvement par ses 24 surveillants qui sont les comptables et les conseillers des coopératives .

Pour encourager le mouvement coopératif, l'Etat a oc-

(1) une proportion assez élevée par rapport à la moyenne nationale (6 % - 7 % des terres cultivables en 1977).

Fig. 22- Coopératives de service agricoles et ovines



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Source. Union des Paysans de Salamiéh, 1979

0 5 25Km

troyé beaucoup d'avantages aux coopératives . Parmi ceux-ci :

- La Banque Agricole ne prélève que 4 % d'intérêt sur les crédits qu'elle leur accorde au lieu des 5,5 % habituels .

- Les produits qu'elles achètent par l'intermédiaire de la Banque Agricole sont minorés de 5 % qui sont ristournés à la caisse coopérative .

- Leurs emprunts à moyen et long termes sont garantis par la "Rabitah" .

- L'expédition des produits, en utilisant les moyens de transport publics, sont facturés 25 % moins chers .

- Inversement, les produits commercialisés par l'intermédiaire des coopératives bénéficient d'une majoration .

En dépit de tous ces avantages, la situation actuelle des coopératives de la région est catastrophique . La plupart d'entre elles sont endettées auprès de la Banque Agricole, dont 12 coopératives qui ne peuvent plus prétendre à aucun crédit et ne fonctionnent pratiquement plus .

Cela se répercute sur leur rôle dans la commercialisation des produits agricoles . La plupart des coopératives s'efforcent de vendre leurs récoltes aux commerçants de la ville (1) pour éviter que la Banque ne prélève les remboursements sur les produits de la vente . La plupart des crédits offerts aux coopératives, et non pas à tel ou tel de leurs membres, sont des crédits à moyen terme destinés à l'achat d'un tracteur .

La coopérative étant dotée d'un statut de personne morale, la situation de ses membres devient difficile lorsqu'elle se trouve endettée parce que l'un d'entre eux est défaillant . Or la coopérative ne dispose

(1) nous reviendrons en détail sur ce point dans l'étude des rapports commerciaux.

légalement d'aucun moyen pour confisquer les récoltes de celui de ses membres qui s'abstient de payer sa part . Et celui-ci se trouve contraint à recourir aux moyens traditionnels de financement (usure) . C'est le cas notamment des bénéficiaires de la Réforme agraire qui ne peuvent pas se retirer de la coopérative .

D'autre part, le faible taux de mécanisation des coopératives a mis les paysans à la merci des propriétaires privés de machines agricoles . Ils n'ont d'ailleurs aucune confiance dans le secteur public : il est vrai qu'en 1978 un assez grand nombre de cultivateurs ont perdu une part considérable de leurs récoltes de blé à attendre les moissonneuses-batteuses de l'Union des paysans pour lesquelles le coût d'utilisation à l'hectare a cependant été identique à celui proposé par le secteur privé .

Sur le plan culturel, la coopérative n'a pas joué le rôle attendu et l'analphabétisme continue de régner à la campagne (dans la région: 50,8 % pour la population âgée de plus de 10 ans, en 1970) .

En fait, les coopératives n'ont eu un effet bénéfique que pour une catégorie de paysans, ceux qui, possédant une superficie suffisante, ont droit à des crédits plus considérables .

Les coopératives de service ne sont évidemment pas des coopératives de production . Le pouvoir a toutefois prévu, dans le cadre de la transformation socialiste du pays, que les coopératives de production pourront seules assurer la réalisation des programmes de développement de l'agriculture . Rien n'est moins sûr . M. Sanlaville et M. Métral ont justement posé le problème : " ... accélérer le processus de collectivisation par la formation des coopératives de production ou de fermes d'Etat avec renforcement du contrôle de ce dernier, n'est-ce pas faire un pari hasardeux sur l'évolution des mentalités et des structures des communautés rurales ? L'avenir des paysans syriens dépend de ces choix politiques fondamentaux" (1) . La question demeure posée mais à notre avis, puisque l'on a choisi la voie de la collectivisation et accumulé de l'expé-

(1) P. Sanlaville et J. Métral "L'eau, la terre et les hommes" (en Syrie), R. Géog. de Lyon, n° 3, 1979, p. 237.

rience dans ce domaine, ne peut-on espérer, en avançant lentement, parallèlement à l'élévation du niveau des connaissances des paysans, dans un climat de confiance entre dirigeants politiques et paysans, arriver à faire des progrès ? La Réforme agraire et la collectivisation sont deux actions qui doivent se dérouler simultanément car la première n'est pas simplement la liquidation des grandes propriétés et la distribution des terres expropriées aux paysans sans terre : cela n'émancipe pas le paysan de la pauvreté et de l'ignorance .

4 - les structures agraires actuelles

L'application de la réforme agraire dans la région, ses divers aspects, a considérablement modifié la structure foncière dans la région en mettant fin au régime "Moucha'a" et aux grandes propriétés .

Il nous est malheureusement impossible de préciser son état actuel, car les statistiques relatives à la propriété foncière ne sont fournies que pour l'ensemble du Mohafazat . Nous connaissons la situation antérieurement à la réforme agraire ; nous avons vu l'absence de la petite propriété et la prééminence de la grande propriété (72 % des surfaces possédées) . Pour apprécier la portée des changements, nous avons procédé au dépouillement de toutes les demandes de permis de culture présentées à l'Office Agricole de Salamieh en 1977 . Il s'agit de 546 dossiers en ne tenant compte que du certificat annexe (1), bien qu'il ne concerne que 5 % de la superficie cultivée dans la région, dans la mesure où il s'agit des terroirs irrigables .

Tableau 21 . Un échantillon de la répartition comparée de la propriété agricole (région de Salamieh, de Hama, et Syrie) .

	nombre de propriétaires				superficie possédée			
	Salamieh		Hama	Syrie	Salamieh		Hama	Syrie
	N ^b	%	%	%	en ha	%	%	%
petite propriété moins de 10 ha	159	35,7	78,1	75,3	1.042	9,6	29,5	23,4
propriété moyenne 10 - 100 ha	347	63,5	21,2	24,0	9.064	84,0	57,0	58,7
grande propriété plus de 100 ha	4	0,8	0,7	0,7	702	6,4	13,5	17,9
total	546	100	100	100	10.808	100	100	100

source : région de Salamieh : O.A. de Salamieh

Mohafazat de Hama : recensements agricoles (op. cit., p. 94)

Syrie : l'exploitation et la propriété agricole en
Syrie: B.C.S., Damas, 1977, p. 17

(1) le cultivateur doit inclure dans le dossier un certificat indiquant le total des terres qu'il possède.

Nous avons fait la comparaison, bien que les propriétés étudiées dans la région de Salamieh soient des propriétés où il y a une exploitation agricole irriguée par pompage, tandis que l'ensemble des propriétés dans le Mohafazat de Hama et la Syrie concerne les terres en cultures irriguées ou en culture sèche . Il faut tenir compte, cependant, de deux particularités :

- les terres de la région de Salamieh sont en général des terres vouées à la culture sèche . L'irrigation ne s'y effectue pas à partir des rivières ou des canaux, ce qui est le cas de la plupart des terres irriguées en Syrie .

- en examinant les certificats de possession, nous avons remarqué que la majorité des propriétés ne couvrent qu'une très faible proportion de terres irriguées . Le certificat indique la totalité de la propriété du demandeur du permis de culture . Notre tableau inclut donc une partie des secteurs soumis à la culture sèche . De sorte que la comparaison est grosso-modo valable .

On remarque tout d'abord que la réforme agraire a permis le développement de la catégorie : petites propriétés (cf. tableau 13), quoiqu'elle reste nettement inférieure à celles du Mohafazat ou du pays considéré dans son ensemble . Par contre, la classe des moyennes propriétés est deux fois plus représentée ici, et domine plus largement qu'ailleurs . Cette originalité s'explique par le fait que dans les zones d'irrigation ancienne (la Ghouta, le bassin de l'Oronte, les plaines côtières, etc...) les efforts séculaires du paysannat ont abouti au morcellement des sols fertiles, tandis que dans la région de Salamieh l'exploitation agricole est relativement récente et la petite propriété n'avait eu le temps d'apparaître que dans les zones irriguées, essentiellement autour de la ville (1) .

Pour la grande propriété, les pourcentages sont similaires en ce qui concerne le nombre des propriétaires . Par contre, elle occupe proportionnellement une superficie plus notable en Syrie et dans le Mohafazat de Hama que dans la région de Salamieh .

(1) nous avons emprunté, sous toute réserve, le tableau de Moussly qui montre l'inexistence de la petite propriété dans la région.

Il est possible que cette discordance provienne de ce que les grandes propriétés se situent plutôt dans le domaine des cultures sèches, qui échappe à notre mode d'investigation ; toutefois, il est certain que la grande céréaliculture du type de la Djezirah n'a pas d'équivalent dans la région de Salamieh .

5 - Les paysages agraires

Les paysages agraires expriment l'effet de plusieurs facteurs géographiques et socio-économiques : le système de culture, l'influence du milieu naturel, la race (ou ethnie) qui reflète sur la cohésion sociale, la pression démographique, le genre d'agriculture (traditionnelle ou moderne) et enfin le mode d'exploitation .

Autour de Salamieh, comme ailleurs, tous ces facteurs ont joué leur rôle, mais différemment selon les régions : par exemple dans la partie Nord-Ouest l'influence du système de l'exploitation prédomine, car les latifundias sont mises en valeur par des métayers habitant des villages groupés .

D'autre part, l'origine de la population a aussi son importance : les Ismaéliens, chassés de la montagne occidentale, recréèrent ici des villages mono-confessionnels . Il en alla de même pour les autres groupes : Bédouins (clivages tribaux), Tcherkesses, etc... La seule raison invoquée pour expliquer le monolithisme (confessionnel ou ethnique) est l'insécurité qui régnait de façon endémique dans une région ravagée par les attaques . Ce souci primordial combiné avec le régime "Moucha'a", qui implique la redistribution périodique des terres de culture, ont contribué à l'adoption d'un type dominant de villages : le village compact, souvent édifié sur la partie la plus haute du territoire communal . En conséquence, on remarque l'existence de plusieurs villages qui portent des noms commençant par "Tell", par exemple : Tell-Jdid, Tell El-Dara, etc... Dans une structure de ce type, les boutiques ordinaires se rassemblent au coeur du village avec la mosquée, préfiguration des centres-villes (fig. 23) . Le plan, allongé ou étoilé, du village-rue, ne se retrouve que rarement, car les routes ont été généralement tracées postérieurement à la création des agglomérations .



6 - 7

Types de village oriental,
dômes de terre, mode qui
convient aux contrastes
du temps ; on voit aussi
semi-nomades et nomades
côte à côte.



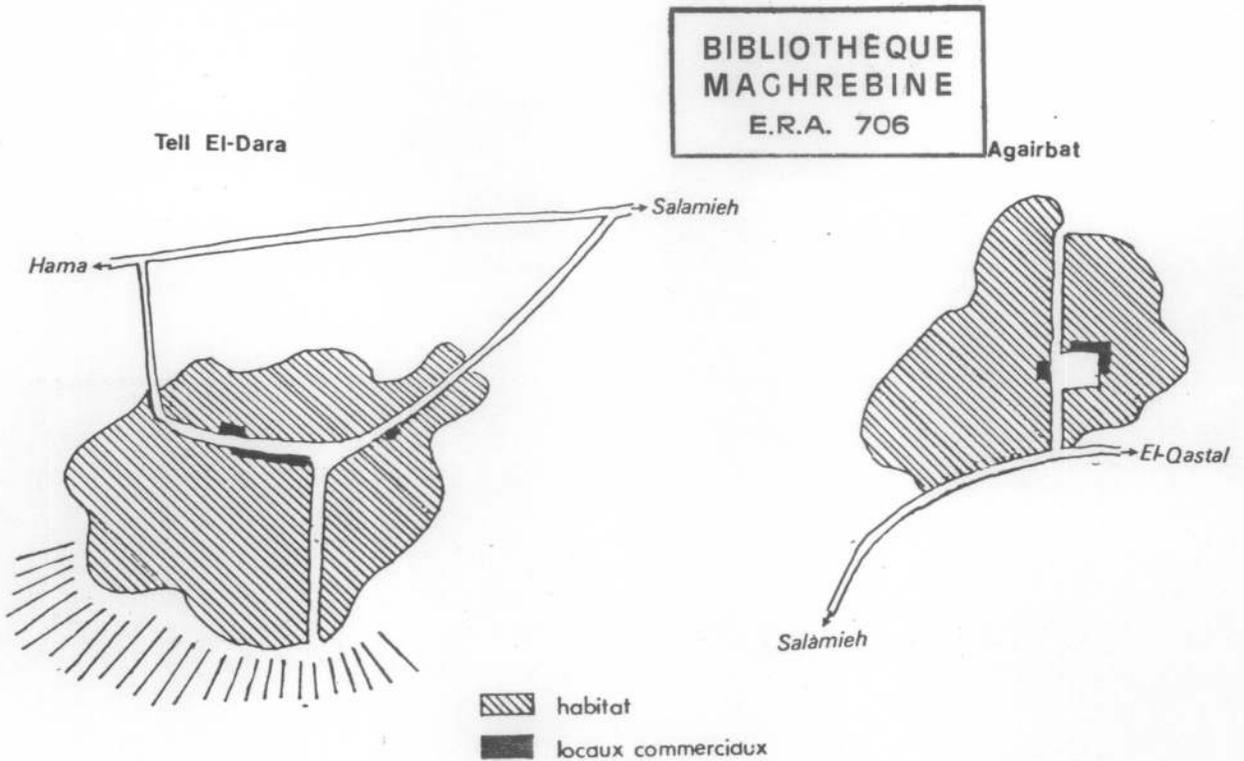


Fig. 23 : Le type dominant de village , dans la région de Salamiyah, le village compact

Par ailleurs, les hameaux sont apparus encore plus récemment, suite aux progrès de la culture du coton (à partir des années 50), dès lors que la sécurité fut assurée. Leur éclosion ne manquera pas de se poursuivre dans la mesure où les réformes du système d'appropriation de la terre, en mettant fin au régime "Mouchaa", tend à fixer durablement l'emplacement de chaque exploitation. C'est du moins ce qui apparaît dans les grandes propriétés qui furent expropriées. Rappelons que les terres provenant de l'expropriation furent redistribuées selon un système d'"unités" définies par des critères de production. De plus, dans les communes où coexistent cultures sèches et cultures irriguées, chaque bénéficiaire a reçu des parcelles de l'un et l'autre type. Prenons l'exemple de la commune El-Ghaoui : chaque "unité" a compris 2,1 ha de terres en sec et 0,25 ha en irrigué. Toutes familles bénéficiaires ont reçu 3 unités tirées au hasard (loterie).

Le paysage dominant est celui à champs ouverts du type "champagne". Les parcelles ne sont encloses, la vue n'est accrochée que par de petites unités dispersées qui font exception dans le paysage monotone, surtout durant les étés brûlants : il s'agit de petits périmètres sur des irrigués par

pompage, qui constituent des micro-exploitations : 81,5 % d'elles sont inférieures à 3 ha . A l'inverse, les grandes exploitations ne constituent que 2,8 % du total (690 exploitations en 1972), soit pour l'année 1978 seulement 10 unités . Le puits avec sa motopompe, une maison modeste, entourée d'un petit espace où la verdure se perpétue pendant l'été, constituent un des éléments caractéristiques du paysage . Du temps où l'irrigation dépendait des qanats, on plantait des haies composées d'arbres fruitiers (souvent des amandiers ou des abricotiers) . Ces haies ont disparu quand les qanats se trouvèrent asséchées .

Présentement, le facteur déterminant de la structure agraire, c'est le mode de spéculation agricole . Nul doute que la tendance actuelle, qui favorise l'arboriculture, entrainera encore de nouvelles modifications du paysage agraire (1) .

(1) Faute de pouvoir accéder aux documents indispensables, les cartes de structure agraire ne sont pas encore exécutées ou ne présentent qu'un intérêt minime car ce qui est important c'est de pouvoir comparer l'ancienne et la nouvelle structure agraire.

III - LE SYSTEME AGRICOLE et son EVOLUTION

Ici, 84 % de la population active (seuil minimal : 10 ans) travaillent dans le secteur primaire contre seulement 66 % pour la Syrie . L'activité agricole n'est pas un phénomène récent, lié à la réinstallation tardive des sédentaires, puisque notre région faisait partie du fameux "grenier" de Rome .

1 - renaissance de l'agriculture

Grâce à l'afflux continu des immigrants, la remise en culture s'est étendue de plus en plus . 50 ans après l'arrivée des premiers pionniers, la limite des terres reconquises s'est déplacée de 50 km vers l'Est (1) .

Les nouveaux arrivants ont tout d'abord occupé les terres irrigables à l'aide des qanats . A cette époque-là dominaient la céréaliculture en sec (notamment sur les grandes propriétés du Nord-Ouest), la production des légumes sur les parties irriguées, et la vigne .

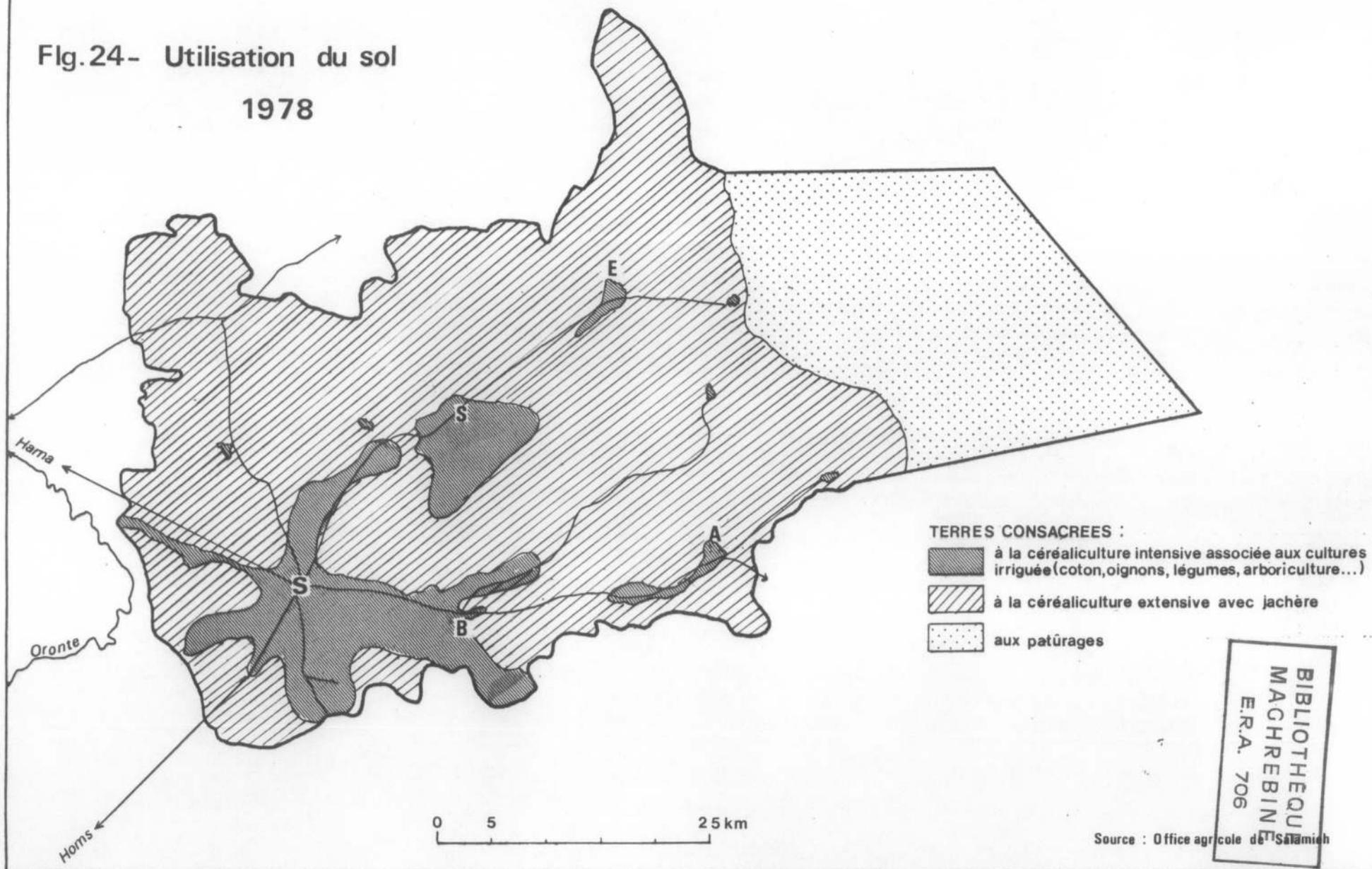
Nous ne possédons aucune statistique relative à cette époque, mais les cartes topographiques datant du Mandat, fournissent quelques indications . La seule occupation de l'espace qui y soit représentée est celle des vignobles, autour de la ville, dont la superficie peut être évaluée à 2 000 ha (2) . Ce premier mode d'utilisation du sol a persisté jusqu'aux années 50 .

Depuis lors, la région a vécu beaucoup de transformations . Avant de les décrire, faisons le point sur la situation actuelle .

(1) N. Louis "Les limites des terres cultivées en Syrie entre 1800 - 1950" *The International Business* n° 31, 1955 (traduit en arabe).

(2) carte agricole de la Syrie au 1/500 000 réalisée par le service topographique de l'Armée Française du Levant, en 1921.

Fig.24- Utilisation du sol
1978



TERRES CONSACREES :

-  à la céréaliculture intensive associée aux cultures irriguées (coton, oignons, légumes, arboriculture...)
-  à la céréaliculture extensive avec jachère
-  aux pâturages

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Source : Office agricole de Salmieh

Tableau 22 . Répartition des terres (Salamieh, année agricole 1978-1979)

Superficie totale ha	terres cultivables	T. incultivables	pâturages	semi-forêt
402.549,9	193.241,5	51.329,4	93.238	64.741

Tableau 23 . L'utilisation des terres cultivables (Salamieh)

T. cultivables ha	T. en jachère	terres irriguées (ha)		T. à la culture sèche	
		différentes cultures	complantée	céréali- culture	complantée
193.241,5	83.940,9	7.273,4	634,1	100.836,6	556,5

source : O.A de Salamieh

La céréaliculture occupe la première place . Cette culture extensive, par dry-farming, couvre 52 % des terres cultivables, compte non tenu des jachères qui, en fait, alternent souvent avec les céréales . Elle a rapidement gagné l'Est à cause d'une part de la pression démographique (fig. 24), d'autre part de la possibilité qui a été offerte de louer les terres domaniales. Elle se cantonne sur les terrains à faible pluviométrie (moins de 250 mm) où les années sèches ne sont pas rares comme on le verra sur le diagramme suivant :

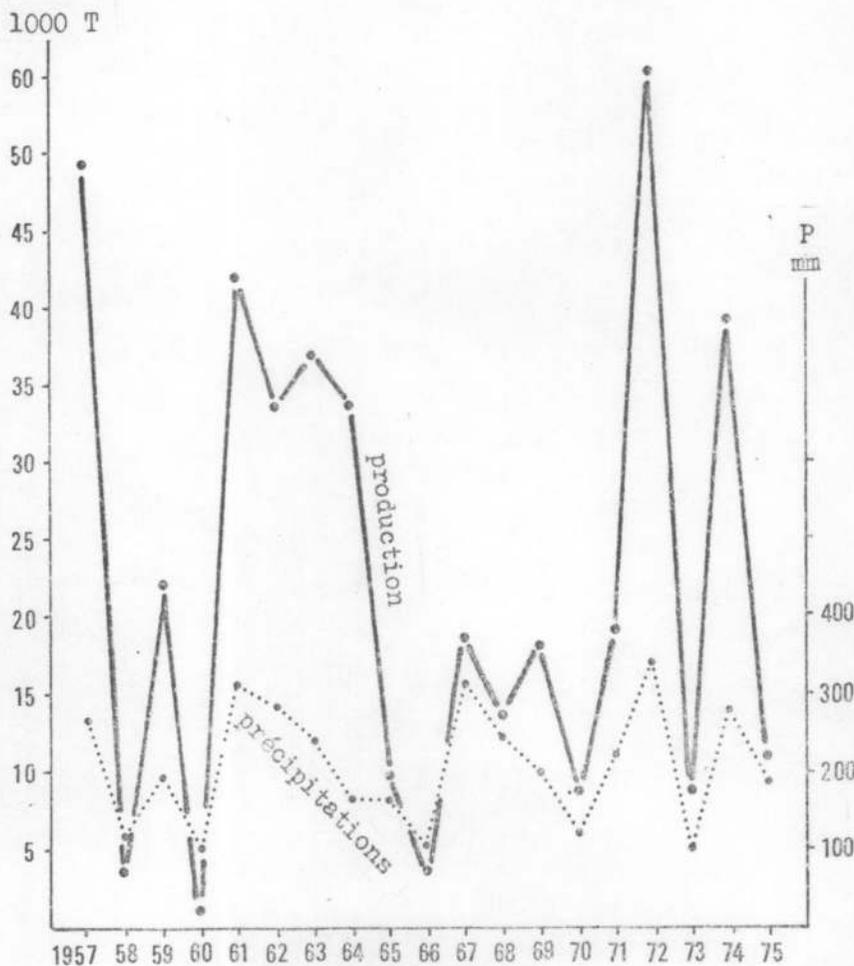


Fig. 25

Relation entre les précipitations et la production du blé (Salamieh, 1957-1975)

On notera qu'il y a des années où la production demeure élevée malgré la médiocrité des précipitations : cela tient à l'extension de la superficie , qui peut éventuellement doubler (exemple : 1972), ou à la répartition des pluies dont l'effet peut être inverse : en 1967, malgré une pluviosité abondante, la production est demeurée insuffisante .

La superficie cultivée en blé, en 1967, atteignait 29 638 ha et 44 000 ha en 1972 . Ces variations tiennent à l'espoir que suscitent des pluies suffisantes . Inversement, 1967 a vu les emblavements se réduire par suite des déboires occasionnés par l'année précédente qui avait été sèche .

Cette irrégularité de la production, fonction de l'incertitude pluviométrique, a des répercussions sociales et démographiques : on assiste à des mouvements d'émigration après les périodes de sécheresse (1) .

(1) Il en découle aussi des conséquences politiques. Ainsi la remise en question de la Réforme Agraire (1958-60) a coïncidé avec des pluviosités insuffisantes. Les espoirs de la paysannerie se sont trouvés frustrés. Les grands propriétaires n'ont pas manqué d'en tirer argument (comme de l'abondance des pluies au moment de la rupture entre l'Egypte nassérienne et la Syrie) afin de bloquer l'application de la réforme.

2 - impact des cultures industrielles

L'orientation spéculative vers le coton et les oignons a été importante, notamment parce qu'elle a changé la nature des rapports entre Salamieh et sa région et accru l'emprise financière autant que foncière de l'une sur l'autre .

a) - le "Boom" du coton

La culture du coton n'est pas nouvelle en Syrie, puisqu'elle est apparue durant le Mandat, sous l'influence d'une société de Mulhouse (1), entre 1923 et 1930 .

Dans la région de Salamieh, elle fut introduite à titre expérimentale à l'Ecole agricole dès 1924 mais elle ne prit véritablement son essor qu'à partir de 1950, car après la deuxième guerre mondiale le coton atteignit des prix incroyables, la demande étant très forte sur le marché international (2) .

Or les conditions étaient favorables à cette culture :

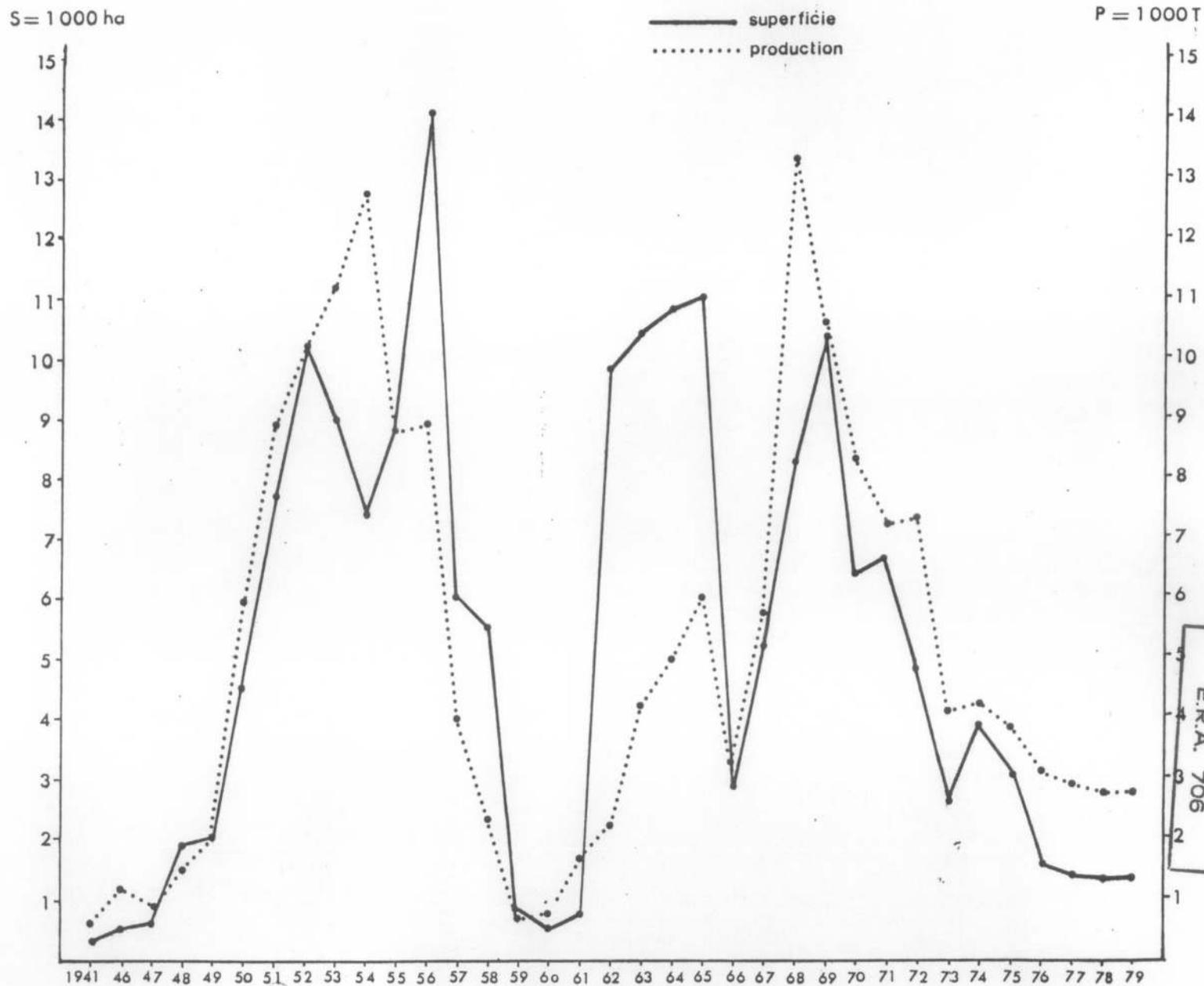
- une main d'oeuvre rurale abondante
- de bons sols (sols vertiques rouges, sols bruns assez profonds et aérés (fig. 11)
- l'eau indispensable, grâce aux qanats
- une atmosphère sèche et ensoleillée .

(1) pendant l'apogée de l'industrie textile alsacienne.

(2) surtout en 1950, à cause de la guerre de Corée. La production syrienne de coton est passée de 38 000 tonnes en 1949 à 1 000 000 en 1950.

Fig. 26
Evolution de la culture
et de la
Production du coton*
(1941-1979)

source : Office agricole
 de Salamieh



* coton brut

BIBLIOTHEQUE
 MACHREBINE
 E.R.A. 706

Au début, le développement du coton s'opéra par substitution au vignoble . Les vignes furent arrachées ; de 2 000 ha en 1921 il n'en reste actuellement que 271 ha . Mais l'eau fournie par les qanats n'était pas disponible en quantité suffisante pour répondre à des besoins croissants . Il fallut donc creuser des puits et pratiquer l'irrigation par pompage . En 1952, 15 000 motopompes étaient déjà installées (1) .

L'expansion de cette culture a donc été très rapide, et ne manqua pas de poser des problèmes .

Le diagramme (fig. 26) en résume l'essentiel . On y voit que :

- en 1954, les rendements furent élevés car cette année-là il tomba 509 mm, chiffre record de mémoire d'homme, auquel les paysans continuent de songer avec nostalgie . Néanmoins les prix ne baissèrent pas simultanément . On vendit le coton 2,3 L.S. le kilo (actuellement 1,85 L.S.) alors que le pouvoir d'achat de la livre syrienne était bien supérieur à celui qu'elle possède de nos jours . Les rendements s'étaient maintenus aux environs de 11 q/ha, exprimés en coton égrené . Le rendement : moyenne internationale ne dépasse pas 3,6 q/ha (2) .

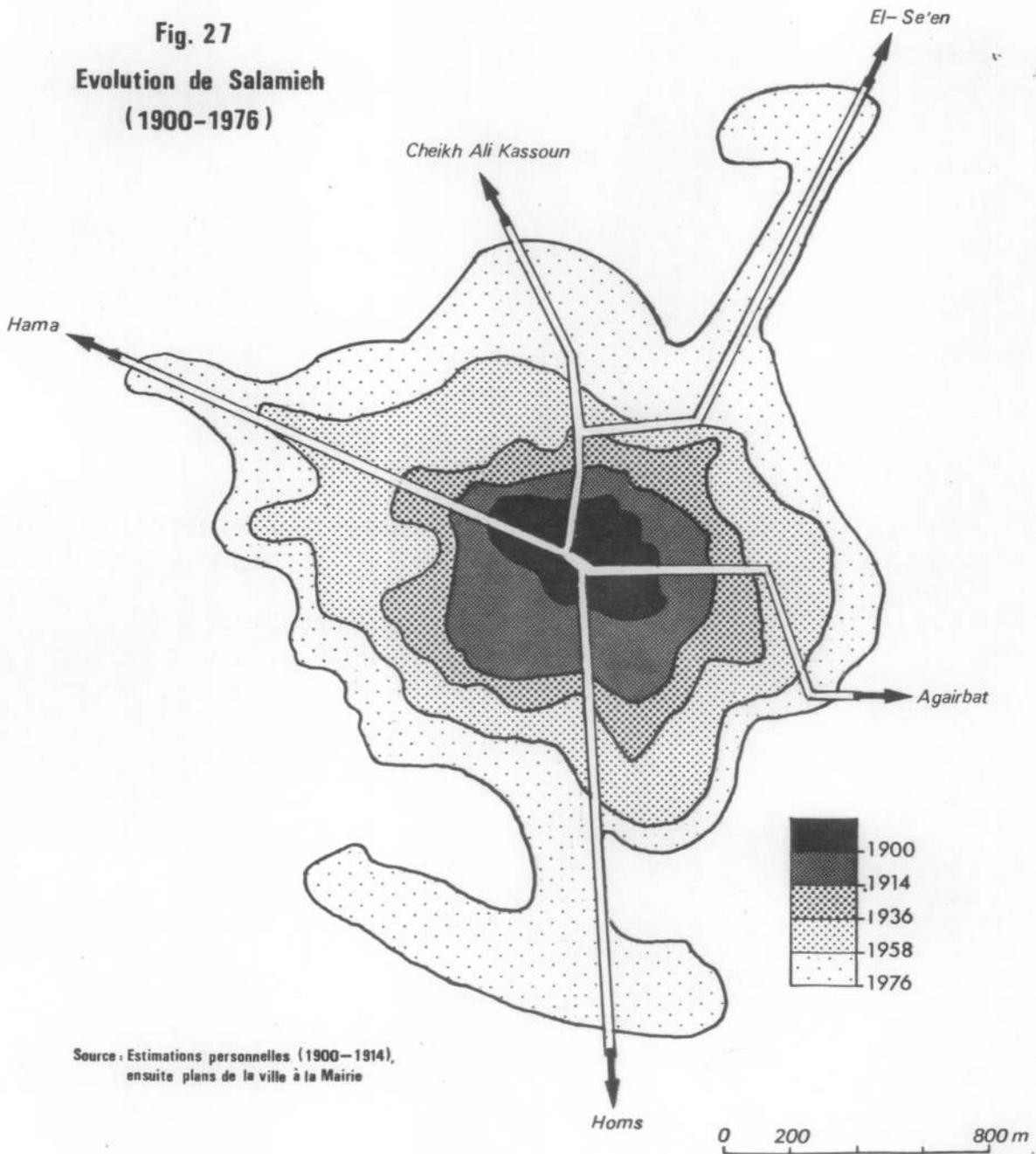
- la chute s'amorça en 1955, consécutivement à la sécheresse (155 mm) et se poursuivit jusqu'en 1965 . Au cours de ces dix années, la moyenne des précipitations ne fut que de 295 mm par an .

- on note des évolutions divergentes entre la superficie cultivée et la quantité de coton récoltée, notamment en 1962 . Cela tient à ce que les précipitations ayant été satisfaisantes (408 mm), les cultivateurs ont exagérément étendu leurs plantations . De telles variations sont préjudiciables à tous, si bien que la culture du coton en sec est aujourd'hui officiellement interdite . Mais elle continue à être pratiquée malgré les très bas rendements qu'elle propose :

(1) source : O. A. de Salamieh.

(2) A. A. Salam, *op. cit.*, p. 670.

Fig. 27
Evolution de Salamieh
(1900-1976)



Source: Estimations personnelles (1900-1914),
 ensuite plans de la ville à la Mairie

en 1979, les rendements furent de 8 q/ha en terres irriguées et de 0,8 q/ha en sec . Et les superficies couvertes par ce second mode de culture représentèrent 20,4 % du total consacré au coton 1 767,6 ha (1). Ces faits sont d'autant plus surprenants que le secteur coopératif en était le principal responsable : il détenait 83 % des surfaces "coton en sec" !

b) - les répercussions locales de la culture du coton

On a assisté à une incontestable élévation du niveau de vie, le coton constituant 70 % des revenus de l'agriculture . L'apogée se situe vers 1954, grâce à la hausse des prix . En conséquence, la ville s'est étendue ; la croissance urbaine est remarquable (comparer les plans de la ville en 1936 et en 1958 (fig. 27) . De nombreux jeunes citadins prolongent leurs études un peu partout et même à l'étranger . Le centre commercial se développe .

Toutefois, il ne faut pas enregistrer que les effets positifs . Les répercussions négatives furent plus nombreuses :

- l'équilibre du système agricole se rompit . Les vignobles une fois détruits ne se régénèrent pas aisément : il y faut du temps .

- la ville a mis la main sur la campagne par suite des besoins de financement inhérents à la culture du coton, à une époque où la Banque Agricole ne jouait pas un grand rôle : avances sur culture, installation des motopompes ... sont gagées sur les récoltes et les usuriers citadins devinrent nombreux . Ils achetaient la récolte à l'avance à des paysans généralement insolvables. Beaucoup d'entre eux se sont endettés et bientôt, ont été contraints de vendre leurs terres ou leurs motopompes. De propriétaire qu'ils étaient, ils se retrouvèrent, dans plusieurs cas, simples métayers travaillant au profit des commerçants de la ville qui avaient racheté leurs terres.

- la crise de l'eau qu'a connue la région et la diminution rapide du nombre des puits productifs ont entraîné la réduction de la surface cultivée en coton.

(1) O. A. de Salamieh, 1979.



8-9 - Récolte du coton effectuée par la main-d'oeuvre agricole composée en majorité de Bédouins, pendant leur séjour temporaire dans la région (transhumance d'été)

c) - la culture des oignons

Cette spéculation a toujours concurrencé la précédente, notamment parce que :

- elle est relativement moins exigeante en eau car la culture commence et ses irrigations s'arrêtent plus tôt que celle du coton : les décalages sont de l'ordre de 1 à 2 mois . Pour l'oignon dix tours d'arrosage suffisent tandis que le coton en exige au moins quinze . Toutefois, ni l'une ni l'autre de ces cultures ne sont envisageables sans irrigation, à l'instar des céréales ou des lentilles .

- sur les marchés, national aussi bien qu'extérieurs, la réputation de l'oignon de Salamieh est excellente et la demande reste soutenue .

- c'est une des rares productions rentables dont la commercialisation soit restée libre . Il est tentant d'essayer d'en tirer profit, quoique les fluctuations des cours provoquent parfois leur effondrement . Aussi voit-on alors des tonnes d'oignons jetés sur les tas d'ordures de la ville . Il est en effet difficile de stocker l'oignon à moins de disposer d'installations climatisées (effets néfastes de l'humidité) tout à fait hors de la portée des producteurs .

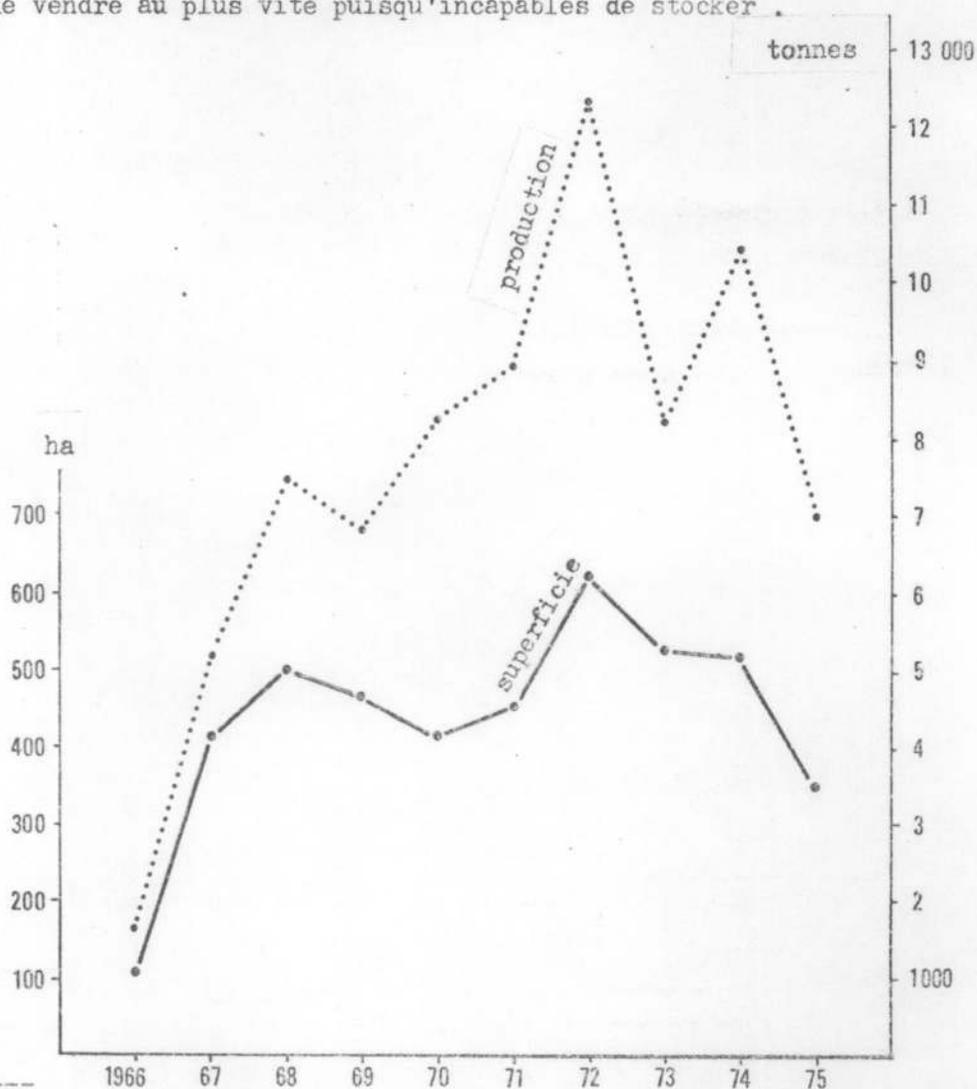
- la main-d'oeuvre est bon marché dans la région, ce qui convient à une récolte qui exige beaucoup de travail, surtout les petits oignons, dont la récolte demeure entièrement manuelle .

A l'inverse certaines exigences spécifiques contribuent à limiter le développement de cette culture (fig. 28). Elle nécessite une suite de façons culturales : plusieurs labours, plantation à la main, multiples désherbages, ... on constate sur le diagramme 3 que l'évolution a été beaucoup plus régulière que celle du coton .

D'autre part, les circuits de commercialisation demeurant libres, l'emprise des commerçants de la ville sur la campagne est forte là encore, par la pratique de l'achat à l'avance de la récolte. Il arrive que le prix fixé par anticipation soit quatre fois inférieur à celui effectivement atteint sur le marché au moment de la récolte. Dans ce système, les commerçants sont rarement perdants, puisqu'ils sont pratiquement les maîtres du marché. Seules les fluctuations de la demande extérieure se répercutent de façon imprévisible sur les cours et influent par contre coup sur les prix du marché intérieur. L'Etat intervient parfois en prohibant l'exportation des oignons... au moment de la récolte, non sans rapporter cette décision peu après (1). Dans l'opération le seul bénéficiaire est évidemment le commerçant, les producteurs étant contraints de vendre au plus vite puisqu'incapables de stocker.

Fig. 28

Evolution de la culture et de la production des oignons



(1) ce comportement de l'Etat est moins surprenant qu'il n'y paraît étant donné les relations qui existent entre les organes dirigeants et les commerçants comme d'ailleurs avec les grands propriétaires.



10 - Abondance des sacs d'oignons qui font la réputation de Salamieh.

- d) - une nouvelle tendance : la culture du tabac, l'arboriculture, la vigne et la culture maraîchère

Les médiocres ressources de la nappe phréatique et l'utilisation irrationnelle qui en est faite par les cultivateurs, sont à l'origine du caractère discontinu des aires irriguées, dispersées un peu comme des taches de rousseur sur un visage (1).

Les cultivateurs essaient de pratiquer d'autres cultures qui exigent moins d'eau que le coton et les oignons, ou même autant, mais qui sont plus rentables .

d.1) - la culture du tabac

Avec l'encouragement de l'Etat, cette culture fut introduite dans la région en 1974 . Elle exige un permis de culture, fourni par l'Etablissement public du tabac. Mais cette culture ne s'est pas bien répandue, malgré son rendement, plus élevé que celui des autres cultures. Cela est dû principalement à deux raisons : cette culture exige une expérience qui n'existe pas ailleurs dans la région, et d'autre part, la main-d'oeuvre est peu abondante et trop inexpérimentée . D'où l'on remarque, depuis l'introduction de la culture du tabac dans la région, que les superficies cultivées en tabac sont inférieures aux superficies autorisées d'après les permis de culture, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 24 . Evolution de la culture du tabac dans la région de Salamieh, entre 1974 et 1979.
(superficie en ha, rendement en tonnes)

année	superficie autorisée	superficie cultivée	rendement
1974	19,5	27	20,6
1975	305,6	49,3	59
1976	397,1	67,8	72
1977	247,4	29,7	24,4
1978	38,5	23,2	29
1979	69	37,2	45,2

source : Etablissement public du tabac de Hama.

(1) nous n'avons pas pu obtenir une photo aérienne de la région, celle-ci étant inaccessible au nom de la Défense Nationale.

On constate dans le tableau précédent que la surface cultivée est toujours inférieure aux surfaces autorisées, exception faite de la première année de l'introduction de cette culture. En 1976, 17 % seulement de la superficie autorisée était cultivée, malgré le rendement élevé (1 ha de tabac donne la rentabilité d'environ 10 ha de coton). Mais en dépit de cette rentabilité, les cultivateurs préfèrent procéder à d'autres cultures, comme l'arboriculture et la culture maraîchère pour les raisons déjà citées et pour le fait que la commercialisation du tabac est contrôlée complètement par l'Etat, et n'existe que sous forme de trafic dans le marché libre .

d.2) - l'arboriculture, la vigne

Les efforts pour remplacer le coton ou l'oignon, avides d'eau, sont spontanés . Tout d'abord, on commence à réhabiliter la vigne, naguère arrachée, dont les raisins ont toujours eu une bonne réputation . On trouve actuellement un peu partout des parcelles de vigne qui viennent d'être complantées, surtout sur les surfaces riches des croûtes calcaires incultivables d'autre manière .(parfois on ramasse la croûte quand elle est fendue). La superficie viticole totale est remontée de 295 ha en 1969 à 481 ha en 1976 (1). D'une manière plus générale, on assiste à une évolution en faveur de l'arboriculture, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 25

Evolution de la superficie complantée
en arbres fruitiers et vigne
(1969-1976) (superficie en ha)

année	vignoble	amandier	pommier
1969	295	26,1	35,5
1976	481	38	29

Dans ce mouvement, la vigne vient en tête. Cela tient à ses succès antérieurs, qui ne sont pas oubliés, et à un temps d'attente improductif sensiblement moins long que dans le cas des vergers : le paysan pauvre ne peut pas se permettre d'attendre plusieurs années sa première récolte. Comme nous l'avons déjà dit, c'est une situation où l'Etat pourrait intervenir utilement.

(1) *Annuaire statistiques de Hama de 1977.*

Déjà, il faut le signaler, il octroie une prime pour les engrais et les insecticides équivalent à 200 L.S. par hectare, dans le cas des terres nouvellement complantées, et à 100 L.S./ha dans l'autre cas. En outre, un projet est à l'étude qui permettrait d'étendre enfin à l'arboriculture les possibilités de prêts à long terme, offerts par le Crédit Agricole.

D'autre part il existe un programme destiné à la création d'une "ceinture verte" d'une longueur de 15 km, le long de l'isohyète des 250 mm, projet subventionné par la F.A.O (un million de livres syriennes). Dans notre région, il faudrait reboiser une superficie de 8 000 ha. En 1979, on a réalisé la partie du projet qui se trouve dans le Mohafazat de Homs, et cette année (1980) on a commencé à s'attaquer à celle qui se trouve dans notre région. Il s'agit de défricher le terrain, aux frais de l'Etat, le propriétaire étant tenu de procéder ensuite à ses frais à la mise en place des arbres fruitiers et planter de la vigne, fournis par l'Etat. Le segment de "ceinture verte" qui nous concerne devrait être composé de : 20 % pour les amandiers, 10 % en pistachiers, 60 % en vignes et 10 % en oliviers. La réalisation de ce projet pose des problèmes, car les espaces envisagés se localisent dans le domaine des semi-nomades éleveurs de moutons. Il conviendra donc de coordonner les efforts pour protéger les terres complantées des atteintes des troupeaux. Celles-ci se produisaient déjà dans les autres parties de la région, car les troupeaux les envahissent (même pendant la moisson), lorsqu'il ne reste plus d'herbe dans les pâturages orientaux. C'est la raison majeure pour laquelle l'arboriculture demeure difficilement praticable.

d.3) - la culture maraîchère

Avec l'expansion urbaine de Salamieh et son rôle de cité-dortoir, les besoins de la ville en produits alimentaires augmentent. Le prix des légumes est devenu assez élevé, d'autant qu'on en est arrivé à se ravitailler, pour partie, sur les marchés de Hama et de Homs.

En dépit de la consommation en eau qu'impliquent les cultures maraîchères, très supérieure à celle des autres cultures, on assiste à un essor remarquable, grâce aux bénéfices qu'elles permettent. C'est particulièrement

le cas des légumes d'hiver, dont les besoins en eau sont d'ailleurs relativement modérés.

Tableau 26 . Comparaison des surfaces affectées a
aux légumes d'été et d'hiver entre
1969 et 1979 (superficie en ha)

espèce / année	légumes d'été		légumes d'hiver	
	tomates	aubergines	choux	fèves
1969	208	112	4	11
1979	156,4	36,2	12	31

source : O.A. de salamieh.

On observe donc une réduction de la superficie occupée par les légumes d'été, essentiellement due à la pauvreté des ressources en eau (1).

Les principaux terrains réservés aux cultures maraîchères se localisent dans les périmètres irrigués péri-urbains, c'est-à-dire dans la plaine de Salamieh qui possède encore suffisamment d'eau.

(1) nous nous sommes limités à 4 légumes, à titre d'exemple. Ce sont d'ailleurs les principaux légumes cultivés dans la région.

e) - le point sur la modernisation de l'agriculture

La modernisation de l'agriculture ne réside pas seulement dans la multiplication des machines agricoles. D'autres nouveautés doivent accompagner la mécanisation : les insecticides, les engrais, une technologie rationnelle ...

Jusqu'il y a peu, l'agriculture était pratiquée d'une façon empirique et traditionnelle. Les labours s'effectuaient au moyen de char-
rues tirées par des chevaux, la moisson à la faucille, etc... En 1951, il n'y
avait encore que 7 tracteurs pour toute la région. Les seules machines agricoles
qui existaient en grand nombre étaient les motopompes estimées à la même date à
6 000. Actuellement, la situation a bien évolué. On compte, dans la région de
Salamieh, 227 tracteurs dont 47 % d'une puissance supérieure à 50 CV (1), 4 mois-
sonneuses-batteuses et 61 batteuses. Cette situation doit beaucoup à l'usine de
montage de tracteurs qui fut créée à Alep en 1974, ce qui a réduit leur importa-
tion. Mais les prix de ces machines agricoles demeurent élevés et sont loin d'être
à la portée des petits paysans, surtout de ceux de secteur coopératif (bénéficiaires
de la Réforme Agraire). Il en résulte d'abord que les parcs de machines propres
aux coopératives de service sont modestes (cf. p. 129) et que, d'autre part, ces
paysans tombent sous la tutelle des propriétaires de machines agricoles qui fixent
à leur gré les tarifs du labour. On assiste à une autre forme de vassalisation
du monde agricole par la ville : 20 % des tracteurs enregistrés dans la région
appartiennent à des citoyens :

L'utilisation des engrais, des insecticides et herbicides
a considérablement progressé surtout grâce à la politique de l'Etat : planifica-
tion agricole, la construction d'usines d'engrais azotés et phosphatés à Homs (1971).
La distribution des engrais par le canal de la Banque Agricole a pris de l'exten-
sion dans toute la région, et l'Office agricole de Salamieh joue assez bien son
rôle grâce aux tournées périodiques effectuées par ses agronomes qui surveillent
l'évolution des différentes cultures et l'application du plan.

(1) source : O. A. de Salamieh.

f) - maîtrise de l'eau, essais et erreurs

Nous avons abordé cette question à plusieurs reprises, mais il nous semble utile d'y revenir à la fin de cette analyse de l'agriculture.

Quand les nouveaux colons commencèrent à s'y installer, la région disposait de sources et surtout d'anciennes qanats dont une partie fonctionnait encore, donnant naissance, à l'Ouest de la ville, à une véritable rivière sur laquelle était installé un moulin : qanat El-Bayda, venant de l'Est de la ville et qui alignait 110 puits. Toutes les autres furent remises en état, ce qui permettait en 1910, d'assurer l'irrigation de 4 510 ha, superficie largement suffisante face aux besoins d'une population qui n'était pas nombreuse, et qui pratiquait une agriculture de subsistance. En outre, une espèce de canalisation de l'eau des qanats fut fondée dans les périmètres irrigués de la ville. A l'époque, la nappe phréatique était peu profonde : il suffisait de creuser quelques mètres pour avoir l'eau (maximum 10 m).

Avec l'introduction de nouvelles cultures, surtout celles qui exigent beaucoup d'eau comme le coton, les ressources existantes se révélèrent bientôt incapables de subvenir aux besoins nés de l'évolution rapide des superficies cultivées surtout en coton (fig.26). Les puits se multiplièrent.

Comme nous l'avons vu, l'eau souterraine est ici contenue essentiellement dans les formations alluviales du pléistocène et dans les strates du pliocène. Au début, on exploita les nappes les moins profondes (10 à 50 m). Les puits étaient creusés manuellement et occupaient chacun un large espace. En 1952, on estimait le nombre des puits à 15 000. Ce chiffre est surprenant mais il faut considérer que le rapport entre puits et surfaces irriguées à partir de chacun d'entre eux ne dépassait que rarement 3 ha. D'autre part, les équipements étaient modestes : le maximum de puissance des motopompes ne dépassait pas 8 à 10 chevaux, encore s'agissait-il de pompes de fabrication locale (Damas) dont

les rendements ne sont pas comparables avec celui des pompes verticales actuelles. Il y avait encore en 1953, 6 500 motopompes de ce type (1). En 1956, la superficie cultivée en coton occupa 14 046 ha.

Cette utilisation dispendieuse de la nappe phréatique, qui dépend essentiellement des précipitations, s'est conjuguée avec une série de sécheresses, surtout entre 1954 et 1960. (1955: 155 mm, 1957 : 267 mm, 1958 : 137 mm, 1959 : 202 mm, 1960 : 131 mm). Au début, lorsque les qanats ne coulaient plus, on essaya de les approfondir, à plusieurs reprises, mais à chaque fois elles s'asséchaient de nouveau. En ce qui concerne les puits, ils ont évolué : les cultivateurs ont essayé de les surcreuser en y ajoutant des galeries pour y conduire le plus possible d'eau. Ils ne fonctionnaient que quelques heures par jour. Plus tard, la technique des puits forés fut introduite, ce qui permit d'atteindre une profondeur de 100 m. L'eau pompée dans ces puits profonds est essentiellement prélevée sur l'aquifère sableux du Pliocène.

Malgré tous ces efforts, on a assisté à un déficit croissant entre extraction et besoins en eau. La suite devint grave. Le nombre des puits se multiplia d'autant que le plus souvent, à 40 m de profondeur, ils sont encore à sec ou ne proposent qu'une toute petite quantité d'eau.

Actuellement, il ne reste plus que 904 puits qui fonctionnent prudemment (2). Ils irriguent 7 273,4 ha, à raison de 8 ha en moyenne par puits (3).

Tableau 27 . Aire d'irrigation par puits, dans la région de Salamieh (1977) (superficie en ha)

Nahia	moins de 1	1 à 2	2 à 3	3 à 10	plus de 10	total
Salamieh	39	80	41	82	16	258
El-Se'en	54	41	20	6	--	121
Sabourah	23	28	26	12	1	90
Agairbat	28	13	3	2	--	46
Barri Charqi	80	56	31	25	3	195
total	224	218	121	127	20	710

(1) R. Geratly, *op. cit.*, p. 20.

(2) source : O. A. de Salamieh, rapport sur les puits en 1977.

(3) cette moyenne est élevée par rapport à la réalité à cause de l'existence des nombreux puits sans autorisation.

Ainsi la grande majorité des puits ont une capacité de moins de 2 ha (64 %). Les autres sont localisés à la Nahia de Salamieh et de Barri-Charqui : ils pompent l'aquifère quaternaire. Enfin, peu d'entre eux dépassent une capacité de 10 ha (2,8 %).

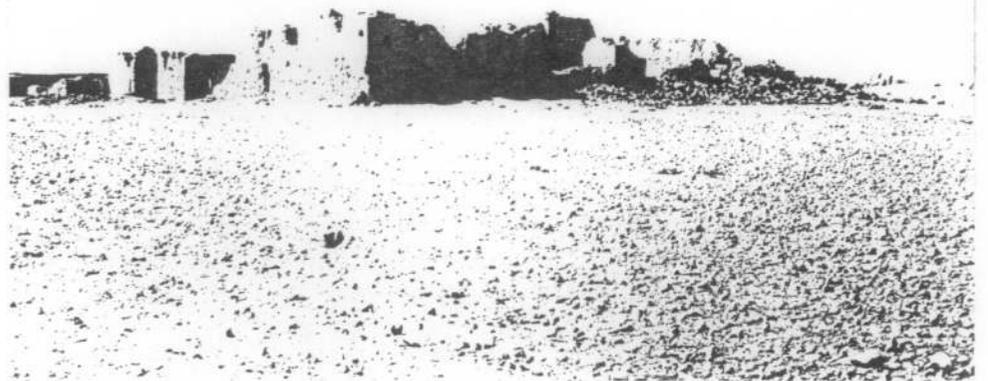
En fait, en collationnant les demandes de permis de culture, il nous est apparu que seuls 750 puits fonctionnent effectivement : nous sommes aujourd'hui très loin des 15 000 points d'eau munis de motopompes de 1951 !

Or les cultivateurs, en voyant sombrer leurs espoirs à mesure de l'appauvrissement progressifs des nappes phréatiques, ont commencé à abandonner l'exploitation de leurs terres, à vendre leurs motopompes (1) et émigrer, en quête de travail, soit en Djezral, soit vers Damas où une partie d'entre eux continuait à travailler dans le secteur agricole, surtout à Douma, ou encore les pays voisins comme le Liban. Les nombreuses exploitations abandonnées témoignent de ce puissant mouvement d'abandon (photo hors-texte).

L'intervention de l'Etat était devenue une nécessité urgente. Dès 1958, celui-ci a interdit de creuser des puits : l'exploitant qui a déjà une autorisation ne peut creuser un autre puits que dans le même terrain et la distance minimale entre deux puits fut fixée à 500 m. En 1965, l'arrêté 501 limita la superficie irriguée totale à 32 250 ha, et exigea l'autorisation préalable pour cultiver le coton, calculée à raison de 0,015 ha par CV de puissance de la motopompe.

Malheureusement, cette réglementation n'a jamais été respectée : la superficie irriguée est supérieure au double de ce qui était prévu (7 273 ha) (tableau 23) et les cultivateurs continuent de creuser la terre sans autorisation, parfois à une distance inférieure à 50 m des puits voisins. Il est évident que si la réglementation était strictement observée, la crise de l'eau serait moins grave.

(1) dans les années soixante, on voyait à Salamieh les commerçants et les agriculteurs des autres régions syriennes venir acheter les motopompes d'occasion, à bas prix, les acheteurs étaient surtout de la région de Douma (Ghouta de Damas).



11 - Ferme abandonnée, un exemple parmi bien
d'autres dans la région de Salamieh.

3 - Les problèmes de l'agro-industrie

Dans les pays du Tiers-Monde dont le développement industriel n'est pas planifié, l'initiative privée se tourne vers les industries de consommation qui n'exigent ni beaucoup d'investissements, ni une main-d'oeuvre qualifiée, tout en promettant de gros bénéfices. C'est surtout le cas des industries fondées sur les matières premières agricoles, produites localement et à bas prix. Cela explique la filiation entre la bourgeoisie nationale naissante et les féodaux. Dans la plupart des cas, les terres agricoles appartenaient à des industriels. C'était le cas pour l'égrenage du coton en Syrie.

Dans la région, il existe depuis longtemps des petits moulins qui assuraient tout juste les besoins en farine de la population. Il y en a 27 au total, dont 5 en ville. Ces moulins fonctionnent sur moteurs diésels. Jadis, il y avait en ville des moulins hydrauliques sur qanat (El-Bayda). Toutes ces entreprises appartiennent au secteur privé (1).

En outre, la ville possède une petite usine qui produit des boissons alcoolisées (vin, arak, etc...), fondée par un Arménien en 1930. A l'origine, elle traitait des raisins locaux. Aujourd'hui, elle se ravitaille dans la région de Homs.

Mais les deux principales industries de transformation des produits agricoles concernent les deux cultures industrielles qui sont l'oignon et le coton.

(1) en Syrie, les grandes minoteries sont nationalisées depuis 1964.

a) - l'égrenage du coton

La première entreprise d'égrenage fut fondée en 1951. Propriété privée, elle disposait d'une capacité de production de 600 tonnes par an.

En 1955, une seconde fabrique fut installée par une société par actions soutenue par l'Agha Khan (chef des Ismaéliens). Elle disposait d'une capacité de production de 2 000 tonnes/an.

Ces deux entreprises furent nationalisées en 1965, en application du décret n° 76 (20.04.1965) qui a institué, avec le décret n°77 (même date), le contrôle total de l'industrialisation et de la commercialisation du coton au seul profit de l'Etat. Elles ont alors fusionné en une seule usine édifiée au Sud de la ville.

Sa capacité de traitement est de l'ordre de 14 à 15 000 tonnes de coton par an, mais la production locale étant bien inférieure, elle n'égrène en moyenne que 4 500 tonnes. Encore faut-il lui fournir du coton récolté ailleurs, dans d'autres régions du Mohafazat de Hama et notamment le Ghab. Ainsi en 1977, l'usine de Salamieh a traité 2 925 tonnes récoltées sur place et 1 460 tonnes provenant du Ghab.

La sous-utilisation de cette entreprise n'incite pas l'Etat à investir dans sa modernisation. Elle conserve donc de vieilles machines à rouleaux (62 au total) alors que les autres usines syriennes disposent déjà du modèle à scies. Telle quelle l'usine assure de l'emploi à 100 ouvriers saisonniers (qui travaillent 8 mois, de Septembre à Mars) et à 36 ouvriers employés en permanence.

La production atteint 1 800 tonnes de coton égrené, ce qui représente environ 1,2% de la production nationale (1).

(1) le centre principal de l'égrenage se situe à Alep.

b) - la déshydratation de l'oignon

Dans le cadre du 2ème plan quinquennal (1966-1970), qui avait parmi ses objectifs la création d'une base industrielle correspondant au potentiel agricole du pays, l'usine de déshydratation de l'oignon fut installée à Salamieh en 1967, par une firme française (S.O.D.E.T.C.). L'usine ne commença à produire qu'en 1970. Il était prévu :

- de traiter chaque année 32 800 tonnes d'oignons frais, soit 4 000 tonnes d'oignons déshydratés.

- d'assurer de l'emploi à 204 ouvriers.

- de renforcer la coopération entre l'Etat et les paysans, afin que ceux-ci aient un revenu plus stable.

- de faire de cette usine un projet-pilote (1) à compléter par la suite par la déshydratation d'autres produits (ail, légumes, etc...).

La production commença dans la saison 1970-1971 (2). La capacité de l'usine est élevée : 14 400 tonnes d'oignons secs. Mais la région de Salamieh ne produit que 500 tonnes environ d'oignons blancs, seule variété qui convienne au traitement proposé. De sorte que l'usine signe aussi des contrats avec d'autres producteurs.

Tableau 27 . Origines régionales des oignons soumis à déshydratation (en tonnes)

regions	Salamieh	Hama	Le Chab	Homs	Raqqa	Total
1977	1.800	1.200	4.700	200	1.100	9.000
1978	2.000	1.800	4.500	700	--	9.000

source : Usine de déshydratation d'oignons de Salamieh

(1) c'est la seule usine de ce genre en Syrie.

(2) enquête à l'usine en 1979 pour tous les renseignements concernant cette usine.

Selon ces contrats, l'usine fournit aux cultivateurs les semences, les engrais, les produits chimiques (insecticides, désherbants), les sacs et une avance financière. La surveillance des travaux est confiée aux agronomes de l'usine qui font des tournées dans la région. Enfin, elle paie les frais de transport, dès lors que la distance excède 25 km.

Malgré les avantages, il semble que les cultivateurs d'oignons de la région de Salamieh s'intéressent de moins en moins à celle de l'oignon blanc, sous contrat.

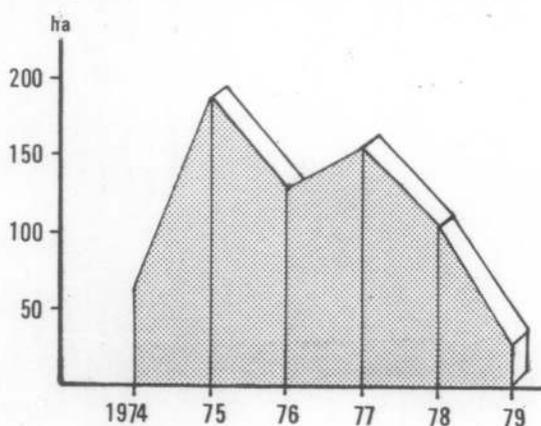


Fig. 29 : Evolution de la superficie cultivée en oignons blancs dans la région de Salamieh(d'après les contrats passés avec l'usine) entre 1974 et 1979.

Tous les contrats, passés sur place, sont signés avec des producteurs privés alors qu'ailleurs l'usine traite avec le secteur coopératif. Cela s'explique par le fait que la grande majorité des coopératives agricoles autour de Salamieh sont adonnées aux cultures sèches.

On doit néanmoins s'interroger sur les raisons de la désaffection des cultivateurs locaux pour l'usine de déshydratation. On peut avancer plusieurs raisons :

- les cultivateurs préfèrent le marché libre de l'oignon car le prix fixé par l'usine (0,35 L.S. contre 1 L.S. le plus souvent sur le marché libre) est peu encourageant du fait des bas rendements obtenus ici : 10-15 tonnes/ ha contre 25 tonnes/ ha dans le Ghab.

- le coût de production est en outre plus élevé, conséquence du pompage, tandis qu'au Ghab l'eau arrive par gravité.

- la routine bureaucratique, cette plaie des organisations étatisées, ralentit et complique toutes les démarches : le cultivateur doit effectuer plusieurs voyages en ville pour obtenir les semences, pour livrer sa récolte, etc... ce qui rébute celui qui habite dans des endroits éloignés.

Pour réaliser vraiment les objectifs ci-dessus proposés, dont celui relatif à l'amélioration des rapports entre l'Etat et les paysans et pour encourager ceux-ci, il faut d'une part simplifier les démarches nécessaires à l'obtention des contrats, et d'autre part, fixer un prix qui tienne compte des conditions de productions : les rendements mais aussi la teneur en matière sèche. Ainsi les oignons de Salamieh ont un taux compris entre 17,5 et 23 % contre 15 à 18 % pour ceux du Ghab (1).

Il convient d'ajouter que les oignons les moins aqueux sont aussi ceux qui se conservent le mieux durant le stockage.

Quoiqu'il en soit, la production de l'usine de Salamieh depuis 1970, a progressé d'une manière assez rapide (fig.30) malgré les difficultés auxquelles se heurte l'exportation syrienne sur le marché international, la concurrence des autres producteurs étant vive, notamment celle des pays industriels (2). En 1972, la production d'oignon sec a atteint 561 tonnes dont 39 % seulement furent exportés (30 % vers l'U.R.S.S.).

(1) c'est la base pratiquée en ce qui concerne le coton qui lie le prix à la qualité, l'humidité, etc.

(2) c'est l'un des problèmes qu'affronte l'industrialisation du Tiers-Monde. Voir "L'industrialisation du Tiers-Monde, illusion et espoirs", Le Monde Diplomatique de février 1980, p. 17-21.

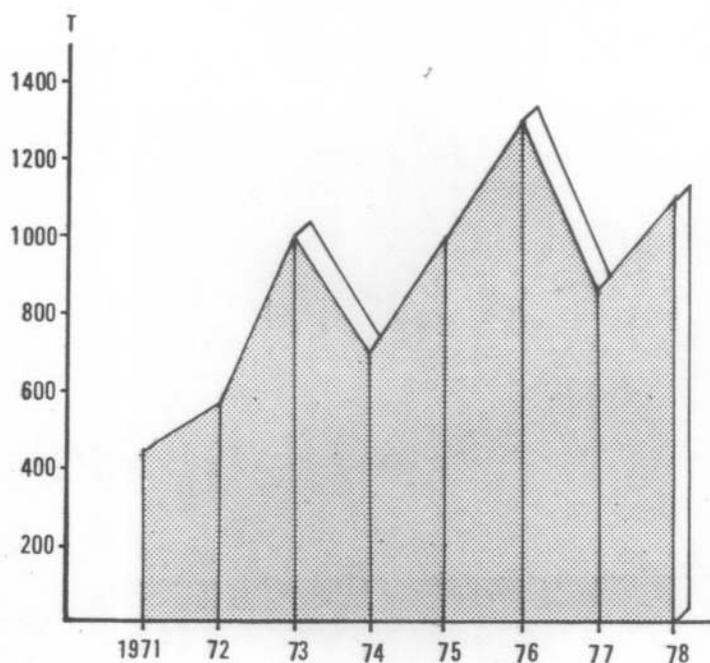


Fig.30 : Evolution de la production de l'usine de déshydratation des oignons (1971-1978)

La fluctuation des cours sur le marché international a entraîné des pertes d'exploitation considérables (1).

Enfin, l'usine assure l'emploi saisonnier de 550 ouvriers, dont la grande majorité sont des femmes (90 %), pendant 7 mois, d'Août à Février. Elle emploie en outre 70 ouvriers permanents.

(1) par exemple en 1973 : le prix mondial est tombé de 11 000 \$ la tonne à 500 \$.

- c) - les effets de ces deux usines sur le développement agricole régional

L'égrenage du coton ne joue aucun rôle important dans la planification agricole régionale. Tout au plus facilite-t-il les transports d'une récolte volumineuse.

Par contre, l'usine de déshydratation a des effets plus sérieux, consécutifs au système contractuel. Elle assure plusieurs avantages aux signataires :

- ceux-ci ne courent plus les risques du marché libre qui les amène à tomber sous la coupe des commerçants de la ville. Ce serait un avantage décisif si le prix d'achat proposé n'était pas aussi inférieur aux prix du marché.

- ils tirent avantage des conseils techniques prodigués par les agronomes attachés à l'usine et qui effectuent des tournées de surveillance chez tous les cultivateurs sous contrat.

- l'usine achète parfois des oignons aux autres cultivateurs, puisqu'elle a des possibilités de stockage. En 1977 par exemple l'usine a acheté 22 494 tonnes alors que ses besoins propres se limitaient à 9 000 tonnes. Ce qui a permis de couvrir les besoins de la population locale durant l'hiver.

- une collaboration s'instaure entre l'usine et la Banque Agricole à propos du financement des cultivateurs contractants, ce qui devrait faciliter les démarches de ces derniers. En fait, tout au contraire, la complication s'en trouve encore accrue et l'usine est maintenant endettée auprès de la Banque Agricole.

Enfin, disons un mot du problème posé par l'industrialisation dans un pays qui se proclame "socialiste", et dont le secteur industriel

est contrôlé par l'Etat. Le secteur public ne doit pas jouer le même rôle que le secteur privé, c'est-à-dire ne rechercher qu'un maximum de bénéfices. Il doit viser aussi à l'amélioration du niveau et du mode de vie des paysans afin de freiner l'exode rural, tout en offrant du travail aux chômeurs . Faute de quoi on ne voit plus l'utilité d'un secteur public.

IV - L'ELEVAGE

Les steppes de l'intérieur syrien - "Badia" selon l'expression locale - furent depuis l'antiquité le domaine de l'élevage, et essentiellement de l'élevage ovin, qui est l'affaire des Bédouins. Cette région de la Syrie n'est qu'un fragment du domaine aride qui couvre près de 30 millions de km² dans l'ancien monde. Le mouton est adapté à l'air desséché et à la végétation aromatique. Il peut se nourrir d'herbes fines et rases. Ici, on a affaire à un mouton d'une race asiatique, à queue grasse (1) qui donne une laine assez fine, un lait, et une viande prisée des populations musulmanes.

L'élevage de ce mouton représente l'activité principale d'une grande partie de la population, notamment des Bédouins semi-sédentaires et des Bédouins nomades, qui occupent entièrement la partie orientale de la région de Salamieh. Le mode d'élevage relève de la transhumance beaucoup plus que du nomadisme. Elle est pratiquée par des Bédouins appartenant à des tribus moutonnières (2) (Maualis, Haddidines, etc...), devenus des semi-sédentaires depuis que l'on peut louer ou recevoir des terres domaniales.

On trouve aussi dans la région des éleveurs sédentaires attachés à la terre qu'ils cultivent. L'élevage du mouton demeure, pour eux, une importante source de revenus, dans une région où l'agriculture souffre énormément des fluctuations des conditions naturelles.

(1) cette race appelée localement "awas" est similaire à la race "karakul ou caracul" qui constitue une des variétés de moutons de l'Asie Centrale.

(2) terme utilisé par les orientalistes pour les distinguer des tribus chamelières.

1 - Les déplacements des Bédouins (nomades et semi-sédentaires)

Les déplacements des deux groupes sont les mêmes ; ils ne diffèrent qu'en automne, car les semi-sédentaires reviennent alors dans leurs villages où ils pratiquent, à côté de l'élevage, la céréaliculture, tandis que les purs nomades continuent de loger sous des tentes qu'ils plantent à proximité des villages . Ce dernier mode de vie est en voie de disparition : en 1970, il ne subsistait plus que 30 % de "vrais" Bédouins, suite au mouvement accéléré de la sédentarisation .

Pour effectuer leurs déplacements, les éleveurs ont besoin de bêtes de charge . Avant c'étaient des chameaux et des ânes, maintenant, c'est le camion ou la camionnette ("pick-up") qui facilitent ces déplacements . La motorisation n'est pas très récente, comme l'ont signalé Jérôme et Tharaud (1) : " la vie bédouine s'en va, me dit .. un capitaine .. c'est l'automobile qui la tue, le trafic à travers le désert se fait de plus en plus par camion . Déjà, on ne voit plus ces longues caravanes qui s'en allaient de Damas à Bagdad" . Le nombre de chameaux a diminué progressivement : de 4 881 en 1951, à 485 en 1964, et il n'est plus mentionné sur l'annuaire de statistiques du Mohafazat de Hama, en 1976 . En outre, l'élevage de chameaux s'effectue actuellement, en Syrie, pour la boucherie . Actuellement, la camionnette est à la portée de tout éleveur . Celui qui ne peut pas en acquérir, arrive aisément à en louer . Observer une camionnette ou un camion stationnant à côté d'une tente, n'est pas exceptionnel . La transhumance s'effectue en deux étapes, celle d'hiver et celle d'été .

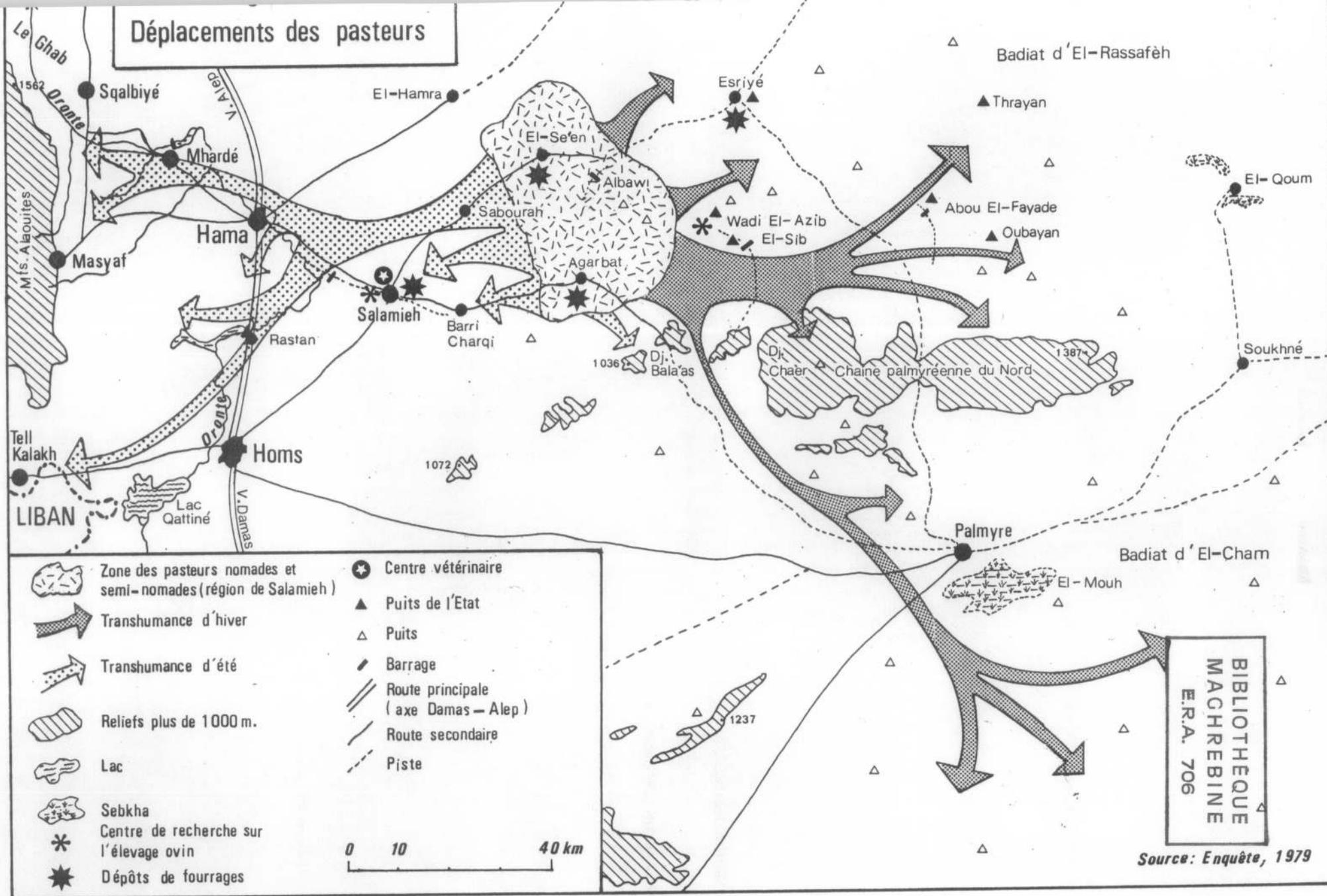
a) - transhumance d'hiver "tachriq" (2)

En automne, les éleveurs occupent leurs villages . Ils labourent et sèment des céréales . Après les premières pluies, dès que la "Badia" verdit et se couvre de plusieurs espèces de végétaux que paissent les moutons, tels que : *Dryzopsis miliacea*, *Teucium*, *polium*, etc ... Alors commence la migration vers l'Est, le Nord-Est ou le Sud-Est . Le rayon des déplacements est limité

(1) Jérôme et Tharaud "Alerte en Syrie", Paris, 1937, p. 86.

(2) "tachriq" = aller vers l'est.

Déplacements des pasteurs



ou ne dépasse guère 50 à 200 km, vers l'Est et le Sud-Est, par exemple jusqu'au Sud de Palmyre (fig.31) . La plupart des éleveurs parcourent les piémonts du Djebel Cha'ar et les alentours d'Esriyé : zones de pâturages protégées par l'Etat(1). Pour ce type de mouvement il n'est pas nécessaire que tous les habitants quittent le village. Pendant cette saison, seuls certains membres de chaque famille accompagnent le troupeau et habitent sous la tente, car il faut laisser les enfants bénéficiaire de l'école, et, d'autre part, il est nécessaire de surveiller les champs cultivés.

Les besoins en eau sont assurés à partir des puits des pâturages qui ont été creusés soit par les éleveurs eux-mêmes, soit par l'Etat. En général les pâturages appartiennent encore à l'Etat de sorte que chacun peut mener son troupeau où il veut. Mais depuis l'époque Ottomane, les autorités turques ont réparti les pâturages entre les différentes tribus pour éviter les conflits. Toutefois les puits constituent des points d'ancrage pour l'éleveur, autour desquels se distribuent les aires affectées à chaque groupe. Ces puits ne sont capables de fournir de l'eau que pendant la saison des pluies. Une fois secs, on commence à transporter l'eau par des camions - citernes à partir des puits qui fonctionnent encore, surtout les puits de l'Etat (artésiens et normaux), ou des petites retenues édifiées sur des Oueds. D'autre part, les éleveurs qui habitent les montagnes (El-Bala'as, Cha'ar etc...), conservent l'eau des pluies de piémont, dans des citernes sous-terraines cimentées.

La Biomasse réduite de cette steppe, née des pluies d'hiver, ne résiste guère devant l'appétit des moutons; un mouton a besoin d'environ 5 à 10 ha, pour une période de six mois, dans les zones recevant moins de 200 mm de précipitations annuelles. A la fin du printemps, quand les troupeaux ont consommé toute la verdure (et même tout ce qui est sec) les pasteurs reviennent dans leurs villages où ils participent à la moisson. Ils y restent quelques temps, car les champs moissonnés servent encore de pâturages à leurs troupeaux. Après quoi se déroule une autre phase.

(1) la région de Salamieh inclut 163 095 ha de pâturages protégés qui représentent 40.5 % de sa superficie totale.

b) - transhumance d'été "taghrib"

Leur déplacement s'oriente vers l'^{Ouest}Est cette fois, avec la totalité de la famille (1). Au mieux il reste au village un unique gardien. Ce type de transhumance est appelé localement "Taghrib" (2).

Les pasteurs de la région de Salamieh gagnent l'Ouest à partir du mois de Juin. Ils vont jusqu'au Ghab, dans la région de Massyaf et la région de Tell Kalakh (3). Certains se contentent de planter leurs tentes dans les périmètres irrigués de la ville de Salamieh et au long de l'Oronte (fig.31).

Partout, les champs, après récolte, tiennent lieu de pâturages. Dans le même temps les Bédouins, surtout les femmes et les enfants, représentent une main-d'oeuvre d'appoint qui concourt à la cueillette du coton, la récolte des légumes ou des oignons (4).

Pour clore le cycle, rappelons qu'à la fin de l'été les pasteurs reviennent à leurs villages afin de préparer leurs champs (fig.32). A cette époque et en automne les terres environnantes n'offrent rien en pâture aux moutons ; il faut temporairement utiliser des fourrages.

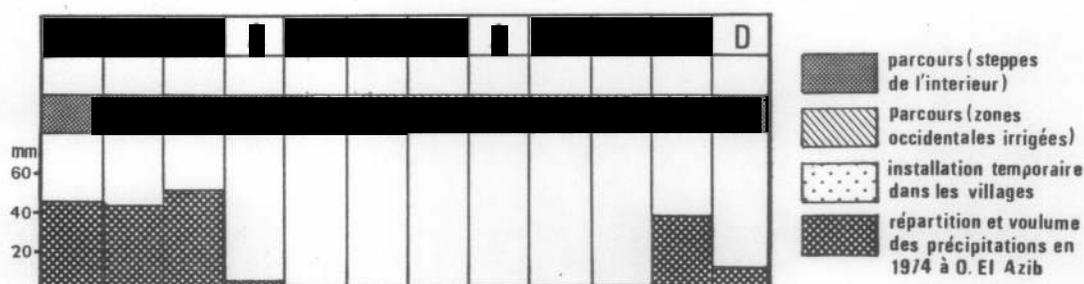
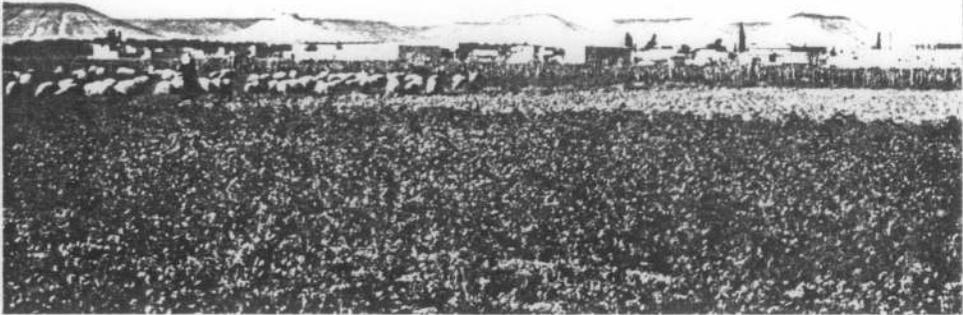


Fig.32 Le cycle de la vie pastorale (élevage du mouton)

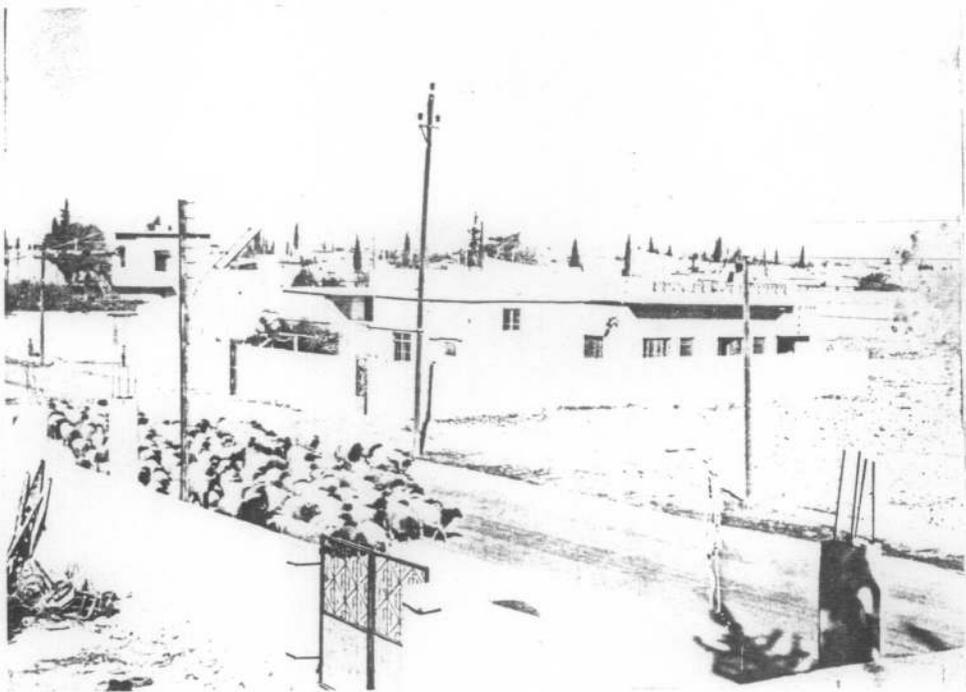
-
- (1) en conséquence, au cours du recensement général de 1970, on a enregistré plusieurs villages inhabités car le recensement s'effectua au mois de septembre.
 - (2) "taghrib" = aller vers l'ouest. Il faut noter qu'une petite minorité se déplace vers la montagne de Balâas, ou s'installe dans les vallées mais cela est interdit car cette région est en principe mise en défense (forêts).
 - (3) à cette saison, on rencontre des pasteurs bédouins sur la côte syrienne et même au Liban.
 - (4) cela représente une source non négligeable de main-d'oeuvre agricole de sorte que la sédentarisation est considérée comme néfaste pour l'économie d'élevage. Nous estimons qu'elle constitue aussi un danger pour l'agriculture traditionnelle. Le moyen d'éviter cette contradiction réside dans la modernisation de l'agriculture et de l'élevage.



12 - Les pâturages n'offrent rien aux moutons en automne. Ils sont donc nourris au village (pendant l'installation des éleveurs semi-nomades dans leurs villages).



13 - Les troupeaux de mouton pâturent les champs de coton déjà récoltés dans les périmètres irrigués de la ville (transhumance d'été).



14 - Les troupeaux de moutons lors de leur passage en pleine ville (transhumance d'été).



15 - Le retour des éleveurs Bédouins chez eux :
la transhumance d'été se termine.

Il existe une relation étroite entre la transhumance et la répartition saisonnière des pluies. Il apparaît que les pasteurs soumis à l'enquête ont dû faire face à 7 mois de sécheresse. Encore avaient-ils bénéficié, cette année-là (1974) de précipitations relativement abondantes (187,5 mm).

2 - l'évolution de l'effectif ovin

Les troupeaux varient beaucoup d'une année sur l'autre, en fonction des conditions naturelles. Les bonnes années ils peuvent s'accroître de 50 à 70 %. L'inverse est également vrai. Entre 1958 et 1962 le cheptel a diminué de 50 % à cause de la sécheresse de ces cinq années consécutives (fig.). Les épidémies provoquent aussi la diminution de l'effectif mais ce facteur joue un rôle mineur depuis que les vétérinaires syriens se multiplient et que les éleveurs deviennent plus réfléchis.

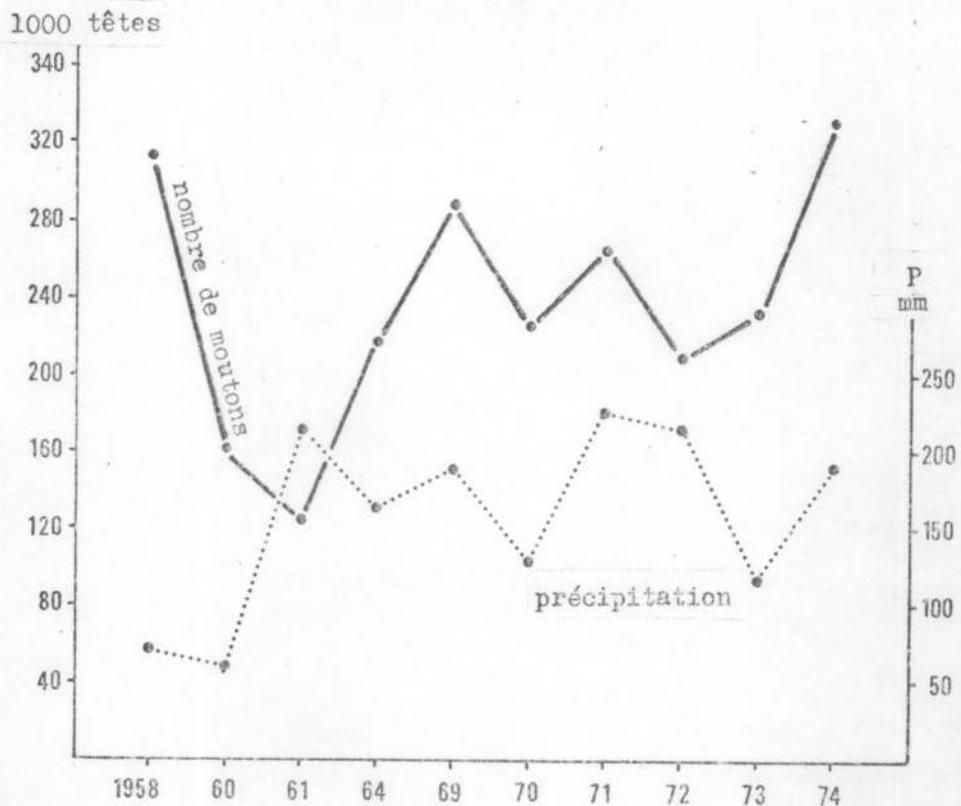


Fig. 33 : Relations entre l'évolution numérique du cheptel ovin et les précipitations (chiffres d'O. El-Azib) dans la région de Salamieh entre 1958 et 1974

Il est difficile d'évaluer avec précision l'effectif des troupeaux d'ovins dans la région, car les enquêteurs qui vont au printemps dans les steppes de l'intérieur pour dénombrer les troupeaux ont un but fiscal. Ceux de Hama, de Homs et de Salamieh ont à connaître des troupeaux venant de plusieurs régions. Il y a par ailleurs, discordance entre le chiffre retenu par la "Rabitah" des paysans (680.000 têtes) et celui estimé par l'administration de Salamieh, pendant la même année (1978 : 250.000 têtes). Cette grande différence vient d'un fait que le premier nombre couvre des troupeaux appartenant à des éleveurs habitant d'autres régions mais qui ont adhéré aux coopératives de la région de Salamieh, pour des raisons de facilité : approvisionnement en fourrages dans les dépôts qui se trouvent dans la zone des pâturages, comme celui d'Esriyé (90 km au Nord-Est de Salamieh) .

3 - les relations entre pasteurs et sédentaires

Le nomadisme est une société fermée qui ne peut se transformer qu'à la condition de nouer des liens étroits avec le monde sédentaire (1) .

Au moment de l'installation des premiers sédentaires dans la région de Salamieh, la réaction des Bédouins fut dès l'abord hostile, car les nouveaux arrivants ont envahi un espace que ceux-ci considéraient comme étant le leur . De plus, pour eux, le travail de la terre est méprisable . De véritables combats éclatèrent entre les deux groupes . Avec le temps, les contacts se sont améliorés . On assiste actuellement à de bonnes relations, bien que le passage (ou l'installation) des troupeaux dans la région pendant l'été (transhumance vers l'Ouest) ne se passe pas sans problèmes . D'autre part, la rareté des ressources en eau, déjà insuffisantes pour les seuls besoins des cultivateurs (irrigation et alimentation de leurs propres animaux) donne lieu à des discussions . Il faut choisir entre le maintien du mode extensif de l'élevage et la nécessaire reconversion de l'agriculture (arboriculture, etc...) (2) .

(1) sur ce sujet, voir, en particulier, X. de Planhol "Nomades et pasteurs, perspectives marxistes". R. géog. de l'Est, n° 3 - 4, 1974, p. 344.

(2) deux accidents en 1978 ont fait deux victimes (un citoyen de Nhardé et un bédouin à Cheik Ali Kassoun) à cause de troupeaux qui ont empiété sur des champs cultivés.

Or, actuellement, il y a deux types de rapports entre les sédentaires, plus précisément les citadins de Salamieh, et les pasteurs semi-nomades et nomades : des rapports directs et indirects :

a) - les rapports directs

Dans ce type, le citadin propriétaire d'un troupeau le confie, selon un contrat limité dans le temps, à un berger bédouin, souvent nomade . Celui-ci applique le système de parcours ordinaire . Selon le contrat, le berger perçoit du thé, du tabac, une pelisse... et 12 L.S. par tête . Tous les frais relatifs aux fourrages, aux soins, etc... sont à la charge du propriétaire . La durée du contrat est d'une année qui commence à la fin du mois de Septembre .

Pendant la saison de production, qui dure 3 mois, et qui commence en Février ou en Mars selon le climat de l'année afferme la production laitière à l'avance, production estimée à 2 à 3 kg de "samneh" (beurre fondu de brebis) . Dans la plupart des cas, le berger est lui-même contractant ("Daman") pour cette opération secondaire . Le croît numérique (agneaux) et la production de laine restent l'acquis du propriétaire .

Le nombre des "éleveurs" citadins et l'effectif de leurs troupeaux sous contrat sont difficiles à évaluer . Selon l'estimation des enquêteurs du fisc, il y aurait : 152 éleveurs, en majorité de petits propriétaires de bétail comme le montre le tableau suivant :

Tableau 28 : Répartition des propriétaires citadins de troupeaux de moutons, en 1978

Taille des troupeaux	Nombre	%
Petits troupeaux (entre 50 et 100 têtes)	110	72,3
Troupeaux moyens (100 - 500 têtes)	38	25
Grands troupeaux (plus de 500 têtes)	4	2,7
Total	152	100

source : enquête 1978 auprès des agents du fisc

Parmi ce type de rapports entre la ville et l'activité d'élevage, il y a aussi l'élevage pour l'embouche . Le citoyen achète des agneaux et fait appel à un berger . Le premier engage le capital et subvient aux frais d'élevage . On partage les bénéfices par moitié entre les deux parties contractantes .

Enfin, il faut signaler les Bédouins nomades qui s'installent auprès des villages et se chargent de pâturer les troupeaux des villageois pendant la journée ou pendant toute la durée de leur stationnement .

b) - les rapports indirects

Ils sont plus fréquents, car ils ont la préférence des Bédouins, qu'ils soient nomades ou semi-nomades . Il existe plusieurs sortes de contrats :

- l'association "hamwiyeh" (1), restreinte : le citoyen achète un troupeau et le confie, pour une durée de 4 ans, à un Bédouin, ce dernier doit rembourser au premier le capital au cours des 4 ans . Il ne conserve pour lui-même que les fruits du troupeau (la laine, le beurre et les bêtes nouvelles-nées) sauf les agneaux femelles . A la fin, on partage toutes les brebis entre l'employeur et l'employé . Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir de chiffres concernant ce type d'association, non plus que pour les types suivants, d'ailleurs .

- l'association sous restriction : le système est identique au précédent, sauf que le capital sera remboursé par les produits du troupeau, que le propriétaire citoyen commercialise, et que le contrat n'a pas de durée définie . Le citoyen est souvent commerçant, de sorte que le Bédouin reste longtemps endetté à son égard . Lorsque le capital original est enfin amorti, on partage le troupeau par moitié entre les deux associés . Ce type d'association est rare dans la région de Salamieh . Il est plus utilisé par les citoyens de Hama .

(1) localement, ce type d'association est appelé : "cherket azm".
"Hamwiyeh" est un adjectif qui vient du nom de la ville de Hama.

4 - les coopératives ovines

Dans le cadre de la politique qui vise à transformer la société syrienne en société coopératiste et à briser les structures traditionnelles (surtout les structures tribales), l'Etat a encouragé la création de coopératives (de services) de l'élevage ovin, analogues à celles des cultivateurs .

a) - les coopératives ovines de services

Depuis 1968, 7 coopératives ont été créées dans la région, réparties comme suit :

Tableau 29 : Les coopératives ovines dans la région de Salamieh dans la région de Salamieh

lieu	année de fondation	nombre de membres	nombre de moutons	nombre et localisation des dépôts	nombre de machines	
					camion	tracteur
Esriyé	1968	907	92 300	—	1	—
Balá'as	1969	1 489	148 900	2 à Agairbat	1	1
Cha'ar	1970	702	60 800	1 à „	—	—
El-Se'en	1972	961	96 000	2 à El-Se'en	—	—
Agairbat	1972	850	85 000	2 à Agairbat	—	—
Sabourah	1975	400	40 000	—	—	—
Barri Chrqí	1976	50	6 500	—	—	—
total	—	5 359	529 600	7 —	2	1

source : "Rabitah" des paysans de Salamieh

On constate que le nombre de moutons est très supérieur à celui détenu par les éleveurs résidant officiellement dans la région de Salamieh : les coopératives englobent des éleveurs résidant dans d'autres régions (Homs, Hama, Alep et Idlib) . On remarque aussi la pauvreté des coopératives en moyens de transport, car la plupart de leurs membres possèdent leurs propres camions .

Les membres bénéficient d'un crédit annuel de 10 L.S. par tête, sous la forme de fourrages pendant l'hiver . Pour adhérer à l'une d'elles il faut avoir au moins 100 moutons . La Banque Agricole propose aussi des crédits à moyen terme (5 ans) pour l'achat de nouvelles bêtes .

b) - les coopératives d'embouche

C'est un phénomène récent dans la région, bien que l'élevage ovin pour la boucherie soit connu depuis longtemps .

Deux coopératives d'embouche existent actuellement (fig. 22) . La première se trouve à Salamieh . Fondée en 1970, elle rassemble 59 membres et dispose de la capacité d'engraisser 42 000 têtes . Elle possède aussi son dépôt de fourrages, à El-Sabil, 2 km à l'Est de Salamieh . La deuxième se trouve à Sabourah : fondée en 1977, 38 membres, capacité de 25 000 têtes .

Pour mener à bien leurs opérations, l'Office de la viande accorde à ces coopératives des prêts sur un an à raison de 125 L.S./tête . Mais ces efforts n'ont pas donné de résultats positifs car les éleveurs préfèrent engraisser les moutons pour leur propre compte, le prix au marché libre étant plus élevé, sans oublier les complications et les formalités qui accompagnent tout contrat avec le secteur public .

5 - l'Etat et l'élevage ovin

Lorsqu'on étudie le rôle de l'Etat dans les différents secteurs économiques, on ne sort pas de l'analyse des rapports ville-campagne, car la ville étant centre administratif matérialise les interventions de l'Etat.

Or celui-ci a joué un rôle important dans l'économie pastorale de la région à travers l'Office de la Richesse Animale, rattaché à la Direction départementale de l'agriculture de Hama, et qui possède un bureau à Salamieh .

Nous avons parlé précédemment des pâturages de l'intérieur syrien, protégés par l'Etat . Pour développer l'élevage ovin, il existe deux centres de recherches dans la région (fig. 31) :

- Le centre d'El-Kraime : fondé en 1968 avec l'aide de la F.A.O. et maintenant subventionné par la Ligue Arabe . Il se trouve à 3 km à l'Ouest de la ville . Ce centre axe ses recherches sur l'amélioration de la race ovine . Il produit aussi des béliers qu'il vend aux éleveurs . Ces recherches portent sur 1 500 brebis et sont conduites par trois spécialistes .

- Le centre d'Oued El-Azib : il se trouve dans la région des pâturages, à 80 km au Nord-Est de Salamieh . Ses recherches concernent à la fois l'amélioration de la race ovine et la culture des plantes fourragères . Il a été fondé en 1958 et dispose d'une superficie de 20 000 ha, dotée de 3 puits bien équipés, et 67,5 ha de terres cultivées en fourrages . Ce centre possède 6 000 têtes . Il abrite, depuis 1976, un centre de recherches sur les zones arides (A.C.S.A.D.), qui dépend de la Ligue Arabe .

a) - politique hydraulique et élevage ovin

L'eau constitue le handicap principal, d'autant plus que la nappe phréatique est profonde . L'Etat a construit de petits barrages sur

les Oueds de la région, pour constituer des réserves :

Barrage sur l'Oued El-Azib,	capacité = 1 million de m ³
Barrage sur l'Oued Abou El-Riyad,	capacité = 1,1 million de m ³
Barrage sur l'Oued El-Albawi,	capacité = 1,4 million de m ³

Mais pendant les années de faible pluviosité, il arrive que les lacs de retenue s'assèchent . Donc pour garantir des ressources permanentes, l'Etat a creusé des puits (ordinaires ou artésiens) . La région orientale en possède 5, équipés de motopompes et placés sous la surveillance d'un gardien . Ces puits peuvent fonctionner à tout moment (fig. 31) .

Une autre solution est envisagée : remettre en fonction les anciennes qanats . Pour ce faire, l'Etat aide les habitants par une subvention . Mais cette solution n'a pas donné les résultats attendus, car elle s'est avérée coûteuse, l'aide proposée par l'Etat étant insuffisante et la capacité de production des qanats fort médiocre . D'autre part, les qualités de cette eau posent des problèmes car les mares formées aux débouchés des qanats sont des foyers de maladies qui affectent les habitants aussi bien que les moutons (parasites) . Malgré ces obstacles, il y a actuellement dans la région 24 qanats qui fonctionnent modestement, dont 8 se trouvent dans la région orientale, celle des pâturages .

b) - culture des plantes fourragères

La médiocrité de la végétation naturelle qui occupe les pâturages syriens est un des facteurs limitants de l'élevage ovin . Il y a 3 ans (1976), l'Etat a commencé des essais pour l'introduction de la culture des fourrages, surtout les petits arbustes constitués essentiellement des espèces suivantes (1) :

(1) source : Office de la recherche animale, D. D. A. R. A. de Hama, 1979.

Atriplex Numelaria d'origine australienne
 Atriplex Cannasis d'origine américaine (U.S.A.)
 Atriplex California d'origine américaine (U.S.A.)
 Atriplex Lencoclada d'origine syrienne
 Atriplex Balemas d'origine jordanienne
 Salsola vermiculata d'origine syrienne

Pour encourager le développement de ces cultures, l'Etat assure une aide financière aux intéressés et leur fournit des plants . Parmi les mesures d'aide de l'Etat, notons :

- la fourniture gratuite des plants .
- un crédit de 150 L.S./ha sur 3 ans
- une subvention de 45 L.S./ha pour rémunérer la main d'oeuvre lors de la plantation .
- toute l'aide technique nécessaire .
- l'irrigation en cas de besoin
- la fourniture aux éleveurs qui ont complanté ainsi leurs terres en produits alimentaires à prix réduits (la farine à 350 kg/ha, le beurre à 1 kg/ha, etc...) pendant 3 ans .

Cette culture repose sur un contrat passé entre les éleveurs et l'Etat . En 1979, la superficie cultivée en Atriplex s'élevait à 250 ha, dont 117 ha appartiennent au secteur public (centre d'Oued El-Azib) .

Il ne s'agit encore que d'un début, mais les résultats sont positifs .

On essaye d'introduire ce type de culture dans la 3ème zone agricole (200 - 250 m.m.) en association avec celle de l'orge semée dans l'espace entre les lignes d'arbustes . Une expérience fut réalisée au centre d'El-Kraime sur 2 ha . Les résultats ont été jugés positifs .

Enfin, cette culture présente des avantages certains : là où le mouton exige entre 5 et 10 ha de pâturages naturels, pendant 6 mois, 0,5 ha de pâturage ainsi amélioré lui suffit . D'autre part, un hectare de ce

type produit 6 tonnes de fourrages secs . Il nous semble que cette culture représente la bonne solution pour l'intensification de l'élevage et la sédentarisation des Bédouins nomades à la fois, sans anéantir la richesse animale du pays .

c) - approvisionnement en fourrage

Un établissement des fourrages a été fondé, en 1978, dans le but de développer l'élevage ovin en Syrie .

Les fourrages qu'il propose sont constitués essentiellement de tourteaux de coton, pulpe de betterave et son, soit de production locale, soit importés (1) . On les distribue aux éleveurs par l'intermédiaire des coopératives ovines et dans des centres publics, dont deux centres principaux dans la région : le premier se trouve à Esriyé et peut assurer l'approvisionnement de 500 000 têtes, et l'autre à côté de Salamieh . Le prix de ces fourrages est de beaucoup inférieur à celui du marché libre . Aussi, les commerçants de la ville achètent les quantités dédaignées par les éleveurs qui ont leur propre production de fourrage ou qui sont dans l'incapacité de payer . Pour en obtenir, il faut en effet montrer un certificat de propriétaire ("couchane") de troupeaux . Après quoi ces commerçants revendent ces fourrages au prix du marché libre aux éleveurs endettés auprès de la Banque Agricole ou aux éleveurs de volailles (en ce qui concerne le son) . Il faudrait instituer un contrôle pour que les éleveurs trouvent des fourrages dans les dépôts de l'Etat quand ils en ont besoin .

d) - situation de la médecine vétérinaire

Elle s'est améliorée par rapport à celle de jadis, mais elle n'est pas arrivée au niveau souhaitable . Il n'y a qu'un seul centre vétérinaire, qui se trouve à Salamieh mais qui manque de l'équipement spécifique indispensable : on y trouve 5 observateurs de l'hygiène (ou hygiénistes vétérinaires) et 4 employés qui ont l'expérience de la médecine vétérinaire . Il y vient quelques fois un médecin, mais cela ne suffit pas : 1 médecin vétérinaire pour 250 000 moutons, compte non tenu des troupeaux des autres régions voisines

(1) la Syrie a importé, en 1979, 600 000 tonnes de produits fourragers.

qui se trouvent dans notre région . Dans d'autres pays, en Europe par exemple, le quota est d'un vétérinaire pour 700 têtes.

D'autre part, le centre ne possède pas de moyens propres de transport, ce qui lui interdit toute tournée dans les pâturages . L'éleveur qui veut faire soigner son troupeau doit payer les frais de déplacement .

Heureusement, le niveau de connaissances est élevé chez les éleveurs eux-mêmes, qu'ils soient Bédouins ou sédentaires, de sorte que les dégâts dus aux épidémies sont en nette diminution .

Mais l'initiative individuelle n'est pas toujours suffisante pour garantir un véritable développement de l'élevage ovin en Syrie .

6 - les autres formes de l'élevage

Nous avons étudié d'une manière circonstanciée l'élevage du mouton . Il influence clairement les rapports villes-campagne . D'ailleurs, c'est une activité qui occupe, avec l'agriculture, la grande majorité de la population . Mais il serait utile de mentionner les autres formes de l'élevage .

a) - l'élevage bovin

C'est un élevage d'introduction récente, car la région ne lui convient guère, surtout du point de vue de la végétation . En 1976, il y avait 321 vaches locales et 181 d'origine étrangère (hollandaises et allemandes) soit un total de 502 vaches, dont la moitié seulement étaient productives . Les efforts de la Banque Agricole, qui fournit des vaches à crédit (moyen terme), n'ont pas eu beaucoup de succès .

Notons enfin que l'essentiel du troupeau bovin se trouve dans la partie occidentale de la région, la mieux arrosée .

b) - la tendance actuelle vers l'aviculture

L'élevage des poules est traditionnel mais leur production intensive, rentable, n'est apparue que récemment dans la région ; cette tendance s'accroît rapidement du fait de la concurrence avantageuse par rapport aux autres viandes . Actuellement, on trouve autour de la ville 28 fermes avicoles modernes et 37 réparties dans toute la région, ce qui fait un total de 65 fermes (17 parmi elles sont spécialisées dans la production des oeufs) . Ce sont des fermes bien équipées . L'effectif en 1976 était de 90 865 poules qui produisaient 9 798 mille oeufs et 86 tonnes de poulets par an (1) . Cela couvre largement les besoins de la région; le surplus est exporté vers les villes voisines (Homs, Hama) .

Les autres types de l'élevage ne se proposent pas de buts commerciaux . Ainsi des abeilles : il y a dans la région 1 747 ruches dont seulement 6 modernes . La production de miel est évaluée à 2,2 tonnes par an .

On notera, pour conclure, que l'élevage sous ses différentes formes, est encouragé par l'Etat dans le souci d'éviter la monoculture . D'autre part, c'est une activité rentable qui exige moins d'eau que les cultures spéculatives telles que le coton ou les oignons .

(1) source : Annuaire statistique du Mohafazat de Hama 1977.

TROISIEME PARTIE

PROBLEMES RELATIFS AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

Le commerce et l'artisanat sont deux fonctions importantes qui accompagnent la présence d'une ville en milieu rural ; des relations commerciales se nouent entre la ville et sa région par suite du rôle joué par cette dernière dans le drainage des produits agricoles et dans l'approvisionnement des ruraux en produits fabriqués, qu'elle les manufacture elle-même (artisanat, industrie urbaine) ou qu'elle les fasse venir d'autres villes . Est-ce que Salamieh remplit ces fonctions ?

I - LES CARACTERISTIQUES QUANTITATIVES et QUALITATIVES du CENTRE COMMERCIAL de SALAMIEH et les POINTS de VENTE de la REGION

Avant d'analyser les relations commerciales qui existent entre Salamieh et sa région; il nous paraît utile de décrire le centre commercial de la ville ainsi que les établissements commerciaux répartis dans la campagne .

1 - le centre commercial de Salamieh

Ici, comme ailleurs, les équipements commerciaux sont rassemblés au centre ville, au débouché des routes principales qui se croisent en ville . Salamieh est installée sur 5 routes principales (fig. 34) : trois qui la relie à sa région et deux autres qui la mettent en communication avec les deux villes voisines : Hama et Homs .

Pour étudier ce centre nous avons établi un relevé de tous les équipements commerciaux (1) . Mais ce n'était pas suffisant ; un relevé doit être complété par des statistiques, telles que : clientèle, chiffres d'affaires, etc... Mais ces éléments nécessaires apparaissent soit anciens, soit obscurs, car les commerçants ne fournissent pas volontiers les renseignements demandés . Donc, ce qui suit reflète l'enquête que nous avons réalisée et nos observations personnelles, de préférence aux statistiques officielles .

(1) nous avons profité de cette enquête commerciale pour étudier d'autres phénomènes : la propriété foncière des commerçants, l'exode rural, etc. mais les résultats se sont avérés médiocres car les commerçants ou artisans étaient méfiants craignant que cela puisse servir à l'Etat. Plusieurs magasins ont fermé au cours de cette enquête que nous avons réalisée à la fin de l'année 1978.

BIBLIOTHEQUE
MACHÉRIE
E.R.A. 708

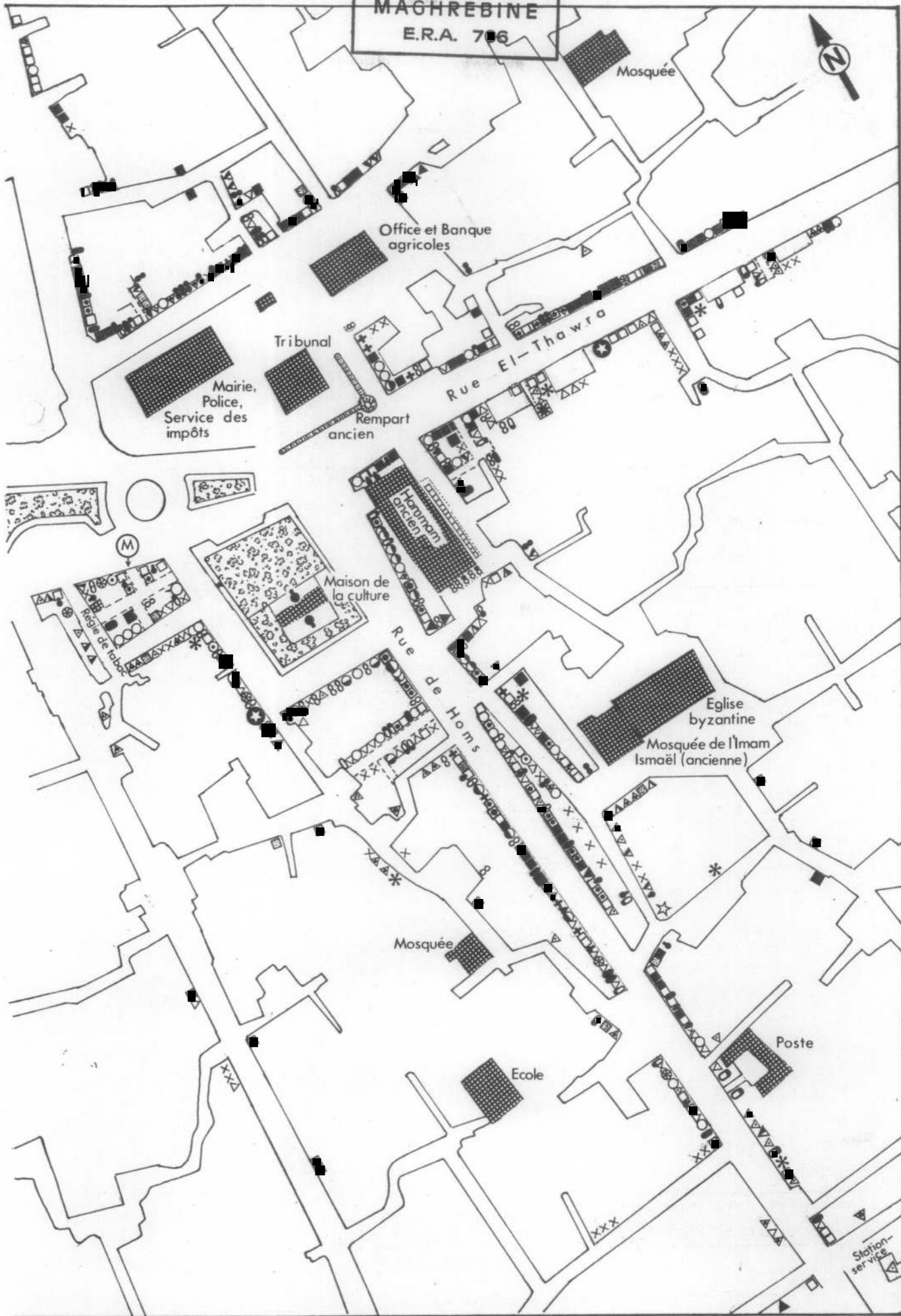
Pg 34 - 1971
C. de Machérie



- 1. Mur en maçonnerie
- 2. Mur en plâtre
- 3. Mur en bois
- 4. Mur en béton
- 5. Mur en pierre
- 6. Mur en ciment
- 7. Mur en brique
- 8. Mur en terre cuite
- 9. Mur en terre crue
- 10. Mur en terre et paille
- 11. Mur en terre et argile
- 12. Mur en terre et sable
- 13. Mur en terre et chaux
- 14. Mur en terre et ciment
- 15. Mur en terre et plâtre
- 16. Mur en terre et bois
- 17. Mur en terre et pierre
- 18. Mur en terre et ciment
- 19. Mur en terre et plâtre
- 20. Mur en terre et bois
- 21. Mur en terre et pierre
- 22. Mur en terre et ciment
- 23. Mur en terre et plâtre
- 24. Mur en terre et bois
- 25. Mur en terre et pierre
- 26. Mur en terre et ciment
- 27. Mur en terre et plâtre
- 28. Mur en terre et bois
- 29. Mur en terre et pierre
- 30. Mur en terre et ciment
- 31. Mur en terre et plâtre
- 32. Mur en terre et bois
- 33. Mur en terre et pierre
- 34. Mur en terre et ciment
- 35. Mur en terre et plâtre
- 36. Mur en terre et bois
- 37. Mur en terre et pierre
- 38. Mur en terre et ciment
- 39. Mur en terre et plâtre
- 40. Mur en terre et bois
- 41. Mur en terre et pierre
- 42. Mur en terre et ciment
- 43. Mur en terre et plâtre
- 44. Mur en terre et bois
- 45. Mur en terre et pierre
- 46. Mur en terre et ciment
- 47. Mur en terre et plâtre
- 48. Mur en terre et bois
- 49. Mur en terre et pierre
- 50. Mur en terre et ciment
- 51. Mur en terre et plâtre
- 52. Mur en terre et bois
- 53. Mur en terre et pierre
- 54. Mur en terre et ciment
- 55. Mur en terre et plâtre
- 56. Mur en terre et bois
- 57. Mur en terre et pierre
- 58. Mur en terre et ciment
- 59. Mur en terre et plâtre
- 60. Mur en terre et bois
- 61. Mur en terre et pierre
- 62. Mur en terre et ciment
- 63. Mur en terre et plâtre
- 64. Mur en terre et bois
- 65. Mur en terre et pierre
- 66. Mur en terre et ciment
- 67. Mur en terre et plâtre
- 68. Mur en terre et bois
- 69. Mur en terre et pierre
- 70. Mur en terre et ciment
- 71. Mur en terre et plâtre
- 72. Mur en terre et bois
- 73. Mur en terre et pierre
- 74. Mur en terre et ciment
- 75. Mur en terre et plâtre
- 76. Mur en terre et bois
- 77. Mur en terre et pierre
- 78. Mur en terre et ciment
- 79. Mur en terre et plâtre
- 80. Mur en terre et bois
- 81. Mur en terre et pierre
- 82. Mur en terre et ciment
- 83. Mur en terre et plâtre
- 84. Mur en terre et bois
- 85. Mur en terre et pierre
- 86. Mur en terre et ciment
- 87. Mur en terre et plâtre
- 88. Mur en terre et bois
- 89. Mur en terre et pierre
- 90. Mur en terre et ciment
- 91. Mur en terre et plâtre
- 92. Mur en terre et bois
- 93. Mur en terre et pierre
- 94. Mur en terre et ciment
- 95. Mur en terre et plâtre
- 96. Mur en terre et bois
- 97. Mur en terre et pierre
- 98. Mur en terre et ciment
- 99. Mur en terre et plâtre
- 100. Mur en terre et bois

Échelle: 1/50
Date: 1971

**BIBLIOTHEQUE
MAGHREBINE
E.R.A. 706**



Le centre commercial regroupe toutes les activités commerciales et artisanales de la ville . Le relevé a montré l'existence de 905 locaux commerciaux environ ; le terme "locaux" désigne les boutiques, les échoppes, etc... Il était difficile de classifier ces locaux par branche d'activité, car la spécialisation dans la vente ou les services est un phénomène récent . La grande majorité des boutiques de produits alimentaires vendent également des produits ruraux ou des équipements (papeterie, savon, gaz comprimé, etc...)

Quant aux grossistes et demi-grossistes, là aussi se pose un problème . Ces deux types de commerce sont souvent utilisés par les chercheurs (géographes ou économistes) comme critères pour définir la ville: par exemple, l'indice établi par M. Troin (1) ("un taux de grossistes et demi-grossistes compris entre 0,21 et 0,50 pour 100 habitants") qui correspond au taux moyen ou normal, pour les villes marocaines étudiées par l'auteur . L'utilisation de cet indice donne, pour la ville de Salamieh, moins de 0,21 . D'ailleurs, la plupart des grossistes et demi-grossistes sont aussi des collecteurs de produits ruraux . D'autre part, l'inter-gros (2), où des grossistes ravitaillent d'autres grossistes, n'existe pas à Salamieh dans le secteur privé, mais ce rôle est joué par les grandes villes voisines et l'Etat . L'intervention de l'Etat dans le secteur commercial modifie tous les critères.

Il apparaît clairement que la grande majorité des commerçants sont des détaillants . Dans leurs échoppes, on trouve de quoi satisfaire la plupart des besoins quotidiens (comme les épiceries de village en France), ce sont en fait des commerces polyvalents . Cette catégorie de magasins n'est pas exceptionnelle dans les pays du Tiers-Monde, car ce genre d'activité occupe une grande partie des chômeurs (citadins ou ruraux immigrants) qui ne peuvent trouver de travail dans le secteur industriel absent ou limité . C'est le cas de Salamieh où cette situation détermine les caractéristiques qualitatives du commerce . La plupart des locaux commerciaux sont des établissements médiocres, par leur équipement comme par les capitaux qui y sont investis .

(1) J. F. Troin "Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé : les structures commerciales urbaines du Nord marocain" Ann. Géog., 1971, n° 441, p. 526.

(2) terme utilisé par J. Beaujeu-Garnier "Méthode d'étude pour le centre des villes" Ann. Géog., n° 406, 1965, p. 702.

16 -

Rue de Hama,
une des prin-
cipales rues
commerciales.



17 -

Rue de Homs,
rue principale
très active des
courtiers en
légumes.



50 % des magasins d'alimentation sont équipés selon les conditions exigées par la mairie, essentiellement des conditions sanitaires . 8 restaurants sur les 17 qui existent en ville, sont dotés d'équipements frigorifiques et autres appareillages électriques (Rôtissoires , par exemple) .

Malgré l'absence de spécialisation des commerçants, nous allons essayer d'établir une répartition fondée sur la tranche principale d'activité de chaque local commercial . Le problème ne se pose pas pour les établissements artisanaux ou services, qui sont chacun spécialisés dans un domaine d'activité .

Tableau 30 : Répartition des activités commerciales dans le centre commercial de Salamieh

Etablissements	nombre	%
Alimentation	252	27,8
Habillement	82	9,1
Equipement	73	8
Produits ruraux	170	18,8
Artisanat traditionnel	58	6,5
Artisanat, services et loisirs	270	29,8
total	905	100,0

source : Relevé de centre commercial, 1978.

Le tableau précédent met en évidence l'importance des collecteurs des produits ruraux qui sont essentiellement des courtiers en grains et en légumes ; cela confère à la ville un paysage de bourg.

La mairie est actuellement en train de réaliser la construction d'une zone industrielle extra-muros à l'Est de la ville. Elle projette d'y transférer tous les artisans de services (réparateurs de voitures ou de machines agricoles, etc...). 163 locaux seront construits et vendus aux individus parmi lesquels 53 tourneurs et garagistes-réparateurs, 44 fabriques de parpaings. Le transfert des locaux existant actuellement en ville sera obligatoire dès la construction achevée. Cela répond à plusieurs objectifs, parmi lesquels : faciliter la circulation en ville et réduire le bruit qui y existe.

Enfin, si nous utilisons un autre des critères de M. Troin (l'indice de dynamisme des équipements commerciaux) (1), Salamieh se range dans la classe des villes sous-équipées avec un établissement pour 46 habitants, d'autant que ces établissements assurent aussi des services hors la ville .

2 - la rareté des points de vente ruraux

Si la situation du commerce en ville n'est pas très satisfaisante, à la campagne elle est catastrophique : 30 % des villages n'ont ni commerçant, ni artisan, et dans la plupart des autres on ne trouve qu'un seul magasin où il y a tout (équipement domestique, produits alimentaires, habillement et même pétrole) ; comme on dit localement : "depuis l'aiguille jusqu'à la radio" . En outre, les deux types d'artisanat (traditionnel et de service) y sont absents . Il est rare de trouver un garage de réparation .

(1) *op. cit.*, p. 518 : J. F. Troin a utilisé l'indice suivant :

1	établissement pour	16 - 24 h)	équipement normal
1	"	" 24 - 30 h)	sous-équipement
1	"	" 30 et plus)	sur-équipement
1	"	" 4 - 10 h)	
1	"	" 10 - 16 h)	



18 - Em El-Mial, boutiques fermées, soleil brûlant et rue désertée.

Il n'y a que 3 mécaniciens, à Agairbat, à El-Se'en et Tell El-Dara . La seule branche qui est assez active à la campagne, c'est la fourniture en produits de construction (sable, parpaings, etc...) : on compte 34 fabriques de parpaings . Cela résulte de la tendance actuelle à construire les maisons en parpaings à la place des traditionnelles briques de terre sèche .

Si nous faisons usage de l'indice que nous avons utilisé pour Salamieh, nous aboutissons à un établissement pour 228 habitants (1), ce qui est caractéristique d'un très grave sous-équipement . Cela s'explique par le faible pouvoir d'achat des ruraux qui préfèrent effectuer leurs achats en ville quand ils s'y rendent pour vendre leurs produits, ou pour des démarches administratives . D'autre part, dans les villages des semi-sédentaires, il n'y a pas de boutique, car ces villages ne sont pas habités toute l'année . Cependant, pour ceux d'entre eux qui se trouvent à la lisière du désert, on trouve quelques locaux commerciaux : comme à El-Quastal où il y en a 5 ; d'ailleurs il faut signaler, à propos des campagnes dépourvues d'équipements nécessaires, que leurs habitants en grande majorité ne possèdent pas les moyens propres à se déplacer (autos par exemple) .

Enfin, à la campagne comme en ville, on remarque :

- l'absence des marchés hebdomadaires ou mensuels, semblables à ceux qui existent ailleurs, car les courtiers citadins proposent les produits de la région sous divers conditionnements : en caisses comme en petits paniers . On comprend pourquoi les commerçants de produits ruraux occupent une place si importante dans le centre commercial (18,8 %) .

- l'absence de colporteurs passant plus ou moins régulièrement . Il y en a quelques uns qui circulent selon les saisons : ainsi des colporteurs dotés de camionnettes ("Pick-up" en anglais) visitent les pasteurs

(1) sans doute, cet indice n'est-il habituellement calculé que pour les villes, mais nous l'appliquons à la campagne afin de montrer simplement la grande différence qui existe entre les équipements de la ville et ceux de la campagne.

pendant l'hiver, quand ces derniers sont dispersés dans les steppes . Ils troquent des denrées alimentaires contre des produits d'élevage . Mais ce procédé n'est pas généralisé . On trouve aussi des colporteurs de légumes et de fruits qui passent de temps en temps dans les villages du Nord-Ouest, là où la culture des légumes est inexistante ou très limitée .

- cela explique le faible pourcentage de la population active qui travaille dans le secteur tertiaire, tant en ville qu'à la campagne.

II - LES CIRCUITS COMMERCIAUX de la PRODUCTION AGRICOLE

Pour une région où l'activité agricole domine, il est normal que la commercialisation des produits agricoles soit la branche la plus active parmi les différents types de commerce . On y observe la juxtaposition d'un secteur privé à un secteur public .

1 - les commerçants de la ville (courtiers)

Leur rôle demeure important dans le drainage des produits agricoles . Dans ce secteur d'activité, il y a deux types de commercialisation des produits agricoles :

a) - commerçants et courtiers en céréales et oignons

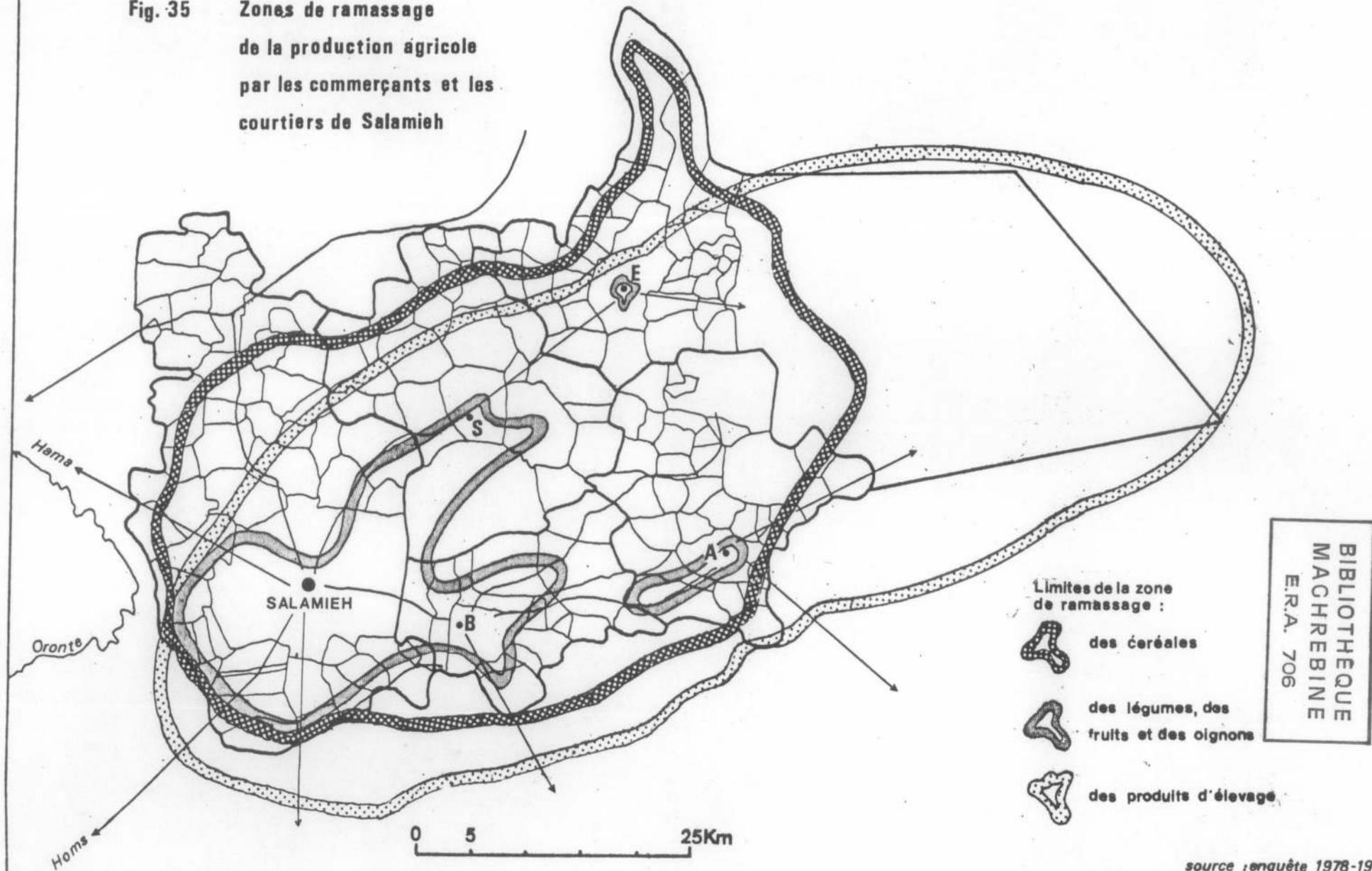
Ils exercent leurs activités malgré toutes les mesures prises par l'Etat pour contrôler la commercialisation des céréales par son Office des céréales . Le secteur privé bénéficie encore des mauvaises relations entre l'Etat et les cultivateurs .

La campagne céréalière débute en automne . Les cultivateurs ont besoin de crédits assez précocement . La Banque Agricole ne les fournit pas assez vite : les cultivateurs sont contraints de chercher d'autres sources de financement, notamment auprès des commerçants en céréales . Il est normal que par la suite, ces derniers achètent leurs récoltes .

Les zones de ramassage et de vente s'étendent à toute la région . L'aire de ramassage s'étend plus vers le Nord-Ouest, le Nord, et le Nord-Est que vers l'Est où la culture des céréales devient incertaine (fig. 35)

Pour les oignons, la culture ne couvre que les zones irriguées qui sont limitées (fig. 24) .

Fig. 35 Zones de ramassage de la production agricole par les commerçants et les courtiers de Salamieh



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

source : enquête 1978-1979

Quant aux zones de revente, elles coïncident avec toute la région, et, pour les oignons, s'étendent à toutes les villes syriennes et même à l'étranger (surtout au Liban et en Jordanie) où la qualité des oignons de Salamieh, dits "Salmouni", est fort prisée .

L'implantation de ces commerçants est limitée à la ville, ce qui fonde l'influence de celle-ci . On y dénombre 60 commerçants que l'on peut appeler "courtiers en céréales et oignons", car ils jouent aussi un rôle d'intermédiaire et celui de commissionnaire entre cultivateurs et acheteurs .

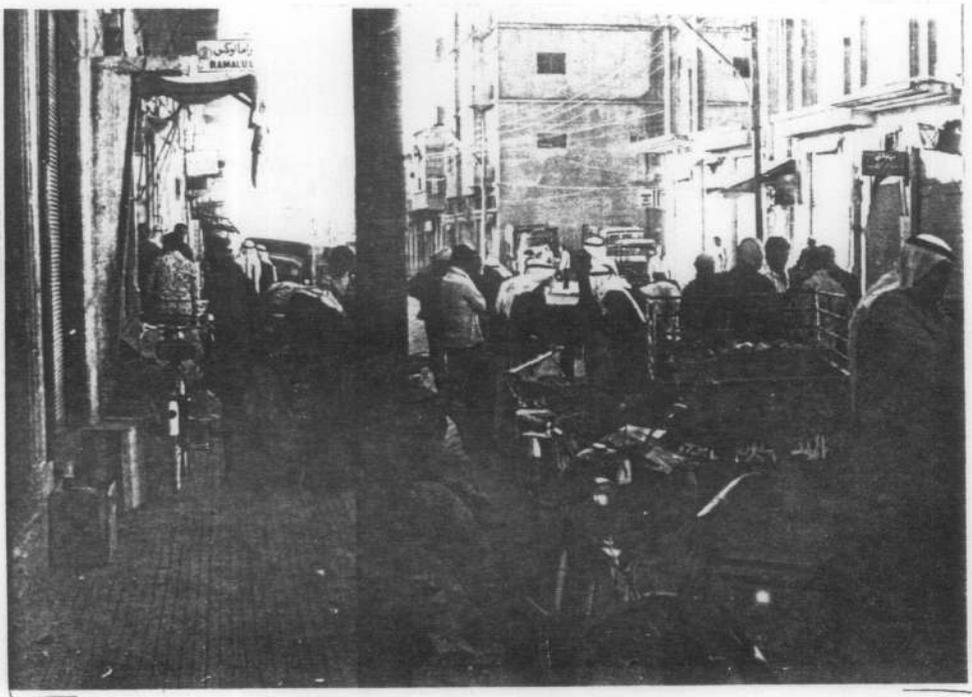
Enfin, le rôle de ces commerçants-courtiers est limité à ces deux produits, alors que jadis il englobait aussi le coton, qui leur a échappé depuis que l'Etat exerce son monopole (1965) .

b) - courtiers en légumes

Ils jouent un rôle similaire, quoique limité à la fonction d'intermédiaire entre cultivateurs et détaillants, citadins ou non . Par contre, ils s'occupent également de la production animale (fromage, yaourt, oeufs, etc...) . Ceci concerne surtout les éleveurs villageois, car les éleveurs bédouins ou les grands éleveurs fabriquent essentiellement la "Sannèh" et le fromage sur place . Toutefois, ces courtiers couvrent les besoins quotidiens de la population citadine en produits d'origine animale, comme en produits cultivés .

On compte en ville 31 courtiers de cette catégorie, aucun à la campagne . Leurs zones de ramassage s'étendent de manière variable : restreints aux secteurs irrigués pour les légumes (fig. 35), étendues à presque toute la région et même au-delà (1) pour les produits d'origine animale .

(1) les communes qui appartiennent au Mohafazat de Homs et qui se trouvent à la limite sud de la région de Salamieh.



19-20 - A l'aube, mouvement actif chez les courtiers en légumes ravitaillés par les cultivateurs de la région.

(rue de Homs)

Inversement leurs zones de vente sont plus étendues : la région toute entière et, pour les surplus, jusqu'à Damas . Il est vrai que ces surplus ne concernent guère que les produits animaux .

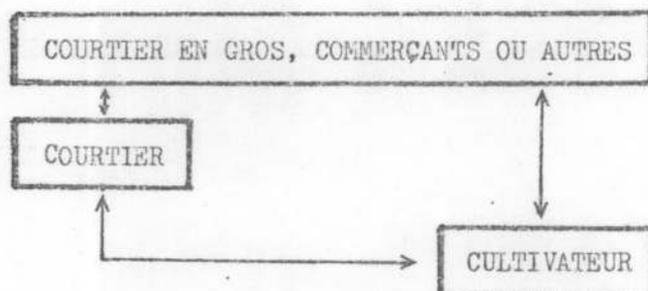
Par ailleurs, ces courtiers jouent une autre rôle : pour répondre aux besoins de la ville et de sa région, ils font venir des légumes et des fruits surtout de Homs et de Hama . C'est du moins ce à quoi se consacrent 5 d'entre eux .

Enfin, outre leur fonction d'intermédiaire, ils participent au financement des cultivateurs, d'une manière qui lèse ces derniers : les courtiers en céréales et en légumes achètent les récoltes à l'avance (1) selon un prix fixé par eux . Cette pratique aboutit à une véritable spoliation des paysans. Dans tous les congrès ou conférences agricoles (par exemple la conférence générale sur la question agraire qui a eu lieu à Damas entre le 19 et le 28 Février de l'année 1977) le principal objectif est relatif à l'élimination du courtier des circuits de commercialisation et son remplacement par l'Etat et le secteur coopératif .

Les principales récoltes qui sont l'objet de cette pratique néfaste sont : le coton, les oignons et les produits ovins . La situation s'est considérablement améliorée pour le coton depuis que l'Etat monopolise sa commercialisation et son industrialisation . Les oignons demeurent soumis au marché libre, d'où les fluctuations des cours . Les courtiers font de gros bénéfices, qui s'élèvent parfois à 100 % puisque ce sont eux qui fixent les prix de marché à tout moment (en 1978, ces bénéfices ne furent que de 20 %) . Il faut signaler que ce ne sont pas seulement les courtiers qui en tirent profit, mais également d'autres commerçants et même des particuliers (fonctionnaires, artisans, etc...) . Le nombre total de ces spéculateurs se tiendrait entre 250 et 300 .

(1) nous n'avons pas pu obtenir des chiffres concernant cette activité illégale. Toutefois, l'enquête que nous avons menée auprès d'eux nous a permis d'approcher le phénomène.

L'organisation du système est variable :



dans la relation courtier-cultivateur, le premier réalise de plus gros bénéfices, mais dans le deuxième cas, courtier en gros ou autre courtier, le second est sûr d'éviter les pertes. Il arrive en effet quelques fois que le prix de marché soit finalement inférieur à l'estimation faite à l'avance ; mais cela est rare.

Les mêmes procédés s'appliquent aux productions ovines (laine, samné). Depuis la création de l'Office public des fourrages. Un marché parallèle s'est institué : les commerçants citadins achètent à l'avance des fourrages à l'intention des éleveurs qui ont ainsi la possibilité d'être approvisionnés dès que les moutons ont faim. En contre partie, ils paient le fourrage au double de sa valeur officielle. On estime qu'environ dix commerçants exercent ce trafic.

La cause principale de cette situation est la Banque Agricole, qui devrait, par des financements, éviter aux éleveurs et cultivateurs de tomber dans ce piège. Il faudrait pour cela notamment que la délivrance des crédits soit rapide.

En principe, l'Etat a créé plusieurs établissements publics pour contrôler le commerce des productions agricoles, sans compter les coopératives de services agricoles et ovins.

2 - rôle des coopératives de service dans la commercialisation des produits agricoles

Nous avons déjà évoqué cet aspect à propos des coopératives de services (agricoles et ovines) et constaté que, parmi leurs tâches prioritaires, il était prévu qu'elles mettraient fin à l'exploitation des paysans par les prêteurs et courtiers privés .

Dans ce but, l'Etat a consenti beaucoup d'avantages à ces coopératives, notamment quant au prix d'achat des produits commercialisés par leur intermédiaire . Ces coopératives remplissent-elles les fonctions prévues ? La réponse est, hélas, négative . L'explication en est aisée : elles souffrent dans ce domaine des mêmes défauts de fonctionnement que dans les autres. Et le secteur privé domine encore la commercialisation des produits agricoles . Ainsi, le prix des céréales, surtout celles de bonne qualité, est plus élevé sur le marché privé que sur le marché public . D'autre part, la routine bureaucratique, qui domine les milieux coopératifs, est un facteur d'inefficacité . Bien que les chiffres ne soient pas sûrs, voyons, à titre d'exemple, ce qui s'est passé durant l'année 1978 : l'Office des céréales a reçu 1 681 tonnes de céréales en provenance du secteur coopératif, tandis que celui-ci a produit 12 000 tonnes au minimum, compte tenu des prélèvements de l'auto-consommation .

Ainsi, une petite partie seulement de la production coopérative a été commercialisée par la voie normale : environ 30 % . Cette proportion ne rend pas compte de l'ampleur du détournement car il faut se souvenir que les coopératives, outre leur production propre, se charge de vendre une partie de la production des cultivateurs privés .

3 - rôle de l'Etat

Le rôle joué par l'Etat dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles fut proclamé par les différents gouvernements que le pays a connu . Afin d'établir un juste équilibre entre le producteur et

le consommateur, l'Etat doit contrôler le commerce à ses différentes phases surtout à celle de gros . Pour réaliser ce but, plusieurs établissements publics furent créés .

a) - l'Office des Céréales

L'intention de l'Etat dans ce domaine n'est pas née avec l'avènement du socialisme (1958), mais elle remonte à l'époque du mandat français quand le Général Catroux promulgua la loi n° 229 du 21.04.1942, qui créa l'O.C.P. (Office des Céréales Panifiables) (1) .

Cet établissement est devenu en 1951 l'Office des céréales (décret n° 129) . En 1965, après la nationalisation des minoteries, la gestion de celles-ci fut confiée à l'Office .

Avant 1967, il ne possédait aucune délégation permanente à Salamieh mais seulement une section ouverte durant la moisson . En 1967 des dépôts furent édifiés à côté de la ville .

Les objectifs de l'Office des céréales et des minoteries sont nombreux, parmi lesquels :

- l'achat de la production nationale à des prix justes et néanmoins propres à favoriser l'exportation .
- l'importation des semences améliorées, et le cas échéant des quantités nécessaires pour couvrir les besoins du pays .
- le stockage des céréales et de la farine .

Jusqu'à maintenant, l'Office n'a pas réussi à établir de bonnes relations avec les cultivateurs, bien que ceux-ci soient dans l'obligation absolue de lui vendre leurs récoltes . D'ailleurs le transport des céréales, et surtout du blé, exige un permis, sous peine d'arrestation . La police établit, surtout à l'époque des moissons, de nombreux barrages routiers .

(1) ces renseignements et ceux concernant l'Office des Céréales ont été obtenus aux sièges de l'Office à Hama et à Salamieh (enquête réalisée au début de l'année 1979).

Les cultivateurs préfèrent cependant vendre leurs récoltes aux courtiers, pour les raisons déjà indiquées (meilleurs prix, complications des démarches auprès de l'Office, etc...) . Le diagramme suivant et le tableau 31 montrent bien l'échec de cette institution .

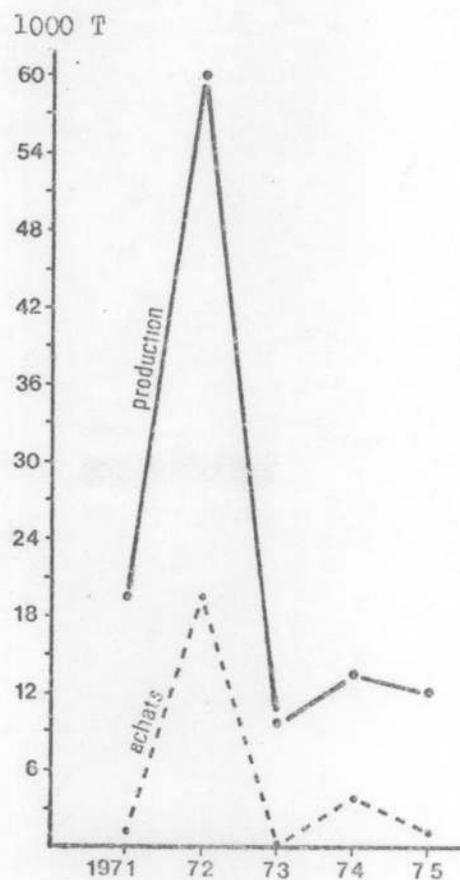


Fig. 36 : Production régionale du blé et achats de l'Office des céréales (1971-1975)

Tableau 31 : Achat de l'Office des céréales par rapport à la production régionale du blé (1971-1975) en tonnes.

Année	1-Production	2- Achat	% 2/1
1971	19 500	966	4,1
1972	60 000	19 546	32,5
1973	9 600	67	0,7
1974	14 200	5 045	35,5
1975	12 100	899	7,4

source : O.C de Hama.

La modicité des quantités acquises par l'Office doivent être comparées aux exigences de l'auto-consommation : cela explique le très faible pourcentage de l'année 1973 (0,7 %), les besoins étant évalués à environ 10 000 tonnes de blé par an, car le pain représente la nourriture essentielle de la population . Cela dit, l'échec de l'Office est flagrant . Nous avons signalé l'existence, à Salamieh, de 60 courtiers et commerçants en céréales qui sont actifs dans ce domaine . Les causes principales de cet échec sont :

- l'habileté des commerçants de la ville
- la routine qui complique toute démarche auprès de l'Office, ce qui handicape surtout les cultivateurs installés loin de la ville
- un cultivateur endetté auprès de la Banque Agricole craint de vendre sa récolte à l'Office, bien que ce dernier affirme qu'il n'y a aucun rapport entre lui et la Banque Agricole
- l'incapacité technique de l'Office qui apparaît dans l'estimation de la qualité des récoltes et la classification pour fixer les prix convenables à chaque catégorie .

Nous avons pris l'exemple du blé, mais l'Office doit acheter aussi l'orge et les lentilles . Les transactions portant sur ces produits sont encore moins importantes . Pour les lentilles, la production régionale est inférieure aux besoins de la population . Quant à l'orge, sa commercialisation passe par le marché noir car l'élevage ovin exige de l'orge, surtout pendant les périodes de sécheresse, quand les pâturages n'assurent plus une nourriture suffisante aux troupeaux .

Actuellement, il y a quelques améliorations . Notamment les prix sont plus rémunérateurs . Ainsi, l'Office a pu acheter, en 1978, 63 % de la production régionale en blé . Enfin, les dépôts prévus pour stocker les céréales locales servent actuellement à emmagasiner des céréales venant d'autres régions syriennes, parfois lointaines (de Djezirah par exemple) . Pour sauver l'Office, il faudrait faire disparaître ses défauts . Nous pensons qu'il devrait passer avec les cultivateurs des contrats analogues à ceux proposés par l'usine de déshydratation des oignons .

b) - le rôle de l'Etat dans la commercialisation du coton et des oignons

Nous avons déjà abordé le problème . Depuis 1965, la commercialisation du coton et son industrialisation est entièrement du domaine de l'Etat .

Quant aux oignons, l'usine passe des contrats avec les cultivateurs . Elle n'achète que ce qui est porté sur les contrats . Mais il arrive quelques fois que l'Etat interdise l'exportation des oignons à l'étranger pour garantir la consommation locale . Cela produit des effets catastrophiques pour les cultivateurs car le prix descend et fait que cette culture, assez coûteuse, perd de sa rentabilité . Dans ce cas, l'usine, étant capable de stocker les oignons, achète une partie des surplus pour les revendre ultérieurement aux consommateurs . Mais en général, la commercialisation des oignons est encore libre .

c) - l'Office public pour les légumes et fruits

Il fut créé en 1977 dans le but de contrôler la commercialisation de la production nationale des légumes et des fruits . Mais l'impact de cet organisme est faible dans notre région, faute d'une importante production . Enfin, en 1978, il a acheté une partie de la récolte des oignons .

Le but de l'Etat, en créant ces différents établissements, était de contrôler le commerce de gros, d'assurer l'équilibre entre producteurs et consommateurs et d'organiser le marché en intégrant le commerce intérieur à la planification agricole et industrielle du pays .

Le moyen d'intervention le plus efficace de l'Etat, c'est la fixation des prix des produits agricoles par l'intermédiaire de ces différents établissements, surtout ceux du coton et des céréales . Mais cette cotation doit être accompagnée d'un contrôle effectif pour éviter l'existence de marché noir . Il importe que les prix imposés par l'Etat soient fondés et justes, car s'il est nécessaire de protéger le consommateur, il ne faut pas oublier le producteur .

III - LES AUTRES TYPES de COMMERCE

Avec la croissance urbaine accélérée qu'a connue Salamieh, le commerce s'étend pour englober un plus grand nombre de produits, alimentaires ou non alimentaires . Il dépasse donc le stade du "commerce de subsistance" (1) qui ne repose que sur des produits fournis par les producteurs locaux, pour s'intéresser à des produits importés (alimentaires, d'équipement, etc ...)

1 - la commercialisation des produits alimentaires

Nous avons déjà abordé la commercialisation des produits alimentaires (légumes, fruits et céréales) du point de vue des producteurs .

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons à la commercialisation des produits alimentaires locaux ou importés (sucre, thé, etc...)

Elle se distribue en trois secteurs : privé, public et coopératif. Ce phénomène caractérise les pays non socialistes où cependant l'Etat intervient dans l'économie (2) . C'est un des aspects du capitalisme d'état dont nous laissons l'analyse aux économistes, d'autant que l'étude du commerce, à cause de cette confusion entre les trois secteurs, est devenue très difficile, les statistiques étant classées "top-secret" . Par ailleurs, les grossistes du secteur privé ne s'avouent que détaillants . Enfin, les chiffres d'affaires du secteur privé ne sont pas déclarés et ceux des autres secteurs sont accessibles .

a) - la place du secteur privé dans la commercialisation des produits alimentaires

Elle a régressé consécutivement à l'intervention de l'Etat, surtout après la guerre israélo-arabe de 1967 . Depuis lors, plusieurs

(1) terme utilisé par J. Beaujeu-Garnier et A. Delobez dans "Géographie du Commerce", Paris, 1977.

(2) en Syrie, la politique de l'Etat est basée sur le principe : le secteur public et le secteur privé concourent ensemble au développement économique du pays mais le secteur privé est subordonné au secteur public.

produits alimentaires ne sont délivrés qu'à l'aide d'une carte de rationnement . Le sucre et le riz, par exemple, sont vendus selon deux tarifs : celui du marché libre, et le sucre taxé vendu en contre-partie du ticket de rationnement . En pratique, chaque membre d'une famille, pourvue d'une carte de rationnement (1), a le droit d'en acheter une quantité limitée par mois .

Ainsi que nous l'avons dit, il n'existe pas de commerces alimentaires spécialisés . Le "souk" de Salamieh comprend 150 épiciers qui vendent simultanément des denrées d'alimentation générale, des fruits, des légumes, de la pâtisserie, etc... Parmi ceux-ci, une vingtaine sont des demi-gros-sistes qui assurent, sans le déclarer, l'approvisionnement des détaillants de la ville et ceux de la campagne .

De cette manière, le centre de la ville domine effectivement toute la région . Toutefois les transactions effectuées en zone rurale sont très secondaires, conséquence de l'inégalité des revenus entre ruraux et citadins . Nous prendrons pour exemple les boulangeries, pâtisseries et bouche-ries . Il existe en ville 35 boulangeries dont 15 consacrées à la vente du pain, les autres se chargent seulement de cuire les pâtes préparées par les clients ("fours") . Par ailleurs, il n'y a guère de communes qui ne possèdent un "four", mais aucune n'a de boulangerie proprement dite, car toutes les familles sont en mesure de fabriquer leur pain dans un "tannour" (2) . Enfin, l'Etat approvisionne les boulangeries en farine à bas prix pour éviter toute hausse du prix du pain, aliment essentiel . Ce prix est très inférieur à celui du marché libre grâce à des subventions . Il en résulte une crise chronique du pain . En effet, les boulangers préfèrent vendre la farine telle quelle à des éleveurs (de moutons ou de poulets) que de fabriquer du pain : les bénéficiaires sont plus confortables . Finalement, l'Etat s'est résigné à créer des boulangeries industrielles, dont une à Salamieh, qui sont des entreprises publiques et qui produisent un pain différent (petite baguette) .

(1) nous avons essayé d'analyser les données concernant ces cartes surtout pour l'étude des mouvements de la population car les bénéficiaires ne peuvent en obtenir qu'à leur lieu d'inscription sur les registres de l'Etat-Civil. Notre tentative n'a pas été couronnée de succès à cause de l'absence de classement des archives à l'Office du ravitaillement de Salamieh.

(2) sorte de four vertical construit avec de l'argile mélangé avec du lin et de la paille qui fonctionne au bois. On plaque la pâte sur les parois internes du "tannour".

En ce qui concerne la viande, la ville compte 30 boucheries (dont 9 seulement pour la viande de boeuf) et à la campagne seulement deux qui se trouvent dans la plus grande commune de la région : Tell El-Dara. Ajoutons 11 pâtisseries, toutes situées en ville.

Ces faits soulignent la disparité des niveaux et modes de vie entre ruraux et citadins des provinces syriennes.

b) - l'Etat et la commercialisation des produits alimentaires

Afin de renforcer l'influence du secteur public dans le commerce intérieur, l'Etat a créé plusieurs établissements publics spécialisés. Nous avons signalé ceux qui sont chargés de drainer les produits agricoles, mais il en existe d'autres (1) . Pour les denrées alimentaires, un établissement public de consommation est né en 1965, qui possède une succursale à Salamieh depuis 1967. Son activité a souffert d'un manque d'expérience face à un secteur privé bien en place, et d'une absence de coordination avec les autres établissements publics. En conséquence, jusqu'à maintenant, il n'a pu s'emparer du commerce de gros des produits alimentaires, sauf en ce qui concerne les produits importés.

L'agence de Salamieh a étendu ses activités au commerce de détail et de demi-gros en fondant, en 1974, 4 succursales : deux en ville et deux autres à la campagne (à El-Se'en et à Sabourah). Ces succursales appelées "centre de vente aux consommateurs" proposent aussi des produits non-alimentaires (électro-ménager, produits chimiques, papeteries, vêtements, etc...). Le rôle le plus important de ces centres a trait à l'établissement des prix fixés par l'office Central de Damas. L'effet de concurrence empêche le secteur privé d'agir à sa guise et l'amène même à vendre à des prix inférieurs à ceux des centres publics de vente, en ce qui concerne les produits non-alimentaires qui ne sont pas fournis par l'Etat .

(1) sur ces points concernant le commerce intérieur en Syrie, voir en particulier : M. Al-Hamch "Economies du commerce intérieur en Syrie", Damas, 1975 (en arabe).

Malgré tous les efforts de celui-ci, qu'il s'agisse ou non des produits agricoles, pour influencer le marché et protéger le consommateur (selon des objectifs répétés dans les plans quinquennaux successifs depuis 1963), on constate plusieurs lacunes résultant de :

- la coordination insuffisante entre les différents établissements .
- la multiplicité des centres de décision et l'irresponsabilité des bureaux qui n'ont pas d'autonomie de gestion .

Enfin parmi les défauts qui affectent directement le consommateur :

- les établissements mettent en vente des produits qui ne sont pas conformes aux besoins ou souhaits des consommateurs, c'est-à-dire sans étude préalable de marché . Et surtout, la qualité des produits commercialisés par le secteur public est souvent moins bonne que celle du secteur privé .
- la quantités de produits subit des fluctuations .
- les établissements publics ne vendent pas à crédit, sauf pour quelques uns (chômeurs par exemple) .

c) - les coopératives de consommation

Le secteur coopératif intervient lui aussi dans la commercialisation des produits alimentaires comme non-alimentaires . Ce mouvement a commencé en Syrie en 1950, et a été renforcé par l'Etat à partir de 1958 . A Salamieh, la première coopérative ne fut fondée qu'en 1966 . Elle a actuellement deux succursales en ville . Après 1970, le mouvement a pénétré le monde rural avec la fondation de trois coopératives : à Tell El-Dara, à Barri Charqi et à Agairbat . Enfin un dépôt de produits de consommation appartient à une coopérative agricole, celle de Cheikh Ali Kasson . Il fut créé en 1976 dans le but d'encourager les coopératives agricoles d'étendre leurs activités aux produits non agricoles .

Les coopératives de consommation sont régies par l'Office Central de Hama qui y représente l'Office National de l'approvisionnement . Mais le secteur coopératif n'est pas assez indépendant et souffre de plusieurs handicaps assez semblables à ceux de tout le secteur public :

- il manque de cadres expérimentés
- le citoyen ne lui fait guère confiance
- les coopératives dépendent quelquefois de fournisseurs du secteur privé et par conséquent sont à la merci des intermédiaires (grossistes et demi-grossistes)
- les marchandises qu'elles exposent ne le sont pas de manière attractive .

D'autre part, à la différence des coopératives des pays d'économie libérale, elles n'ont que peu de bénéfices à distribuer, ceux-ci étant réservés aux investissements, à la formation des cadres, à la distribution des primes d'encouragement au personnel . D'autre part, les prix sont déterminés par l'Etat, ce qui limite les bénéfices . Enfin, il faut signaler l'existence à Salamieh, depuis 1977, d'un établissement militaire de consommation (qui vend d'ailleurs aussi bien aux civils qu'aux militaires) , et qui commercialise différents produits (alimentaires, équipement, etc...) .

2 - la commercialisation des autres produits

Les besoins d'une population citadine en expansion, croissent progressivement . La part des produits de subsistance se réduit relativement au profit de celle des produits importés, surtout les équipements, que l'on allait jusqu'ici acheter dans une des villes voisines . Ce type de commerce se développe, d'autant plus que Salamieh s'efforce aussi de couvrir toute sa région, soit en fournissant des produits fabriqués à Salamieh (chaussures, vêtements, etc...) soit des produits provenant essentiellement de Hama et de Homs et des autres villes syriennes (électro-ménager, tissus, vaisselle, etc...) .

Salamieh assure cet approvisionnement par les trois canaux cités . Il n'est pas nécessaire de revenir sur ce qui a été dit concernant leurs activités respectives . Rappelons que la position de chaque ville dans la hiérarchie urbaine, du point de vue commercial, est déterminée par le réseau des établissements publics : l'Office Central à Damas, succursale dans chaque chef-lieu de Mohafazat et agence dans chaque Mantiqa . Au niveau de la Nahia, il est rare de trouver une sous-agence et de toute façon, ce ne peut être qu'un centre de vente aux consommateurs (vente au détail) .

Quant aux matériaux de construction, trois d'entre eux sont entièrement contrôlés par l'Etat : le bois, le ciment, le fer (les barres utilisées pour la construction ou la fabrication des fenêtres, portes, etc...) . La distribution est assurée par un centre situé à Salamieh, succursale d'une branche de l'établissement public pour la commercialisation des métaux et des matériaux de construction, fondé en 1970 . Mais l'existence d'un seul centre, en ville, pose un vrai problème pour les ruraux, surtout pendant les crises, car il faut effectuer plusieurs voyages pour avoir les produits désirés, surtout le ciment . Il en résulte l'existence d'un marché noir où les prix sont quelques fois triplés .

Le commerce d'habillement constitue encore une bonne coopération pour le secteur privé qui comprend 82 commerçants qui se consacrent à la vente : du tissu, des vêtements neufs et chaussures . Celle des vêtements

usagés garde une place importante ; il y a en ville 6 friperies et en outre, il existe encore des marchands forains qui sont en grande majorité des fripiers . (1)

Les commerçants de cette catégorie sont spécialisés, sauf ceux qui traitent des vêtements neufs : certains d'entre eux sont en même temps libraires ou vendent des chaussures neuves .

Ce commerce a également attiré l'attention de l'Etat : en 1978, à Salamieh, est apparu un centre de vente de tissus qui appartient à l'union des industries textiles (organisée en 1964 après leur nationalisation), qui ne traite que des tissus et concurrence efficacement le secteur privé .

Les coopératives de consommation et les coopératives militaires s'intéressent de leur côté à ce genre de produits .

A la campagne, la commercialisation de pièces d'habillement passe par les mêmes boutiques qui vendent les autres produits . Il y a peu de temps, il y avait des colporteurs qui parcouraient les villages en vendant des tissus portés sur des animaux et même sur leur propre dos (2) .

Quant aux produits originaires de la campagne, en l'absence de marché forain, ils sont accaparés par les courtiers en légumes . Il est vrai que la région n'offre pas une grande variété : oeufs, beurre, miel, herbes ou plantes médicinales, etc... Les épiceries participent aussi à cette diffusion , on y trouve encore des produits ruraux provenant des autres régions syriennes (fruits secs, roseaux, paille, etc...) .

(1) ce phénomène est récent en Syrie surtout pour les vêtements peu usagés ou provenant de la liquidation des stocks importés à partir des pays occidentaux et des U. S. A. Ces vêtements sont recherchés par les pauvres pour leur prix et par les classes moyennes et riches pour des raisons de mode.

(2) on les appelait localement "mal Ech-Cham", c'est-à-dire "produits de Damas".

3 - le "Bazar" aux moutons

Nous avons noté l'importance de l'élevage ovin dans la région . La ville dispose donc d'un centre important, spécialisé dans la commercialisation des moutons, appelé "Bazar" . Il se trouve à l'extérieur du périmètre urbain, à l'Est . Il ressemble aux souks du Maroc, sauf qu'il fonctionne tous les jours . Les moutons sont vendus en plein air et aucun projet d'aménagement ne semble prévu . Pourtant la mairie pourrait en tirer bénéfice, cela permettrait de mieux lutter contre la concurrence des Bazars de Homs et de Hama .

Le côté commercial est ici assuré par 25 courtiers qui servent d'intermédiaires entre vendeurs et acheteurs . On y traite 1 000 à 1 500 têtes (brebis, béliers, agneaux) venant de toute la région . En automne, il s'agit surtout des brebis destinées à remonter les troupeaux de la région . Au printemps, villageois et nomades proposent des agneaux : le bazar permet de couvrir les besoins de la ville en viande de mouton .

Mais, comme nous l'avons déjà dit, il subit la concurrence des bazars de Hama et de Homs : 50 % des vendeurs préfèrent aller là où le mouvement commercial est plus actif (1) .

D'autre part, bien que le marché soit quotidien, nous avons constaté que les ^{ventes} tentes sont plus nombreuses le samedi, premier jour de la semaine en pays musulman . Les producteurs viennent en ville pour effectuer des démarches administratives et des achats au centre commercial urbain .

Quant aux autres bestiaux (vaches, veaux, chevaux, et...) la commercialisation en est assurée principalement par le bazar de Homs .

(1) d'après l'enquête que nous avons réalisée en 1979 auprès des courtiers et vendeurs du Bazar de Salamieh.



21 - 22 - Le "bazar" aux moutons de Salamieh,
mouvement actif tout au long de
l'année.

En définitive, l'aire d'attraction du bazar de Salamieh n'est donc limitée que par sa spécialisation et le renom des deux villes proches .

D'une façon générale, les gens qui fréquentent le bazar de Hama sont les éleveurs de la partie Nord-Ouest de la région de Salamieh (1) et les Bédouins qui entretiennent des relations avec des citadins de Hama . Ces derniers sont nombreux car Hama est considéré comme le principal centre de la commercialisation de la production animale de toute la Syrie : son "Samméh" (beurre fondu de brebis) appelé "Samméh hamwiyéh" a une excellente réputation dans tout le pays .

Faute de données quantitatives complètes, nous avons procédé, concernant les activités commerciales de Salamieh, à une analyse plus descriptive que systématique . Toutefois, il apparaît que cette ville centralise la presque totalité des échanges régionaux, ce qui lui assure une forte influence . celle-ci est moins parfaite dans le secteur Nord-Ouest du fait des facilités de communication avec Hama . Par contre, et, pour la même raison, Salamieh attire une clientèle considérable de la région de Homs, surtout de sa partie Nord (fig. 35) Plusieurs de ces communes viennent y effectuer leurs achats comme l'ont montré nos enquêtes (1979) auprès des coopératives de consommation, et dans le "souk" (2), notamment au début du mois, pour s'approvisionner en produits alimentaires vendus contre tickets .

(1) comme ce secteur appartenait naguère à des grands propriétaires de Hama (fig. 19), ses habitants ont conservé des relations étroites avec cette ville.

(2) nous avons espéré dresser une carte de la fréquentation commerciale fondée sur le nombre des déplacements des ruraux vers la ville. Notre enquête s'est révélée incomplète. Il est apparu que le taux de fréquentation qui dépend des revenus diminue de l'Ouest vers l'Est.

IV - L'ARTISANAT et les SERVICES

L'artisanat et les services sont des activités qui se développent et se compliquent progressivement en fonction du développement économique d'un pays . Ils participent à la constitution du secteur tertiaire, qui accueille les migrants d'origine rurale . A ce propos, D.C. Lambert souligne " ce sont des investissements à faible coefficient de capital et à fort coefficient d'emploi" (1) . C'est pourquoi ils sont à même d'absorber une proportion considérable des chômeurs ruraux (et citadins) alors même que l'industrie est faible .

Il nous semble que le facteur déterminant dans l'évolution de l'artisanat et des services de Salamieh a été l'introduction de la machine dans les activités agricoles : la mécanisation de l'agriculture (moto-pompes, tracteurs, moissonneuses-batteuses, etc...) a suscité toute une série d'activités, surtout des ateliers de réparation . En conséquence, cela a entraîné un certain déclin de l'artisanat traditionnel .

1 - décadence de l'artisanat traditionnel

Les artisans qui fabriquent l'outillage agricole ne sont pas originaires de Salamieh, mais en grande majorité de Hama, notamment les cardeurs, les forgerons, les bourreliers, les rétameurs-soudeurs, etc...

L'artisanat traditionnel est aujourd'hui en voie de disparition, laissant la place à un artisanat de services, ce qui correspond à l'abandon de matériaux qui ne répondent plus aux besoins actuels de l'agriculture ou, plus généralement, au stade présent de la vie économique .

(1) D. C. Lambert "Les économies du Tiers-Monde", Paris, 1974, p. 350.

L'enquête que nous avons menée auprès des artisans traditionnels nous a clairement montré cette décadence . Le revenu mensuel de l'artisan n'est plus suffisant pour suivre l'élévation du coût et du niveau de la vie, assez rapide en Syrie (1) . Tous les artisans que nous avons rencontrés nous ont déclaré qu'ils doivent avoir, à côté de leur métier; une autre source de revenus : souvent l'élevage de moutons ou la culture sèche .

Il existe actuellement en ville 58 artisans traditionnels. 44 % d'eux sont des tailleurs . Ils constituent, avec les menuisiers (18 % du total), les deux activités encore assez bien répandues : les premiers confectionnent les vêtements traditionnels (djellabas, etc...) encore fort prisés dans la région, surtout par les Bédouins et les ruraux . Quant aux menuisiers, ils fabriquent avant tout les manches d'outils agricoles (pelles, pioches, etc...) .

Enfin, Salamieh a toujours attiré et regroupé les artisans immigrés d'origine citadine . Concurrencés par l'artisanat de services, il en est peu qui ont maintenu leurs activités, la plupart ayant dû se reconvertir dans le tertiaire ou devenir salariés (2) .

L'Etat, pour renforcer l'artisanat traditionnel considéré comme palliatif à l'exode rural, a créé récemment deux centres de fabrication manuelle de tapis, à Salamieh et à Saboura, qui s'ajoutent à un centre déjà existant qui appartient à la communauté ismaélienne qui se trouve à Salamieh.

2 - l'artisanat de services

La décadence de l'artisanat traditionnel, ne signifie pas le déclin du secteur tertiaire ou de la vitalité de la région . Au contraire cette décadence a profité à l'artisanat de services, conséquence du développement

(1) selon les déclarations des enquêtés, ces métiers fournissent un revenu variant entre 3 600 et 6 000 L. S. par an par chef de famille tandis que le P. N. B. est de 2 698 L. S. par habitant. Source Bureau Central de Statistiques, Damas, 1977. (B. C. S.).

(2) nous ne connaissons pas exactement quel était le nombre des artisans traditionnels ce qui exclut toute comparaison avec la situation actuelle.

économique de la région, grâce à quoi une proportion importante de chômeurs a trouvé de l'emploi . A l'origine de cette dynamique, il y a en majorité des immigrants venus des autres villes syriennes, des Libanais, des Arméniens . Une situation favorable car les Ismaéliens, qui sont d'origine rurale, ne pratiquaient pas les métiers artisanaux . Ayant travaillé chez les artisans immigrés, certains ont fini, cependant, par créer leur propre entreprise .

Sur le diagramme (fig. 37) on lit l'évolution . Les fabrique de parpaings et de tuyaux en ciment (ces derniers servent à l'irrigation) sont passés de 6 en 1963 à 41 en 1971, cela correspond au "boom" de la construction qui a commencé avec la prospérité de l'agriculture et continué depuis grâce aux investissements des émigrés installés dans les autres villes syriennes et surtout les pays arabes : Liban et pays du golfe .

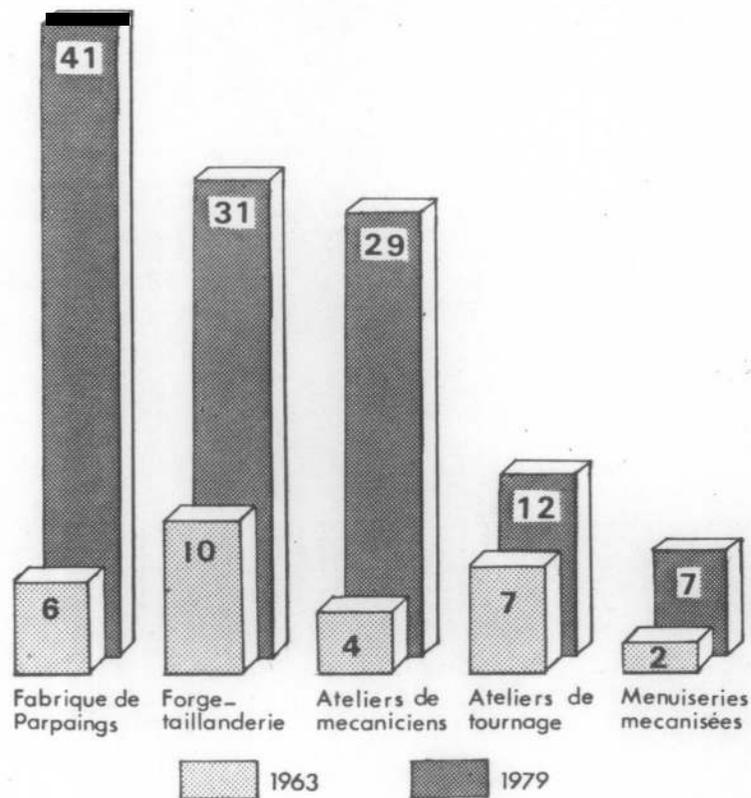


Fig. 37 : Evolution de 5 types d'artisanat à Salamieh en 1979 par rapport à 1963

D'autre part, les fabriques de parpaings exportent vers la région environnante une partie de leur production et même jusque dans les autres villes. Ainsi 5 000 parpaings par jour quittent Salamieh en direction de Homs(1). Le mouvement de construction a déterminé l'essor des forges-taillanderies qui fabriquent des éléments métalliques tels que : huisseries, caisses de camion-remorques tractées ...

La troisième catégorie qui soit en progrès correspond aux mécaniciens (véhicules automobiles ou machines agricoles) .

Bien que l'artisanat de service existât déjà en 1963, et même avant, les entreprises actuelles ne sont pas comparables aux anciennes . Elles sont équipées d'installations modernes .

Salamieh regroupe la presque totalité des artisans de services dans la région, exception faite pour les fabriques de parpaings qui sont installées dans chaque chef-lieu de Nahia et dans les plus gros villages . Ajoutons un tourneur à El-Se'en, dont la clientèle, habitant la partie Nord-Est, s'estime trop éloignée de Salamieh . Aux exceptions près Salamieh exerce bien sa domination en monopolisant les services de réparation, la fabrication des équipements en bois ou en fer, les stations-services à partir desquelles sont distribués directement le combustibles (6 camions-citernes) , ou indirectement les carburants (par des intermédiaires villageois dont ont besoin les cultivateurs mécanisés) . La prééminence de la ville a toutefois récemment subi des empiètements puisque 4 stations-services viennent d'être ouvertes à El-Se'en, Sabourah, Barri Charqi et enfin Agairbat .

D'ailleurs il convient de noter que pour toute réparation grave ou tout aménagement important, concernant moteurs et véhicules, la clientèle s'adresse aux spécialistes d'Alep, dont la renommée à ce sujet est grande dans toute la Syrie .

(1) source : l'Office de transports, enquête 1979.

QUATRIEME PARTIE

LES SERVICES PUBLICS ET LA FONCTION ADMINISTRATIVE

DE SALAMIEH

*"La bataille est dure... la
désertification avance, verdure
et services publics reculent !"*

Dans les chapitres précédents, nous avons observé que l'influence de Salamieh, tantôt débordé les limites de sa région administrative, tantôt est contrecarrée et ne couvre pas la totalité de son territoire, notamment dans le Nord-Ouest dont les habitants se tournent volontiers vers Hama. Il est toutefois une fonction pour laquelle l'aire d'influence d'un chef-lieu coïncide nécessairement à l'étendue de sa mantiqa : la fonction administrative.

I - LE SERVICE PUBLIC AGRICOLE

Nous avons coutume d'insister sur l'agriculture, activité principale de la région et nous avons examiné le rôle de l'Etat dans ce domaine. Plusieurs établissements y concourent, dont il nous faut étudier maintenant la nature et le fonctionnement.

1 - l'Office agricole de Salamieh

L'application et le contrôle des plans agricoles élaborés par l'Etat sont exercés par l'Office agricole de Salamieh. Le centre principal se trouve à Hama (Direction départementale de l'agriculture et de la réforme agraire) qui lui-même dépend du Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire sis à Damas.

Les tâches principales de cet Office sont :

- établir le plan au niveau de la région, à partir de l'étude scientifique de son potentiel agricole. On se base en effet sur la moyenne annuelle des précipitations, fondement de la division du pays en zones de stabilité agricole (cf. p. 32). Pour chaque année agricole qui commence en automne, l'office définit des objectifs pour les zones irriguées, d'autres pour les zones de culture sèche. Ils doivent être appliqués aussi bien par le secteur privé que par le secteur coopératif.

- en pratique le plan n'est réellement obéi que pour les cultures irriguées pour lesquelles il faut un permis de culture : le tabac, le coton. L'Office est donc chargé d'accorder ces permis aux cultivateurs individuellement pour ceux du secteur privé, en bloc pour les coopératives de service.

- pour en surveiller l'application, l'Office procède à des tournées. Elles permettent d'estimer la production qui doit être livrée à l'Etat, et d'éviter l'apparition d'un marché noir.

- l'Office effectue également des tournées destinées à la protection contre les maladies agricoles (parasites, insectes, etc...), surtout pour le blé, le coton et le tabac. Dès qu'une attaque est décelée le cultivateur doit appliquer des produits chimiques, insecticides, etc... fournis par l'Office.

- une certaine coordination est instaurée entre l'Office et l'Union des paysans (la "Rabitah" de Salamieh), pour faciliter l'application du plan dans le secteur coopératif.

- d'autres liaisons existent entre l'Office et la Banque Agricole, puisque pour obtenir des crédits il faut avoir un permis. Il en va de même entre l'Office et l'usine d'égrenage du coton ou celle de déshydratation des oignons. Dans le premier cas, et en fonction de la récolte estimée par l'Office, le cultivateur reçoit l'autorisation de livrer son coton à l'usine d'égrenage.

- enfin, l'Office possède une branche forestière chargée de protéger les "forêts" de la montagne d'El-Balaas, qui souffrent d'une utilisation sauvage par les citoyens comme par les nomades. Elles occuperaient, selon les statistiques, 64 741 ha, en réalité beaucoup moins. L'Office forestier y effectue des tournées d'autant qu'elles servent de pâturage bien que cet usage soit interdit (1). Actuellement il y a un effort de reboisement : l'Office repique des jeunes produits dans une pépinière installée à Hama.

(1) il convient de signaler que pendant nos recherches en zone de forêt, un berger nous a dit qu'il préférerait payer l'amende plutôt que d'acheter du fourrage, parce que l'amende, même répétée, lui revenait moins cher. D'autre part, les nomades utilisent le bois de cette forêt pour se chauffer.

- l'Office possède un centre vétérinaire, le plus souvent privé de médecin-vétérinaire.

Enfin les agronomes de l'Office agricole de Salamieh conseillent les cultivateurs en ce qui concerne les engrais, les semences souvent sélectionnés et commercialisés par l'Office lui-même (surtout celles de coton, de blé et de tabac) et enfin pour les maladies qui attaquent les cultures.

2 - la Banque Agricole

Le financement des cultivateurs représente le facteur essentiel dans le développement agricole d'un pays, surtout quand la planification insiste sur la mécanisation.

Jadis, les usuriers et les intermédiaires (souvent commerçants citadins, cf. p.207) jouaient le premier rôle dans ce domaine, bien que la Banque Agricole existât depuis la fin de la période ottomane. Les documents les plus anciens de l'agence de Salamieh datent de 1889 (1). Avant 1950 tous les prêts fournis par la banque s'opéraient en espèces et étaient garantis par une hypothèque (créance hypothécaire) (2). Depuis, afin d'encourager la culture du coton, la Banque a pris l'habitude d'offrir des crédits sans hypothèques mais sous la garantie d'une caution. A partir de 1958 une partie des crédits a pu être fournie en matériels (tracteurs, engrais, équipements, etc...).

Avec la Réforme agraire, la Banque Agricole a commencé à jouer un rôle plus efficace sous le nom de Banque coopérative agricole, une de ses tâches consistant à financer les coopératives de service. Mais son efficacité n'est devenue certaine qu'avec la nationalisation du secteur bancaire, en 1963, et la spécialisation imposée à chaque établissement, en 1967. La loi n° 141, du 20.07.1970, a consolidé la Banque agricole en instituant une coordination avec les autres établissements publics, surtout ceux du secteur agricole, en

(1) source : Banque Agricole de Salamieh, enquête en 1979

(2) celui qui n'avait pas de bien-fond (maison, terrain, etc.) n'avait aucune possibilité d'obtenir un crédit.

renforçant le mouvement coopératif dans ce secteur, en incluant de nouvelles activités comme le financement des éleveurs de moutons, de vaches, etc... Cette loi insiste particulièrement sur la mécanisation de l'agriculture pour laquelle elle autorise à accorder des crédits à moyen terme et à long terme. Enfin, il y est prévu de reporter les échéances ou de les échelonner en cas de mauvaises récoltes. A l'extension de ces tâches a correspondu, logiquement, un accroissement considérable de son capital.

a) - modes de financement des activités agricoles en Syrie

Le financement des activités agricoles par la Banque agricole s'effectue selon trois modalités :

- crédits à court terme
- crédits à moyen terme
- crédits à long terme

Les crédits à court terme sont destinés aux activités annuelles ou saisonnières en fonction du nombre de "Daunoms" (1) : par exemple 114 L.S. pour un daunom planté en coton, et 49 L.S. pour un daunom de blé en zone irriguée, seulement 35 L.S. en zone sèche. Ces sommes sont avancées à raison de 70 % en matériel (engrais et semences) et 30 % en espèces. Pour les coopératives oviçoles, les crédits à court terme sont intégralement livrés en fourrage. Ces crédits sont offerts aussi bien aux cultivateurs du secteur privé qu'aux coopératives de service, qui les redistribuent à leurs adhérents.

Les crédits à moyen terme ont une durée maximum de 5 ans. Ils sont destinés à l'achat de bétail (vaches, brebis), de machines agricoles et tous équipements nécessaires à l'agriculture (puits, canaux, bonification des terres, etc...). Mais c'est la Banque elle-même qui achète bêtes ou machines. En 1978, les coopératives agricoles de service ont bénéficié de crédits à moyen terme pour l'acquisition de brebis : à raison de 100 000 L.S. environ chacune,

(1) 1 ha = 10 daunoms

soit entre 10 et 15 brebis par adhérent. Cela a augmenté la part du secteur coopératif dans le total des prêts entre 1970 et 1978 (fig. 38-B). En revanche on remarque sur le diagramme (fig. 38-A) la diminution de ce type des crédits offerts au secteur privé (exemple de Salamieh).

Quant aux crédits à long terme, ils concernent essentiellement l'arboriculture fruitière ou la sylviculture. Ils ne s'exercent pas dans la région de Salamieh en raison de l'insuffisance du capital.

Enfin, il faut signaler l'existence des crédits exceptionnels attribués aux cultivateurs lorsqu'une inondation les contraint à recommencer tous les travaux du sol, ou en cas d'accidents mécaniques (motopompes) ou pour fournir des produits chimiques (insecticides, herbicides) en cas d'attaque parasitaire. Ces prêts ne sont accordés qu'après enquête sur place par un représentant de la Banque.

Les intérêts exigés par la Banque varient selon le mode de crédit et selon le destinataire. En général, il est de 5,5 % jusqu'à la somme de 50 000 L.S. et 7,5 % pour le surplus. Le secteur coopératif bénéficie d'un taux d'intérêt avantageux : 4 % au-dessous de 50 000 L.S. et, pour le surplus, le même que celui du secteur privé. D'autre part, le secteur coopératif bénéficie d'un escompte de 5 % sur tous les produits fournis par la Banque. Selon la loi de 1970, les taux sont majorés (jusqu'à 9 %) au cas où les remboursements ne sont effectués avant le premier Octobre. Mais celle-ci a été annulée en 1974. Il s'agit d'un intérêt simple et non pas composé, dont le total ne peut, en cas de défaillance du débiteur, s'accumuler au-delà de l'équivalent de la somme prêtée.

Les prêts ci-dessus énumérés ne sont acquis que sous garantie : pour les crédits à court terme il faut deux cautions. Quant aux crédits à moyen terme et à long terme, il faut une créance hypothécaire, excepté pour les coopératives de services qui bénéficient de la caution de l'Union des paysans. La caution est donc un problème crucial pour les cultivateurs. Nous y reviendrons plus loin.

b) - la situation locale, une Banque Agricole aux activités restreintes

Dans la région de Salamieh règne l'instabilité climatique. De mauvaises années se sont succédées entre 1954 et 1967, avec une chute de la production des cultures irriguées, surtout des cultures industrielles. Il en est résulté une lourde charge (dettes) sur le dos des cultivateurs qui ne sont pas encore arrivés jusqu'à présent à s'en débarrasser. Au total, il s'agit de 12 millions de livres syriennes. Or, le capital de la Banque de Salamieh n'est que de 14,5 millions de L.S. Celle-ci ne dispose donc plus, pour ses activités, que de 2,5 millions L.S. seulement. On comprend la chute des sommes prêtées, enregistrée dans le diagramme A et B (fig. 38), la part réduite des crédits à moyen terme et l'absence totale de crédits à long terme. On notera que les cultures des légumes (d'hiver ou d'été) ne bénéficient pas des crédits agricoles.

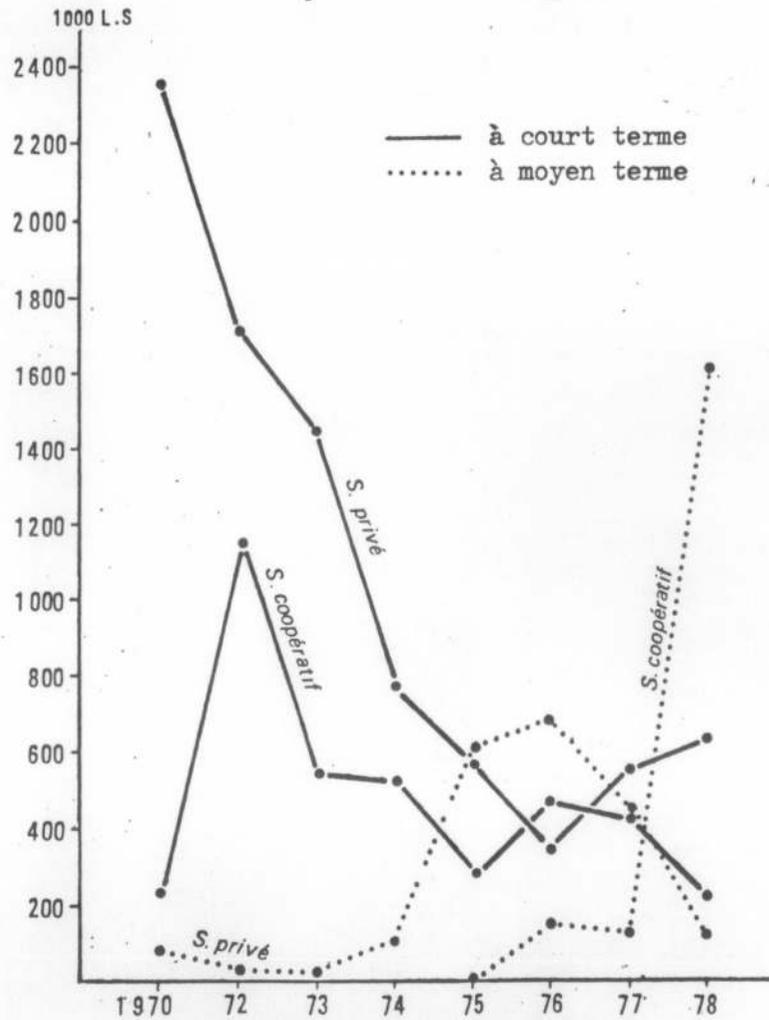
Par contre, le diagramme A (fig. 38) montre l'accroissement considérable des crédits destinés au secteur coopératif, sous forme de prêts à moyen terme. Cela illustre les efforts consentis par l'Etat pour renforcer le secteur coopératif qui, en outre, bénéficie des crédits à long terme pour :

- la construction des dépôts, hangars, etc...
- l'achat des terres agricoles
- la construction de stations de réparation des machines agricoles
- la construction de frigorifiques

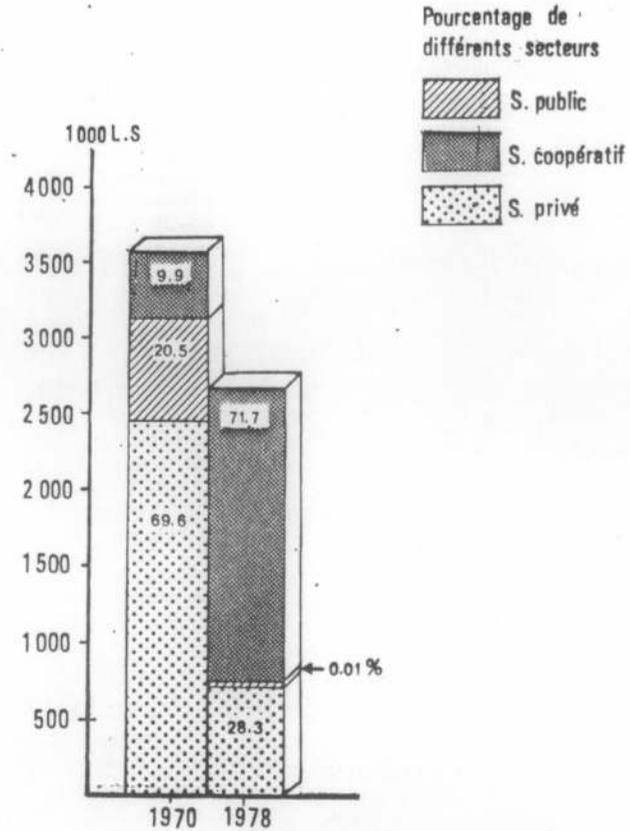
Toutefois, la réduction des disponibilités de la Banque ne permet guère d'en profiter.

Face à cette situation difficile, plusieurs décrets et lois furent promulgués depuis 1959, visant à améliorer le système de la Banque agricole :

Fig 38 Services de la Banque agricole



A- Evolution des crédits à court et à moyen termes destinés aux secteurs privé et coopératif, entre 1970 et 1978



B- Total des crédits destinés aux secteurs public, privé et coopératif en 1970 et en 1978 (crédits à court et à moyen termes).

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

- en 1960 les crédits sont devenus individuels car, avant cette date c'était au chef du village que revenait la charge de les distribuer aux cultivateurs : il y avait des paysans endettés qui n'avaient jamais touché un sou (1).

- en 1967, le décret n° 46 annula les intérêts accumulés depuis 1966 et étala le remboursement des sommes prêtées sur 10 ans.

- en 1973, un autre décret ajourna le remboursement des prêts de l'année : celle-ci avait été mauvaise (176,4 mm comme moyenne annuelle de précipitations).

- en 1974, la loi n° 33 autorisa l'échelonnement des versements correspondant aux dettes contractées depuis 1967.

Plusieurs lois, décrets et arrêtés furent promulgués, dont nous avons mentionné les plus importants. Le décret n° 27 de 1967 ne concernait pas toute la Syrie, mais seulement quelques régions dont celle de Salamieh (2). Signalons que ces décisions n'étaient pas bien étudiées et même parfois arbitraires. Ainsi en alla-t-il de l'arrêté de 1967, avant lequel les dettes atteignaient 900 000 L.S. : il les a fait beaucoup augmenter.

Malgré tous les efforts de l'Etat, nous savons la place que le secteur privé conserve dans le financement des cultivateurs. Ce secteur a certes perdu de l'influence, mais il existe quand même et pèse lourdement sur les paysans. Les financiers privés, souvent commerçants par ailleurs, gardent encore leur place, à notre avis, pour les raisons suivantes :

- le métayer non déclaré ne peut pas recourir à la Banque agricole et est donc contraint de chercher ailleurs les crédits indispensables.

(1) dans la région, il suffisait que quelqu'un présente une liste signée par des paysans (souvent empreinte digitale) pour obtenir un prêt à leur nom. Or, les signatures étaient souvent fausses. Plusieurs procès ont été instruits à la suite de ces pratiques illégales.

(2) ainsi que la région de Daràa et celle de Djebel Samàan (Alep).

- le système des cautions : pour les crédits à court terme, le cultivateur a besoin de deux cautions solidaires. En pratique il est fréquent que les cultivateurs, par groupe de trois, s'offrent mutuellement leurs cautions de sorte que si l'un d'eux fait défaut, les deux autres ne peuvent plus obtenir aucun crédit. Eux aussi doivent chercher ailleurs. Ou bien un cultivateur qui obtient un nouveau crédit s'efforcera de ne livrer qu'une partie de sa récolte, celle qui garantit ce crédit, écoulant le reste sur le marché noir (essentiellement pour le coton). D'autre part, comme le remembrement n'a touché qu'une petite partie de la région, il est difficile d'obtenir un crédit à moyen terme qui implique une créance hypothécaire.

- enfin, il faut rappeler les conditions naturelles qui, à cause de la sécheresse, entraînent l'endettement des cultivateurs.

Il serait nécessaire, pour développer l'économie agricole et surtout le mouvement coopératif, d'augmenter le capital de la Banque, multiplier les crédits à moyen terme absolument indispensables dans la région, et surtout affecter ces crédits à ceux qui en ont vraiment besoin : car actuellement les bénéficiaires sont en majorité des cultivateurs aisés, puisque les autres sont endettés et en rupture de remboursement.

L'Office agricole et la Banque agricole sont les deux principaux établissements publics qui exercent leurs activités dans le secteur agricole, mais il y a d'autres établissements qui sont liés indirectement à l'agriculture, comme l'usine de déshydratation des oignons qui influe sur l'évolution de la culture de ce légume.

Il faut signaler enfin la fonction de l'Union des paysans, organisation populaire parallèle à celle des ouvriers (1). Elles jouent actuelle-

(1) voir sur ce sujet, en particulier, la publication de J. Hannoyer et M. Seurat "Etat et secteur public industriel en Syrie" C. E. R. M. O. C., Beyrouth, 1979.

ment un rôle d'intermédiaire entre le pouvoir et les paysans (ou les ouvriers) et donnent l'impression d'être en somme des établissements publics. Les responsables sont souvent nommés par le parti au pouvoir. Ainsi plusieurs fonctionnaires et agronomes sont nommés au siège de l'Union à Salamieh ("Rabitah"). On ne parle plus des droits de l'Union mais de ses devoirs.

La "Rabitah" contrôle le secteur coopératif qui doit appliquer les plans agricoles arrêtés par l'Etat. En effet, les mêmes méthodes paternalistes et bureaucratiques, qui existent ailleurs, se trouvent ici. Dans ces conditions, il est inutile de se demander pourquoi le mouvement coopératif ne progresse pas.

II - LE ROLE CULTUREL de SALAMIEH, DIMINUTION de l'ECART entre VILLE et
CAMPAGNE

Plusieurs économistes accordent beaucoup d'importance à l'éducation et estiment que les investissements culturels conditionnent le décollage économique des pays en voie de développement. De l'éducation, en effet, résultent les progrès sanitaires, techniques, etc... Par ailleurs, l'éducation prépare les esprits à accepter des mesures de modernisation, dans les domaines sociaux et économiques. "Le déclin du poids relatif du secteur traditionnel rural s'accompagne très souvent d'une progression rapide de l'alphabétisation de la population"(1). Nous pouvons ajouter "et vice-versa", car l'évolution de l'éducation résulte du déclin du poids de l'agriculture de subsistance nécessairement traditionaliste.

Mais on remarque que dans les pays où le secteur agricole est important, comme la Syrie, le nombre total des analphabètes reste considérable surtout dans les régions d'agriculture traditionnelle. Le taux de l'analphabétisme recule (66 % de la population en 1960, 55 % en 1970) mais il reste plus élevé à la campagne qu'en ville (75 % dans la population rurale et 25 % parmi les citadins) (2).

En Syrie, l'enseignement ne s'est généralisé que dans les 20 dernières années, c'est-à-dire après l'arrivée de la "gauche" au pouvoir. Antérieurement il ne concernait que l'élite. Dès 1971, l'enseignement primaire a été déclaré obligatoire. Actuellement, près de 80 % des enfants en âge de fréquenter une école primaire sont scolarisés. Mais les crédits restent modestes par rapport aux autres chapitres du budget : 4,6 % seulement sont consacrés à l'Education Nationale (2,4 % à l'enseignement supérieur) dans le budget de 1977 (3).

(1) D. C. Lambert, *op. cit.*, p. 263.

(2) il nous a été difficile d'établir des comparaisons valables faute des statistiques antérieures à 1970 parce que depuis cette date, le mouvement d'alphabétisation s'est accéléré dans la région, en dépit de tout ce qui diminue son efficacité.

(3) Annuaire statistique de la Syrie, 1978, p. 626. (B. C. S. Damas).

Malheureusement en Syrie, comme dans le Tiers-Monde, il y a un décalage entre le contenu de l'enseignement et les besoins du pays. Et cependant le rythme de croissance de la scolarisation excède celui du développement économique. Il en résulte une distorsion entre l'offre et la demande d'emplois, d'où une masse considérable des jeunes diplômés (surtout en sciences humaines) en quête de travail. Pour résoudre ce problème, l'Etat a appliqué une politique (1) qui aboutit au chômage déguisé. Actuellement on trouve en Syrie un nombre considérable de licenciés d'enseignement (littéraires, géographes, historiens, etc...) qui travaillent dans l'administration. Le gonflement des effectifs résulte aussi de l'exode rural. .

1 - les fonctions culturelles de Salamieh

A Salamieh, qui fut un centre culturel jadis renommé, la population et particulièrement les Ismaéliens accordent beaucoup d'importance à l'éducation, propension remarquée même par les observateurs étrangers : ainsi E. Wirth dit (2) "une population qui vivait d'une façon indépendante [...] les Ismaéliens donnent beaucoup d'importance à l'instruction de leurs enfants". Cet état d'esprit s'explique de la manière suivante :

- par exception, la communauté ismaélienne considère que l'instruction doit être dispensée également aux deux sexes, la femme étant l'égale de l'homme. La première école de Salamieh fut fondée par l'Agha Khan en 1921 (3). D'autre part, la fondation de l'Agha Khan (4) donne actuellement encore des bourses pour la poursuite des études dans les universités supérieures ou même à l'étranger.

(1) l'opinion publique qualifie de "lécher la râpe" (traduction)

(2) E. Wirth "Syrien, eine geographische Landeskunde", Darmstadt, 1971, p. 396.

(3) chef religieux d'une partie des Ismaéliens (dont ceux qui sont en Syrie) qu'il dirigea de 1877 à 1957. Lui a succédé son petit-fils, Karim.

(4) actuellement installée en Suisse.

- l'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture qui pâtit de conditions naturelles peu favorables et instables, ce qui pousse la population à rechercher d'autres débouchés par le moyen des diplômes. Actuellement, la moitié de cette population vit dans d'autres villes syriennes ou à l'étranger, et il s'agit essentiellement de fonctionnaires, instituteurs, professeurs, militaires, etc...

Dans ce contexte favorable, l'éducation a progressé. En 1910, un lycée agricole fut créé par les autorités turques grâce à l'argent des collectes confisquées à un délégué ismaélien qui se préparait à rendre visite à l'Agha Khan. Cette école fut la première de ce genre au Proche-Orient qui y envoya sa jeunesse (1). Actuellement, elle n'a plus ce rayonnement qu'au niveau national. En 1978, il y avait 108 élèves, en majorité originaires de Homs, Hama et de Raqqa (vingt élèves de cette dernière contrée).

La première école, de garçons, fut fondée en 1921, suivie 11 ans plus tard d'une autre pour les filles. Jusqu'en 1946, pour effectuer les secondes secondaires, il fallait aller à Hama ou à Homs. Depuis l'évolution a été rapide, avec la création des écoles de l'Etat et écoles privées. Ces dernières, il y a peu de temps, furent placées sous le contrôle du Ministère de l'Education. Des quatre écoles privées, il n'en reste qu'une, sous la tutelle du Rectorat. Ce qui est remarquable dans le domaine de l'enseignement à Salamieh, c'est l'évolution du taux de scolarisation parmi le sexe féminin, ce que montre le tableau suivant :

Tableau 32 : Evolution de la scolarisation dans la ville de Salamieh (1961-1978)

	Cycle primaire			Cycle secondaire (C.E.S.+Lycée)		
	nombre d'écoles	garçons	filles	nombre d'écoles	garçon	filles
1961	12	1 965	1 363	5	1 061	209
1978	13	3 435	3 125	5	2 167	1 759

source : Rectorat du Mohafazat de Hama.

(1) l'actuel Président Egyptien Anouar El-Sadat, fut l'un de ses élèves selon un cahier qui porte le même nom et qui existe à l'école citée.

On constate que la fréquentation scolaire s'accroît plus vite dans le cycle secondaire que dans le primaire. Entre 1961 et 1978, le nombre des garçons y a doublé tandis que celui des filles a été multiplié par 8, bien que le nombre des écoles n'ait pas changé. En fait, les écoles fonctionnent deux fois par jour, pour deux groupes d'élèves. Il faut noter ici que cela a donné des résultats négatifs sur les niveaux d'instruction ; les élèves sont entassés dans les classes (entre 40 et 50 élèves par salle) en dépit de la construction de salles nouvelles.

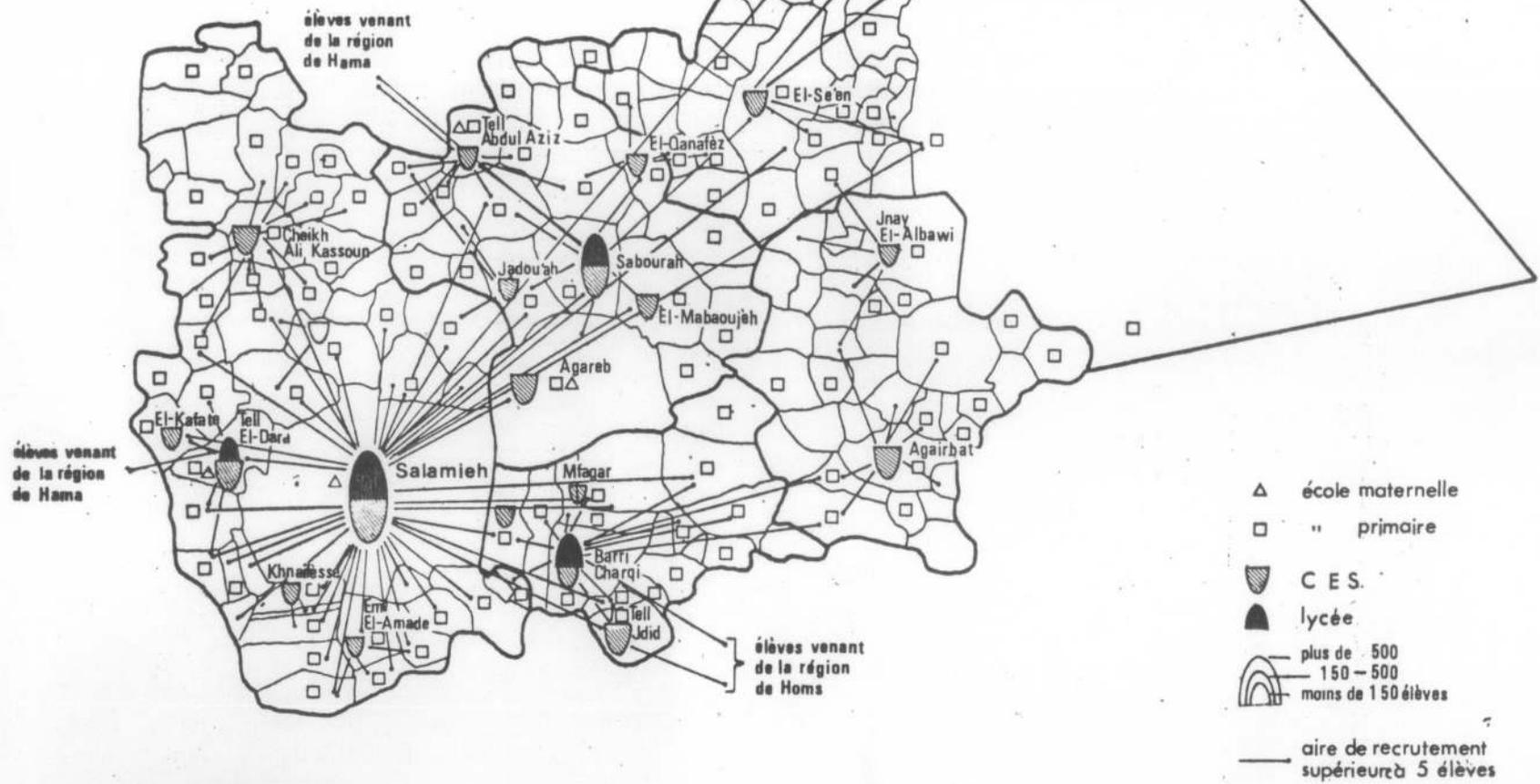
Les observateurs accordent beaucoup d'importance au rapport entre le nombre des enseignants et celui des élèves, (U.N.E.S.C.O). On estime que le meilleur rapport est d'1 enseignant pour 22 ou 1 pour 27 élèves. Dans la ville de Salamieh, le rapport est satisfaisant (1 sur 23), tandis qu'il est moins bon à la campagne (1 sur 27).

Avec ses établissements Salamieh était, jusqu'il y a peu, le centre unique capable de dispenser un enseignement secondaire dans la région. Son rôle a diminué avec la création de C.E.S. et de lycées à la campagne.

2 - diminution de l'écart entre ville et campagne

La scolarisation des campagnes s'est accélérée dans les vingt dernières années : en 1961, elle comptait 56 écoles primaires et 2 écoles secondaires seulement ; en 1978 : 125 écoles primaires et 18 C.E.S. et 3 lycées (fig.39). La majorité des élèves qui néanmoins vont à Salamieh pour continuer leurs études sont inscrits dans la filière littéraire, car les lycées ruraux ne possèdent que la section scientifique. La plupart des écoles de la campagne sont mixtes (garçons et filles), il n'y a que 10 écoles qui sont réservées aux garçons. D'autre part, 64 % d'entre elles ont été construites par l'Etat, les autres demeurent installées dans des bâtiments en location.

**Fig. 39- Etablissements scolaires
et aire de recrutement des
C.E.S. et des lycées**



Sources: guide scolaire du Mohafazat de Hama, 1978 et enquête, 1979



BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

Il faut signaler l'apparition récente de 4 écoles maternelles à la campagne, qui appartiennent, comme celle de Salamieh, à l'Union des femmes.

De 1961 à 1978, les changements quantitatifs en matière de scolarité se sont doublés d'une évolution du corps enseignant. Actuellement, les maîtres sont tous originaires de la région de Salamieh.

Tableau 33 : Evolution du nombre des élèves dans les écoles primaires et secondaires rurales (1961-1978)

	Cycle primaire			Cycle secondaire (C.E.S.+Lycée)		
	nombre d'écoles	garçons	filles	nombre d'écoles	garçons	filles
1961	56	2 994	1 123	2	212	25
1978	125	6 673	4 010	16	2 175	955

source : Rectorat du Mohafazat de Hama.

Comme dans le tableau 1, on remarque ici l'augmentation des filles dans l'enseignement secondaire. C'est un phénomène encourageant, car cela retarde l'âge de mariage et diminue par la suite le taux de croissance démographique. D'autre part, cela améliore la situation de la femme au sein de la société, tout en récupérant partiellement la moitié de la force de travail du pays.

Toutefois, l'analphabétisme n'a pas encore disparu, surtout chez les femmes : en 1970, à la campagne, 55,8 % des hommes et 85 % des femmes. C'est une situation insatisfaisante due au fait que les gens ne se sentent pas assez concernés, notamment les coopératives agricoles n'ont pas joué, jusqu'à maintenant, le rôle que l'on attendait d'elles.

Enfin, la figure 39 montre que les écoles couvrent actuellement presque toute la région. Elles ont pénétré jusque dans la steppe. Il est pourtant très difficile de réaliser des plans de scolarisation à cause d'une part

de l'existence d'un habitat dispersé, et d'autre part de la mobilité des Bédouins. Pour résoudre ce problème, l'U.N.E.S.C.O. a fondé en 1969 une école dotée d'un internat (60 lits), ouverte aux enfants des pasteurs nomades. Cette tentative a échoué du fait du désir de liberté des Bédouins. Cette école est redevenue une école ordinaire. L'expérience mériterait d'être reprise.

Il faut noter ici qu'une Maison de la Culture existe à Salamieh, très active. Selon l'estimation du Ministère de la Culture, elle est la meilleure de la Syrie. D'autre part, un bibliobus effectue des tournées à la campagne (livres, films, etc...).

Rappelons (p. 91) que l'éducation est une des causes de l'exode rural : un enseignement général mal adapté, qui "fabrique" des chômeurs ruraux et citadins, une armée de bacheliers cherchant du travail dans l'administration et la fonction publique, au lieu d'un enseignement orienté qui aide les jeunes à demeurer dans leur milieu rural tout en modernisant celui-ci.



23 - L'école, même modeste, est partout à la campagne.

III - INTERVENTION de la VILLE dans le DOMAINE de la SANTE

La sagesse populaire invite à conserver "un esprit sain dans un corp sain". De fait un bon niveau sanitaire, outre la qualité de la vie qu'il conditionne, favorise le développement économique, notamment dans les pays en voie de développement. Nous savons déjà que le progrès de l'instruction publique y contribue pour sa part. .

Si la population accorde plus d'attention aux précautions d'hygiène, cela n'est pas suffisant. Il faut d'une part établir un réseau d'établissements sanitaires (hôpitaux, dispensaires, etc...) convenablement équipés, d'autre part multiplier le nombre des médecins en ville et surtout à la campagne. L'Etat doit intervenir, d'autant que l'exercice de la médecine est généralement conçu comme une profession lucrative, de sorte que les médecins s'installent de préférence là où la clientèle leur paraît devoir assurer un bon niveau de revenus et non dans les régions dont la situation sanitaire est la plus préoccupante.

Pour résoudre ce problème, l'Etat a pris différentes mesures parmi lesquelles l'obligation à tout médecin nouvellement diplômé de pratiquer, pendant 5 ans, à la campagne avant de pouvoir s'installer en ville. Malheureusement, de ce point de vue, Salamieh n'est pas considérée comme une ville (bien qu'elle le soit pour tout ce qui relève de l'administration proprement dite). Il faudrait d'urgence faire disparaître cette anomalie car il s'ensuit qu'en 1979 Salamieh compte : 18 médecins et 3 dentistes contre seulement 2 médecins à la campagne. Encore ceux-ci sont-ils mal répartis, puisqu'installés dans 2 gros villages qui se trouvent sur la route Hama-Salamieh : Tell El-Dara et El-Kafate, c'est-à-dire dans deux localités où l'on en a moins besoin que dans la partie orientale de la région.

De toute façon la densité médicale est minime pour une région qui compte 120 000 habitants : 1 médecin pour 6 667 habitants, alors que

selon l'O.M.S. elle devait être au minimum de 1 pour 1 000. Aux fins de comparaison, signalons ceux de la région de Hama (1 pour 4 000) et de la Syrie (1 pour 2 671) qui permettent de se rendre compte que la grande majorité des médecins syriens sont regroupés dans les villes.

D'autre part, on note l'absence de médecins spécialistes à deux exceptions près : un spécialiste des maladies de l'appareil digestif et un autre des maladies cardiaques. En tous cas, Salamieh ne possède qu'un très modeste laboratoire d'analyses, animé par un simple chimiste.

Quant aux pharmacies, Salamieh en possède 10, comme les médecins regroupées en ville, et une seule à Tell El-Dara. Ces pharmacies fournissent toute la région en médicaments et en fait pratiquent des "consultations" médicales.

1 - l'équipement sanitaire de la ville

Jusqu'en 1967, il n'existait encore qu'un dispensaire en ville et quelques autres à la campagne.

Depuis, un établissement de soins a été érigé qui porte abusivement le nom d'"hôpital de Salamieh". Cet établissement ne possède que 10 lits (1 lit pour 12 000 habitants) contre 1 pour 2 000 pour Hama et 1 pour 1 054 pour la Syrie (1). D'autre part, deux médecins seulement y travaillent qui possèdent simultanément leurs propres cabinets (2) et 8 infirmiers : le personnel est insuffisant. Cet hôpital est en outre sous-équipé : un laboratoire d'analyses modeste, un service de radiographie, une pharmacie ne disposant que de quelques médicaments et enfin une unique ambulance à laquelle s'ajoutent deux voitures pour la tournée des dispensaires ruraux et pour les campagnes de vaccination.

(1) Salamieh en 1978, Hama en 1976 et la Syrie en 1974.

(2) un système appliqué pourtant en Syrie et qui donne des résultats négatifs car si l'hôpital de l'Etat fonctionnait bien, les médecins du secteur privé n'auraient pas une bonne clientèle.

Cet établissement devait s'occuper des accouchements avec ses deux sages-femmes, mais faute d'équipement spécifique, aucune femme n'y vient accoucher. Toutefois les sages-femmes jouent un rôle effectif dans le centre de protection maternelle et infantile que la ville possède. Enfin, l'hôpital ne reçoit que 50 malades environ par mois, dont 40 % de ruraux (1).

Actuellement, l'Etat est en train d'agrandir le bâtiment pour ajouter d'autres branches bien équipées.

D'autre part, un hôpital privé est en cours de construction, qui devrait avoir 120 lits, financé par la communauté ismaélienne.

Enfin, le dispensaire subsiste qui s'occupe des vaccinations et des soins dentaires (un dentiste).

2 - la situation sanitaire à la campagne

Si la situation en ville n'est pas satisfaisante, on peut imaginer ce qu'il en est de celle de la campagne. Jusqu'en 1963, pour une simple consultation, il fallait aller à Salamieh. Depuis cette date, plusieurs dispensaires ont été fondés (fig. 40) :

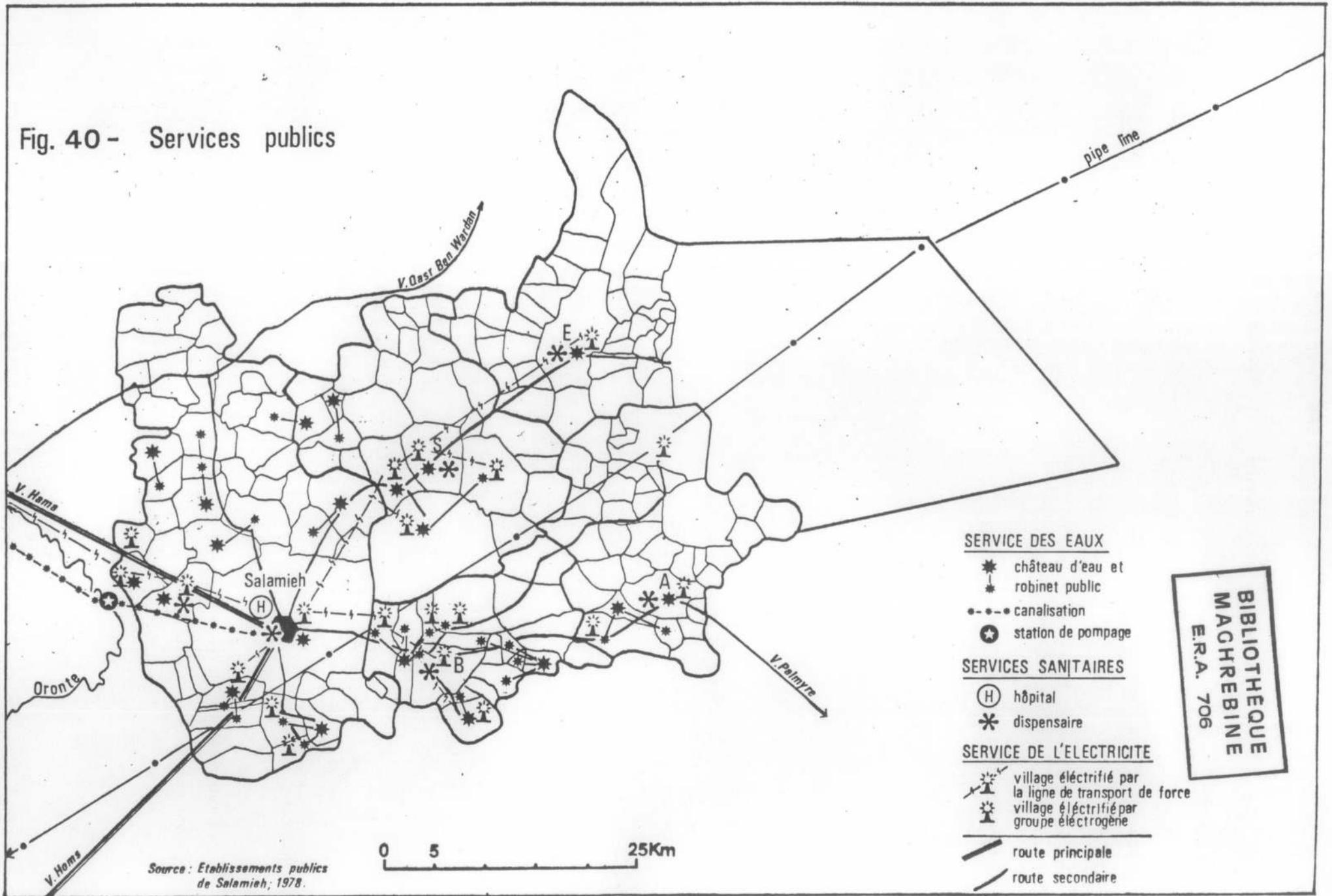
- 1- le dispensaire d'El-Se'en
- 2- le dispensaire de Sabourah
- 3- le dispensaire de Tell El-Dara
- 4- le dispensaire d'Agairbat
- 5- le dispensaire de Barri-Charqi

Chacun d'entre eux emploie un infirmier et une sage-femme. Un des médecins de Salamieh passe trois après-midi par semaine.

Les activités de ces dispensaires portent essentiellement sur la médecine préventive et non sur la médecine curative. Les infirmiers

(1) enquête en 1979 auprès de l'Hôpital de Salamieh.

Fig. 40 - Services publics



Source : Etablissements publics de Salamieh; 1978.

BIBLIOTHEQUE
MACHREBINE
E.R.A. 706

tiennent des réunions d'information sanitaire parmi les villageois, en liaison avec les coopératives de services.

Nous avons remarqué que les habitants s'intéressent de plus en plus aux vaccinations, et la région de Salamieh est l'une des rares régions de Syrie qui n'a pas été atteinte par le choléra lors des épidémies que la Syrie a connu ces dernières années. Les campagnes de vaccination y sont effectuées par les dispensaires ruraux et par l'Office de la santé scolaire.

L'encadrement sanitaire et médical des populations rurales demeure très insuffisant de sorte que Salamieh constitue, pour la population de sa région, un centre médical, mais seulement pour les maladies ordinaires ou pour les consultations médicales primaires, car pour les cas graves il faut aller jusqu'à Hama ou Homs ou une autre ville.

Heureusement, le niveau de connaissance des règles sanitaires est assez élevé chez la population de la région, et l'aridité du climat est un puissant obstacle aux maladies contagieuses. Un autre avantage réside dans l'absence d'usines susceptibles d'entraîner des pollutions. Telles sont sans doute les raisons de la relativement bonne santé de la population qui ne souffre ni d'épidémies, ni d'endémies. Un médecin de Salamieh nous a dit que cette ville ne tardera pas à recevoir la "médaille sanitaire" en récompense de ses effets dans le domaine de la médecine préventive.

IV - AUTRES SERVICES PUBLICS

Outre les facteurs démographiques et économiques, ce sont les lacunes de l'équipement qui amènent la partie la plus dynamique des populations à émigrer en ville. Il convient donc d'achever le tableau des services et donc en quelque sorte celui de la "qualité de la vie" dans la région de Salamieh.

1 - accessibilité de l'eau pour les usages domestiques

Le problème de l'eau ne concerne pas seulement l'agriculture, mais la vie quotidienne de tous les habitants de la région, citadins ou ruraux.

a) - la situation en ville

Jusqu'en 1953, à la ville comme à la campagne, les habitants assuraient leurs besoins en eau par des puits ; presque chaque maison en possédait un parce qu'il suffisait de creuser quelques mètres (maximum 10 m) pour avoir de l'eau potable en usant d'une pompe manuelle. La multiplication des puits dans toute la région (cf. p.160) fait naître en ville des difficultés d'approvisionnement. On a surcreusé les puits jusqu'à 30 m sans résultat.

En 1953, un premier puits avec château d'eau fut installé par l'Etat. Mais il ne put suffir aux besoins de la ville, besoins évalués en 1957 à 1 200 m³/jour alors que selon une estimation, ce nouveau puits ajouté aux anciens ne pouvait fournir que 80 m³/jour pendant l'hiver et 50 m³ pendant l'été (1). Pour résoudre le problème, l'Etat loua des puits privés et même transporta de l'eau par camion-citernes. Il était courant à l'époque, pendant les années sèches, de voir dans la rue des vendeurs d'eau.

(1) R. Geratly, *op. cit.*, p. 25.

Il fallut attendre 1968 pour que de l'eau soit prélevée sur l'Oronte, qui passe à 14 km seulement de la ville. Depuis cette date, le réseau d'adduction, branché sur l'Oronte, couvre les besoins de la ville estimés à 4 100 m³/jour durant l'été. La station de pompage et de filtrage, qui se trouve sur le fleuve, possède une capacité de 5 500 m³/jour. Depuis 1977, la situation s'est considérablement améliorée avec l'adduction d'une eau captée à la source même de l'Oronte (Ain Ez Zarqa, au Liban), qui alimente la ville de Hama et celle de Salamieh : auparavant l'eau de l'Oronte n'était pas bactériologiquement sûre en dépit des traitements (filtration et addition de chlore).

b) - la situation à la campagne

L'établissement public chargé de répondre aux besoins domestiques des ruraux s'appelle "l'Office d'irrigation des villages assoiffés", ce qui en dit long sur la situation dans les villages. La solution consiste à créer un système puits-château d'eau dans un village, à partir duquel on assure l'adduction à plusieurs villages voisins, si le rendement est suffisant. Toutefois on se contente d'installer, dans chaque village ainsi desservi un, deux ou au maximum trois robinets publics ; seuls deux villages de la région possèdent un réseau de distribution desservant toutes les maisons (Tell El-Dara et El-Se'en).

Actuellement, les travaux de l'Office des eaux n'ont bénéficié qu'à 21 % des villages de la région, en grande majorité depuis 1976 : 18 puits, qui appartiennent à l'Office, assurent les besoins en eau de 36 villages (fig.40).

L'évolution, bien que sans à-coups, est encore trop lente et insuffisante, particulièrement du fait de l'absence de réseau interne d'adduction qui conduit la majorité de la population à utiliser ses propres puits. Or, dans certaines parties de la région, surtout l'Est et dans le Nord-Ouest (cf. l'hydrologie p.33) ceux-ci sont à sec durant l'été, ce qui impose de faire appel à des camions-citernes.

2 - la distribution de l'électricité

Quarante deux ans après l'introduction de l'électricité en Syrie (à Damas en 1905), la ville de Salamieh a vu se constituer (en 1947) une compagnie privée qui installa un groupe électrogène et un réseau urbain, dont les services furent souvent défectueux. La Compagnie a changé de mains plusieurs fois. La situation ne s'est améliorée qu'en 1966 après la création de l'Etablissement public de l'Electricité (1965) et l'équipement d'une ligne à partir de la centrale implantée au Sud de Hama. Depuis 1977, Salamieh est raccordée au réseau général syrien, et reçoit donc l'électricité produite par le Barrage de Tabqa, sur l'Euphrate.

A la campagne par contre, il a fallu attendre l'année 1974 pour que le courant électrique commence à se répandre. Actuellement, il n'y a que 21 villages (13 %) (fig. 40) qui soient électrifiés, dont 7 par des groupes électrogènes, et les autres par raccord au réseau général.

L'électricité représente un facteur très important dans l'évolution de la vie rurale. Grâce à la production du Barrage de Tabqa, l'Etat compte étendre l'électrification à tout le pays dans les cinq ans qui viennent.

3 - les liaisons postales et téléphoniques

Le téléphone représente toujours en ville un appareil de luxe, bien que ce mode de communication soit un facteur important de l'évolution économique, surtout dans un centre d'activité tertiaire. Salamieh possède 700 appareils téléphoniques. Le système est manuel et exige de passer par le Central de la ville pour établir une liaison urbaine ou inter-urbaine.

Quant à la campagne, le téléphone n'existe que dans les postes de gendarmerie : soit 8 villages seulement, dont les centres des Nahias (4) ou gros villages.

Les services postaux sont mieux assurés. Le courrier est distribué partout 3 fois par semaine, grâce aux succursales des P.T.T. qui existent dans chaque centre de Nahia.

4 - la Banque du Crédit Populaire (B. C. P.)

Cette Banque fut fondée en 1967, suite à l'arrêté n° 501 du 1.08.1967. Elle est principalement destinée à financer les petits commerçants, petits artisans, petits industriels, ceux qui exercent des professions libérales, ou qui ont des revenus limités (salariés) et enfin les coopératives non agricoles. D'autre part, la B.C.P. applique une procédure de financement direct. Elle paie aux établissements publics, directement le prix des produits achetés par un artisan, commerçant, etc..., pour encourager la production nationale.

La B.C.P. avance des sommes à court et à moyen terme (maximum 5 ans), dans ce dernier cas aux individus qui veulent fonder une petite industrie ou pour l'achat de machines, de locaux commerciaux, etc... En outre, elle peut exercer les activités des autres banques là où son agence est seule existante : par exemple, elle peut accorder un prêt foncier, ce qui ailleurs est du ressort de la Banque foncière.

Avant 1978, la Banque n'accordait pas de prêt aux individus dont le patrimoine valait plus de 500 000 L.S. et le plafond d'emprunt ne pouvait en aucun cas dépasser 100 000 L.S.

Mais l'arrêté n° 500, du 27.08.1978, a modifié le précédent arrêté en élevant le plafond du crédit à 150 000 L.S. ou plus pour les artisans et les industriels, même si l'emprunteur dispose d'un patrimoine excédant 500 000 L.S. Il nous semble que cette dernière facilité contribue au gonflement du secteur tertiaire (tableau 34) et plus encore à renforcer l'investissement du secteur privé dans la petite et moyenne industrie et l'artisanat traditionnel.

En 1975, une agence de la B.C.P. fut fondée à Salamieh,

avec un capital de 25 millions de L.S. C'est le seul établissement public qui soit relié directement à Damas, sans passer par le centre du Mohafazat (Hama).

Tableau 34 : Evolution des credits consentis par la B.C.P. de Salamieh, selon les branches d'activité, entre 1977 et 1978 (en millions L.S) n^b= nombre des bénéficiaires.

secteur	industriel		artisanat		commerçants		salariés		services		fonciers		total	
	n ^b	credit	n ^b	credits										
1977	61	0,316	25	0,058	247	0,874	112	0,252	661	0,615	4	0,01	1137	2,125
1978	62	0,53	20	0,072	320	1,595	143	0,825	679	0,949	7	0,004	1231	3,965

source : B.C.P de Salamieh, enquête 1979

On voit que la part des commerçants et des individus qui travaillent dans les activités de service, est plus élevée que celle des autres branches d'activités. Ces deux catégories ont bénéficié en 1977 de 70 % des crédits accordés. En 1978 cependant, ce pourcentage est descendu à 63 %, surtout à cause de l'augmentation des prêts consentis aux salariés ; la part des artisans n'a pas varié d'une année sur l'autre. Il faut signaler ici que les industriels qui ont bénéficié des crédits de cette Banque sont en grande majorité des fabricants de parpaings.

Quant aux relations entre la Banque et les ruraux, elles sont beaucoup moins développées. Les crédits accordés aux ruraux en 1978, ont atteint 0,5 million de L.S., c'est-à-dire le quart du total. Les principaux villages bénéficiaires à la campagne sont : El-Se'en, Sabourah, Tell El-Dara et Barri Charqi. Le nombre total des bénéficiaires à la campagne s'est élevé en 1978 à 141, répartis sur 92 communes. Ici comme à Salamieh, la grande majorité des crédits sont destinés aux fabricants de parpaings. Les besoins accrus des citadins défavorisent les ruraux du fait que le capital de la B.C.P. n'est pas capable de répondre à toutes les demandes.

Enfin la B.C.P. fonctionne comme établissement d'épargne. Cette Banque pourrait jouer un rôle important si ses objectifs étaient respectés.

V - L'ORGANISATION des TRANSPORTS

Il y a sept siècles, Y. Al-Hamwi disait (1) : "Salamieh c'est une ville rattachée à Hama. Entre les deux villes, il y a deux jours de voyage". En effet, en Syrie, pourtant vouée au commerce de transit depuis l'Antiquité, les voies de communication ne se sont améliorées que sous la pression des nécessités militaires : sous l'occupation ottomane et surtout au cours de la deuxième guerre mondiale. Depuis l'indépendance, les voies de communication se sont améliorées, bien que le pays manque encore d'un bon réseau ferroviaire. On peut atteindre Hama en moins d'une heure.

1 - l'état actuel du réseau routier

Jusqu'en 1961, il n'y avait dans la région que 142 km de routes goudronnées, compte tenu des deux routes principales qui relient Salamieh à Hama (33 km) et à Homs (48 km). Le réseau régional proprement dit se résumait aux 45 km entre Salamieh et El-Se'en et 16 km entre Salamieh et Barri Charqi.

Pour le reste, il n'existait que des pistes souvent inutilisables en hiver. Cela se reflétait sur les différents rapports entre la ville et sa région. Nous avons vu le rôle important joué par les routes sur l'extension de l'influence de la ville, et avons remarqué que Salamieh a des rapports moins étroits (notamment commerciaux) avec les parties Nord-Ouest et Nord à cause de l'existence d'une route qui relie El-Hamra à Hama (fig. 40); par contre, l'influence de Salamieh déborde sur la région de Homs.

Actuellement, la région possède en propre 205 km de réseau routier, pour la plupart mis en place après 1975. Cela fait un taux de 1 km de route pour 19 km² de la superficie, proportion plus élevée que celle de la Syrie (1 km pour 21 km²) (2).

(1) Y. Al-Hamwi, *op. cit.*, p. 240.

(2) la Syrie possède 8 687 km de routes goudronnées.

Ces routes sont en mauvais état, sauf celles qui relient la ville aux deux villes voisines et les plus récentes (Salamieh à Bardouné, Barri Charqi à Tell El-Al Bawi) (fig. 40), de sorte que la majorité des villages ne sont reliés, entre eux et avec Salamieh, que par des pistes ; plusieurs villages assurent leurs communications, pendant l'hiver, à l'aide d'un tracteur, surtout dans la partie Nord-Ouest.

2 - le transport des produits agricoles

Les commerçants de Salamieh sont connus depuis longtemps en Syrie et même au Liban. Leurs chameaux et chariots à chevaux allaient jusqu'à Tripoli (Liban). Ils partaient de Salamieh chargés de produits agricoles, souvent de blé, et revenaient avec des produits manufacturés, du bois, etc...

Actuellement, le transport des produits agricoles utilise des poids-lourds. Il s'effectue par un secteur privé sous contrôle de l'Etat (Ministère des Transports) et par un secteur privé indépendant.

a) - l'Office des transports

Cet Office fut fondé en 1955, et depuis 1965 est passé sous le contrôle de l'Etat. Il possède 55 poids-lourds et 15 petits camions (maximum 5 tonnes) qui appartiennent à des particuliers.

L'Office assure le transport des produits agricoles de la région vers Salamieh ou dans les deux cas vers les autres villes syriennes, soit pour le compte des individus, soit pour celui des établissements publics, comme les usines de transformation des produits agricoles. Pour certains produits tels que l'oignon, l'Office assure le transport jusqu'à l'étranger (Arabie, Liban, etc...).

Enfin, l'Office se charge aussi du transport des produits non agricoles, surtout les matériaux de construction (sable, ciment, bois,...)

ce qui est important pour les fabriques de parpaings qui expédient leur production à Homs (1).

b) - les autres transporteurs

Leur rôle est moins important car ils ne possèdent que de petits camions. En effet, l'utilisation des poids-lourds suppose d'être inscrit à l'Office des transports. Mais ils dominent dans le transport des animaux et des produits d'élevage, notamment pour les éleveurs nomades, à cause de l'état des routes, dans la partie orientale. D'autre part, ils se réservent le transport par petites quantités dont l'Office ne se charge pas.

3 - le transport des voyageurs

A cause de sa position géographique, Salamieh constitue un centre important de transport des voyageurs venant d'une vaste région et se dirigeant vers les autres villes syriennes : Hama (essentiellement pour des raisons administratives), Homs et Damas.

D'autre part, beaucoup d'employés des deux villes voisines participent à des déplacements pendulaires.

Le transport des voyageurs est assuré par les secteurs coopératif et privé.

a) - la coopérative de transport des voyageurs

Cette coopérative fut fondée en 1972 par les habitants de la région et elle n'a été soutenue que dernièrement par la B.C.P. Elle rassemblait 2 063 membres en 1979.

(1) Office de transport, enquête 1979. Il nous a pas été possible d'obtenir les chiffres pour pouvoir réaliser une carte de flux de produits agricoles.

La coopérative possédait, en 1979, 3 mini-bus et 2 cars. Les mini-bus assurent la liaison avec Hama et Homs (2 pour la première), tandis que les cars se réservent celle avec Damas.

En outre la coopérative organise le transport des voyageurs effectué par le secteur privé en ce qui concerne les mini-bus et les cars. Ce dernier possède :

- 16 mini-bus affectés à la route Salamieh-Hama
- 9 mini-bus affectés à la route Salamieh-Homs
- 1 car affecté à la route Salamieh-Damas

Mais la coopérative ne joue aucun rôle en ce qui concerne les déplacements intra-régionaux des campagnes vers Salamieh, ce qui en explique le caractère anarchique : dans les voitures sont entassés les ruraux, dans les camionnettes ("pick-up") et même sur des motos qui jouent ici un rôle important. On recense au moins 60 motos-taxis en ville même.

Enfin, à côté de ce secteur coopératif et des moyens de transport privés sous contrôle de la coopérative, il y a encore une grande partie des transports de voyageurs qui passe par des taxis :

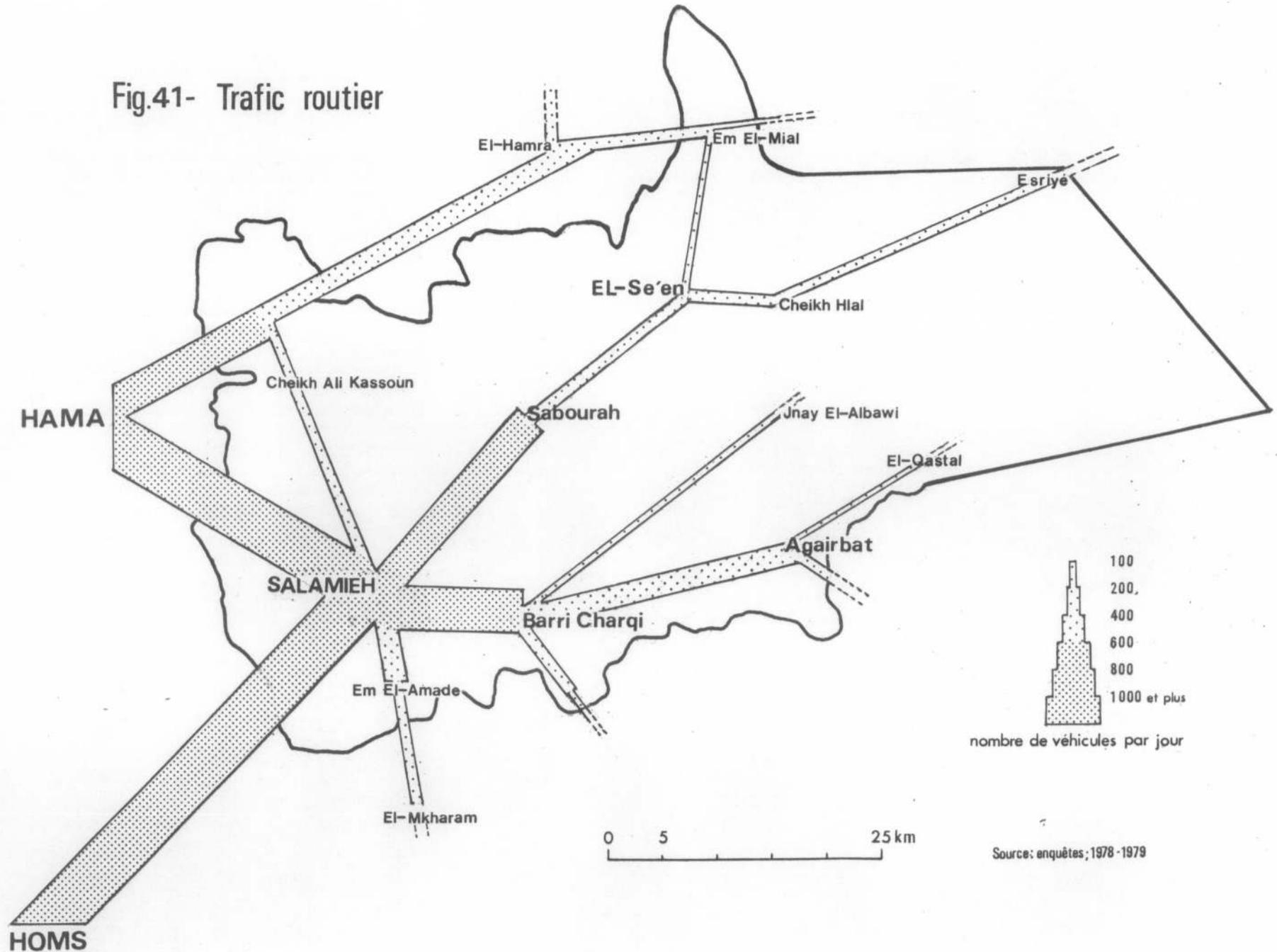
- 8 affectés à la route Salamieh-Hama
- 8 affectés à la route Salamieh-Homs
- 3 affectés à la route Salamieh-Damas

Mais son rôle s'est affaibli par la domination des cars et des mini-bus.

b) - le flux des voyageurs (vers et de) Salamieh et sa région

Le transport des voyageurs des divers points de la région vers Salamieh se passe, comme nous venons de le dire, d'une façon catastrophique et ne subit aucun contrôle sérieux de la part de la police de la circulation.

Fig.41- Trafic routier



Dans la plupart des campagnes, ce sont les camionnettes qui assurent le transport des voyageurs. Elles représentent 80 % des moyens de transport régionaux. Il n'est pas rare de voir moutons et voyageurs ensemble dans la même camionnette. Les taxis-services ne se trouvent que dans les gros villages.

D'autre part le transport des voyageurs est plus difficile dans les secteurs où les routes ne sont pas encore goudronnées. Dans la plupart des villages éloignés d'une route principale, c'est la même camionnette qui transporte, une fois par jour, produits agricoles, animaux et voyageurs mêlés, vers Salamieh.

L'Etat s'occupe du transport de certains ouvriers qui travaillent dans ses usines, essentiellement vers Hama. Il utilise des cars qui lui appartiennent ou qui sont loués à des particuliers. Le nombre de ces ouvriers est d'environ 500.

La figure 41 montre l'importance du trafic routier sur deux axes principaux : l'Axe Nord-Sud qui canalise les voyageurs de la région du Nord et du Nord-Est allant vers Salamieh, ou de Salamieh vers Homs. L'autre, c'est l'axe Est-Ouest où les voyageurs de la région orientale viennent vers Salamieh et vont de Salamieh vers Hama.

On constate que le deuxième axe est plus important, car Hama constitue le centre administratif de la région (chef-lieu de Mohafazat). D'autre part, le secteur oriental, domaine de l'élevage ovin, expédie vers Salamieh et Hama un flux important de voyageurs attirés par les bazars de moutons qu'elles possèdent.

Chacun espère que l'Etat interviendra de plus en plus dans le domaine du transport en édifiant des gares routières similaires à celles de l'Etat, qui ne fonctionnent que sur les routes à grande circulation (Damas-Alep, Damas-Palmyre, Damas-Lattaquié), en améliorant l'état des routes et enfin en contrôlant les tarifs et les conditions de déplacement en zone rurale, dont les habitants sont sauvagement exploités par les transporteurs privés.

CONCLUSION

Entourée de sa région, Salamieh est campée à la lisière , d'un vrai désert et n'a pu revêtir l'aspect d'une vraie ville. Elle est restée un simple bourg rural, marqué par l'absence d'un secteur tertiaire évolué. La ville de Salamieh, pauvre en établissements industriels, n'est pas en mesure d'absorber le flux d'un exode rural qui, au plan national, s'est élevé approximativement à 2,0 % (entre 1960 et 1970 (1), pour les hommes).

Ce puissant mouvement est dû plus à des causes économiques qu'à la croissance démographique, car la Syrie demeure un pays relativement peu peuplé: 44 h / Km² environ en 1976. Mais le secteur agricole, qui occupe la majeure partie de la population active (66%) ne fournit que 16 à 18 % du P.N.B., contre 30 % à l'industrie en 1974. Il en résulte que les grandes villes syriennes ont récemment connu un gonflement accéléré de leur secteur tertiaire.

Salamieh constitue, tout en même temps que sa région, une source d'émigration en direction des autres villes syriennes voisines, ou lointaines, même si elle accueille des migrants de sa propre région. Il en résulte pour la ville même que les recensements ne sont pas à même de mettre en évidence l'équilibre qui se traduit par un solde migratoire presque nul. Ce phénomène est perceptible par la différence qui existe entre les registres de l'Etat Civil et les recensements réguliers: celui de 1970 a dénombré 21 677 citoyens, tandis que les registres de l'Etat Civil en faisaient apparaître à la même date 32 000 environ. En effet, le recensement ne prend en compte que la population résidant sur place au moment du dénombrement. Et nous avons vu que l'immigration due à l'exode rural a porté sur environ 8 000 individus (estimation très approchée), cause d'une crise du logement et de difficultés d'approvisionnement.

(1) P. Fargues "Les champs migratoires internes en Syrie" C. E. R. M. O. C. Beyrouth, 1979.

En fait, Salamieh de même que sa région, sont tombées sous l'influence attractive des grandes villes syriennes, et surtout de Damas. Le recensement de 1970 ne détaille pas les mouvements de la population par petites villes mais il cite le cas des chefs-lieux de Mohafazat (les autres villes de Mohafazat étant groupées toutes ensemble). Le recensement de 1960 avait été plus précis sur cette question, bien qu'il ne s'intéressa qu'au lieu de naissance et au lieu de résidence. Malheureusement ces données sont trop anciennes pour que nous puissions songer à les utiliser. Nous les mentionnerons néanmoins:

En 1960 le nombre total des émigrants ayant quitté la Mantiqa de Salamieh (= la ville et sa région) s'élevait à 9202 personnes dont 53 % d'hommes. Les principaux Mohafazats bénéficiaires avaient été: Hama (38 %), Homs (36 %) et Damas (18,5 %); soit pour leurs chefs-lieux seuls: Damas (14,8 %), Homs (9,4 %) et Hama (7,7 %). On remarque donc que parmi les villes, la capitale est de loin la plus attractive. Par contre, s'agissant de zones rurales, ce sont la région de Hama (avec le Ghab) et celle de Homs qui l'emportent. Au total le solde migratoire propre à notre région atteignit -5 326 h (1), pour partie dû à l'appel de la Djezireh (7,2 % du total s'étant installés dans le Mohafazat d'El-Hassaké): essentiellement des bénéficiaires de la réforme agraire.

On regrettera que la comparaison soit impossible entre les recensements de 1960 et 1970, et souhaitera que celui de 1980 prendra à nouveau cet aspect en considération;

Les villes voisines, surtout Hama, ont connu beaucoup de changement: Hama est devenue un centre industriel assez important (usine de textiles, fabriques de pneus, etc...). Ces créations péri-urbaines ont drainé notamment des travailleurs qui s'ajoutent aux fonctionnaires et autres employés du secteur privé, issus de la région de Salamieh. A l'instar de ceux qui travaillent à Homs (2), la plupart continuent de résider à Salamieh, ce qui tend à transformer cette

(1) source: recensement de 1960, B. C. S. Damas.

(2) nous ne possédons pas de chiffres exacts mais le nombre total de ces employés à Hama et à Homs est estimé à 1000.

dernière en ville-dortoir .

La majorité des émigrants est composée de gens qui ont acquis un certain niveau d'éducation, grâce aux progrès de la scolarisation en ville autant qu'à la campagne. En sorte que notre région devient une "fabrique" de fonctionnaires", lesquels s'évadent au profit des villes mieux équipées et en expansion (Homs, Hama et surtout Damas), ou succombent au mirage de l'émigration proprement dite (Arabie, Golfe, Amérique ...). Ainsi s'explique que la cité de Salamieh, en définitive, ne profite guère du grand et récent mouvement qui vide les campagnes: ce n'est, en somme, qu'un simple "relai" migratoire.

La cause profonde de cette situation réside dans une économie insuffisamment diversifiée: le secteur primaire accapare la majeure partie de la population active (84 %). Or l'agriculture souffre ici d'une certaine désaffection parce qu'elle dépend largement de la céréaliculture pluviale, véritable "culture-loterie" dans la dépendance de conditions naturelles très instables. D'autre part la réforme agraire et le mouvement coopératif rural ne sont pas parvenus à améliorer l'état des choses: le paysan reste placé entre le marteau et l'enclume, c'est-à-dire les conditions naturelles d'une part et les courtiers de la ville d'autre part.

Jusqu'ici l'évolution économique et sociale de la région a surtout dépendu de l'esprit d'initiative propre aux "pays neufs". L'essor un instant brillant de la spéculation cotonnière a sombré du fait de l'appauvrissement de la nappe souterraine anarchiquement pompée.

Quant aux grands projets d'industrialisation inclus dans les différents plans quinquennaux, Salamieh n'en a guère bénéficié: d'une seule usine, celle de déshydratation de l'oignon, installée ici non sans mal, car la tendance centralisatrice est particulièrement vivace, en Syrie, dans ce domaine. Toutes les usines nouvelles ont été édifiées dans les grandes villes et les plans de développement de l'Etat ne se sont guère souciés jusqu'ici des circonscriptions pauvres en eau.

Dans le même temps, les fonctions tertiaires qu'assume Salamieh demeurent frustrées et d'un médiocre rendement. La ville, sur ce point,

ne tire avantage que de l'inexistence de fonctions similaires à la campagne. Ainsi conserve-t-elle encore une certaine tutelle commerciale et artisanale sur la région.

Pour améliorer une situation aussi inquiétante, plusieurs projets ont été proposés, parmi lesquels :

- L'exploitation de la nappe phréatique profonde, mais les puits forés n'ont pas donné de résultats prometteurs.

- L'adduction de l'eau de l'Euphrate ; c'est un espoir illusoire qu'entretient la population de Salamieh, car l'aménagement de la vallée de l'Euphrate est en cours, et il ne peut être pour l'instant question d'amoinrir les réserves constituées derrière le barrage de Tabqa au bénéfice d'autres régions. L'opération ne serait certainement pas rentable, car il faudrait que l'eau soit pompée pour franchir une distance et une dénivellation de 140 mètres.

- Projet d'irrigation avec l'eau de l'Oronte ; une étude a été réalisée sur celui-ci (1). On pourrait tripler la superficie irriguée, particulièrement sur les terres cultivables autour de la ville (16 350 ha). L'éloignement du point de captage est moindre, mais la dénivellation identique. Par ailleurs on ne peut privilégier les seules terres proches de Salamieh sans injustice. Et cela ne ferait qu'accélérer l'exode rural.

- Les recherches s'orientent actuellement vers l'intensification de la production animale, pour répondre aux tendances démographiques de la Syrie, aux prévisions en besoins alimentaires. Jusqu'à maintenant, ces projets, qui reposent surtout sur la culture des plantes fourragères achoppent à cause de la mentalité des pasteurs, nomades et semi-nomades. Les Bédouins sont fiers de leur liberté. Pour eux, le travail de la terre est un travail pénible et avilissant. La production des plan

(1) H. Hamoud : "Projet d'adduction de l'eau de l'Oronte à Salamieh" (mémoire de diplôme d'ingénieur civil) Université de Lattaquié, 1979.

tes fourragères est une culture comme une autre. Jusqu'à maintenant les tentatives encouragées par l'Etat ont échoué. Et les champs expérimentaux installés par les centres de recherche dans la steppe (Oued-El-Azib) sont envahis par le bétail des pasteurs qui détruit tout.

- Par ailleurs la population de Salamieh se plaint de la tutelle exercée par Hama, chef-lieu du Mohafazat. Elle désire que Salamieh devienne le chef-lieu d'un Mohafazat propre. En tant que simple centre de Mantiqa elle ne bénéficie pas des projets de l'Etat. L'Etat se dit prêt à envisager une telle réforme mais oppose aux réclamations l'argument d'une trop grande proximité entre les trois villes qui sont déjà chefs-lieux de Mohafazat. Nous sommes enclins à penser que le problème n'est pas là, mais dans une ferme volonté de l'Etat d'appliquer une politique de développement qui tienne compte des besoins régionaux, indépendamment du statut administratif.

En définitive, il nous semble que l'intensification de l'élevage constitue la seule solution viable et rationnelle. Mais l'application de cette politique présuppose entre autres, de persuader les pasteurs de son bien fondé conforme à leurs intérêts et de les préparer à affronter toutes les difficultés qu'entraînera cette nécessaire mutation.

*"Tu vois, mon amie !
je suis l'allongement d'un
bourg qui a rêvé.
Un soir et dormi sur le sable
brûlant en ressassant ses
anciens rêves et en attendant
que ses cavaliers bruns reviennent
depuis les trottoirs trop
éclairés des grandes villes, ces
villes de fausseté !*

*Peut-être voudras-tu connaître
mon adresse ?
Un bourg qui s'endort à la lisière
du désert enrobé de tristesse,
de sable et de poussière ...!"*

A. Halaq

ANNEXES

LISTE DES COMMUNES
DE DIFFERENTES NAHIAS DE LA MANTIQA DE SALAMIEH
SUPERFICIE ET POPULATION DE CHAQUE COMMUNE (1)

1 - NAHIA DE SALAMIEH

Commune	Sup. (km ²)	Population (h.)
SALAMIEH	190	26 008
1. Abou Twaiqié	11,22	163
2. Aydoun	5,55	24
3. El-Ayour	15,02	178
4. Bwaidah Chamalieh	8,37	53
5. El-Bira	5,31	32
6. El Bardouné	16,32	155
7. Cha'alé	15,78	145
8. Chkari	1,45	174
9. Cheikh Ali Kassoun	21,38	384
10. Dail El-Oujle	10,34	137
11. Dnaibé	13,57	724
12. Dnine	12,94	220
13. Dwaibeh	6,85	57
14. Em El-Amade	13	510
15. Em Twaineh	8,08	21
16. Em Qalaq	11,5	172
17. Fan El-Qobli	19,24	218

(1): source : Recensement général de 1970.

18. Fan El-Westani	12,92	218
19. El-Gémalé	5,40	219
20. El-Ghawi	19	443
21. Halban	18,40	266
22. Kaytaloun	31,43	486
23. El-Kafate	14,61	751
24. El-Khafié	3,8	119
25. Khnéfesse	13,4	1 176
26. El-Lahouné	12,67	133
27. Maltah	3	99
28. Mèrj-Matar	12	594
29. El-Mchèrfah	4,54	41
30. Nawa	13,42	209
31. Qébèlhate	12,4	371
32. Qébéte El-Kourdi	22,59	239
33. Qonos	3,8	44
34. El-Roupa	18,52	486
35. Safawi	5	163
36. Sémnè	11,46	290
37. Siba'a	9,6	113
38. Smakh	11,17	310
39. Sinjar	2,53	24
40. Snaidé	23,04	578
41. Tamak	12,17	64
42. Tayèbte El-Tourki	17,32	63
43. Tell Ada	19,08	578
44. Tell Dahab	10,66	157
45. Tell El-Dara	19,13	2 908
46. Tell Hassan Bacha	7	410
47. Tell Khazné	21,26	478
48. Tell Snan	34,49	512
49. Tloul El-Houmr	5,62	172
50. Trade	7,32	228
51. El-Touba	6,84	76
52. Zaghrine	27,29	660

2 - NAHIA DE BARRI CHARQI

Commune	Superficie (km ²)	Population (h.)
BARRI CHARQI	33	1 714
1. Abou Hbailate	26	484
2. Abou Hanaya	25	11
3. Akach	17	221
4. Archouné	10	306
5. El-Abaygé	6	15
6. Barghoutiyé	3	96
7. Barri Gharbi	15,6	426
8. Em-mile	5	297
9. Fraytane	4,3	160
10. Kherbete Jassèm	3	147
11. El-Kharigeh	10	290
12. Mfakar Charqi	30	675
13. Mfakar Gharbi	17	981
14. Tell Admé	2	66
15. Tell El-Toute	20	1 019
16. Tell Jdid	21	937
	<hr/>	<hr/>
	247,9	7 845

3 - NAHIA DE AGAIRBAT

Commune	Superficie (km ²)	Population (h.)
AGAIRBAT	25	1 045
1. Abou Dali	16	37
2. Dawssa	14	-
3. Dgailé	12,4	24
4. Em Rmal	14,7	-
5. Em Hartaine	2	-
6. Fakhre	7,6	-
7. Hanouté	5,8	13
8. Hraicha	6	-
9. Jeb El-Rayan	10	-
10. Jeb El-Abyade	7,8	71
11. Jeb Dgailé	11	94
12. Jeb El-Souaide	2,3	-
13. Jnay El-Albawi	58,6	549
14. Jrouh	39,6	20
15. Kawkab El-Souaide	8,6	39
16. Massa'ada	12	37
17. Mkaimèn El-Chemali	7	7
18. Mkaimèn El-Qoubli	7,4	-
19. El-Maramy	7	5
20. Na'aimiyèh	5,8	42
21. El-Qastal	12,6	90
22. Rasm El-Awabède (1)	5,7	-
23. Rasm El-Khdairé	3	-

(1): "Rasm", mot arabe = trace, qui est habité par des semi-sédentaires qui pratiquent l'élevage, et comme le recensement est passé l'été (septembre), c'est pour eux la transhumance vers l'Ouest (cf. l'élevage).

24. Rasm El-Daba'a	8	-
25. Rasm El-Ahmar	7,6	-
26. Rasm Massa'oude	17	93
27. Rasm Qanbar	9,5	33
28. Slayba	5,6	-
29. Souha	31	529
30. Tell El-Abyade	2,5	-
31. Tell El-Albawi	5,4	54
32. El-Taybeh	4,3	22
33. El Twaibah	6,6	1
34. Wadi El-Aizam	5	65

404,4

2 870

4 - NAHIA DE SABOURAH

Commune	Superficie (km ²)	Population (h.)
SABOURAH	37,6	2 801
1. Abou Madabèh	5,6	29
2. Abou Marou	5	27
3. Abou El-Khanadèq (El-Qoubli)	7	23
4. Agareb	104	2 190
5. El-Ch'hayeb	5,7	280
6. El-Chahba	13,6	180
7. El-Chiha	10,7	138
8. El-Dawssèh	12	132
9. Em Khraizah	12	162
10. Jadoua'a	23	1 172
11. Jdaydèh	9,5	181
12. Jessine	8,7	155
13. Jeb El-Mazari'a	7	-
14. Jeb Zrayèq	11,4	116
15. Khérbete Zaynab	24,7	11
16. Khnaifesse El-Dawssèh	12	147
17. El-Maba'acujén	40	1 935
18. El-Qanafez	15,4	222
19. Qbaybate	23,7	322
20. Qlaib El-Thaur	11,5	92
21. Salba	19,7	10
22. El-Sayadéh	4,8	*

* sa population est comptée avec celle de Sabourah.

23. El-Samiriyé	5	25
24. Tell Agarre	29,5	285
(+ El-Fwairah)	-	274
25. Tell Abdul Aziz	18	460
26. El-Wassitah	4	9

481,1

11.378

5 - NAHIA D'EL-SE'EN

Commune	Superficie (km ²)	Population (h.)
EL-SE'EN	56,5	1 440
1. Abou Kharijeh	10	-
2. Abou El-Koussour	5,5	27
3. Abou El-Ghour	16	76
4. Abyan	4	17
5. El-Amieh	8,4	223
6. El-Auja	4	99
7. El-Aliya	4,5	141
8. Anaiq Bajra	8	36
9. El-Chadouf	4,6	136
10. Bghaidid	3,2	148
11. El-Boaide El-Chamali	9	50
12. Dahach	8	25
13. Em Awaikilé	3,4	67
14. Em Sahrige	5,7	-
15. Em El-Mial	50	328
16. Em El-Tiné	8,6	66
17. Hjaila	6,7	36
18. Housou El-Albawi	19,6	307
19. El-Hnaitah	4,4	59
20. El-Hsèna	6	35
21. El-Hourte El-Gharbi	8	80
22. El-Hourte El-Charqi	10	154

23. Jèb Khsara	15	92
24. Kabassine	8,6	-
25. El-Layède	2	-
26. Mcherfète El-Mwailèh	4	58
27. Mwailèh El-Mcherfé	1	43
28. El-Mchairfa	10,7	54
29. Qanate Douch	15,6	-
30. Qsour Rakane	4	359
31. Rasm El-Khraf	16,6	-
32. Rasm Amoun	10	39
33. Sarha	39	14
34. Tawtah	4,7	37

395,3

4 098

VILLAGES PRINCIPAUX DANS LA ZONE DES PATURAGES
ET QUI N'ONT PAS DE LIMITES ADMINISTRATIVES

Village	La Nahia qu'il suit	Population
Cheikh Hlal	El-Se'en	536
Esriyé	El-Se'en	101
El-Tanahej	El-Se'en	6
El-Hadaj	Agairbat	5
		<hr/>
		648

Superficie totale de la zone possédant des limites administratives pour
chaque commune : 2 397,5 km².

BIBLIOGRAPHIE

1 - BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- AL-HAMWI (Y.) : "Dictionnaire des pays" (en arabe), (ancien, réf. inconnues).
- AL-YAAKOUBI : "Al-Buldans (les pays)" (en arabe), (ancien, réf. inconnues).
- BEAUJEU-GARNIER (J.) et d'autres : "L'homme et la ville dans le Monde actuel" (trad. arabe), Ministère de la Culture, Damas, 1977.
- BEAUJEU-GARNIER (J.) et DELOBEZ (A.) : "Géographie du commerce", Masson, Paris, 1977, 282 p.
- BEAUJEU-GARNIER (J.) et DELOBEZ (A.) : "Méthode d'étude pour le centre des villes", Ann. Géog. n° 406, 1965; p.p. 695-707.
- BEGUIN (H.) : "L'organisation de l'espace au Maroc", Thèse Université de Bruxelles, 1978.
- BERRY (B.J.L.) : "Géographie des Marchés et du commerce de détail", coll. "U/U2", Paris, 1971.
- BLARDONE (G.) : "Caractéristiques comparées des villes tertiaires du Tiers-Monde et des cités industrielles d'Occident". Dans "Problèmes politiques et sociaux", La documentation française, n° 249, 1975, p.p. 6-7.
- BLARDONE (G.) : "Urbanisation accélérée et processus cumulatifs de sous-développement", idem, p.p. 17-25.
- CHABOT (G.) et BEAUJEU-GARNIER (J.) : "Traité de géographie urbaine", Paris, 1963, 493 p.
- CHAPUIS (R.) : "De l'espace rural à l'espace urbain ; problèmes de typologie", R. Etudes rurales, n° 49-50, 1973, p.p. 122-136.

- CLAVAL (P.) : "Régions, nations et grands espaces", M. Th. Genin, Paris, 1968,
837 p.
- CORBIN (H.) : "Histoire de la philosophie islamique", Gallimard, coll. "Idée" n° 38,
Paris, 1964, 383 p.
- DERGAM (A.) : "La structure sociale dans les pays en voie de développement", Uni-
versité de Damas, 1977-1978.
- ENGELS (F.) : "Der Ursprung der Familie, des Privateigentums und des Staats",
Hottingen-Zürich, 1884, (trad. arabe), Maison du progrès, Moscou,
1975, 302 p.
- GADILLE (R.) : "Les politiques agraires", coll. "Que sais-je ?", Paris, 1972.
- KAISER (B.) : "Le nouveau système des relations ville-campagne", Rev. esp. soc.
n° 8, 1973.
- LACOSTE (Y.) : "Les pays sous-développés", coll. "Que sais-je ?" n° 853, 1959.
- LAMBERT (D.C.) : "Les économies du Tiers-Monde", coll. U, Paris, 1974, 411 p.
- LAOUST (H.) : "Les schismes dans l'Islam", Payothèque, Paris, 1977, 500 p.
- LEBEAU (R.) : "Les grands types des structures agraires dans le Monde", coll.
"Initiation aux études de géographie", Masson, Paris, 1972, 129 p.
- LE COZ (J.) : "Les réformes agraires", coll. "Magellan" n° 33, Paris, 1974, 308 p.
- MARCHAL (L.) : "L'or blanc ; la prodigieuse aventure du coton", coll. "Marabout
Université", n° 30, Verviers, 1963, 284 p.
- MENDRAS (H.) et TAVERNIER (Y.) : "Terre, paysans et politique", Paris, 1970, 608 p.
et 301 p.
- MYRDAL (G.) : "Le défi du monde pauvre" (trad. arabe), Ministère de la Culture,
Damas, 1975.

- NATIONS-UNIES : "Etude de certains problèmes que pose le développement dans divers pays du Moyen-Orient", New-York, 1969.
- PERPILLOU (A.) : "L'élevage du mouton" (les cours de Sorbonne), Paris-V, 1964, 46 p.
- PERRIN de BRICHAMBAUT (G.) et WALLEN (C.C.) : "Une étude d'agroclimatique dans les zones arides et semi-arides du Proche-Orient", Mondiale note-technique, n° 56, 1964.
- PLANHOL (X. de) : "Problèmes d'économie pastorale", plusieurs articles dans la Rev. géog. de l'Est, années 1965 à 1975.
- SANTOS (M.) : "Les villes du Tiers-Monde", Génin, Paris, 1971, 428 p.
- SANTOS (M.) : "Espace et domination : une approche marxiste", Rev. Internationale des Sciences sociales, n° 2, 1975, p.p. 369-386.
- SANTOS (M.) : "Aspects de la géographie et de l'économie urbaine des pays sous-développés", Centre de documentation universitaire, fascicule 192p., Paris, 1969.
- SANTOS (M.) : "Dix essais sur les villes des pays sous-développés", Ophrys, Paris, 1970, 121 p.
- SANTOS (M.) : "Les villes incomplètes des pays sous-développés", Ann. Géog., n° 445, 1972, p.p. 316-323.
- TROIN (J.-F.) : "Les souks marocains", Thèse de lettres, Université d'Aix-en-Provence, 1975, 503 p.
- TROIN (J.-F.) : "Essai méthodologique pour une étude de petite ville en milieu sous-développé", Ann. Géog., n°441, 1971, p.p. 513-533.
- WAHIBA (A.F.) : "Traité de géographie urbaine" (en arabe), Université arabe de Beyrouth, 1973.

2 - BIBLIOGRAPHIE sur la SYRIE

ABAS (A.A.) : "La terre et la réforme agraire en Syrie" (en arabe), Maison de la renaissance arabe, Damas, 1962, 331 p.

ABDUL KARIM (J.) : "Remarques sur les sols du désert syrien et les conditions de leur formation", (en arabe), Damas, 1979, 10 p.

AKKAM (A.) : "Le régime des tribus en Syrie", Paris, 1953.

AL-AKHRAS (M.) : "Revolutionary change and modernisation in the arab world, a case from Syria", Damas, 1972.

AL-ALWANI : "Demographic factors and labour force in Hama gouvernorate (Syria)", Thèse, Université de Cairo, 1978.

AL-HAMSH (M.) : "L'économie du commerce intérieur en Syrie" (en arabe), Damas, 1975.

AL-SALAM (A.A.) : "Cours sur la géographie régionale de la Syrie" (en arabe), Université de Damas, 1971 .

AL-SALAM (A.A.) : "Géographie de la Syrie" (en arabe), Damas, 1973, 752 p.

AL-SALAM (A.A.) : "Morphologische studien in der Syrischen wüste un dem Antilibanon", Thèse, Université de Berlin, 1966.

AL-YAFI (A.A.) : "L'exode rural et la force de travail" exposé au cours d'un débat sur la population, la force de travail et la planification en Syrie, Bureau central de recherches sociales, Damas, 1978, p.p. 139-171 .

- AROUDKI (Y.) : "L'economie moderne syrienne" (en arabe), Damas, 1972, 2 tomes.
- ASHRAM (M.) : "Cours de société rurale", Université d'Alep, 1975.
- ATALLAH (S.) : "Problems of land reform, the case of Syria", Maryland, 1966.
- AYOUB (A.) : "Structures agraires et développement économique en Syrie", Thèse
ès sciences économiques, Université de Paris, 1961.
- BACHIR (Z.) : "L'urbanisation en Syrie à l'époque romaine", Rev. travaux archéologiques en Syrie, n° 6, Damas, 1969.
- BENNI (W.) : "Evolution de l'agriculture et de la vie rurale à la suite de la
réforme agraire dans les plaines littorales de la Syrie méridionale", Thèse de 3ème cycle, Université de Strasbourg, 1974.
- BIANQUIS (A.M.) : "Les coopératives agricoles en Syrie : l'exemple de l'Oasis de
Damas", Rev. géog. de Lyon, n° 3, 1979, p.p. 289-303.
- CATABI (W.) : "Le climat en Syrie", Thèse, Université de Paris, 1938.
- DAVID (J.C.) : "L'urbanisation en Syrie", Rev. Maghreb-Machreq, n° 81, 1978,
p.p. 40-49.
- DESPOIS (S.) : "Etude sur la Syrie", Ann. géog., n° 386, 1962, p.p. 541-543.
- DUBERTRET (C.) : "Géologie de la Syrie et du Liban" (trad. arabe de M. Mouati),
Université de Damas, 1970.
- DURAFFOURD (C.) : "Notice sur l'orogénèse des pays syriens et le problème de l'eau
en Syrie", Beyrouth, 1928, 17p.
- FARGUES (P.) : "Les champs migratoires internes en Syrie", C.E.R.M.O.C., Beyrouth,
1979, 55 p.
- FARHAT (M.) : "La société rurale et ses problèmes dans les pays du croissant fer-
tile", Thèse ès sciences économiques, Université de Poitiers, 1953.

- GALAKTIONNOV (A.B.) et autres : "The geology of Syria", U.R.S.S., 1967.
- GAULMIER (J.) : "Notes sur la propriété foncière dans la Syrie centrale", Bull. du comité de l'Asie française, 1933.
- HAMIDE (A.A.) : "La région d'Alep", Thèse ès-lettres, Université de Paris, 1959.
- HAMIDE (A.A.) : "La géographie humaine de la Syrie" (en arabe), Le Caire, 1971.
- HANNOYER (J.) et SEURAT (M.) : "Etat et secteur public industriel en Syrie", C.E.R.M.O.C., Beyrouth, 1979, 137 p.
- HARBA (M.) : "Organisation agraire, population rurale et développement en Syrie", Thèse ès-lettres, Université de Montpellier, 1978.
- HELBAOUI (Y.) : "La population et la population active en Syrie", Pop., n° 4, 1963, p.p. 697-714.
- HELBAOUI (Y.) : "La Syrie : mise en valeur d'un pays sous-développé", Thèse ès sciences économiques, Université de Paris, 1956.
- HICHI (S.) : "La communauté des Ismaélites, de l'époque des Mamelouks à nos jours", Beyrouth, 1972.
- HILAN (R.) : "Culture et développement en Syrie et dans les pays retardés", Thèse ès sciences économiques, Université de Genève, 1969.
- HILAN (R.) : "La Syrie entre le développement et le sous-développement" (en arabe), Damas, 1973.
- HOMSI (D.) : "Organisation urbaine de Homs, essai d'analyse d'une ville du Proche-Orient", Mémoire de Maîtrise, Université de Nantes, 1977.

- IBRAHIM (A.) : "Réveil de la paysannerie syrienne", Mémoire, Université de Paris, 1970.
- JABRE (N.) : "Réflexion autour de la Réforme agraire en Syrie", Office Arabe de Presse et de Documentation, 1970, pp. 41-52.
- JEROME et THARAUD (J.) : "Alerte en Syrie", Paris, 1937.
- KARAM (A.W.) : "Les réformes agraires, étude comparée des réformes agraires en Egypte, en Irak et en Syrie" (en arabe), Université de Bagdad, 1972.
- KERBE (J.) : "Climat, hydrologie et aménagements hydro-agricoles de Syrie", Thèse ès-lettres, Université de Bordeaux-III, 1979.
- KHADER (A.M.) : "Structures et réformes agraires en Syrie", Rev. Maghreb-Machreq, n° 65, 1974, p.p. 45-55.
- KHAIR (S.) : "Damas, une étude de géographie urbaine" (en arabe), Série nationale, n° 12, Ministère de la Culture, Damas, 1969.
- KHAIR (S.) : "La région du Djoulan" (en arabe), Damas, 1976, 173 p.
- KHOURI (J.) : "La répartition de l'eau souterraine en Syrie" (en arabe), Damas, 1969.
- LATRON (A.) : "La vie rurale en Syrie et au Liban", Beyrouth, 1936.
- LOUIS (N.) : "Les limites des terres cultivées en Syrie (1800-1950)", Rev. The International business, n° 31, 1955 (trad. arabe), 21 p.
- MALAS (F.) : "Les résultats et les lacunes de la réforme agraire en Syrie", "Le Monde" du 14 Mars 1976.

- MAZLOUM (S.) : "Some chemical types of groundwater from Syria", Arid zones, n° 14, Paris, 1961.
- MIRZAEF (K.M.) : "Explanatory notes to the geomorphological map of Syria. Scale 1/500 000", trad. arabe, Moscou, 1962.
- MOUNAYER (N.) : "Le régime de la terre en Syrie", Thèse, Université de Paris, 1929.
- MOURAD (A.) : "La propriété agricole en Syrie", O.F.A., Damas, 1970, p.p. 9-40.
- MOUSSA (A.) : "Le climat de la Syrie" (en arabe), Damas, 1979, 214 p.
- MOUSSLY (N.) : "Le problème de l'eau en Syrie", Thèse, Université de Lyon, 1951.
- MOUTASSEM (M.) : "Les relations agricoles en Syrie", O.F.A., Damas, 1970.
- NAAMAN (A.) : "Précisions sur la structure agraire dans la région de Homs-Hama", B.A.G.F., n° 207, 1950, p.p. 53-59.
- NAAMAN (A.) : "Le pays de Homs, étude de régime agraire et d'économie rurale", Thèse ès-lettres, Université de Paris, 1951.
- NOUSS (I.) : "La Syrie ou le pays de Châm, étude de géographie historique", Paris, 1931.
- OMAR PACHA (S.) : "Evolution de l'économie agricole en Syrie de 1920 à 1939", Thèse, Université de Paris, 1946.
- ORGELS (B.) : "Contribution à l'étude de problèmes agricoles de la Syrie", Bruxelles, 1962.
- PALAZZOLI (C.) : "La Syrie, le rêve et la rupture", Le Sycomore, Paris, 1977, 293 p.
- POIDBARD (R.P.) : "Les traces du limes romain dans le désert de Syrie", Paris, 1934.
- PONIKAROV (V.P.) : "Explanatory notes on the geological maps of Syria. Scale 1/1 000 000, 1/500 000, 1/200 000 and 1/50 000", Moscou, 1966.

- RAJAIE (A.) : "Quelques aspects démographiques de la population syrienne" (en arabe), Damas, 1972.
- RONDOT (P.) : "La Syrie", coll. "Que sais-je ?", Paris, 1978, 128 p.
- ROSCISZEWSKI (M.) : "Quelques remarques sur la géographie agraire de la Syrie", Rev. géog. des pays méditerranéens, n° 3, 1965, p.p. 171-184.
- SAAID (M.) : "La répartition de la population en Syrie" (en arabe), Damas, 1968.
- SABEK (R.) et autres étudiants : "Le mouvement coopératif agricole en Syrie", Mémoire de licence, Université d'Alep, 1972.
- SAMMAN (M.L.) : "Aperçu sur les mouvements migratoires récents de la population en Syrie", Rev. géog. de Lyon, n° 3, 1978, p.p. 211-227.
- SANKARY (M.) : "Milieux et végétation des zones arides et hyper-arides de la Syrie" (en arabe), Université d'Alep, 1977.
- SOREL (J.) : "Le Mandat français et l'expansion économique de la Syrie et du Liban", Paris, 1929.
- TAKRITI (D.) : "Les terres en Syrie : terre "Amiri", terres privées et terres soumises à la réforme agraire" (en arabe), Damas, 1959.
- THOUMIN (R.) : "Géographie humaine de la Syrie centrale", Tours, 1936.
- VAN-LIERE (W.J.) : "Rapport to the gouvernement of Syria on the classification and rational utilisation of sols", trad. arabe, O.N.U., F.A.O., 1965, 134 p.
- VAUMAS (E. de) : "Structure et morphologie du Proche-Orient", Rev. géog. Alpine, 1961, 3 articles : p.p. 225-275, 433-511 et 645-739.
- VICTOROF (F.B.) : "L'économie de la Syrie moderne" (trad. arabe), Maison d'El-Ba'ath, Damas, 1970, 293 p.

- WARRINER : "Land reform and development in the Middle East. A study of Egypt, Syria and Iraq", Londres, 1972.
- WAZAN (S.) : "La Syrie : du sous-développement au socialisme" (en arabe), Damas, 1967.
- WEULERSSE (J.) : "Régimes agraires et vie agricole en Syrie", B.A.G.F., n° 113, 1938.
- WEULERSSE (J.) ; "Paysans de la Syrie et du Proche-Orient", Tours, 1946.
- WEULERSSE (J.) : "Le pays des Alaouites", Thèse, Université de Tours, 1940.
- YASSMINEH (R.) : "Planification et développement de l'économie en Syrie", Thèse de 3ème cycle en sciences économiques, Université de Poitiers, 1975.
- ZA'BBIE (A.M.) : "La transformation agricole sociale en Syrie" (en arabe), Damas, 1966.
- ZAKARIA (W.) : "Une tournée archéologique en Syrie" (en arabe), Damas, 1934.
- ZAKARIA (W.) : "La campagne syrienne (en arabe), Damas, 1955.
- ZAKARIA (W.) : "Tribus de la Syrie" (en arabe), Damas, 1945.
- ZIMPEL (H.G.) : "Niederschlags variabilität und Anbau-Unsicherheit in Syrie", Mitt der Geog., n° 54, München, 1969.

3 - BIBLIOGRAPHIE sur SALAMIEH

- AL-DBIYAT (A.) et autres : "Etude analytique de l'usine de déshydratation des oignons de Salamieh", Mémoire de licence en sciences économiques, Université d'Alep, 1974.
- CHA'AR (M.) : "Etude géomorphologique du Nord et du Nord-Est de Salamieh", Mémoire de licence, Université de Damas, 1967.
- GERATLY (R.) : "L'eau dans la région de Salamieh", Mémoire de licence, Université de Damas, 1967.
- HAMOUD (H.) : "Projet d'adduction de l'eau de l'Oronte à Salamieh", Mémoire du diplôme d'ingénieur civil, Université de Lattaquié, 1979.
- JARJANAZI : "Salamieh", Mémoire de licence, Université de Damas, 1963.
- JERF (M.) : "Etude régionale de la région de Salamieh", Mémoire de licence, Université de Damas, 1966.
- KHADOUR : "Le quartier occidental de Salamieh", Mémoire de licence, Université de Damas, 1965.
- TAMER (A.) : "Salamieh, étude historique", Rev. l'Urbanisme (en arabe), Damas, 1969, p.p. 222-236.

4 - DOCUMENTS, ETUDES OFFICIELLES et ETABLISSEMENT PUBLIC QUI ONT

PREPARE CES DONNEES OFFICIELLES

- Bureau central des recherches sociales : "Débat sur la population, la force de travail et la planification en Syrie", Damas, 1978, 6 articles, 362 p.
- Bureau central des statistiques : "Les résultats des recensements de 1960 et 1970", Damas.
- Bureau central des statistiques : "Recensement agricole de 1970-1971. Première étape" (Mohafazat de Hama).
- Bureau central des statistiques : "La population et l'emploi en Syrie" (en arabe), Damas, 1973.
- Bureau central des statistiques : "L'évolution des caractéristiques économiques de la population syrienne" (en arabe), Damas, 1973.
- Bureau central des statistiques : "Annuaire statistique de la Syrie", 1977.
- Bureau central des statistiques : "La situation de la propriété et l'exploitation agricole en Syrie", 1977, 30 p.
- Centre d'approvisionnement pour les produits alimentaires de Salamieh.
- Direction départementale de l'agriculture et de la réforme agraire de Hama.
- Direction météorologique de Damas, et les stations de Salamieh et d'Oued El-Azib.
- L'Egrenage du coton de Salamieh.

Mairie de Salamieh : "Rapport final sur l'aménagement de la ville", 1978.

Office des céréales de Hama et de Salamieh.

Office des contrats agricoles du Mohafazat de Hama.

Office des terres domaniales de Hama.

Office du cadastre de Hama.

Les Quotidiens syriens : Al-Thawra, Al-Baath, etc... et ceux du Mohafazat de Hama (Al-Feda'a).

"Rabitah" des paysans (branche de l'Union des paysans en Syrie).

Registres de l'Etat-civil à Salamieh, Sabourah, El-Se'en, Agairbat (Barri-Charqi n'existe pas encore).

L'Usine de déshydratation des oignons de Salamieh.

5 - LES CARTES UTILISEES

Carte administrative du Mohafazat de Hama, échelle au 1/100 000.

Carte agricole de la Syrie au 1/500 000 réalisée par le service topographique de l'Armée Française du Levant, en 1921.

Carte de la Syrie au 1/1 000 000 et au 1/3 000 000.

Carte des sols de la Syrie, établie par Van Liere, au 1/500 000.

Carte géologique de la Syrie, au 1/500 000.

Cartes topographiques des régions de Hama, Homs, Quariataine et Salamieh, au 1/200 000.

Divisions administratives de la Syrie, au 1/3 000 000.

Plans de Salamieh au 1/2 000.

LISTE DES FIGURES

	page
Fig. 1 - La Syrie, localisation de la région étudiée	4
Fig. 2 - Salamieh, découpage administratif.....	11
Fig. 3 - Le relief	16
Fig. 4 - Géologie	19
Fig. 5 - L'humidité relative (1957-1974) à Salamieh	25
Fig. 6 - Précipitations	26
Fig. 7 - Répartitions des précipitations mensuelles (1957-1974)	29
Fig. 8 - Courbes thermiques et pluviométriques des deux station météorologiques de la région de Salamieh(1957-1974)	30
Fig. 9 - Type de climat de la Syrie (classification d'Emberger)	31
Fig.10 - Type de qanat à puits	36
Fig.11 - Les Sols	43
Fig.12 - Confessions, genres de vie et minorités ethniques	58
Fig.13 - Densité de la population, en 1960 et 1970	77
Fig.14 - Répartition de la population par communes	78 bis
Fig.15 - Pyramide des âges pour trois centres administratifs (Nahia) Salamieh, Agairbat et El-Se'en	85
Fig.16 - Opérations de transferts de registres de l'Etat civil vers Salamieh de sa région (1968-1978), (diagramme)	86
Fig.17 - Idem, (carte)	87
Fig.18 L'exode rural vers Salamieh	89
Fig.19 - Répartition des communes affectées par la Réforme agraire	103
Fig.20 - Situation en 1979 : des terres domaniales et des opérations de remembrement	113
Fig.21 - Evolution du mouvement coopératif dans la région de Salamieh ...	128
Fig.22 - Coopératives de service, agricoles et ovines	130
Fig.23 - Le type dominant de village, le village compact	138
Fig.24 - Utilisation du sol, 1978	142
Fig.25 - Relation entre les précipitations et la production du blé (1957-1975)	143
Fig.26- Evolution de la culture et de la production du coton (1941-1979)..	146

	page
Fig. 27 - Evolution de Salamieh	148
Fig. 28 - Evolution de la culture et de la production des oignons	152
Fig. 29 - Evolution de la superficie cultivée en oignons blancs(1971-1979)	166
Fig. 30 - Evolution de la production de l'usine de déshydratation des oignons (1971-1978)	168
Fig. 31 - Déplacements des pasteurs	173
Fig. 32 - Le cycle de la vie pastorale	175
Fig. 33 - Relation entre l'évolution numérique du chaptel ovin et les précipitations (1958-1974)	179
Fig. 34- Salamieh, centre commercial	194
Fig. 35 - Zones de ramassage de la production agricole par les commerçants et les courtiers de Salamieh	203
Fig. 36 - Production régionale du blé et achats de l'Office des céréales (1971-1975)	210
Fig. 37 - Evolution de 5 types d'artisanat à Salamieh en 1977 par rapport à 1963	226
Fig. 38 - Services de la Banque agricole de Salamieh	236
Fig. 39 - Etablissements scolaires et aire de recrutement des C.E.S. et des lycées	244
Fig. 40 - Services publics	251
Fig. 41 - Trafic routier	263

TABLE DES MATIERES

TABLE des MATIERES

	page
Avant-propos	I
Note liminaire	1
Introduction	3

LIVRE 1

PRESENTATION de SALAMIEH et sa REGION

<u>I - LA LOCALISATION de SALAMIEH et de son ENVIRONNEMENT</u>	
1 - la situation	10
2 - l'origine du toponyme	12
3 - la situation administrative et limites de la région étudiée	13
 <u>II - LE MILIEU NATUREL</u>	
1 - relief	15
2 - géologie	18
3 - climat	20
a) - la température	21
b) - les vents	23
c) - les précipitations	25
4 - quelques aperçus hydrologiques	33
a) - l'eau de surface	33
b) - l'eau souterraine	33
c) - les qanats	35

5 - géomorphologie relativement diversifiée	37
6 - variété des sols et pauvreté de la végétation	42

III - LE PASSE

1 - les temps anciens	49
2 - Salamieh à l'époque islamique	51
3 - la décadence de Salamieh	53
4 - la phase contemporaine	54
5 - la réoccupation et la mosaïque de population	56
a) - les communautés et les groupes confessionnels	57
b) - les minorités ethniques	60
c) - les rapports entre les différents groupes confessionnels	62

LIVRE 2LES RELATIONS ENTRE SALAMIEH et sa REGION

<u> Première partie : ASPECTS DEMOGRAPHIQUES</u>	65
<u> I - L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE</u>	
1 - <i>population totale</i>	69
2 - <i>autres caractères de la population</i>	71
3 - <i>population urbaine et rurale</i>	71
4 - <i>activité de la population</i>	73
5 - <i>densité et répartition de la population</i>	76
a) - <i>densité</i>	76
b) - <i>répartition</i>	79
<u> II - LES MOUVEMENTS de la POPULATION</u>	
1 - <i>Migrations temporaires</i>	81
a) - <i>migrations quotidiennes</i>	81
b) - <i>migrations saisonnières</i>	82
2 - <i>l'exode rural</i>	83
a) - <i>l'exode rural et méthodes d'analyse</i>	83
b) - <i>conséquences de l'exode rural</i>	92
<u> III - LES BEDOUINS et la SEDENTARISATION</u>	93

d) - une nouvelle tendance : la culture de tabac, l'arboriculture, la vigne et la culture maraîchère	154
e) - le point sur la modernisation de l'agriculture	158
f) - maîtrise de l'eau, essais et erreurs	159
3 - les problèmes de l'agro-industrie	163
a) - l'égrenage du coton	164
b) - la déshydratation de l'oignon	165
c) - les effets de ces deux usines sur le développement agricole régional	169

IV - L'ELEVAGE

1 - les déplacements des Bédouins (nomades et semi-sédentaires)..	172
a) - transhumance d'hiver "Tachriq"	172
b) - transhumance d'été "Taghrib"	175
2 - l'évolution de l'effectif ovin	179
3 - les relations entre pasteurs et sédentaires	180
a) - les rapports directs	181
b) - les rapports indirects	182
4 - les coopératives ovines	183
a) - les coopératives ovines de services	183
b) - les coopératives d'embouche	184
5 - l'Etat et l'élevage ovin	185
a) - politique hydraulique et élevage ovin	185
b) - culture des plantes fourragères	186
c) - approvisionnement en fourrage	188
d) - situation de la médecine vétérinaire	188
6 - les autres formes de l'élevage	189
a) - l'élevage bovin	189
b) - la tendance actuelle vers l'aviculture	190

<u>Troisième partie : PROBLEMES RELATIFS au COMMERCE et à</u>	
1'ARTISANAT	191
<u>I - LES CARACTERISTIQUES QUANTITATIVES et QUALITATIVES du CENTRE</u>	
<u>COMMERCIAL de SALAMIEH et les POINTS de VENTE de la REGION</u>	193
1 - le centre commercial de Salamieh	193
2 - la rareté des points de vente ruraux	198
<u>II - LES CIRCUITS COMMERCIAUX de la PRODUCTION AGRICOLE</u>	
1 - les commerçants de la ville (courtiers)	202
a) - commerçants et courtiers en céréales et oignons	202
b) - courtiers en légumes	204
2 - rôle des coopératives de service dans la commercialisation des produits agricoles	208
3 - rôle de l'Etat	208
a) - l'Office des céréales	209
b) - le rôle de l'Etat dans la commercialisation du coton et des oignons	212
c) - l'Office public pour les légumes et les fruits	213
<u>III - LES AUTRES TYPES du COMMERCE</u>	
1 - la commercialisation des produits alimentaires	214
a) - la place du secteur privé dans la commercialisation des produits alimentaires	214
b) - l'Etat et la commercialisation des produits alimentaires	216
c) - les coopératives de consommation	217
2 - la commercialisation des autres produits	219
3 - le "Bazar" aux moutons	221
<u>IV - L'ARTISANAT et les SERVICES</u>	
1 - décadence de l'artisanat traditionnel	224
2 - l'artisanat de service	225

<u>Quatrième partie : LES SERVICES PUBLICS et la FONCTION ADMINISTRATIVE</u>	
de SALAMIEH	227
<u>I - LES SERVICES PUBLICS AGRICOLES</u>	230
1 - l'office agricole de Salamieh	230
2 - la banque agricole	232
a) - modes de financement des activités agricoles en Syrie ..	233
b) - la situation locale : une banque agricole aux activités restreintes	235
<u>II - LE ROLE CULTUREL de SALAMIEH : DIMINUTION de l'ECART ENTRE VILLE et CAMPAGNE</u>	240
1 - les fonctions culturelles de Salamieh	241
2 - diminution de l'écart entre ville et campagne	243
<u>III - INTERVENTION de la VILLE DANS LE DOMAINE de LA SANTE</u>	248
1 - les équipements sanitaires en ville	249
2 - la situation sanitaire à la campagne	250
<u>IV - AUTRES SERVICES PUBLICS</u>	
1 - accessibilité de l'eau pour les usages domestiques	253
a) - en ville	253
b) - à la campagne	254
2 - la distribution de l'électricité	255
3 - les liaisons postales et téléphoniques	256
4 - la Banque du Crédit Populaire (B. C. P.)	257
<u>V - L'ORGANISATION des TRANSPORTS</u>	
1 - l'état actuel du réseau routier	259
2 - le transport des produits agricoles	260
a) - l'office des transports	260
b) - les autres transporteurs	261
3 - le transport des voyageurs	261
a) - la coopérative de transports des voyageurs	261
b) - le flux des voyageurs (vers et de) Salamieh et sa région ..	262

CONCLUSION	266
ANNEXE	272
BIBLIOGRAPHIE	282
LISTE des FIGURES	297
TABLE des MATIERES	300



302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000